
ALLI


BIBLIOTECA LUCCHESI-PALLI
III.a SALA O.M.
SCAFFALE F
PLUTEO 1
N.° CATENA 10



LA VENDÉE EN 1793

LA FRANCE SOUS LOUIS XIV, 2 vol. in-8°. Prix 12 fr.; à la Librairie Internationale.

HISTOIRE DES PAYSANS, 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr.; chez Chamerot, 13, rue du Jardinet.

Imprimerie Poupart-Davyl et Ce, rue du Bac, 30

LA VENDÉE EN 1793

PAR

EUGÈNE BONNEMÈRE

Auteur de *la France sous Louis XIV* et de *l'Histoire des Paysans*

Bella, horrida bella!...



PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

Au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie, ÉDITEURS

à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

1866



LA VENDÉE EN 1793

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRE DE LA VENDÉE. — DESCRIPTION DU PAYS. — LE BOCAGE. — LE MARAIS. — LA PLAINE. — LES PAYSANS. — LES NOBLES. — LE CLERGÉ.

Il n'est pas, dans toute notre histoire, d'épisode sur lequel les écrivains aient répandu plus d'erreurs que sur le soulèvement des paysans du Bas-Poitou, du Bas-Maine, du comté Nantais et d'une partie de l'Anjou pendant la lutte désespérée que soutint la Convention contre l'Europe tout entière. Les faits matériels, les résultats généraux sont connus; mais il semble que l'on ait pris à tâche de dissimuler la pensée intime et les ressorts secrets

qui poussèrent cette multitude insensée, ces paysans, si maltraités par l'ancien régime, à s'armer contre une révolution dont eux surtout devaient recueillir les principaux fruits.

Dans la nuit immortelle du 4 août 1789, l'Assemblée nationale avait brisé les derniers anneaux du servage en abolissant la main-morte, sous quelque dénomination qu'elle existât. Elle avait mis à néant cette « multitude prodigieuse de droits seigneuriaux (1) » imposés par la violence (2), contre lesquels s'élevaient en vain les légistes du dix-huitième siècle, et qui faisait dire à l'un d'eux :

« Les hommes, leur vie, leur mort, leur liberté, leurs contrats, leurs héritages, leurs troupeaux, leur commerce, leurs moindres actions, tout, jusqu'à leurs plaisirs, était devenu l'objet d'un droit seigneurial (3). »

Supprimant enfin la vénalité des offices, elle

(1) « On ne peut, sans étonnement, considérer la multitude prodigieuse de droits que les seigneurs s'étaient arrogés autrefois par usurpation et par tyrannie, ou que le caprice leur avait suggérés dans leurs inféodations et accensements. » Valin, *Commentaires sur la coutume de La Rochelle*, art. 1, p. 19 (1756).

(2) « Il n'est point vraisemblable que les peuples aient accordé volontairement à des seigneurs particuliers tant de droits contraires à la liberté publique, dont la plupart des coutumes font mention, et dont plusieurs subsistent encore. Tous ces droits sentent la servitude de ceux à qui ils ont été imposés, ou la violence de ceux qui les ont établis. » L'abbé Fleury, *Histoire du Droit français*, § 14 (1674).

(3) Boutaric, *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales*, p. 650 (1715).

avait décrété l'établissement prochain d'une justice gratuite, et mis un terme aux abus de cette inextricable justice seigneuriale qui faisait du temple de Thémis une caverne de larrons et un lupanar (1). Elle avait détruit le droit exclusif de chasse, celui de colombier, de garenne. Elle avait rendu au prêtre sa dignité en supprimant les dîmes et toutes ces redevances qui, dans tant de provinces, avaient consommé la séparation entre lui et le paysan. Elle avait remplacé par l'égalité des impôts, de quelque nature qu'ils fussent, ces immunités pécuniaires sans nombre, ces priviléges de la plupart des grandes villes. Elle avait proclamé l'admissibilité de tous les citoyens à tous les emplois, civils ou militaires...

La Révolution enfin, en anéantissant à jamais ces entraves surannées de francs-fiefs, de rachat,

(1) « La justice, souvent et trop souvent exercée par des ignorants ou des fripons, dégénère en *brigandage*, ou dans une impunité affreuse. » Renaudon, *Traité des droits seigneuriaux*, tit. des Baux des seigneurs, chap. Ier.

« Les officiers de justice exerçaient dans les tribunaux le même genre de *brigandage* que les seigneurs français avaient commis par la force ouverte. » Dom Carlier, *Histoire des Valois*, liv. VII, p. 560.

« Les officiers de justice faisaient mettre en prison, sous de faux prétextes, des femmes, même honnêtes, pour les faire servir à leurs plaisirs. » Papon, *Histoire de Provence*, t. II, p. 181..

« Il existait deux classes de justiciers publics : ces deux classes répondaient à deux moyens de pillage et à deux catégories de déprédateurs. » Championnière, *De la propriété des eaux courantes*, p. 205.

d'amortissement, d'indemnité, de lods et ventes, etc., les conviait tous à la propriété, en jetant en vente à vil prix la moitié des terres du royaume. Et tandis que la bourgeoisie des villes et les campagnards de toute la France applaudissaient à l'œuvre de leurs représentants, ceux de la Vendée levaient contre la patrie le bâton ferré des Jacques, que leurs mains laissaient reposer depuis les jours difficiles de la Fronde.

Soixante-douze années, — deux générations, — nous séparent de ces événements qui eurent pour acteurs nos grands-pères, et qui nous ont été racontés par nos pères. Ce fut entre les hommes de 93 et les derniers défenseurs de la féodalité expirante un duel à mort où de rudes coups furent portés de part et d'autre. Enfants alors que leurs pères secouaient sur leurs têtes les colonnes du vieil édifice féodal, ils comptèrent avec épouvante le nombre des victimes en retirant de dessous les ruines sanglantes les cadavres des auteurs de leurs jours pêle-mêle avec ceux de leurs adversaires. Aussi, n'ayant vu la lutte qu'à travers le prisme de leurs terreurs d'enfants, ils se sont partagé les fruits de la victoire, tout en maudissant presque la mémoire de ceux qui l'ont remportée pour eux.

Qui connaissait la Vendée, qui avait seulement jamais entendu prononcer son nom? Était-ce une province, une rivière ou une montagne? Était-elle de l'Anjou, de la Bretagne ou du Poitou? Avait-elle eu ses guerriers, ses poëtes, ses historiens, ses

annales et ses grands hommes, quelque chose enfin qui fasse du bruit, qui parle ou dont on parle? Non, elle n'avait rien de tout cela. L'invasion des Romains, celle des Barbares, l'établissement du christianisme ne se signalent dans la Vendée par aucune particularité remarquable; elle n'a pas versé son sang, comme le reste de la France, dans la grande révolution communale du onzième siècle, elle ne l'a pas versé au quinzième pour chasser l'Anglais du royaume; les guerres de religion, les agitations de la Ligue et de la Fronde passèrent sur elle sans que le rôle qu'elle y joue mérite d'arrêter les regards par quelque retentissement exceptionnel.

Sans passé, sans traditions, sans grands souvenirs, c'était une terre morte, endormie tout au moins depuis plusieurs centaines d'années, et si profondément, que lorsqu'en 1793 la France envahie crut la tirer de son sommeil en lui disant ce mot magique, qui mettait tous ses enfants sur pied : La Patrie est en danger! — ces deux mots, France, Patrie, n'eurent pas de sens pour elle, et elle ne comprit pas.

Les historiens de ces guerres néfastes n'ont pas donné à la description matérielle et morale du théâtre de la lutte toute l'importance qu'elle mérite. Il est cependant assez profondément excentrique pour mériter d'être décrit avec complaisance. Et d'ailleurs, c'est en le parcourant, en se

plongeant dans l'atmosphère qu'on y respire, en se faisant pour quelques instants l'homme de ce pays étrange, que l'on peut comprendre qu'il soit devenu la terre classique de la guerre intestine, tant la résistance y est facile, tant l'agression y est difficile et presque impossible.

C'était alors, et c'est encore aujourd'hui, à certains égards, une contrée singulière que celle qui, sur la rive gauche de la Loire, et à partir de Saumur, comprenait une partie de l'Anjou, du Poitou et du comté Nantais. Dans la portion la plus voisine du fleuve, et bien qu'on n'y rencontre ni montagnes, ni plaines, ni rivières, ni pente générale, le sol est inégal, ondulé, coupé de ravins, inculte et couvert d'une luxuriante végétation de genêts hauts de douze à quinze pieds.

L'agriculture, comme tout le reste, s'y montrait en retard de plusieurs siècles (1). Convaincus alors que ces champs, aujourd'hui si fertiles, étaient improductifs, les paysans les abandonnaient aux in-

(1) « Nulle part les préjugés et la routine ne règnent avec plus d'empire. » Alphonse de Beauchamp, *Histoire de la guerre de la Vendée*, t. I, p. 19.

« C'était un des départements les plus reculés par rapport aux connaissances et à l'industrie... Pas un atelier, pas une manufacture, pas une société de commerçants ou de spéculateurs qui la vivifiât. » *Id.*, p. 16.

J'ai consulté deux éditions de cet historien royaliste : la première, de 1806, en trois volumes in-8°, et la quatrième, de 1820, en quatre volumes in 8°. Elles présentent quelques légères différences.

vasions de ces genêts immenses, qui poussent spontanément en Vendée dans toute terre que la charrue abandonne; vaste manteau de verdure dont le printemps venait faire, aux jours de la floraison, un véritable champ de drap d'or.

Quelques parcelles défrichées pour un an ou deux, et semées en seigle ou en blé noir, satisfaisaient aux modestes exigences de la consommation locale, sans rien offrir à l'exportation ni au commerce, grâce à l'absence de toute espèce de routes. Une seule, celle de Nantes à la Rochelle, traversait la Vendée; celle de Saumur à la Roche-sur-Yon était tracée, mais non exécutée. Quant aux chemins vicinaux, c'étaient, et ce sont trop souvent encore, de sombres défilés profondément encaissés, creusés successivement par les roues des charrettes dans le roc peu consistant qui forme le sous-sol, servant de fossés pour l'écoulement des eaux, de lit aux ruisseaux, bordés de talus de dix à douze pieds presque à pic, sur lesquels poussent à miracle de formidables haies de houx, de ronces et d'ajoncs, que le cerf le plus agile ne franchirait pas, et que le lièvre ne traverse qu'à certains endroits bien connus de lui. Le houblon contourne sa tige flexible jusqu'à leur faîte, que le chèvrefeuille couronne de son corymbe embaumé, et ainsi reliées et pour ainsi dire solidifiées, ces murailles de verdure s'abritent sous des chênes centenaires, sous des châtaigniers énormes, dont le tronc, creusé par les ans, disparaît sous le sombre feuillage du lierre

parasite (1), et semble prédestiné à cacher aux regards le crime qui guette sa proie.

Il est peu d'endroits assez larges pour qu'une charrette puisse y tourner, ou pour que deux puissent y marcher de front. Seul quadrupède propre à se tirer de ce labyrinthe de fange que ne visitèrent jamais les rayons du Dieu du jour, le bœuf, dont le pas lent et régulier emboite invariablement celui qui le précède, creuse à intervalles égaux dans la terre glaise des sillons transversaux appelés *chapelets*, qui n'en permettent guère l'usage aux voitures pendant les trois ou quatre mois où ils sont à peu près secs. C'est un *staccato* non interrompu, à faire jaillir les entrailles. Absolument impraticables aux piétons pendant les deux tiers de l'année, ils sont dangereux même pour les cavaliers, à ce point que j'en ai connu un qui, sans avoir mis pied à terre, y laissa un jour ses deux souliers. Le cheval en avait, à la lettre, jusqu'au ventre. Quant aux paysans, ils gravissent le talus, suivent l'*adressée* tracée de l'autre côté de la haie, et franchissent les échaliers ménagés à l'extrémité de chaque champ.

Dans les *baisseurs*, où l'eau séjourne en plus grande abondance, on rencontre des *mollets*, où la terre n'offre pas de fond solide, et dans lesquels on enfoncerait indéfiniment, si, en l'absence de pier-

(1) On respecte le lierre qui, en hiver, fournit le *verd*, c'est-à-dire une nourriture qui délasse les bestiaux du foin et de la paille.

res, cailloux, silex ou macadam, que le sol ne fournit pas, on ne prenait le soin d'y jeter des fascines et des branches d'arbres qui donnent au terrain le liant et la consistance qui lui manquent.

Point de grandes villes, point de centres populeux où l'intelligence concentrée fermente et d'où elle s'élance et rayonne au loin (1). Quelques bourgs seulement; puis, éparses et isolées dans la campagne, les métairies, peu considérables en général, les plus grandes de quatre à cinq cents francs de revenus, aujourd'hui de deux à trois mille : habitations sans clôture d'aucune espèce, sans chien de garde, le logis ouvrant à tous sa modeste hospitalité, et les bestiaux se gardant d'eux-mêmes dans ces champs si bien entourés de haies.

Franchissez la porte que surmontait invariablement à l'extérieur une croix blanche peinte à la chaux, à l'intérieur une niche entourée de buis bénit, renfermant une statuette grossièrement enluminée de la Vierge *col bambino*. En face, un râtelier toujours bien garni supporte les fusils de la famille.

Voilà bien des lits, n'est-ce pas? dans cette vaste chambre divisée par de hautes armoires en cerisier qui remplacent les murs de refend et dessinent

(1) L'absence de villes est telle qu'il en fallut fonder et créer une de toutes pièces à la Roche-sur-Yon, pour donner un chef-lieu au département de la Vendée; et depuis qu'il a cédé à Cholet sa sous-préfecture et son tribunal, Beaupréau est redevenu un bourg sans importance comme sans avenir.

toute la distribution de l'appartement. C'est que, dans cette chambre unique, deux, trois et quelquefois quatre générations habitent à la fois. Cela paraît impossible, et cependant cela est : les parents d'un côté, les enfants de l'autre, les plus petits dans un autre encore, qui à la tête, qui au pied du lit, selon l'âge et le sexe. Et quelles générations! Je sais par là un homme que l'on appelle Louis XVI, parce qu'il se nomme Louis, en effet, et qu'il est le seizième enfant du même père et de la même mère.

Semblables aux gentilshommes, qui délaissent le nom de leurs pères pour prendre celui de leurs domaines, les fermiers sont désignés sous le nom de la métairie qu'ils exploitent (1). Ceux de la Guillardière s'appellent les Guillardière, ceux de la Malestière deviennent les Malestière; si ces métairies appartiennent au même maître, ils se disent de la *sujétion* de ce maître, ils sont ses sujets, et entre eux échangent l'appellation de : Nos gens (*nostra gens*). Souvent deux individus s'établissent sur la même métairie, y vivent dans la plus étroite et la plus pacifique association, au même *chanteau*; ils se disent en *parsonnerie*, s'appellent *nos parsonniers*, et présentent encore, en plein dix-huitième siècle, un dernier ressouvenir de ces merveilleuses

(1) Bien que tout soit maintenant à rente fixe, à prix d'argent, les exploitations agricoles conservent encore l'ancienne appellation de métairie, et les fermiers se disent métayers.



communautés agricoles du moyen âge que j'ai décrites ailleurs (1).

Parfois même ce sont des familles étrangères l'une à l'autre, inégales en nombre, en apport social, et en capacités personnelles, devant par conséquent concourir à la production et à la consommation dans des proportions très-diverses, qui exploitent une même ferme. Je citerai, entre autres, une ferme de deux mille francs actuellement exploitée par quatre familles associées. L'une, consistant en trois individus, est intéressée pour moitié dans l'établissement; une autre, composée de dix personnes, dont six en bas âge, prélève un quart; enfin le dernier quart est partagé par moitié entre deux familles, l'une de quatre personnes éminemment utiles, et l'autre d'une veuve avec quatre petits enfants. Tout ce personnel ne forme qu'un seul ménage, et vit dans la concorde et la paix.

La place qui est devant la maison n'est jamais emprisonnée entre des murs. Une épaisse litière de genêts et de fougères la couvre tout entière; foulées aux pieds par les hommes et les animaux, et dissoutes par les pluies de l'hiver, ces plantes sont destinées à fournir un complément d'engrais. Non loin du logis, un chêne ou un châtaignier isolé, qui compte son âge par siècles, étale au loin ses branches robustes, et abrite tout le matériel de la

(1) Voir mon *Histoire des paysans*, t. II, p. 312-219.

ferme, la charrette, les charrues et tous les ustensiles de l'exploitation.

Certes, à voir cet isolement des habitations, cette absence de murailles de clôtures, cette noble confiance, ces couvées d'enfants que surveille l'aïeul, cette vie en plein air, à la face de Dieu et des hommes, on respire à l'aise, comprenant que l'on est au milieu d'une population honnête, généreuse et saine, au sein de laquelle la probité a dès longtemps élu son domicile.

Dans cet océan onduleux de verdure, l'œil cherche en vain ses points de repère ; chaque champ, de petite dimension, a sa ceinture inévitable de houx, de chênes et de châtaigners garnis de lierre ; le genêt succède au genêt, et le navigateur abandonné sans boussole au milieu des vastes mers trouverait plus facilement sa route que ne saurait le faire l'étranger égaré dans cet inextricable dédale de chemins creux qui tous se ressemblent, qui tous aboutissent à un carrefour, à l'un des angles duquel se dresse une croix de granit taillée sur un patron uniforme.

Au soir, à l'heure ou le logis abrite ses hôtes, tout se tait, immobile et morne. Le vent agite sur votre tête ces vagues de verdure qui vous dérobent la vue du ciel étoilé, et l'on n'entend pas même, pour s'orienter vers les habitations, la voix retentissante de ce compagnon fidèle qui dort à nos pieds, et veille quand nous dormons, et dont les aboiements annoncent la présence de l'homme. Car

le chien fait véritablement partie de l'humanité.

Ceci, c'est le Bocage, qui forme un peu plus de la moitié du département de la Vendée, et, dans celui de Maine-et-Loire, couvre tout l'arrondissement de Cholet.

Vient ensuite le Marais, plus isolé et plus impénétrable encore, espèce de triangle resserré entre la mer, la Loire et le Bocage, et qui embrasse une grande partie des cantons de Fontenay, Chaillé et Maillezais. Là, le sol humide et bas se compose de prairies coupées par une infinité de petites rivières, par leurs affluents, et par des canaux de jonction que leurs eaux se sont creusés : contrée amphibie dans laquelle l'élément liquide n'occupe pas moins de place que la terre, qui ne produisait que des joncs, des roseaux et des rouches stériles, et du sein de laquelle l'industrie humaine a fait surgir la fécondité et la vie en y créant un sol factice d'une merveilleuse fertilité.

L'absence de pentes ne se prêtait point à laisser écouler l'eau, en même temps que la densité du sol se refusait à l'absorber. Alors on lui a fait sa part : on a creusé des fossés de dix à douze pieds de largeur, et les terres, rejetées à droite et à gauche, ont permis, en exhaussant l'intervalle, d'élever une langue de terre, nommée *motte*, de dimension à peu près égale (1), avec quatre fossés pour limites ;

(1) L'étendue d'une motte représente la quantité de terrain qu'un homme peut façonner en une journée de travail. Aussi,

puis, après ces fossés, d'autres mottes. et toujours ainsi.

Le cordeau ni l'équerre n'ont été consultés pour ces canalisations immenses; il y a des courbes, des parallèles, des losanges, des trapèzes, et toutes les combinaisons des lignes géométriques y sont épuisées. De distance en distance, de plus larges canaux, appelés *roulets d'eau*, coupent en divers sens cette marqueterie bizarre, de même que l'on rencontre des mottes d'une dimension plus considérable et pouvant avoir jusqu'à cinquante à soixante mètres de longueur. Pour retenir les terres, on a planté sur les bords des aunes, des saules, des trembles, des peupliers, et tous ces arbres aquatiques qui aiment à mirer dans le cristal des eaux leur feuillage mobile à l'extrémité de leurs rameaux flexibles.

La demeure s'appelle *hutte*, les habitants *hutiers*, et ils vivent tellement quellement, au milieu de l'atmosphère fiévreuse et méphitique qui pèse sur ces ondes mortes, des produits de la pêche et de la chasse aux palmipèdes, oies, canards, sarcelles et autres qui s'y rencontrent en abondance à l'hiver, et qu'ils abattent à coup sûr, armés de leur longue carabine. Chaque famille possède une yole, bateau léger, long et étroit, qui peut contenir six personnes, véhicule indispensable pour circuler

dans le pays, mesure-t-on la terre par *journaux*, comme ailleurs par arpents, chaînées, boisselées, etc.

dans cette contrée originale, et que dirige l'yoleur au moyen d'une longue perche qu'il manie avec adresse.

Le Marais, on le voit, c'est Venise sur une grande échelle; seulement, c'est Venise en sabots.

Puis enfin il y a la Plaine, qui comprend de vastes terrains abandonnés un beau jour par l'Océan, sous Louis IV d'Outre-Mer, au dixième siècle; terrains rendus cultivables au moyen de nombreux canaux de desséchement, à la manière de la Hollande, et préservés de l'invasion des flots par des levées, des digues et d'autres travaux d'art.

Dans cette partie de la Vendée, où pas un arbre, pas même une chétive broussaille ne vient intercepter le regard, l'œil se promène à perte de vue sur un horizon de pâturages verdoyants coupés par des fossés larges et profonds qui rendent ce pays impraticable pour tout individu qui ne s'est pas familiarisé dès l'enfance avec l'usage de la *pigouille*, — ailleurs on l'appelle *ningle*, — longue et forte perche terminée à son extrémité inférieure par une rondelle de bois, et que le Maraichin ne quitte jamais. Arrivé sur le talus, il l'enfonce au milieu du fossé, où elle adhère grâce à la rondelle; puis, s'élançant d'un bond proportionné à la largeur à franchir, il se trouve transporté de l'autre bord.

La terre n'est plus que le point d'appui, et si, dans le Marais, l'yoleur vit plus sur l'eau que sur la terre ferme, dans la Plaine il est amphibie d'une

autre manière, et vit dans l'air presque autant que sur le plancher solide. Hommes, femmes et enfants, tous sont rompus dès le bas âge à cette gymnastique singulière, et un Maraichin franchit ainsi sans fatigue et sans danger des fossés de vingt à vingt-quatre pieds de largeur.

L'habitation, construite en boue et en branchages et couverte avec des roseaux, s'appelle *cabane*, et les *cabaniers*, associés entre eux, se partagent en plusieurs grandes divisions la possession des pâturages. Ils s'assemblent une fois l'an pour voter les fonds nécessaires aux travaux d'utilité commune, curage des fossés, entretien des digues, etc., et chacun est imposé en proportion de la quantité de terrain submersible qu'il possède. Si, aux jours de tempête ou de grandes marées d'équinoxe, la mer menace de pénétrer dans le pays, nul n'est sourd à l'appel du tocsin qui retentit dans tous les villages ; chacun porte sans hésiter sur le lieu du sinistre tout ce qui peut servir à le conjurer, et jusqu'aux récoltes et aux objets les plus précieux, foins, gerbes, fumiers, matériaux de cabanes démolies, etc., et, le danger passé, les dommages sont estimés, et les associés payent sans hésitation ni querelle.

C'est surtout dans le Marais que l'on rencontre les Colliberts, race à part, qui vit sans se mêler aux autres habitants. Au dixième siècle, aux jours où le noble sire, après avoir contraint tout homme libre à *s'avouer* un maître, avait osé attacher au



cou de toute la population agricole le collier du servage, le Maraichin, grâce à son dénûment qui ne pouvait tenter la cupidité d'un seigneur, avait pu échapper à l'asservissement général. Homme véritablement *sans terre*, homme *sans aveu*, il était demeuré *franc du collier*, — *colli libertus*, *Collibert*, — quand tous, autour de lui, tombaient en esclavage. Les autres ont reconquis peu à peu une partie de leur liberté ; il a gardé sa pauvreté tout entière. Sans propriété, sans maisons, il vit sur des bateaux ; et dans le pays, il est méprisé presque à l'égal des crétins, bien que probablement il ne doive son apparente infériorité qu'à son indigence et à son défaut absolu de culture intellectuelle.

Quoi qu'il en soit, on doit comprendre combien, Bocage, Marais ou Plaine, de semblables contrées sont propices à la guerre civile, et quels avantages immenses elles présentent pour une lutte de tirailleurs. Et si quelque chose peut étonner et grandir encore l'idée que l'on a de l'héroïsme des soldats de la République, c'est que l'insurrection ait pu être vaincue sur un terrain pareil.

Ce pays inabordable et perdu était pour le Vendéen l'univers entier; il ne connaissait ni ne voulait rien connaître au delà, et l'on ne doit pas s'étonner de voir les apologistes de ces guerres déplorables avouer que nulle part ailleurs on n'eût pu rencontrer une population plongée dans une aussi complète inintelligence de toutes choses. Ils

ont alors pris le parti de poétiser « cette bienheureuse ignorance », et de représenter le paysan « s'isolant dans la sublimité de ses croyances... Les Vendéens ne savaient des choses et des hommes que ce qu'ils en apprenaient au prône de leurs curés », ce qui, sans doute, leur donna « une maturité de jugement qu'il serait impossible d'attendre de leur éducation à peu près sauvage (1) ».

En somme, ils étaient aussi complétement dans la main des sorciers que dans celle des prêtres. « Ignorant et crédule, dit M. de Beauchamp, après son curé, le premier objet de la vénération du Vendéen est le *sorcier* du Bocage (2). » Toute leur religion, qui tenait d'aussi près à la superstition qu'à la foi, n'était qu'une sorte de druidisme dont on sut tirer un grand parti, et qui leur fit donner le nom de *quercilâtres* par La Révcillère-Lepeaux, lorsqu'il fut envoyé en 1792 en mission dans ces contrées.

Nous avons dit qu'il n'y avait point de villes en Vendée, et en effet Châtillon, Fontenay, Bressuire, Thouars, Beaupréau, la Roche-sur-Yon, Cholet même alors, n'avaient point d'industrie, point de commerce, rien de ce qui attire et retient le trop plein des campagnes, et leur rend en intelligence ce qu'il leur enlève en forces vives. Privée de toute espèce de rapport avec les provinces qui

(1) Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, 4 vol. in-8°, t. I, p. 51, 106, 107.
(2) De Beauchamp, t. I, p. 25.

l'avoisinent, une population nombreuse y vivait éparse sur le sol, livrée à ces mœurs naïves et pieuses qui, sans doute, n'auraient guère à envier à notre civilisation encore bien incomplète, si trop souvent la naïveté n'allait jusqu'à l'ignorance la plus grossière, et la piété jusqu'au fanatisme le plus inintelligent et le plus aveugle ; et certes, le Vendéen se fût reproché de ne faire les choses qu'à demi, si, lorsqu'il brûlait un cierge à saint Michel, il n'en eût offert un également à son serpent.

« Ils en savaient toujours assez, avoue avec candeur un historien royaliste, pour cultiver la terre, pour payer docilement la dime et obéir à la corvée (1). »

Aveu précieux, et qui mérite qu'on en prenne acte. Les nobles et le clergé poussèrent le paysan dans les excès et les misères inouïes d'une guerre d'extermination pour qu'il continuât de payer à l'un la dime, aux autres la corvée, et, grâce à son ignorance, le paysan s'y prêta, croyant combattre pour la religion et la société menacées.

« La Plaine, dit le même historien, plus civilisée, plus éclairée, n'a point pris de part directe à la guerre civile (2). »

De l'avis même de ses panégyristes, cette révolte impie eut donc pour cause, et aussi pour excuse, du moins du côté des paysans, la complète

(1) De Beauchamp, t. 1, p. 27.
(2) *Id.*, p. 18.



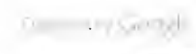
ignorance de ceux-ci, et c'est enfin la lutte de la barbarie contre la civilisation.

Toutes ces petites villes du centre de la Vendée, bien que chaudement patriotes (1), se trouvaient impuissantes à contre-balancer l'influence rétrograde des campagnes, à cause de leur peu d'importance; aussi furent-elles victimes de la guerre. Quant aux grandes cités qui entouraient le foyer insurrectionnel, Nantes, Rennes, Angers, Vannes, Saumur, Laval, le Mans, Niort, Poitiers, elles obéissaient aux décrets de la Convention et voulaient y assujettir les campagnes, qui par là se croyaient opprimées. Une sourde irritation grondait donc en tous lieux, commençant à donner à cette guerre fratricide un de ses principaux caractères, celui d'une protestation des paysans contre les messieurs des villes (2).

Il y avait, par malheur, quelque chose de justifié dans cette hostilité déplorable. Sous l'ancien régime, la bourgeoisie avait trop largement pris sa part des priviléges, les cités s'étaient trop souvent retranchées derrière leurs immunités pour rejeter tout le fardeau sur les épaules de Jacques Bonhomme, elles l'avaient trop oublié en arrière dans la marche de l'humanité en quête du progrès. Les

(1) Berthre de Bourniseaux, *Précis historique de la guerre civile de la Vendée*, p. 41.

(2) « Faut-il donc s'étonner de voir surgir plus tard en Vendée la guerre des paysans contre les villes, si divisées de croyances et d'intérêts? » Benj. Fillon, *Histoire de Fontenay*, t. I, p. 339.



intendants des provinces ne s'étaient jamais occupé que des villes, ils avaient élevé des salles de spectacle, élargi des places, dessiné des jardins publics, dédaigneux d'ouvrir des débouchés aux campagnes, de creuser des canaux, d'entreprendre des défrichements, des dessèchements, etc. Si quelqu'un d'entre eux eût tenté de se lancer dans cette voie plus libérale, « on l'eût traité de novateur, d'économiste (1) ». Car les économistes ont été aussi dans leur temps les boucs émissaires chargés de toutes les iniquités : ils se vengent aujourd'hui sur leurs héritiers de ces injures du passé.

Faute donc de pouvoir comprendre que les villes versaient leur sang pour la liberté commune, et afin qu'il apparaisse une fois de plus que la grande loi de solidarité évangélique commande, au nom même de l'égoïsme intelligent, cette charité divine qui résume en elle toutes les vertus, le paysan allait se jeter en travers d'une révolution dont les meilleurs fruits mûrissaient pour lui, et, aveugle instrument entre les mains des nobles et des prêtres, déchirer le sein de la France, tandis que le Rhin était franchi et que l'ennemi pénétrait dans nos provinces.

Grâce à sa pauvreté, à l'apparente ingratitude de la nature envers elle, la Vendée avait échappé jadis aux convoitises de ces nobles bandits du moyen âge qui s'étaient faits gentilshommes et seigneurs

(1) Berthré de Bourniseaux, p. 43.

par *la raison du plus fort*, et qui, après avoir imposé violemment tant de droits iniques maintenus pour la plupart jusqu'en l'an de grâce 1789 (1), avaient usurpé les hommes eux-mêmes, en les courbant tous sous le niveau commun du servage (2). Ses maîtres étaient de si minces personnages qu'ils n'eussent pu peser sur elle d'un poids bien lourd;

(1) « De la domination romaine aux lois de 1789, pas un droit ne s'élève qui ne doive son origine à la violence et ne soit tenu pour indu. » Championnière, *De la propriété des eaux courantes*, p. 192.

« Les charges imposées dans les villages par les seigneurs étaient aussi variées que leurs caprices. » Papon, *Histoire de Provence*, liv. IV, p. 340.

« Beaucoup de seigneurs, d'une déférence volontaire, se sont fait un droit qu'il ont ensuite exigé par force. » Boutaric, *Traité des droits seigneuriaux*, p. 654.

(2) « Le nombre des serfs augmenta tellement qu'au commencement de la troisième race, tous les laboureurs se trouvèrent serfs. » Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXX, ch. II.

« Il fut un temps en France, et cette époque est fixée aux premiers règnes des rois de la troisième race, où l'on ne trouvait que des seigneurs et des serfs. » Bouhier, *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, t. II, p. 436.

« Leur corps était à leur seigneur. On les donnait, on les vendait, on les échangeait par testament, on les dévouait au service des églises sous un certain cens annuel, pour marque de leur servitude. » Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III; *Dissertation*, p. CLXVI.

« C'est une chose étrange qu'on donnait, on échangeait et même on vendait de ces hommes et de ces femmes, comme si c'eût été quelque marchandise de vil prix. » Dormay, *Histoire de Soissons*, t. II. p. 31.

« Ces taillables ressemblent encore aux anciens esclaves, en ce que le seigneur pouvait les vendre, eux et toute leur postérité, et en retirer un prix certain, comme d'un effet dans le commerce. » Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, p. 69.

la plupart de ceux qui allaient surgir de ses marécages et se grandir tout d'un coup d'une grandeur toute personnelle n'avaient jamais entendu le nom de leurs pères retentir dans les salons de Versailles, et beaucoup même d'entre eux eussent en vain brigué l'honneur d'entrer dans la valetaille du roi. Sédentaire par goût autant que par la nécessité que lui faisait la modicité de sa fortune, la noblesse de ces cantons avait donc fourni peu de courtisans à la royauté, et lorsque, dans son *Rapport sur l'Anjou* (1664), Charles Colbert, le frère du grand ministre, gourmandait les gentilshommes angevins et leur reprochait de tenir autant à leur pays, il ne prévoyait pas que là serait un jour une des dernières chances de salut de la monarchie, si puissante sous Louis XIV, si annihilée à deux règnes de là.

Jaloux de leur indépendance, et pleins de mépris pour ce servilisme doré qui eut toujours tant de partisans en France, si l'un d'eux entrait dans les pages, ses parents ne manquaient pas de lui dire : « Te voilà donc valet, mon petit cousin! » Et si plus tard le souverain jetait sur sa poitrine le cordon de l'un de ses ordres, ils donnaient le nom méprisant de licou à cette marque honorifique si recherchée.

Ce caractère de ténacité au sol, qui remontait haut dans le passé, avait fait naître une sorte de lien fédératif entre les nobles et leurs sujets, ceux-ci voyant toujours dans leurs maîtres des enfants

de la terre natale, et croyant retrouver encore, dans les comtes et les marquis du pays, les fils de Tierns et de Mactierns des jours heureux de leur indépendance. La terre, disséminée depuis en grande partie entre les mains des bourgeois, et à laquelle même les paysans commencent à mordre leur premier coup de dents pour ne plus la lâcher, la terre était toute en la possession des nobles. Ceux-ci, ne rencontrant pas à côté d'eux, faute de villes, cette bourgeoisie jalouse dont la richesse les irritait, avaient conservé avec leurs paysans une sorte de bonhomie patriarcale qui n'avait rien de ce caractère de tyrannie violente que l'on pouvait observer dans les autres parties de la France.

Du reste, ignorants et grossiers, perdus comme leurs paysans au fond de leurs genêts et de leurs broussailles, sachant à peine lire et souvent ne sachant pas écrire, leur intelligence sommeillait inculte autant qu'inoccupée.

« Il est souvent arrivé plus d'une fois, dit M. de Sapinaud, que le gentilhomme n'ait pas su écrire, que le fermier n'ait pas su lire. Ils n'avaient d'autre instruction que celle qu'ils recevaient au prône de leur pasteur (1). »

Point de splendides demeures, point de châteaux que les arts ennoblissent, que l'architecture, la sculpture et la peinture décorent à l'envi. La cave

(1) *Mémoires de madame de Sapinaud sur la Vendée*, suivis de *Notices sur les généraux vendéens*, par Sapinaud de Bois-Huguet, p. 272.

était bien meublée, mais il n'y avait pas de bibliothèque. Point de parcs aux savantes perspectives, point de jardins, point de fleurs; aussi point de ces oiseaux chanteurs qui, par leur présence, semblent venir remercier l'homme de daigner embellir pour eux la nature.

Au lieu de cela, de lourdes habitations plantées au hasard au milieu d'une forêt, plus semblables à des repaires qu'à des asiles. Puis, pour hôtes uniques des mâchicoulis de ces châteaux sans grâce, et des arbres de ces forêts sans parfums, tous les petits tyrans des haies et des broussailles : la pie-grièche, la mésange espiègle, qui dissimule une âme si féroce sous tant de grâce et de gentillesse; le geai criard, la pie malfaisante, le corbeau sinistre, et surtout l'oiseau des ténèbres, qui cache son nid sous les charpentes des églises et chante autour des morts, l'ennemi des lumières, la chouette au vol silencieux, dont plus tard le cri, imité par les insurgés, servira de signal de ralliement aux Vendéens égarés dans les genêts. Elle baptisera même de son nom ces victimes du fanatisme, qui s'appelleront les Chouans.

Beaucoup manger, beaucoup chasser, bien boire et bien dormir, était toute la vie de ces gentilshommes campagnards. Le paysan était l'auxiliaire de son seigneur dans tous ses plaisirs, et celui-ci, en récompense, fermait un peu les yeux sur le braconnage, car le gibier était une manne bienfaisante dont chacun pouvait prendre sa part sans

que le gentilhomme, si jaloux partout ailleurs du droit odieux de la chasse, vint réclamer un privilége dont il n'avait pas besoin. Aussi le Vendéen acquit-il une adresse et une sûreté de coup d'œil dont les soldats de la République firent plus tard une terrible expérience.

Mais c'est aller trop loin que de dire que ces hommes s'aimaient. Si le gentilhomme daignait être familier avec le paysan, il méprisait en lui le manant qui n'était ni de sa classe, ni de son monde. Le paysan craignait son maître, et au fond détestait en lui le détenteur de la terre, l'homme qui, par là, tenait sa vie à sa merci. Le maître exigeait moins de lui, sans nul doute ; mais comme il récoltait moins, il était tout aussi pauvre qu'ailleurs. N'osant pas faire remonter sa haine jusqu'à son seigneur, il flétrissait la valetaille qui l'approchait du sobriquet de nobliet, — failli noble. Voyez-le, guidant à travers les sillons la charrue que traînent les quatre bœufs de l'attelage. Chacun a son nom : Châtain, Rougeau, Moureau et Nobliet. Celui-là a la plus mauvaise place sous sa main, à portée de l'aiguillon. Sa colère grandit à mesure qu'il s'échauffe en menaçant les trois premiers, puis c'est Nobliet qui reçoit les coups.

Il y avait une autre classe bien autrement puissante que le noble sur la volonté du paysan : c'était le clergé. « Le Poitou, dit M. de Beauchamp (1), se

(1) T. I, p. 15.

distingua par son amour pour ses rois et sa soumission au clergé qui, surtout dans les campagnes, y exerça constamment *une influence sans bornes*, à l'abri des progrès philosophiques. » Il le redoutait et l'aimait à la fois, et ces deux sentiments ont survécu, affaiblis, mais vivaces encore, à toutes ses anciennes croyances.

Profondément religieuse, la Vendée ne recrutait ses prêtres que dans son sein, elle en donnait aux diocèses d'alentour, elle peuplait, et peuple encore en tous lieux ces contrées de communautés d'hommes et de femmes. Ces familles si nombreuses dans une région si en arrière et si pauvre, ne pouvaient nourrir tous leurs membres. Alors, tout ce qui redoutait l'odieuse conscription, non par poltronnerie, mais par fanatisme du clocher; tout ce qui était paresseux et reculait devant les rudes labeurs de la terre; tout ce qui était orgueilleux et voulait, quittant la blouse pour la lévite, passer par-dessus les messieurs des villes, pour marcher l'égal des gentilshommes; tout ce qui était faible, d'intelligence aussi bien que de corps, et n'eut pas su se tirer d'affaire au milieu des difficultés de la vie; tout cela entrait au séminaire ou à la communauté.

Un jour l'abbé Blouin, professeur de rhétorique au collége de Beaupréau, causait avec quelques paysans dans un pauvre village non loin de Jallais.

— Quel est votre état? demanda-t-il à l'un d'eux.

— Je suis maçon, répondit-il.

— Et vous? demanda-t-il à un autre.

— Je suis maçon aussi.

— Et vous? insiste-t-il auprès d'un troisième.

— Maçon aussi. Je sommes à peu près tous maçons dans le village.

— C'est étonnant, alors, dit l'abbé, que votre village soit si mal bâti. Mais, dites-moi, que faites-vous de vos garçons quand ils n'ont pas assez d'esprit pour être maçons?

— Monsieur l'abbé, répond vivement l'un d'eux, quand un garçon n'a pas assez d'esprit pour être maçon, je nous cotisons et je le poussons prêtre (1).

L'épigramme était d'autant plus sanglante que le mot était vrai.

On comprend quels hommes étaient ces prêtres. Sortis d'une ferme perdue au milieu des genêts du Bocage ou des brouillards du Marais pour aller passer quelques années au séminaire, ils quittaient le séminaire pour revenir vicaires d'un humble village de Vendée. Ils ne savaient rien ni ne voulaient rien savoir du monde, la lumière se faisait en vain autour d'eux, ils en restaient toujours aux traditions du treizième siècle. L'ignorance seule alluma souvent le flambeau du fanatisme dans leurs cœurs, et la plupart furent de bonne foi dans leur horreur contre une révolution qui s'avançait, assez riche pour prodiguer à tous les promesses et les bienfaits.

(1) L'abbé H. Bernier, *Histoire du collège de Beaupréau*, ap. *Revue de l'Anjou*.

CHAPITRE II

LES HISTORIENS ROYALISTES. — CAUSES DE L'INSURRECTION. — LA ROUERIE. — PREMIÈRES INTRIGUES DES NOBLES. — SOURDES MENÉES DU CLERGÉ. — LES INSERMENTÉS. — LE CLERGÉ CONSTITUTIONNEL. — LES INTRUS. — LE PAYSAN POUSSÉ A LA RÉVOLTE. — ROLE ÉTRANGE DES FEMMES. — LIGUE DE LA NOBLESSE ET DU CLERGÉ. — PREMIÈRES AGRESSIONS. — LONGUE PATIENCE DE LA CONVENTION. — CONSPIRATIONS PARTOUT. — L'EUROPE COALISÉE CONTRE LA FRANCE.

Certes, s'il est un fléau qu'il faille redouter avant tous les autres, un crime qu'il faille flétrir de toute l'énergie de son cœur, c'est la guerre civile, et ce n'est pas sans un douloureux étonnement que l'on en rencontre l'apologie sous la plume des historiens royalistes.

« Honneur à la nation française qui, dans l'écroulement de ses antiques institutions, a eu sa guerre intestine! » dit M. de Beauchamp à la première page de son livre.

« Gloire à eux!... Gloire à eux!... » s'écrie le lyrique M. Crétineau-Joly à la dernière page de son premier volume.

« Parmi les gloires que notre belle patrie invoque à bon droit pour couvrir la honte de son asservissement momentané à l'absurde et atroce gouvernement des Jacobins, il n'en est point de plus pure ni de plus solide que la lutte de la Vendée contre ses odieux tyrans (1). »

C'est en 1853 que M. l'abbé Bernier écrit ces lignes où débordent ces grossières injures que l'on s'étonne de rencontrer si fréquentes sous la plume des hommes de paix et de charité. Mais pour ne pas succomber dans cette tâche ingrate autant qu'impossible, de glorifier la plus coupable des Jacqueries, et la plus riche en forfaits de tout genre, il faut voir quelles incroyables mutilations ils font subir à la vérité, quelles assertions inouïes ils mettent en avant, contredites à chaque pas par eux-mêmes.

Ainsi, pour eux, la Vendée est toute la France, et c'est sur les quatre-vingt-cinq autres départements que doit retomber la responsabilité de l'agression. Depuis la première jusqu'à la dernière page de son livre, M. Crétineau-Joly nous représente les guerres « vraiment nationales » que soutinrent les paysans « animés par la passion de la liberté ». De sorte qu'apparemment les grands principes de 1789 sont le despotisme, puisque la royauté absolue et le régime du bon plaisir sont la

(1) H. Bernier, *Histoire du collége de Beaupréau*, ap. *Revue de l'Anjou*, p. 108.

liberté. Surtout les historiens royalistes ont avancé et soutenu ardemment cette double thèse : que l'insurrection, toute spontanée de la part des paysans et provoquée surtout par le décret du 24 février 1793 qui ordonnait la levée de trois cent mille hommes, n'avait jamais été excitée par le clergé et par la noblesse, les nobles n'ayant fait que céder à la pression de leurs sujets en se mettant à leur tête (1), et que, tout au moins jusqu'au passage de la Loire au 18 octobre 1793, les Vendéens n'avaient point conspiré avec l'étranger, qu'ils n'avaient jamais eu de rapports avec les Prussiens qui envahissaient la France, qu'enfin ils n'avaient aucunement demandé ni reçu de secours de l'Angleterre, « accusation dont la fausseté est matériellement démontrée (2) », disent-ils.

« Le 12 mars 1793, *quand le vase déborda*, quand la Vendée conçut *spontanément* la grande pensée de repousser *la violence* par la violence, les prêtres

(1) « S'il est aujourd'hui une vérité démontrée à tout homme sérieux, une vérité qu'il faut cependant redire pour condamner au silence les préjugés mis en circulation révolutionnaire, c'est évidemment celle-ci. Ce ne sont pas les prêtres, ce ne sont pas les nobles qui firent la Vendée ce qu'elle a été.

« La Vendée est devenue militaire sans eux, elle les a entraînés sur ses glorieuses traces. Ils l'ont courageusement suivie. » Cretineau-Joly, t. I, p. 44.

Voir aussi H. Bernier, *loc. cit.*, p. 107. — De Beauchamp, t. I, Préface, p. XXX; p. 18, 20.. Madame de La Rochejaquelin, *Passim.*

(2) Crétineau-Joly, t. I, p. 205.

sanctifièrent un mouvement *qu'ils n'avaient pas excité* (1). »

C'est dans M. Crétineau-Joly lui-même, et dans M. de Beauchamp, c'est dans les Mémoires de mesdames de La Rochejaquelin, de Bonchamps et de Scépeaux que nous allons trouver à chaque page la preuve du contraire. Ils vont nous montrer les nobles et les prêtres suivant d'un œil ardent les progrès des Prussiens sur le Rhin, travaillant depuis plus de trois années à *remplir le vase* jusqu'à ce qu'il déborde, excitant une insurrection qui n'eût point eu lieu sans eux et qu'ils prolongèrent malgré les paysans, et recevant enfin l'or et les armes de l'Angleterre, dont ils appellent les bataillons sur le sol sacré de la patrie. Quant à *la violence* dont parle l'auteur, il s'agit de la levée légale des conscrits que chaque année la France appelle sous les drapeaux.

» De même que le clergé, continue M. Crétineau-Joly, la royauté et la noblesse ne furent point *les promoteurs* de cette insurrection. »

Ceci est écrit à la page 48. Puis à la page 49 :

« Les paysans recevaient des gentilshommes et de leur famille des avantages qu'ils leur rendaient en déférence ; mais ils ne s'insurgèrent point *lorsqu'ils cherchèrent à les entraîner à leur suite.* »

« En 1792, lorsque sur tous les points à la fois l'avenir se chargeait de nuages, les gentilshommes

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 48.

de l'Ouest comprirent qu'il était de leur intérêt et de celui de la royauté, gravement compromise, de se réunir contre l'ennemi commun, de faire corps, *et d'appeler autour d'eux les paysans.* Ils croyaient que la fidélité de ces derniers ne pouvait faire défaut à leurs espérances.

« La confédération poitevine se forma. Le marquis de La Rouërie en était l'âme, le prince de Talmont s'en montra *le brillant promoteur.* Cette confédération, ayant dans son sein *tous les gentilshommes* qui pouvaient utilement s'opposer aux usurpations de la démagogie, s'était étendue du Morbihan, où elle avait pris naissance, en Anjou et en Poitou, où tout faisait présumer qu'elle ne serait pas sans résultat (1)... »

« Des gentilshommes, dit-il encore à quelques pages de là, voyant de plus loin les événements qui se préparaient, cherchent, au nom de la religion avilie et de la noblesse persécutée, à mettre à profit l'ascendant qu'ils exercent sur les paysans. Les paysans résistent : au fond de leur caractère, il y a un levain de timidité et de défiance (2). »

Nous allons dire jusqu'où alla l'insistance des deux ordres privilégiés pour triompher de la résistance des paysans.

Indifférente à des événements qu'elle ignorait et dont elle n'eut pu comprendre les causes ni la

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 52.
(2) *Id*, p. 107.



portée, la Vendée eût laissé passer une révolution dont, je ne saurais me lasser de le répéter, les classes agricoles surtout devaient recueillir les bénéfices. Mais deux hommes, deux nobles, La Rouërie en Bretagne et en Vendée, et Puisaye dans le Maine, vinrent réunir en faisceau tous les éléments de résistance qu'offraient la noblesse et le clergé de ces contrées arriérées, et soulevèrent le pays contre les tendances émancipatrices de l'Assemblée nationale.

Officier dans les gardes françaises, le marquis Armand Tuffin de La Rouërie fut d'abord un frondeur du gouvernement monarchique, et signala sa jeunesse par le scandale de ses désordres et de ses dissipations. Après avoir fait d'inutiles efforts pour épouser la Beaumesnil, actrice célèbre de l'Opéra, il se battit en duel avec le duc de Bourbon-Busset, son rival préféré. La publicité de ces aventures galantes ayant excité le mécontentement du roi, il s'empoisonna, fut sauvé par les soins de ses amis, et bien persuadé qu'il ne pouvait réussir ni à vivre heureux ni à mourir, il se jeta à la Trappe.

Le bruit de la guerre d'émancipation de l'Amérique vint l'arracher à sa retraite ; il partit sous les ordres de Rochambeau, et se distingua sous le nom du colonel Armand. De retour en France, et tout plein des enivrantes idées de liberté grandies dans son âme sur cette terre généreuse de l'Amérique, il déploya une nouvelle énergie dans son opposition contre la cour, et fut l'un des cham-

pions de la noblesse et des parlements en lutte contre la royauté.

« Avide de révolutions, il vit d'abord avec joie celle de 89. Mais bientôt, mécontent de n'y point figurer à son gré, il s'indigna de voir la noblesse bretonne succomber sans appui sous une majorité plébéienne (1). »

Tels étaient les antécédents, telles étaient les convictions de ce futur soutien du trône et de l'autel, de celui qui allait appeler tant de désastres sur cinq ou six provinces du royaume, et qui sut couvrir neuf évêchés d'un réseau de conspirations.

Il se mit en rapport avec toute la noblesse du pays, et trouva un puissant auxiliaire dans le père d'une femme justement célèbre (2), dans le baron de Lézardière, qui, par son intelligence et son instruction, fut une exception dans son parti, et qui sut organiser sourdement en Poitou des compagnies royales dont les chefs se firent habilement nommer au commandement des gardes nationales, aussitôt qu'elles furent organisées.

Avant même que la nouvelle de la convocation des états généraux fût connue dans la province, quelques habitants de Fontenay, la ville la plus populeuse de la Vendée, avaient, le 27 décembre 1788, présenté au corps de la cité un Mémoire dans

(1) De Beauchamp, t. I, p. 47.

(2) Matie-Pauline de Lézardière, auteur d'un très-remarquable ouvrage intitulé : *Théorie des Lois politiques de la monarchie française.*

lequel on l'invitait à unir ses efforts à ceux des autres villes de la province pour obtenir des états sur le modèle de ceux du Dauphiné:

« Que l'on fasse rentrer dans le néant, d'où il n'aurait jamais dû sortir, y disait-on, ce code de lois fiscales, vrai fléau de l'humanité, qui, en créant des crimes d'un nouveau genre, inconnus dans l'ordre de la nature, décerne contre le malheureux qui veut se soustraire à l'impôt qui l'accable la peine destinée au malfaiteur qui a troublé l'ordre de la société (1). »

L'appel est entendu, et le lendemain, 28, Luçon, les Sables-d'Olonne, Thouars et Châtillon adhérent à cette demande. Dans toutes les villes de la Vendée, la bourgeoisie, la classe relativement intelligente, attendait donc et appelait de ses vœux la Révolution, contre laquelle les ordres privilégiés allaient déchaîner la classe inintelligente des campagnes.

La noblesse s'émeut; elle se réunit à Fontenay le 28 janvier 1789, et le 10 et le 11 février, deux cent cinquante nobles adressèrent au roi une protestation contre la tenue des états généraux.

Cependant les événements marchaient, en dépit de ces impuissantes manifestations. Il fallait songer à rédiger le cahier de la noblesse, et le baron de Lézardière fut chargé de ce soin. Il se montra très-largement libéral dans ce travail; mais le tiers état ayant dépassé dans ses demandes ce qui était pour

(1) Benj. Fillon, *Histoire de Fontenay*, t. I, p. 333.

lui la limite des besoins actuels, il recula et fit de son château de la Proutière le rendez-vous des mécontents, qui ne tardèrent pas à devenir des conspirateurs.

Bientôt les princes et les nobles, émigrés auprès des cours étrangères, pressèrent l'ennemi de marcher contre leur patrie. L'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, la Russie les voyaient mendier leur concours, et Turin, Fribourg, Coblentz, La Haye, Londres, Jersey étaient autant de foyers ardents de contre-révolution.

Lorsque la trame fut bien ourdie, La Rouërie fut à Coblentz présenter le plan de sa grande confédération nobiliaire au comte d'Artois, ce nouvel Henri IV promis à tous les révoltés de la France. Les deux frères du roi le signèrent le 5 décembre 1791. « L'origine de l'influence anglaise en Bretagne remonte à cette époque (1). » Les munitions de guerre étaient amassées à Jersey et à Guernesey; des comités insurrectionnels étaient organisés à Saint-Malo, Rennes, Dol, Fougères, disposant des millions de Londres et de Saint-Pétersbourg, « pour séduire les milices nationales et les troupes de ligne ». Le but avoué fut « le retour de la monarchie dans toute sa pureté (2) ».

Ils devaient glisser des agents royalistes dans toutes les administrations. « Il fut arrêté qu'en

(1) De Beauchamp, t. I, p. 50.
(2) *Id.*, p. 49.

sacrifiant une année de son revenu, on obtiendrait un sauf-conduit, tant pour soi que pour ses propriétés, dans tout le cours de la guerre civile, et que dès lors on serait autorisé à se joindre en apparence aux révolutionnaires. Les associés qui jouissaient de ce privilége étaient invités *à se marier avec les autorités constituées* (1). »

C'est M. de Beauchamp qui nous dévoile les intrigues de cette curieuse conspiration par souscription, avec prime d'assurance contre les risques de la guerre civile. Prenons acte de tous ces aveux, gravons dans notre esprit le souvenir de ces trahisons si habilement ourdies, et nous comprendrons que la Convention n'était pas frappée de délire quand elle entendait sonner dans toutes les poches l'or de Pitt et de Cobourg, quand elle accusait les royalistes, quand elle arrêtait les suspects, quand elle croyait voir partout des contre-révolutionnaires et des traîtres. Avant d'incriminer et de maudire les moyens désespérés auxquels elle fut contrainte d'avoir recours pour sauver la Révolution, ne perdons pas de vue par quels moyens elle fut attaquée.

Voici dans quels termes étaient rédigés les pouvoirs qui furent remis à La Rouërie :

« Les princes, frères du roi, informés de la position où se trouvent, en Bretagne, les citoyens demeurés fidèles à la religion et au roi, exhortent le

(1) De Beauchamp, t. I, p. 50.

marquis de La Rouërie à continuer d'entretenir ces bons sentiments, à les confirmer de plus en plus et à attendre avec confiance le moment où *l'action prochaine des forces extérieures* offrira aux bons Français la possibilité de manifester ouvertement leur loyauté et leur courage. Les princes feront paraître incessamment un manifeste qui fera connaître que leurs vœux ne tendent qu'au rétablissement de l'ordre, et annoncer l'esprit d'équité qui dirige toutes leurs démarches. Ce manifeste, *soutenu par les armées des puissances confédérées*, sera tel qu'il puisse éclairer la nation sur ses véritables intérêts, dissiper les fausses inquiétudes qu'on lui a imprimées, la rassurer contre la crainte d'être surchargée d'impôts ou privée d'une liberté légitime; mais en même temps il présentera tout ce qu'ont à craindre les factieux révoltés contre le gouvernement paternel d'un roi dont ils ont indignement méconnu la bonté, et il fera trembler les plus audacieux, en leur faisant voir la vengeance due à leurs forfaits suspendue sur leurs têtes.

« La prudence dont jusqu'à présent le marquis de La Rouërie nous a donné des preuves nous persuade qu'il évitera toute explosion prématurée; mais si la violence d'une secte sanguinaire attentait à la vie et aux propriétés des citoyens, nous autorisons M. de la Rouërie à repousser, en ce cas, la force par la force; et nous ordonnons à tous Français fidèles de lui prêter assistance, de seconder son zèle, de l'aider de tout leur pouvoir, nous

reposant entièrement pour les moyens d'exécution sur la sagesse et la modération dudit marquis de la Rouërie.

« A Coblentz, le 15 juin 1792.

« Signé : LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

« CHARLES-PHILIPPE. »

Muni de ces pouvoirs, qui l'autorisaient si clairement à soulever les populations et à provoquer les Jacqueries, et fort de l'approbation des deux frères de Louis XVI, La Rouërie continua d'entretenir l'ardeur de la noblesse de ces contrées. « Une femme le secondait puissamment. Thérèse de Moélien, de Fougères, jeune, belle, courageuse, attachée à son chef par les liens du sang et de l'amour, parcourait avec lui les campagnes; elle portait, cousus dans ses habits d'amazone, les pouvoirs donnés à La Rouërie par le comte d'Artois et lui gagnait partout des partisans. Dans leurs courses hardies, ces deux amants, qui n'avaient qu'une même âme et une même existence, partageaient les mêmes dangers (1). »

Les nobles, à leur tour, travaillaient l'esprit des paysans. « Ignorant et crédule, le Vendéen est doué cependant d'une certaine mobilité d'imagination qui le rend propre à recevoir les impressions fortes... Un assemblage inconcevable de défiance

(1) De Beauchamp, t. I, p. 51.

et de crédulité, un attachement invincible aux anciennes habitudes, un entier asservissement aux superstitions, une résignation mystique, voilà les mobiles dont la politique s'est habilement servie pour le précipiter dans la guerre civile.

« La Révolution se déclare : les royalistes avaient besoin d'un théâtre où leurs opérations militaires fussent à l'abri de la vigilance républicaine, et ils choisirent le Bocage de la Vendée...

« Le prince de Talmont commandait dans la Mayenne ; dans l'Avranchin, le marquis de Saint-Gilles ; Lahaie-Saint-Hilaire, entre Dol et Rennes ; Duboisguy, à Fougères ; La Bourdonnais, de Silz et de Lantivy, dans le Morbihan ; vers l'embouchure de la Vilaine, les Dubernard et Caradeuc ; Palierne et Laberillais, dans le pays Nantais ; Dubeaubril-Dumoland, près Montfort ; le baron Dampherné, au Finistère, et Charles Boishardy, dans les Côtes du-Nord. Chaque chef d'arrondissement avait sous lui des chefs secondaires, chargés d'organiser militairement les cantons qui leur étaient confiés (1). »

Tous ces détails, toutes ces contradictions se retrouvent chez M. Crétineau-Joly. Nous en avons déjà relevé beaucoup, nous en pourrions relever bien plus encore.

« Les nobles, dit-il, se servaient de leur influence

(1) De Beauchamp, t. I, p. 25, 27, 53. — Voir aussi Crétineau-Joly, t. III, p. 56.

pour inspirer au paysan l'horreur de la Révolution. Ils tentaient de les amener *par la crainte ou par les promesses* à une levée de boucliers, qui, dans leurs prévisions, devait sauver le trône; mais, malgré l'activité de leurs démarches, malgré la juste considération dont ils étaient entourés, ils ne purent jamais faire réussir le plan que La Rouërie avait si habilement tracé (1). »

Voilà tout l'esprit de la guerre de la Vendée dévoilé: *Habemus confitentem reum!* Les nobles conspirent, et, par promesses ou par menaces, poussent le paysan en avant. Celui-ci refuse, parce qu'il sent instinctivement qu'on le trompe et que la cause qu'on veut lui faire défendre n'est pas la sienne.

Voyons maintenant quel auxiliaire vint au secours de la noblesse, et sut réussir là où elle avait échoué.

Nous avons dit que le paysan vendéen aimait et redoutait à la fois ses prêtres, qui avaient sur lui toute et entière puissance. La Révolution elle-même, en supprimant la dîme, les avait réconciliés en anéantissant de ses propres mains ce qui, partout où quelques rudiments d'intelligence ou quelques instincts d'indépendance avaient su pénétrer, les avait faits ennemis. Mais la Révolution ne s'é-

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 52.

Et à la page suivante :

« Ce que les nobles désespéraient de mener à bien se réalisa au premier cri de guerre poussé par un paysan nommé Jacques Cathelineau. »

tait pas arrêtée là. Elle avait arraché au clergé ses propriétés mêmes, pour réduire le prêtre à la simple condition de fonctionnaire salarié. Je ne rappellerai pas les brillantes luttes oratoires du cardinal Maury et de Mirabeau : le résultat seul importe ici, et l'on peut conjecturer que ceux qui ont fait vœu de pauvreté n'accapareront plus désormais la meilleure partie du territoire de la France.

Les positions parasites n'étaient pas plus sacrées pour elle que les possessions usurpées. Dans le premier tiers du quatorzième siècle, le pape Jean XXII avait introduit en France le droit d'annates, en vertu duquel il s'attribuait le revenu d'un an de tous les évêchés, cures, prébendes, abbayes et bénéfices vacants pour cause de mort des titulaires, ou même par suite d'un simple changement de résidence. Pour rendre ce droit aussi fructueux que possible, il avait multiplié les offices canoniques, taillant trois évêchés dans celui de Poitiers et cinq dans celui de Toulouse. Dès qu'un évêque mourait dans un des siéges les plus importants, il appelait à le remplir, après l'avoir laissé quelque temps en vacance, un évêque de l'ordre immédiatement inférieur, et, grâce à ce procédé ingénieux, il ne mourait pas un prélat en France que Jean n'en déplaçât sept ou huit. Ainsi tous les immenses revenus ecclésiastiques du royaume allaient à Rome.

L'Assemblée nationale, pour réaliser sur tous les points l'unité de la France, avait voulu que les

divisions diocésaines correspondissent aux divisions administratives, et qu'il n'y eût plus qu'un seul évêque par département. C'était, au fond, un grand bienfait. Mais on ne touche pas impunément à l'immobilisme clérical. Les prêtres timorés voyaient dans cette sage réforme une atteinte portée à la discipline ainsi qu'aux droits ecclésiastiques. Les prélats dépossédés, ceux qui perdaient de l'importance en perdant du territoire poussaient de furieux cris; ceux qui en gagnaient les laissaient crier, et de tout cela il résultait un grand bruit.

Évêques et curés devaient être nommés par le peuple, comme aux premiers siècles de l'Église, et, assimilés à tous les autres fonctionnaires, ils devaient prêter le serment civique à la nation, à la loi et au roi. On voulait, en un mot, dissoudre l'armée de Rome, en faisant rentrer tous les prêtres dans les rangs des citoyens. Le roi commandait l'obéissance, mais le pape ordonnait la révolte, sauf plus tard à accepter du premier consul de la République ce qu'il refusait du roi Très-Chrétien. — *E sempre bene.*

Il est d'ailleurs permis de penser que le clergé inférieur, qui est le peuple aussi, et qui souffrait étrangement de la morgue, de la tyrannie, des priviléges et du luxe ruineux du haut clergé, eût accueilli volontiers une révolution qui se donnait pour mission de faire passer dans le domaine des faits la sublime formule de l'Évangile : Liberté, Égalité, Fraternité, et qui venait, suivant la pro-

messe divine, niveler en abaissant les forts et en exaltant les faibles (1). Aussi étaient-ils à l'origine sourdement révolutionnaires. N'avait-on pas vu, le 5 mai, à la réunion des états généraux, à Versailles, quatre curés du Poitou passer au tiers état en disant :

« Nous venons, précédés par le flambeau de la raison, conduits par l'amour du bien public, nous placer à côté de nos concitoyens, de nos frères! Nous accourons à la voix de la patrie qui nous presse de rétablir entre les ordres la concorde et l'harmonie, d'où dépend le salut de l'État (2). »

Ils eussent combattu tous pour la cause sainte de l'Égalité et de la Liberté, pour cette Révolution qui s'avançait « les mains pleines de bienfaits suborneurs (3) », si l'on eût ménagé certains accommodements, si l'opiniâtreté voltairienne, si le philosophisme étroit de la bourgeoisie ne fût venu tout gâter.

L'évêque de Tréguier le premier, donna le signal de la résistance, et, avec une virulence qui rappelle l'archevêque de Reims tonnant, au douzième siècle, contre les *exécrables communes*, lança le manifeste de la guerre civile (14 octobre 1790), « et représenta, dans un mandement, la révolution

(1) *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.*
Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.
Cantique de la Vierge.

(2) Benj. Fillon, t. I, p. 336.

(3) Crétineau-Joly, t. III, p. 29.

qui s'opérait comme la subversion de tout ordre, la tolérance comme une impiété, la liberté comme une révolte, et l'égalité comme une monstrueuse chimère. Il exhorta les prêtres à détromper le peuple...

« Les ecclésiastiques... montraient une persévérance imperturbable à aigrir les consciences, à signaler les excès des novateurs...

« L'Assemblée nationale aurait voulu réduire le clergé à la simplicité de l'Évangile, et le ramener, dans le dix-huitième siècle, à la primitive Église : tentative insensée qui décida la résistance. On vit alors un prélat ambitieux, Boisgelin, archevêque d'Aix, rallier cent quarante évêques, et donner à leur coalition tous les caractères que la théologie la plus accréditée présente comme une décision de foi obligatoire pour toutes les consciences. A cette résistance imprévue, l'Assemblée nationale opposa son décret du 27 novembre 1790, qui astreignit le clergé à la prestation d'un serment civique et constitutionnel (1). »

Ainsi, mise en demeure de se défendre, la Révolution n'oppose encore qu'un décret à une coalition illégale. Elle attendra d'être provoquée à des mesures plus sévères par une révolte plus accentuée.

Ce fut le Morbihan « qui fit voir qu'il avait mérité l'initiative de l'insurrection royale. La reli-

(1) De Beauchamp, t. I, p. 31, 32.

gion servit de prétexte ou de motif. Amelot, évêque de Vannes, prélat d'un caractère irrésolu, se décida, à l'instigation de ses vicaires, au refus du serment, qu'il était sur le point de prêter (1) ».

Aussitôt les paysans des communes voisines se soulèvent pour accourir au secours du clergé (7 février 1790), et marchent sur Vannes au nombre de trois ou quatre mille. Repoussés par la garnison de Lorient, on n'eut pas de peine à leur persuader que ces dragons habillés de drap rouge étaient de véritables dragons de l'enfer, et que tous les patriotes étaient des suppôts de Satan (2).

Partout la résistance du clergé amenait des scènes de violence. Le 1er mai 1790, le jour de l'élection de l'évêque de Saint-Christophe-du-Ligneron, une révolte sanglante avait eu lieu (3). Bientôt, à Vannes, il avait fallu songer à remplacer le successeur d'Amelot, le nouvel évêque, M. de Mercy, connu par son hostilité aux principes de 89. Le 21 juin 1790, le peuple, soulevé par lui, s'opposa violemment à l'installation de son remplaçant. « M. de Mercy fit, le 28, une protestation qui provoqua des conséquences si graves, que le tribunal du district de Fontenay fut contraint de le décréter d'accusation avec Brumant de Beauregard, l'abbé Herbert, et plusieurs autres, sous la prévention de pousser à la révolte, d'écrire des lettres

(1) De Beauchamp, t. I, p. 26.
(2) *Id.*, p. 33.
(3) B. Fillon, t. I, p. 356.

anonymes, d'expédier des modèles de procès-verbaux, et d'entretenir des correspondances clandestines tendant à corrompre le peuple. L'amnistie du 15 septembre vint fort à propos détourner de leurs têtes le châtiment qu'ils avaient mérité (1).

On le voit, la Révolution hésite à frapper, et pardonne aussi longtemps qu'elle le peut.

Tandis que la Vendée jetait ainsi tous ses regards en arrière, à ses côtés l'antique Bretagne elle-même se mettait en marche, et luttait victorieusement contre les intrigues cléricales et nobiliaires qui cherchaient à l'enlacer. Dans cette même année 1790, la jeunesse bretonne et angevine forma à Pontivy une confédération générale que présidait un jeune légiste qui, depuis 1787, occupait à Rennes les fonctions de prévôt de l'école de droit.

L'énergie et les talents qu'il déploya dans ce poste difficile et dangereux le firent nommer, en 1792, chef du premier bataillon de volontaires qui s'organisa dans le Morbihan. Après une année de service, en 1793, il était général de brigade des armées de la République.

Ce jeune homme, qui faisait si rapidement son chemin, s'appelait Jean-Victor Moreau, le futur vainqueur de Hohenlinden.

Il faut se rappeler qu'à l'origine la Révolution avait eu contre elle non-seulement la noblesse et le

(1) B. Fillon, t. I, p. 352.

clergé, mais encore l'aristocratie du tiers état, la haute bourgeoisie, la magistrature. Les Parlements, on le sait, s'étaient opposés de toutes leurs forces à ce qu'on appelait alors « les envahissements de la cour, » c'est-à-dire à ces réformes devenues urgentes que Louis XVI eût pacifiquement accomplies, s'il eût eu la force de garder Turgot pour ministre, de réduire au silence et de chasser loin de ses conseils ses deux frères et leur funeste entourage.

Le 5 mai 1788, le Parlement de Rennes avait solennellement protesté, toutes chambres assemblées, « contre toute loi nouvelle qui pourrait porter atteinte aux lois constitutives du royaume, aux droits de la nation française en général, aux droits, franchises et libertés de la province de Bretagne en particulier, et proteste ladite cour contre toute atteinte qui pourrait être portée aux droits de la magistrature, essentiellement liés aux lois de la nation ».

La noblesse de la province, le clergé, par l'organe de l'évêque de Rennes, Barrau de Girac, le chapitre, la faculté de droit, l'ordre des avocats, tous les corps constitués enfin protestent à leur tour, et agitent sous main la populace, toujours facile à égarer.

Pour résister à ces tendances rétrogrades, et dirigés par leur prévôt, qu'ils avaient surnommé le général du Parlement, et qui préludait par la guerre des rues à des triomphes plus retentissants, les

élèves en droit de Rennes se livraient à une propagande bien différente, et éclairaient le peuple sur ses véritables intérêts. « Le Parlement avait plaidé pour ses propres priviléges; il avait armé les masses pour s'en faire un auxiliaire; les masses tournaient contre lui la puissance qu'on leur avait révélée (1). » Vainement il veut lutter contre la jeunesse, contre l'avenir de la France en guerre ouverte contre le passé. Moreau traite avec lui de puissance à puissance, et un jour, se levant de son fauteuil de président, il s'écria au milieu des applaudissements de la foule :

« Puisse le Parlement ne jamais oublier que la volonté du peuple est imprescriptible. Qu'ils soient citoyens, et nous leur pardonnerons. »

Dans cette étrange bataille de légistes, quelques ecclésiastiques prêtaient à Moreau un concours énergique ; deux, entre autres, qui furent évêques constitutionnels, Lecoz et Audrein. Je retrouverai le premier sur la route des Vendéens, où il donna une sublime leçon de charité aux prêtres qui inspiraient les révoltés du Bocage. Disons en passant quelques mots du second.

Après avoir été nommé à vingt-deux ans professeur au collége de Quimper, lorsque les jésuites en furent expulsés, en 1763, Audrein occupa successivement, à Paris, les fonctions de préfet des études au collége Louis-le-Grand, et de vice-gérant à ce-

(1) Crétineau-Joly, *la Vendée militaire*, t. III, p. 19.

lui des Grassins. A la Révolution il publia divers écrits qui firent sensation. L'un d'eux avait pour titre *Mémoire sur l'éducation nationale française*, précédé d'un projet de décret présenté à l'Assemblée nationale. Il proposait de retirer l'enseignement aux corporations religieuses, pour soumettre tous les élèves à un même mode d'enseignement national.

Au mois de mai 1791, il fut appelé au poste de premier vicaire épiscopal auprès de l'évêque du Morbihan. Il se rendit à Vannes, où il prononça, tant dans la cathédrale qu'au comité des Amis de la constitution, plusieurs discours remarquables en faveur de la liberté et de la réforme politique et religieuse.

Quatre mois plus tard, en septembre, les électeurs du Morbihan l'envoyèrent à la Législative. Nommé membre de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés aux Tuileries, il fit, le 20 août, l'énumération des dépenses effectuées par la liste civile pour payer les écrits publiés contre l'Assemblée nationale.

Dans les déplorables journées de septembre, surmontant la timidité de son caractère, il déploya un héroïsme d'humanité dont l'histoire offre peu d'exemples, et parvint à arracher quelques malheureux aux sabres des égorgeurs. Pendant plusieurs jours, ses collègues demeurèrent persuadés qu'il avait succombé, victime de son courageux dévouement.

Membre de la Convention, il fut encore assez heureux pour arracher des prisons, c'est-à-dire pour soustraire à l'échafaud, plusieurs personnes, et principalement des ecclésiastiques.

Il vota la mort de Louis XVI, mais avec une restriction qui annulait les effets de son vote. Puis il sollicita et obtint l'élargissement de plusieurs autres membres de la famille de Bourbon, le prince de Conti, la duchesse de Bourbon et la duchesse d'Orléans. Il se porta garant et otage des deux premiers lorsqu'ils sortirent de prison, et au mois de juillet 1795, il publia, en faveur de la fille de Louis XVI, un mémoire qui eut pour résultat d'adoucir la captivité de cette jeune princesse, et plus tard de lui faire rendre la liberté.

Élu par les prêtres constitutionnels et les catholiques du Finistère, il fut sacré évêque de ce département le 22 juillet 1797. Depuis deux années, il travaillait à relever les autels ainsi qu'à calmer les esprits, aigris par de longs désordres. Les habitants de Morlaix réclamèrent sa présence pour achever d'éteindre quelques divisions qui désolaient encore la ville et les environs. Il promit de s'y rendre, et fixa le jour de son départ.

Les catholiques n'avaient pas pardonné à l'évêque constitutionnel, au prêtre libéral, au conventionnel régicide. La veille de son départ de Quimper, sa mort fut résolue, des assassins furent achetés. Quelques rumeurs se répandirent dans la ville, on voulait dissuader Audrein de faire le

voyage annoncé. Mais sa conscience le rassurait, et, n'ayant jamais fait que le bien, il refusa de croire que le crime dût punir ses œuvres de chrétien véritable.

Parti à neuf heures du soir dans une voiture publique, il avait à peine fait deux lieues que l'un des bandits apposés pour l'attendre lâche son coup de fusil. A ce signal, douze autres assassins, la cocarde blanche au chapeau, s'élancèrent contre la diligence. Quatre voyageurs, parmi lesquels se trouvait une jeune dame, en descendirent sans être victimes d'aucune violence. Audrein en fut brutalement arraché, entraîné sur la route, et abattu par deux coups de feu. Il respirait encore. Un des bandits, répétant une calomnie qui avait couru contre l'évêque constitutionnel, lui appuya le pied sur la face en s'écriant : « Misérable chien, tu as voté trois fois, sous trois noms différents, la mort de notre roi. Meurs donc trois fois, pour la peine. »

Et d'un dernier coup de fusil, il lui fit sauter le crâne.

Reprenons maintenant le cours des événements.

Dans les rares communes où curés et vicaires avaient prêté serment à la constitution, les habitants demeuraient calmes et inoffensifs (1). Mais dans les autres, les curés constitutionnels leur étaient dépeints par ceux qui les remplaçaient,

(1) *Guerre des Vendéens et des chouans*, par Savary, officier supérieur des armées de la République, t. I, p. 37.

comme des païens et des ennemis de Dieu. Désignés à l'horreur publique sous le nom d'*intrus*, l'église, là où on les souffrait, restait déserte, un crêpe funèbre enveloppait la croix, et le presbytère était délaissé. Les enfants mêmes fuyaient à la vue du nouveau curé, en criant : « C'est le jureur!... »

Il ne trouvait personne qui voulût lui parler, lui vendre, ni le servir. On eût dit un de ces lépreux du moyen âge, un de ces maudits auxquels les sociétés antiques interdisaient l'eau et le feu, et il se trouva de populeuses communes où la messe ne put être célébrée, parce que l'intrus ne rencontra pas une maison qui voulût fournir le charbon pour l'encensoir et pour allumer les cierges.

Quant aux insermentés, ce qu'ils appelaient la persécution leur avait donné une sainteté nouvelle et une invisible puissance, et, de prêtres, ils étaient passés martyrs. Entendre une de leurs messes, se confesser à eux, recevoir de leurs mains le saint viatique suffisait pour assurer le salut. Il y en avait même qui faisaient des miracles; aussi regardait-on comme un honneur et une bénédiction de les cacher.

Chaque paroisse comptait au moins un de ces proscrits, qui, du fond de leurs retraites, exerçaient un empire absolu sur les âmes. A eux seuls il appartenait de lier ou de délier sur cette terre. On leur amenait de plusieurs lieues, et au milieu de la nuit, des enfants à baptiser, des mourants à bénir. Tout mariage qu'ils n'avaient pas consacré était impur.

Chassés des églises, ils dressaient un autel dans quelque clairière perdue au milieu des vastes champs de genêts, et les enfants de chœur allaient de ferme en ferme, ils frappaient mystérieusement à la porte du logis qui s'entr'ouvrait, et ils disaient à demi-voix : « Demain, à minuit, dans tel carrefour, ou sur telle bruyère ! » Et le lendemain, femmes, enfants, vieillards franchissaient les échaliers, se glissaient à travers les genêts, et tous étaient au lieu indiqué, la tête nue et le chapelet à la main.

Lorsqu'ils le pouvaient faire sans trop de périls, les prêtres parcouraient les campagnes, soulevant les esprits, rallumant dans les cœurs, sous leur souffle haineux, les brandons éteints des guerres de religion, organisant des processions nocturnes et prodiguant sous leurs pas les miracles qui pleuvaient du ciel comme une rosée. Semblables aux druides, comme eux implacables, et s'apprêtant aux sacrifices humains par des jeûnes et des veilles, secondés par les nonnes et les sœurs non moins fanatiques que les prêtresses du vieux Teutatès, ils avaient en tous lieux des chênes favoris et consacrés : chêne de Bégrolle, chêne de Legé, chêne de Vezins ; il y en avait partout, on s'y rendait la nuit, hommes et femmes, de dix lieues à la ronde, en chantant des litanies (1).

« Les prêtres ne murmuraient pas contre l'*op-*

(1) Savary, t. I, p. 55-57.

pression, affirme M. Crétineau-Joly (1). L'oppression voulut les présenter sous un aspect coupable. »
Plus sincère, M. de Beauchamp les montre attisant la flamme et préparant la guerre civile :

« Les prêtres, dit-il, opposèrent à leurs *persécuteurs* des moyens surnaturels. A l'aide de prestiges, ils émurent les esprits déjà disposés à l'enthousiasme et au merveilleux. On ne parlait que de miracles. Ici la Vierge était apparue en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, c'était le Fils de Dieu qui était descendu lui-même des cieux pour assister à une bénédiction de drapeaux. A Chemillé, on avait vu des anges parés d'ailes brillantes et de rayons resplendissants, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône.

« Chaque jour de nouveaux miracles, de nouvelles apparitions, de nouveaux sujets de terreur, d'adoration et de pèlerinage tenaient en haleine les paysans du Poitou et de l'Anjou... Des prêtres, espèces de missionnaires, parcouraient les campagnes, accompagnés de religieuses ambulantes connues sous le nom de *Filles de la sagesse*, soulevant les esprits contre les innovations religieuses et le serment ecclésiastique. La garde nationale nantaise et angevine dissipa des processions nocturnes, grossies de plusieurs milliers de paysans. Ces moyens répressifs menèrent à la *violence* et à

(1) T. I, p. 46.

la *persécution.* Les autorités de Maine-et-Loire donnèrent le premier exemple des mesures générales dont on a tant abusé depuis. Un arrêté enjoignit à tous les prêtres insermentés de se rendre au chef-lieu, sous la surveillance municipale (1). »

« Le clergé des provinces de l'ouest souffrit ces *persécutions* sans se plaindre, » suivant M. Crétineau-Joly (2).

Il faudrait cependant s'entendre sur le sens des mots. Je cherche dans tout cela où est l'*oppression*, la *violence* et la *persécution ;* je n'y vois encore que la patience et la mansuétude poussées aussi loin que possible, et des mesures fort innocentes, dictées par la prudence la plus élémentaire.

Mieux avisé, l'auteur de la *Vendée militaire* glisse plus légèrement sur ces menées habiles du clergé, sur cette scandaleuse exploitation de l'ignorance et du fanatisme des paysans; il nie ces miracles frelatés, et il affirme que le paysan vendéen professait pour son clergé « une vénération éclairée... C'est peu connaître les habitants du Bocage, selon lui, que de les croire assez superstitieux pour ajouter, sans preuves, foi à certains prodiges dont on ne retrouve aucune trace dans leurs souvenirs (3) ».

Un homme qui les connaît bien, puisqu'il est du pays, Berthre de Bourniseaux, de Thouars (Deux-

(1) De Beauchamp, t. I, p. 39, 92, 106...
(2) T. I, p. 47.
(3) Crétineau-Joly, t. I, p. 45, 245.

Sèvres), dit absolument le contraire, après de Beauchamp, Savary, Grille et tous les autres :

« Il est peu de provinces en France où les sorciers soient plus en vogue que dans la Vendée (1). »

Certes, à ceux qui croient si aisément aux miracles des sorciers, il n'est pas difficile de faire accepter les miracles de Dieu, — avec preuves, bien entendu, car elles surabondent toujours en pareil cas.

Les évêques qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé organisaient en tous lieux la résistance et préparaient la révolte. Le 4 février 1791, dans un rapport adressé au comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, les administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine dénonçaient dans ces termes les manœuvres de leur prélat :

« Le délai accordé à notre évêque Barrau de Girac par le décret du 27 novembre est sur le point d'expirer. Retiré depuis deux ans à Paris, il semblerait avoir oublié qu'il était chargé de la surveillance d'un grand diocèse. Réveillé tout à coup par le décret sur la constitution civile du clergé, du fond de son hôtel, où il était allé cacher la honte d'avoir sacrifié à l'orgueil et à l'ambition les intérêts du peuple commis à ses soins, il a trouvé le secret de faire passer dans un grand nombre de membres de son clergé l'esprit d'intrigue qui l'anime.

(1) Berthre de Bourniseaux, *Précis historique de la guerre de la Vendée* (an X), p. 291.

« Un prêtre, membre du Corps législatif, attaché depuis longtemps à sa fortune par les liens de la reconnaissance, est venu dans ce département distribuer une espèce de *Lettre pastorale* dans laquelle ce prélat déclare adhérer aux principes développés dans l'*Exposition* des évêques de l'Assemblée nationale, déploie tour à tour et l'autorité attachée à son caractère, et les sophismes les plus dangereux, déguisés sous les couleurs du zèle et de la religion, pour disposer ses curés et ses vicaires à opposer à l'exécution de la loi la résistance la plus vigoureuse et la plus opiniâtre.

« L'effet n'en a été que trop sensible. Une lettre d'adhésion aux sentiments du prélat, souscrite par trois cents ecclésiastiques, imprimée à Paris par ses soins et distribuée ici sous le manteau du mystère aux femmes dévotes, et par elles répandue, ainsi qu'un prétendu bref de Rome, parmi le peuple, a été le premier fruit de cette sourde intrigue. Nous vous avons dénoncé, messieurs, cet écrit incendiaire.

« Un seul curé de cette ville, M. La Coste, député à l'Assemblée nationale, et un seul vicaire ont prêté le serment. A peine compte-t-on dans la ville onze prêtres qui les aient imités. Jusqu'à présent, il n'y a pas plus du quart de ceux du département qui aient prêté le serment (1)... »

A la date du 27 janvier 1791, c'est-à-dire vers

(1) Archives de Rennes.

la même époque, une lettre d'Eusèbe Chauvin, maire de l'une des communes du district de Dol, aux administrateurs du département, confirme tous ces faits :

« Si nos méchants prêtres de Rennes et de Fougères ont eu la mauvaise foi de fabriquer et de répandre dans notre département deux prétendus brefs du pape, dont les versions différentes l'une de l'autre décèlent absolument la fausseté, les mêmes individus ont parmi leurs confrères du canton que j'habite de dignes agents, qui colportent et exaltent une pièce qui ne mérite pas plus de confiance. C'est une adhésion de deux cent quatorze tant curés que vicaires à la protestation de M. Barrau. Y ayant vu les noms de plusieurs prêtres qui jusqu'à présent m'avaient paru être patriotes, je leur ai témoigné ma surprise devant plusieurs personnes; ils ont eux-mêmes paru étonnés de voir leurs noms figurer dans cette litanie diabolique, et ils m'ont assuré qu'on les a insérés sans leur participation. Comme cette pièce, sans doute remplie de plusieurs autres faux, si on en juge par ceux que j'ai découverts, pourrait en imposer aux âmes simples et timorées, je m'empresse, messieurs, de vous la dénoncer, persuadé que vous vous déterminerez à prévenir le public qu'il ne saurait être trop en garde contre les embûches sacerdotales (1). »

(1) Archives de Rennes.

Écoutez plus tard Puisaye faisant connaitre ses instructions au comité central royaliste (1) :

« ... Je donne des commissions aux prêtres et autres que je vois ici... Il vous faut de l'or, et vous en aurez n'importe comment. Ravivez votre correspondance dans l'intérieur. Faites la toile d'araignée, afin de faire mouvoir tous les fils au même instant... Envoyez beaucoup d'argent... Les prêtres qui partent ont chacun dix mille livres dans leurs poches... Je vais faire partir trois prêtres du diocèse d'Avranches, qui vous aideront à donner la main à la Normandie... Vous avez dû recevoir deux mille louis en or, que j'ai prié M. de Bouillon de vous faire passer ; qu'il en emporte la moitié ; qu'il fasse sonder les officiers républicains et surtout le commandant de Lorient...

« ... J'ai trouvé ici M. de La Bourdonnaye, avec ses deux enfants, dans la misère, comme tous les émigrés. Hélas ! leur sort fait pitié. Ceux qui sont restés en France, *et qui sont utiles*, sont bien plus heureux... Ma manufacture est bientôt en pleine activité ; j'ai déjà soixante-dix ouvriers, et avant peu vous aurez un million par jour, ensuite deux, etc. Vous voyez comme ce moyen doit être puissant sous tous les rapports : employez-le utilement. Enrichissez les campagnes, gagnez les villes... tâchez de décider les canonniers de Rennes et les

(1) *Correspondances secrètes* de Charette, Stofflet, Puisaye, Cormatin, d'Autichamp, Bernier, Frotté, Scépeaux, Botherel, etc..., suivie du *Journal d'Olivier d'Argens*, p. 109-121.

gardes nationales des villes... Ayez une ou deux personnes dans chaque ville, à Châteauneuf, surtout à Saint-Malo; un homme par bataillon républicain serait bien précieux; avec de l'argent et de l'esprit, on fait tout, et cela ne vous manque pas. »

Écoutez encore M. Crétineau-Joly s'échauffant jusqu'au lyrisme pour chanter la gloire de l'abbé Bernier :

« Ce fut le Pierre l'Ermite de la croisade !... Son rôle fut sublime !... Il fut l'apôtre de l'insurrection... Pour soulever les peuples, l'abbé Bernier n'eut qu'à parler. Sa voix fut une puissance (1). »

Sublime ou non, l'insurrection fut donc prêchée aux paysans par les prêtres, et ce n'était pas la peine de nier avec indignation aux pages 48 et 53 ce que l'on confesse et l'on exalte cent pages plus loin.

Il n'y eut, d'ailleurs, rien de sublime dans le rôle que joua cet homme, qui, fils de paysan, était curé de Saint-Laud, à Angers, lorsque éclata la Révolution, et qui fit surtout de la religion un instrument d'intrigue et de vengeance. Quand la Vendée fut décidément écrasée, il se rattacha au parti triomphant, et Bonaparte le fit évêque d'Oléans, où il mourut de chagrin, dit-on, de n'avoir pas obtenu le chapeau de cardinal. Madame de La Rocheja-

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 151, 152.

quelin n'est que juste à son égard, lorsqu'elle écrit les lignes suivantes :

« Le respect et l'estime qu'on avait pour lui allaient toujours en s'affaiblissant; et après la guerre, les Vendéens lui reprochaient, à tort ou avec raison, des désordres de mœurs, une âme intéressée, une ambition effrénée, et même des crimes qui ne laissent pas d'avoir quelque probabilité (1). »

Les royalistes, entre autres crimes, accusèrent Bernier d'avoir poussé Stofflet à assassiner Bernard de Marigny, dont il redoutait l'influence (2).

L'autorité locale ne pouvait se faire illusion sur les intrigues des prêtres, et de tous côtés, généraux et administrateurs civils réclamaient contre le clergé des mesures répressives devenues urgentes, si la Révolution ne voulait pas se voir renverser par des adversaires si obstinés et si habiles.

« Il me semble, écrivait de Fontenay Dumouriez aux administrateurs de la Loire-Inférieure (2 septembre 1791), il me semble que vous avez été obligés d'envoyer un détachement à Guérande; je souhaite que vous n'ayez pas de la part des prêtres réfractaires les mêmes embarras qu'ils nous donnent dans la Vendée et les Deux-Sèvres. Le district de Châtillon surtout est infecté de fanatiques, et je m'y rends demain avec MM. les commissaires civils. Le grand foyer est à Saint-Laurent, où il y

(1) *Mémoires*, p. 187.
(2) Madame de Sapinaud, *Mém.*, p. 162.

a une communauté de missionnaires qui ont empoisonné tous les environs avec un catéchisme que le ministère public va poursuivre. J'y envoie un détachement de trente cavaliers, et je m'y rends moi-même. Il serait bien temps que l'Assemblée prononçât sur cette matière importante, et qu'il y eût une loi uniforme pour tout le royaume (1). »

Dans le Morbihan, c'est Pellegrin, commissaire des classes, qui se plaint de la résistance des marins, qui refusent de s'enrôler.

« Les marins de ce quartier, dit-il, travaillés par des prêtres fanatiques et encore plus par leurs femmes, ne reconnaissent plus aucune autorité (2). »

Un des caractères particuliers de cette guerre néfaste, celui qu'aucune lutte n'offrit jamais dans aucun temps à un degré aussi remarquable, et qui à lui seul trahit l'influence du prêtre, ce fut la part active qu'y prit un sexe dont c'est un des plus heureux priviléges de pouvoir se tenir éloigné sans honte du funeste théâtre des combats. Gentilles-femmes ou paysannes, grandes dames du demi-monde ou villageoises, beaucoup suivirent leurs fils, leur époux, leur père ou leur amant, quelques-unes même les précédèrent, soutenant les défaillances, ranimant les courages abattus, excitant au carnage par leurs cris de fureur. « L'amour, cet autre moteur si puissant, marchait sur leurs

(1) Crétineau Joly, t. I, p. 46.
(2) *Id.*, p. 79.

pas », dit ingénieusement M. de Beauchamp (1). « On vit de nouvelles Camille, de nouvelles Penthésilées affronter tous les dangers, porter l'effroi et la mort jusque dans les rangs de l'armée républicaine, et après la victoire, assister avec une joie barbare aux longs et sanglants supplices qu'on faisait subir aux malheureux prisonniers (2). »

Elles accouraient hurlantes et furieuses et la hache à la main, pour renverser les arbres de la liberté (3), elles, les éternelles opprimées. Pareilles aux mères de Sparte, elles chassaient devant elles leurs fils au combat, si bien que l'on vit jusqu'à des enfants de sept ans apprendre d'elles le carnage, et souiller comme elles leurs lèvres au hideux banquet de la mort (4). « Une petite fille de treize ans était tambour dans le corps d'armée de d'Elbée (5). »

Talmont, Charette, Tinténiac avaient fait de leur tente un boudoir, et Thérèse de Moélien, madame de Beauglies, madame de La Rochefoucauld, donnaient par leur présence au camp des défenseurs de la religion, quelque chose qui ressemblait en effet aux guerres des croisades. C'est surtout dans celui du chef des insurgés du Marais que « l'on voit des femmes jeunes et belles, attirées là

(1) De Beauchamp, t. I, p. 185.

(2) Le général Turreau, *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*, p. 79.

(3) Madame de La Rochejaquelin, *Mémoires*, p. 142.

(4) *Id.*, p. 263.

(5) *Id.*, p. 204.

par sa réputation de galanterie et d'audace toutes françaises. Elles tiennent autour du général une espèce de cour voluptueuse. Chaque jour amène un nouveau divertissement, chaque nuit un nouveau bal. Plongé dans cette ivresse de sens qu'il est heureux de partager, Charette oublie les combats. Il semble avoir fait deux parts de sa vie : l'une est consacrée au danger, l'autre au plaisir; l'une se dévoue *au martyre* et à la gloire, l'autre s'écoule dans les fêtes. Aujourd'hui il endure avec un stoïcisme digne d'un sage de la Grèce les privations, les insomnies et les longues marches ; demain, le péril disparu, il ne restera plus de tant d'énergie qu'un sybarite se couvrant de soie comme un page de François Ier et faisant des moindres détails de sa toilette une sérieuse affaire.

« Au milieu de ces femmes, dont le courage égale toujours la beauté, et qui, amazones vendéennes, ne le cèdent en intrépidité à aucun soldat de l'armée, apparaît d'abord madame de La Rochefoucauld. Par ses grâces et par son élégante intelligence des affaires, madame de La Rochefoucauld a conquis tous les cœurs. C'est Aspasie avec la foi royaliste, mais Aspasie à laquelle la tradition née des bruits de la foule prête les plus merveilleuses histoires de combats. Madame de La Rochefoucauld, que Charette était fier d'entourer de ses hommages, voltigeait un jour à cheval sur le flanc des colonnes. Thomasseau, un simple paysan, son fermier, l'accompagnait, et depuis longtemps Tho-

masseau l'aimait de toutes les puissances de son âme. Tous deux sont enveloppés, pris par les Bleus, tous deux sont conduits aux Sables et condamnés à mort. Tous deux moururent en regrettant la vie.

« Madame de La Rochefoucauld pleurait son sort. Thomasseau, lui, n'eut de larmes que pour sa noble et belle maîtresse, qui, seulement quelques secondes avant d'être frappée par le bourreau, apprit, dans les adieux du paysan, la respectueuse passion dont elle était l'objet.

« Madame de Beauglies fut plus heureuse. Entraînée par le tumulte des camps, on l'avait vue se jeter dans la division de Joly. Pendant plusieurs campagnes, cette femme, douée de tous les avantages de la nature et de l'éducation, suivit l'armée des Sables à la tête d'un escadron de chasseurs qu'elle-même avait organisé. Au commencement du combat, on la voyait toujours à l'avant-garde, chargeant la première; mais, au moment où la retraite devenait nécessaire ou périlleuse, madame de Beauglies s'élançait pour la protéger. Elle connut Charette sur le champ de bataille. Sa réputation de galanterie et de bravoure était faite. Madame de Beauglies déserta le camp un peu sauvage de Joly pour régner au quartier général de Légé. Ce fut un soin qu'elle partagea avec mademoiselle de Charette, la sœur du général (1). »

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 241, 242.

Le 6 février 1789, alors que chacun prévoyait cette inévitable Révolution que l'on pouvait aimer avec passion ou bien haïr avec fureur, mais devant laquelle il n'était permis à personne de demeurer indifférent, les dames angevines se réunirent pour signer la déclaration suivante, que l'auteur de la *Vendée militaire* trouve parfaitement *ridicule :*

« Nous, mères, sœurs, épouses et amantes des jeunes citoyens de la ville d'Angers, assemblées extraordinairement, lecture faite des arrêtés de tous ces messieurs de la jeunesse (1) ;

« Déclarons que si les troubles recommençaient, et, en cas de départ, tous les ordres de citoyens se réunissant pour la cause commune, nous nous joindrions à la nation, dont les intérêts sont les nôtres; nous réservant, la force n'étant pas notre partage, de prendre pour nos fonctions et notre genre d'utilité le soin des bagages, provisions de bouche, préparatifs de départ, et tous les soins, consolations et services qui dépendent de nous;

« Protestons que notre intention, à toutes, n'est point de nous écarter du respect et de l'obéissance que nous devons au Roi, mais que nous périrons plutôt que d'abandonner nos amants, nos époux, nos fils et nos frères. »

« La Révolution, ajoute l'auteur, aurait dû mourir

(1) Il s'agit sans doute de la ligue angevine et bretonne, dont Moreau était le président.

sous l'emphase d'une pareille rhétorique à femmes; elle en vécut. Et, chose plus étrange, elle en vit encore partout où il y a des phrases et des dupes à faire (1). »

Je ne sais pas si les femmes ont une âme, ainsi que cela fut discuté dans une ville française, au concile de Mâcon, en 585; je ne sais pas si elles ont une intelligence, ainsi qu'on le leur dénie encore généralement aujourd'hui, et s'il leur est permis d'avoir, par suite, une opinion qu'elles puissent défendre sur les choses de la politique, de la religion, de la philosophie ou de la science; je ne sais pas si elles ont un cœur, et si c'est leur devoir de rester impassibles et muettes en présence de ces grands cataclysmes qui mettent en question la vie de leurs fils, de leurs maris, de leurs pères et de leurs fiancés. Mais ce que je sais bien, c'est qu'il est plus beau mille fois, et plus noble à elles, — et moins ridicule de beaucoup, — « de prendre pour fonctions le soin des bagages, provisions de bouche, préparatifs de départ, et tous les soins, consolations et services qui dépendront d'elles, » que de se jeter comme des furies au milieu de ces hideuses boucheries qui font honte à la raison humaine, de manier le pistolet et le sabre, d'éventrer les cadavres, comme nous le leur verrons faire, de n'user de leur pouvoir que pour envenimer les haines, et de ramener malgré eux, au combat, par

(1) Crétineau-Joly, t. III, p. 22.

leurs injures et leurs menaces, les lutteurs fatigués.

Donc, dans le camp des défenseurs du bon vieux temps, robes de femmes et robes de prêtres, tout cela chevauchait de la même allure, et se déchirait aux mêmes haies. On se battait côte à côte, et si l'on s'était sauvé la vie au matin, on se perdait ensemble au soir en devisant galamment sous la tente. Les mêmes mains qui avaient froissé l'épée se serraient amoureusement, et l'on se damnait de compagnie en sauvant la religion. N'était-ce pas quelque chose de suprêmement chevaleresque et galant, de pouvoir retrouver derrière les haies de la Vendée les piquantes aventures des ruelles !

Et cependant elles furent bien coupables dans leur folie, ces femmes qui, en prenant les armes pour verser le sang et tuer avec l'épée, habituèrent les soldats de la République à oublier leur sexe pour ne voir en elles que des adversaires qu'il fallait frapper sans pitié ni remords ; elles furent bien coupables, car en conspirant, en poussant à la révolte, en jouant un rôle actif dans cette lutte parricide, elles appelèrent sur leurs têtes les colères légitimes de la Convention, et la forcèrent à oublier que les jours d'une femme sont sacrés, et que le fer de la loi lui-même doit se détourner de celles qui ont reçu de Dieu la mission sublime de donner la vie.

Les nobles de la Vendée, comprenant enfin que la religion était le point d'appui qui leur manquait

pour soulever la contrée, et voyant les prêtres travailler sourdement dans le même sens qu'eux, unirent leur cause à celle du clergé, et se convertirent soudainement aux pratiques d'une religion dont, jusqu'alors, ils ne s'étaient préoccupés que comme on le faisait au dix-huitième siècle, c'est-à-dire fort légèrement.

Et certes, cette conversion subite fut, de tous les miracles que vit alors ce pays privilégié, le plus admirable et le plus inattendu. Il est vrai de dire que, si elle fut subite, la conversion ne fut qu'éphémère, et que bientôt les chefs mêmes de l'armée vendéenne en revinrent pour la plupart à leurs habitudes anciennes; mais enfin, elle eut son effet moral sur les masses, et c'était le principal.

Des lois des 11 août et 21 septembre 1789 avaient privé la cour de Rome des droits d'annates, dont j'ai dit l'origine et les droits désastreux. Frappé dans ses intérêts, le saint-siége conspira ouvertement contre la Révolution.

« Les 23 février 1792, et 3 novembre de la même année, dit l'abbé Grégoire, Pie VI annonce à l'impératrice de Russie que les princes se coalisent contre l'Assemblée nationale de France; il la prie de se joindre à eux, et d'envoyer contre les Français une flotte puissante; d'autres lettres, dans le même sens, sont par lui adressées à l'empereur François II, au roi George III et à l'électeur de Saxe. La dernière surtout est très-pressante. Quelques pièces

font entrevoir qu'on méditait une guerre de religion. »

« N'est-il pas dans l'ordre des choses humaines, se disaient tous ces adversaires de l'égalité, comme les appelle M. de Beauchamp (1), que la noblesse et le clergé, comblés de richesses et d'honneurs, dépouillés, puis nivelés au rang du peuple, résistant à la subversion? Doivent-ils, peuvent-ils s'immoler eux-mêmes? Le prétendre serait méconnaître étrangement le cœur de l'homme. Que les évêques, les prêtres, les nobles; que les mécontents, ***pour défendre leurs priviléges***, leurs richesses, leur rang, leur opinion, enrôlent des soldats, prennent les armes; que, dans l'espoir de se soustraire à la vengeance, à la haine du peuple, ils aient recours au moyen extrême et désespéré de la guerre civile, ce moyen redoutable suppose de l'élévation, de l'énergie; il n'y a que les peuples usés qui leur préfèrent l'ignominie... Dans tous les temps, ***le succès légitima la victoire***. »

Donc, nobles et prêtres faisaient la guerre civile pour défendre leurs priviléges. M. Crétineau-Joly dit que c'était pour défendre leurs vies et leurs propriétés (2). C'est plus habile de rédaction, mais la pensée est la même. Des priviléges ne deviennent

(1) T. 1, p. 34.

(2) « La Révolution ne leur accorda même pas le droit, toujours acquis, de défendre leurs propriétés et leur vie menacées Ils marchaient sous le drapeau des puissances de l'Europe. » T. 1, p. 43.

jamais une propriété, et s'ils eussent abandonné les leurs, nul n'en eût voulu à leurs vies. Or, comme il est bien évident que les paysans vendéens ne se fussent pas soulevés pour l'unique défense des priviléges du clergé et des nobles, qui étaient la négation de leurs propriétés et de leurs droits, à eux, les gentilshommes et les prêtres leur persuadèrent qu'il s'agissait du salut de la religion, dont Dieu leur confiait la défense, de même que jadis il avait abattu le géant Goliath par la main du jeune berger David.

Bientôt, grâce à cette cordiale entente des deux ordres privilégiés, les mouvements insurrectionnels, commencés en 1790, se renouvellent plus fréquents, et se propagent. Chose bizarre! ce sont les enfants des campagnes qui commencent la lutte, et qui, au printemps de 1791, donnent le signal en attaquant les enfants des villes. Ils ont pour armes des bâtons, des sabres de bois, des frondes : même ils ont pour artillerie des canons de pistolet montés sur des affûts. Mortagne, Châtillon, d'autres localités sont agitées par ces symptômes singuliers, et la maréchaussée dut souvent intervenir pour séparer les jeunes adversaires (1).

Le 3 mai 1791, Challans, Saint-Gilles, Palluau, Apremont, Saint-Jean-de-Mont, Machecoul, Châtillon-sur-Sèvres, entrent en insurrection. « Un arrêté sévère de l'administration départementale

(1) Madame de Sapinaud, p. 280-282.

des Deux-Sèvres contre les prêtres insermentés excite la fureur des pieux habitants du Poitou ; ils se préparent au combat : des croix, des crucifix leur furent distribués pour les rendre invulnérables. Huit mille paysans du district de Châtillon se soulèvent à la fois (1)... »

Patriote comme toutes les autres villes, Bressuire se débarrasse de son maire, Delouche, qui, secondé par quelques nobles, Baudry d'Asson, de Catais, de Richeteau, de Feu, soulève les campagnes et entre à Châtillon, qu'il met au pillage (22 août 1791). Gorgés de vice, ces vainqueurs d'une heure tombent ivres-morts par les rues ; les gardes nationaux les expulsent (2). Delouche, à la tête d'une partie de ses troupes, avait tenu à honneur de rentrer triomphant à Bressuire. Il en est bientôt chassé par les gardes nationaux (24 août). Un paysan tombe, atteint par vingt-deux blessures. « Rends-toi ! » lui dit un de ceux qui l'entourent. « Rends-moi mon Dieu ! » s'écrie le malheureux. Et il expire.

Toute la guerre de la Vendée est dans ce mot.

On nomma à Niort, pour juger les prisonniers, une commission militaire qui « montra beaucoup de douceur et d'humanité : elle ne prononça aucune

(1) De Beauchamp, t. I, p. 92.

(2) B. Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires* (1847), p. 18. — Madame de La Rochejaquelin, p. 91-93.

condamnation ; tout fut rejeté sur les morts et les absents (1). »

Nous verrons souvent, et aussi longtemps qu'elle le pourra, la Révolution couvrir de sa mansuétude les torts de cette population ingrate.

Cependant la révolte gagne du terrain. En Bretagne, sur les bords de la Loire, Nantes préserve, par les seules ressources que lui donne son patriotisme, Ancenis, Niort, Mauves, Couëron, Guérande, Le Croisic, Savenay. Sur la rive gauche de la Vilaine, où le pays était en pleine insurrection, « les insurgés forçaient les voyageurs à arborer la cocarde blanche. Plus loin, la ville de Fougères, foyer d'une ardente démocratie, était investie par trois mille paysans, qui marchaient sur deux colonnes, avec le projet de la mettre au pillage et de la brûler (2). »

Relevons dès à présent une différence grave qui se rencontre dans les narrations de M. de Beauchamp, et dans celles de M. Crétineau-Joly et de madame de La Rochejaquelin. Toutes les fois que les Vendéens pénétraient dans une ville, ils brûlaient les papiers du district, enlevaient l'argent des caisses publiques, pillaient les habitants et vidaient les caves (3). On comprend, en effet, que les

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 94.

(2) De Beauchamp, t. I, p. 85.

(3) « Il faut observer que quand les rebelles prenaient une ville, ils pillaient les caisses publiques, et le plus souvent les citoyens qui leur étaient désignés comme étant patriotes. » Turreau, p. 97.

choses devaient se passer ainsi parmi des hommes grossiers et fanatisés, pauvres, sans solde aucune, et parmi lesquels les chefs ne purent jamais faire régner la plus légère apparence de discipline. Tel est le spectacle que nous présentent la plupart des succès des Vendéens dans M. de Beauchamp. Il a écrit le premier, et la vérité s'échappe souvent de ses récits, quoi qu'il en ait, et bien qu'il avoue qu'on lui a reproché de faire des Vendéens « des modèles de fidélité et d'héroïsme », et d'avoir représenté leurs vainqueurs « comme des brigands (1) ».

Madame de La Rochejaquelin et M. Crétineau-Joly, qui viennent après lui, ont soigneusement évité cette faute. *Jamais*, suivant eux, les Blancs n'ont usé de représailles après les incendies et les massacres des Bleus, jamais les chefs n'ont permis ni souffert le pillage. « Et, ajoute la marquise, cette vérité est si évidente, que personne n'a osé nous en accuser (2). » J'en demande pardon aux écrivains royalistes, on a eu cette audace, et c'est le contraire qui est la vérité. La preuve, je la trouve dans madame de La Rochejaquelin elle-même, qui dit trente pages plus loin, au sujet de Villedieu : « Le pillage fut permis dans cette ville (3)... »

Le 27 juin, Dumouriez, averti que des concilia-

(1) Préface, p. IX, X.
(2) Madame de La Rochejaquelin, p. 212.
(3) *Id.*, p. 344.

bules se tenaient à la Proutière, chez le baron de Lézardière, s'y rendit à la tête de quelques troupes, et, y ayant surpris une réunion clandestine, incendia le château. La punition était tardive, car dès le 23 novembre 1790, Goupilleau (de Montaigu) avait donné connaissance à Angers de ces réunions illicites (1).

Châtillon, si rudement éprouvé en 1791, fut encore le théâtre de graves désordres. Les prêtres réfractaires s'y étaient réfugiés en grand nombre. « De concert avec les curés du pays, ils travaillaient sourdement les habitants des campagnes voisines, qui les regardaient comme des martyrs de la foi, et, dans les premiers jours du mois d'août 1792, on vit éclater un mouvement séditieux. Ce ne fut d'abord qu'un rassemblement tumultueux dans le village de Moncoutant, mais bientôt il se grossit d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, qui marchèrent au nombre de près de six mille vers Châtillon, criant qu'ils ne souffriraient pas qu'on leur enlevât leurs bons prêtres et leurs bons seigneurs. Ces dernières clameurs auraient seules suffi pour indiquer les instigateurs des troubles, si quelques nobles, parents d'émigrés, n'eussent clairement montré, en se mettant à la tête de l'attroupement, quels en étaient les auteurs... Le fanatisme religieux poussait les Vendéens à la révolte (2). »

(1) B. Fillon, *Hist. de Fontenay*, p. 358.

(2) Patu-Deshautschamps, *Dix années de guerres intestines*, p. 4.

Le voile se déchirait, la lumière se faisait peu à peu, et l'on commençait à comprendre que l'on allait avoir à compter avec une guerre religieuse, c'est-à-dire avec quelque chose de bien plus tenace, de bien plus affreux encore qu'une guerre dans laquelle les passions politiques seules sont en jeu. Dans la France tout entière, le clergé prêchait la résistance aux lois et poussait à la lutte armée. On le savait, et Roland, ministre de la justice par *intérim*, écrivait aux administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine, en date du 5 avril 1792 :

« Les querelles du sacerdoce, messieurs, désolent le royaume. Les opinions religieuses servent de prétexte à tous les troubles. Mais l'amour des richesses et de la domination, la haine d'une constitution établie sur les bases de l'égalité en sont les véritables mobiles.

« Des prêtres factieux et hypocrites couvrent leurs desseins et leurs passions du voile sacré de la religion, ne craignant pas d'exciter le fanatisme et d'armer du glaive de l'intolérance des citoyens égarés. Les trop crédules habitants des campagnes cèdent à des suggestions perfides.

« Les prêtres qui ont accepté la constitution civile du clergé sont poursuivis, maltraités et chassés. Tant d'excès ne peuvent se tolérer plus longtemps. Ceux-là, sans doute, sont les calomniateurs des intentions du roi, qui, en interprétant le *veto* que Sa Majesté a opposé au décret du 29 novem-

bre, ont affecté de le regarder comme une approbation tacite du fanatisme et de l'hypocrisie (1). »

Le 20 juin, l'évêque constitutionnel Lecoz et Codet, députés à l'Assemblée législative, dans leur correspondance avec le directoire d'Ille-et-Vilaine, leur dénoncent le fait suivant :

« Un récollet réfractaire parcourait les campagnes de Lille (Nord), répandait la terreur parmi les gens simples et peu instruits, rançonnait les malades et ceux qui avaient le malheur de lui donner leur confiance. Il a été arrêté par un garde national de village. Des paysans indignés allaient l'immoler à leur fureur, lorsque le vicaire du lieu, prêtre assermenté, est accouru, la loi à la main ; il a si bien harangué son peuple, que celui-ci s'est borné à conduire chez le juge de paix le moine factieux... »

Le 25 du même mois de juin 1792, ils signalent des désordres plus graves dans une autre partie de la France :

« Un député de la Côte-d'Or a fait part à l'Assemblée nationale de faits également affligeants. Les habitants de Dijon, en recevant la nouvelle d'un combat où plusieurs de leurs concitoyens ont péri, ont appris que, parmi les cadavres des ennemis, on a reconnu plusieurs prêtres français déguisés.

« Une indignation générale s'est aussitôt empa-

(1) Archives de Rennes.

rée des esprits, et le 18, à huit heures du soir, cent vingt prêtres non assermentés ont été enlevés et transportés dans une maison commune à Dijon, où ils sont détenus. Aucune scène sanglante n'a accompagné cet événement.

« Toujours est-il bien douloureux que des hommes, en oubliant si scandaleusement leur caractère, en se montrant des enfants parricides envers une patrie au bonheur de laquelle il était de leur devoir de se consacrer entièrement et paisiblement, aient compromis la sainteté de la religion en même temps que la liberté de leurs confrères, dont la plupart sans doute ont horreur de leur conduite atroce et sanguinaire.

« Si des faits pouvaient ouvrir les yeux à quelques-uns de nos frères aveugles, certes celui-ci devrait produire cet effet salutaire ; qu'ils se demandent à eux-mêmes si de vrais ministres de Jésus-Christ ont jamais employé le fer pour défendre leur religion, si c'est en vertu des principes de la charité chrétienne que de prétendus amis du catholicisme ont pu se transformer en assassins pour égorger leurs frères (1). »

Mais comment ouvrir les yeux de ces aveugles volontaires? L'année suivante, à la date du 13 mai 1793, le vice-président du district de Montaigu écrivait, de Nantes, au citoyen Lemazurier, à Angers :

(1) Archives de Rennes.

« Les prêtres, là comme partout, perdent tout. Ils abusent les peuples, ils les fanatisent, et quand ils les ont armés, ils rendent grâces au Dieu tout-puissant qu'ils outragent. »

Plus tard encore, le général Berruyer écrit au ministre de la guerre :

« Vous savez, citoyen ministre, jusqu'à quel point des têtes exaltées par l'esprit religieux ont pu de tout temps se porter, l'histoire en offre assez d'exemples. Eh bien! ce n'est rien comparativement à ce que nous avons ici sous les yeux. Les Vendéens dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Ces misérables abandonnent femmes, enfants, propriétés, tout ce qu'ils ont de plus cher au monde pour suivre quelques prêtres scélérats qui, le crucifix à la main, leur donnent la bénédiction et leur promettent des jours d'une éternelle béatitude(1). »

Dans les districts de Blin, de la Roche-Bernard et de Guérande, les révoltés, dans leur fureur, avaient été jusqu'à massacrer les autorités. A la Roche-Bernard, on avait fait essuyer à Sauveur, président du district, les plus effroyables tortures. On lui avait scié les membres, et, tout mutilé, on l'avait jeté dans un brasier ardent, sans pouvoir arracher de ses lèvres un blasphème contre la liberté ou contre la nation. La Convention, pour éterniser le souvenir de ce forfait et pour honorer la mémoire

(1) Grille, t. I, p. 52.

du martyr, avait donné à cette localité le nom de la Roche-Sauveur (1).

Que faisait la Convention pour prévenir ou châtier cette série de conspirations et de forfaits? Ne pouvant comprendre tant d'inintelligence de la part de ces populations égarées pour lesquelles elle travaillait, elle comptait que le temps seul les éclairerait, et, patiente, elle attendait, laissant la Vendée sans troupes, confiante dans le patriotisme des gardes nationales, rendant tout au plus des décrets, et envoyant en mission quelques-uns de ses membres, chargés de détromper ces campagnes aussi insensées que coupables.

Dans la Bretagne, c'était Billaud-Varennes et Sévestres, « qui trouvèrent les campagnes aux prises avec les villes, plus de cent communes soulevées, et aucun régiment complet (2) ». En Vendée, c'était Gensonné et Gallois, envoyés « dans un but de conciliation, *peut-être* (3), » — dit M. Crétineau-Joly, dont la pensée malveillante se trahit jusque dans cet hommage qu'il rend malgré lui à la longanimité de la Révolution. En Anjou, c'était un homme du pays, et justement considéré, La Réveillère-Lepeaux, à la modération duquel l'abbé H. Bernier lui-même est contraint de rendre justice (4).

(1) De Beauchamp, t. I, p. 86.

(2) *Id.*, p. 87.

(3) Crétineau-Joly, t. I, p. 49.

(4) « On doit reconnaître que s'il y eût dans l'âme de La Réveillère-Lepeaux le moindre sentiment vindicatif, le collège de

Désireuse de se mettre en garde contre les intrigues des prêtres, l'Assemblée nationale s'était contentée d'abord, dans sa naïveté, de leur demander un serment. Les uns l'avaient prêté, puis retiré; le plus grand nombre l'avaient refusé. Du reste, les uns et les autres n'avaient pas cessé un moment de conspirer contre elle. Alors elle leur avait enjoint de résider au chef-lieu, où l'on espérait les tenir en bride au moyen d'une surveillance plus facile et plus active. Ils avaient continué d'ameuter contre l'œuvre régénératrice de la Révolution les crédules habitants des campagnes. Persistant aussi longtemps qu'elle le peut dans cette voie, imprudente autant que généreuse, d'éloigner ses ennemis au lieu de les frapper, elle ordonne (26 août 1792) aux insermentés de sortir sous huit jours des limites du département, et sous quinze jours du royaume, sous peine d'être déportés dans la Guyane française. Dans toutes ces mesures, elle ne faisait que se défendre contre une agression violente, et elle ne tarda pas à reconnaître que ses implacables adversaires ne reculeraient devant aucun excès pour la perdre. Il fallait que le char de la Révolution versât, fût-ce sur leurs cadavres.

Les royalistes semaient la trahison autour d'eux. Ils étaient riches. D'ailleurs, ils avaient les mil-

Beaupréau eût été supprimé et dissous avant les autres. » Ap. *Revue de l'Anjou*, p. 128. — Avril 1853.

Dirigé par des prêtres, le collége de Beaupréau était une pépinière de prêtres.

lions de la Russie (1), les millions de l'Angleterre (2); les faux assignats dont Puisaye d'un côté, de Calonne d'un autre (3), l'Anglais William Playfair d'un autre encore, inondaient la France. La République ne trafiquait pas des consciences. Trop pauvre d'ailleurs pour répandre l'or, elle avait à peine du fer pour se défendre.

L'amour de la patrie sut faire ce que la soif de l'or n'eût pu obtenir. Un ami de Danton, Latouche, s'était insinué dans la confiance de La Rouërie et était de moitié dans tous ses secrets. Il les dévoila au comité de sûreté générale, qui en prévint les administrations départementales des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

« Tout s'apprêtait à la guerre, l'Europe contre la France, la France contre l'Europe. Les conjurés impatients n'en attendaient que le signal (4). » La Rouërie réunit dans son château les principaux d'entre eux. « Après un repas non moins enivrant par l'exaltation des propos que par l'abondance des liqueurs, La Rouërie fait passer les convives dans une salle mystérieuse. » Il « provoque leurs vengeances », en leur montrant « la noblesse en péril, l'anéantissement des privilèges (5) ».

On vient leur annoncer que des volontaires mar-

(1) Le comte de Vauban, *Mémoires*, p. 21-23.
(2) *Id.*, p. 205.
(3) De Beauchamp, p. 69.
(4) *Id.*, p. 55.
(5) *Id.*, p. 56, 57.

chaient sur le château. « A cette nouvelle, tous furent d'avis de se soustraire par la fuite aux recherches des patriotes (1). » Ceux-ci arrivent, n'y trouvent rien de suspect, et l'abandonnent le lendemain.

« Allain-Nedellec, cultivateur et juge de paix à Fouesnant, près Quimper, dans les possessions de Chefontaine, dont il était l'agent, proclama la révolte à l'issue de la messe paroissiale. Des hommes armés s'assemblent près la chapelle de Kerbader, lieu indiqué pour former le noyau de l'insurrection. Des émissaires de Nedellec parcouraient les campagnes, des détachements entraînaient les habitants et *menaçaient d'incendier les propriétés de ceux qui ne se déclareraient pas en faveur de la royauté et de la religion*. Le tocsin sonnait de toutes parts. Ce fut alors que les gardes nationales se levèrent en armes, et marchèrent contre les insurgés. Le combat s'engagea près de Fouesnant, et après quelques pertes des deux côtés, les royalistes furent vaincus et dispersés (2). »

Après le 10 août, Latouche vint trouver La Rouërie et lui demanda s'il était temps d'agir. Quelques gentilshommes qui, jusque-là, étaient demeurés à Paris, venaient de rentrer en Vendée : l'heure de se montrer était arrivée. « La Rouërie lui avoua qu'*animé par les progrès des Prussiens en Cham-*

(1) De Beauchamp, t. I, p. 58.
(2) *Id.*, p. 60.

pagne, il n'attend plus pour agir que leur approche vers la capitale (1)... Tout était prêt, et la descente sur les côtes de Saint-Malo, par les émigrés réunis à Jersey et Guernesey, devait avoir lieu le 10 octobre (2). »

Le conseil exécutif envoie sur les lieux deux émissaires, Morillon et Barthe. « A leur arrivée en Bretagne, ils trouvent l'association consternée par la nouvelle de la retraite du roi de Prusse. Les revers de la coalition avaient jeté le parti dans l'abattement (3). »

Barthe passe à Jersey. « Il y trouve les émigrés français divisés en deux classes. Les prêtres, au nombre de douze cents, formaient la première, qui n'était dangereuse aux républicains que par ses correspondances dans l'intérieur. Les nobles de la Bretagne, du Maine, du Perche, de la Normandie, de l'Anjou et de la Touraine, formaient la seconde classe, à la tête de laquelle se faisait remarquer le comte de Botherel. Cet agent, avoué des émigrés auprès du ministère britannique, venait de faire un voyage à Londres pour les intérêts du parti (4). »

Du reste, la conspiration était partout, et couvrait tout l'ouest de la France d'un immense réseau d'intrigues. « Tandis que La Rouërie *organisait en Bretagne la guerre civile*, on s'était pré-

(1) De Beauchamp, t. I, p. 51. — Édition de 1820.
(2) *Id.*, p. 64. — Édition de 1806.
(3) *Id.*, p. 66.
(4) *Id.*, p. 67.

paré à la résistance sur la rive gauche de la Loire... Les nobles du Poitou et de l'Anjou se confédéraient en secret. La plupart n'étaient qu'entraînés ; quelques-uns connaissaient le plan de La Rouërie et le secondaient puissamment (1). »

Mais les nobles se bornaient encore à conspirer dans l'ombre, bien décidés à ne paraître au grand jour que lorsqu'ils auraient su mettre de leur côté toutes les chances de succès. « Peu de chefs d'insurgés, dit M. de Beauchamp, osèrent, à cette époque, paraître à découvert (2). » — « D'Elbée était bien décidé, ainsi que les principaux confédérés, à ne se montrer que lorsque la révolte aurait pris un caractère imposant (3). » L'œil fixé sur les mouvements de l'étranger, ils attendaient que l'heure fût arrivée d'égorger la patrie sans danger pour eux-mêmes...

Nous sommes arrivés aux premiers jours de janvier 1793, l'année sombre et fatale. La guerre de la Vendée n'est pas commencée encore; mais on peut voir déjà ce que valent les assertions des écrivains royalistes, lorsqu'ils avancent que cette lutte à jamais déplorable fut toute spontanée de la part des paysans, que le clergé ni la noblesse ne firent rien pour égarer ces populations ignorantes, que les insurgés de l'Ouest ne s'appuyaient pas sur l'étranger. La guerre n'est pas commencée, mais,

(1) De Beauchamp, p. 92.
(2) *Id.*, p. 87.
(3) *Id.*, p. 108.

suivant l'expression de Puisaye, la toile d'araignée est tendue, un immense réseau d'intrigues couvre ces contrées infortunées, la mine est chargée de poudre jusqu'à l'orifice : l'étincelle fatale ne se fit pas attendre.

La situation était terrible, et la France semblait devoir périr. Une seconde coalition, plus formidable que la première, la menaçait de toutes parts. C'était, en un mot, au dehors, la guerre avec l'Espagne, l'Angleterre, la Savoie, la Prusse, l'Allemagne et la Russie : l'Europe tout entière poussant contre la Révolution quatre cent mille soldats. C'était, à l'intérieur, la ruine et la disette, la trahison et l'anarchie, le Midi qui se soulevait, le fédéralisme disputant à la France son unité de fraîche date, la Gironde et la Montagne sur le point de se diviser...

Décidée à vaincre, et pleine de foi dans l'avenir de la liberté, la Convention décréta la levée de trois cent mille hommes et appela ses enfants aux frontières envahies. La Vendée alors sauta sur ses armes, mais pour faire cause commune avec l'étranger.

CHAPITRE III

DÉCRET DU 24 FÉVRIER 1793. — INSURRECTION GÉNÉRALE. — CATHELINEAU. — STOFFLET. — ILS MARCHENT SUR CHOLET. — LE MARQUIS DE BEAUVEAU. — EXCÈS À CHOLET. — DELBÉE. — BONCHAMPS. — PAQUES FAIT SUSPENDRE LES HOSTILITÉS.

Le 24 février 1793, la Convention rendit le fameux décret qui appelait trois cent mille hommes aux frontières. Le dimanche, 10 mars, le tirage devait se faire dans les divers districts du bas Anjou; et à Saint-Florent-le-Vieux, sur les bords de la Loire, les jeunes gens des paroisses voisines étaient rassemblés sur la principale place de la ville.

Pas un seul ne répondit à l'appel de son nom. Parmi eux se trouvait René Forêt, revenu depuis peu dans le pays après avoir suivi en émigration son maitre le marquis de Chanzeaux, auprès duquel il avait combattu dans l'armée des princes. Les autorités veulent faire avancer la troupe. Mille cris furieux rompent le silence effrayant qui tout

à l'heure glaçait les esprits. Forêt lève son bâton :
« En avant! mes gas, en avant! » s'écria-t-il. Et avec la rapidité de l'éclair, ils tombent sur les soldats et les municipaux qu'ils dispersent. Les papiers du district sont lacérés, ils font main basse sur l'argent de la caisse *qu'ils distribuent*, disent avec une prudente réserve M. Crétineau-Joly et madame de La Rochejaquelin. Berthre de Bourniseaux est plus explicite : « La troupe victorieuse, dit-il, passe le reste de la soirée dans les cabarets voisins à chanter son triomphe et à dépenser ses assignats (1). »

Tout avait marché avec un ensemble et une rapidité telles, qu'il est bien permis de croire que le cri de Forêt n'était qu'un signal attendu, et que le plan de la révolte était arrêté à l'avance. C'est ce que M. de Beauchamp, l'enfant terrible du parti, confesse en toute naïveté :

« Le moment du recrutement, qui coïncidait avec le plan médité, parut favorable : il fut choisi.

« Cette révolte soudaine fut d'abord attribuée au recrutement, qui ne servit tout au plus que de prétexte à quelques communes éloignées ou environnantes, étrangères à la confédération, et qui s'y réunirent (2). »

Mais ce qui, mieux encore que tout le reste, décèle une conspiration savamment ourdie, c'est le

(1) *Précis historique de la guerre civile de la Vendée*, p. 67.
(2) De Beauchamp, t. I, p. 108, 113.

merveilleux ensemble avec lequel les choses marchent comme par enchantement. En effet, la même scène se reproduit dans tous les bourgs de la Vendée; et de Fontenay à Nantes, pas une paroisse ne se soumit au recrutement. Ceux de la Buffelière s'emparent des Herbiers et entrent à Mortagne.

« Ils étaient tous assez mal vêtus, dit madame de Sapinaud (1); la plupart marchaient nu-pieds, leurs vêtements étaient déchirés, et leurs figures n'inspiraient pas une grande confiance. Les piques, les haches et les faux dont ces paysans étaient armés eussent effrayé les plus braves. Ils ne parlaient rien moins que de détruire les patriotes. Ils m'écoutèrent; cependant j'eus la douleur d'apprendre que M. Bouchet, notaire, et M. Moiga (deux pères de famille) avaient été massacrés. »

A Tiffauges, les insurgés assistent à la messe et font bénir leurs armes. C'est dans l'église même que l'un des chefs, Guy Guerry, remet à l'un d'eux une fourche de fer emmanchée dans un bois de six pieds de long, en disant : — « Tenez, vrai défenseur de la foi, allez et poursuivez les démons jusqu'à l'enfer! » — Ce qui attendrit le cœur de beaucoup de fidèles, au point qu'il y en eut qui pleurèrent (2). »

De Lescure était dans son château de Clisson,

(1) *Mémoires*, p. 37.
(2) *Journal* de Guy Guerry, sénéchal de Tiffauges, p. 31. — Publié par Benj. Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires*.

auprès de Bressuire, avec sa femme, qui fut depuis madame de La Rochejaquelin. Le mouvement des campagnes allait enfin décider les nobles à agir au grand jour..

« Sur les quatre heures, dit la marquise, M. de Lescure vint dire à ma mère que toutes les dispositions étaient faites pour que les femmes partissent escortées et se rendissent à Châtillon. Elle demanda : « Mais si les patriotes reviennent à « Bressuire, qu'allons-nous devenir? — Demain, « au point du jour, dit M. de Lescure, je serai « maître de Bressuire. Quarante paroisses se ré- « voltent cette nuit *par mes ordres* (1). »

Mais, encore une fois, pourquoi donc avoir avancé, quelques pages plus haut, que les nobles n'avaient rien fait pour soulever les campagnes? Quoi qu'il en soit, il arriva tout le contraire de ce qu'espérait Lescure, et, au lieu d'y pénétrer en maître, il entra en captif à Bressuire, où il demeura prisonnier sur parole, ou plutôt caché chez un officier municipal. Quétineau, qui y commandait, ferma obstinément les yeux pour ne pas le voir. Plus tard, à Thouars, de Lescure, vainqueur, acquitta la dette contractée à Bressuire envers le général républicain.

Dans le même temps, vers le milieu de mars, une première démonstration était tentée sur Nantes. Mais on ne sut pas profiter du premier mo-

(1) *Mémoires de madame de La Rochejaquelin*, p. 135.

ment d'effervescence des paysans. « En vain plusieurs prêtres vinrent officier en plein champ au milieu des insurgés; en vain le curé de Cholet, caché dans les environs de Nantes, employa-t-il toutes les ressources du fanatisme pour rappeler la masse des paysans aux combats : il n'était plus temps. Les républicains entrèrent à Sautron *sans y commettre de désordres*, ce qui acheva de décider la soumission des campagnes (1). »

Comme à un signal donné, les mêmes tentatives se manifestaient en tous lieux, et la Bretagne tout entière essaye de se soulever à la voix des nobles qui l'égarent. « A Bain, à Redon, à Vitré, la guerre est déclarée entre les partis; guerre affreuse, où l'on ne fait grâce d'aucun côté. Le Finistère retentit, lui aussi, de ce cri d'alarme qui se répand partout. Il agite Lesneven et Morlaix, il va frapper jusqu'aux flots qui baignent les remparts de Brest. Les deux Kerbalanec, père et fils, gentilshommes soldats, chasseurs infatigables, se placent au milieu des royalistes. Dinan et Lamballe, dans les Côtes-du-Nord, ne peuvent arrêter l'élan qui est imprimé par le chevalier de Bois-Hardi...

« Les prêtres eux-mêmes, qui jusqu'à cette heure étaient restés spectateurs de toutes les révoltes, se crurent obligés d'y participer plus ostensiblement, afin de contre-balancer l'influence du

(1) De Beauchamp, t. I, p. 115.

clergé constitutionnel. Leur immixtion dans les troubles est ainsi justifiée (1).

« Le 19 mars, les opérations du recrutement avaient lieu dans les districts de Brest et de Lesneven. Les jeunes gens de Plabernec se décident à ne pas concourir au tirage. On les menace ; ils se précipitent sur les préposés au recrutement et sur les troupes dont ces derniers se sont entourés. Les jeunes gens tuent Corbet de Lambezellec, qui commande le détachement, et mettent en fuite le détachement. Les patriotes et la garnison de Lannilis ne peuvent étouffer l'insurrection. Dans les environs de Landerneau, le tocsin sonnait ; *il réveillait les Bretons* qui, sans but encore arrêté, s'attroupaient pour repousser la garde nationale. En apprenant ce nouveau soulèvement, le général Canclaux rassemble les volontaires de Brest, un bataillon du Calvados et plusieurs pièces d'artillerie ; puis, dans l'espérance que ce déploiement inattendu de forces effrayera les rebelles, il s'avance vers le pays de Léon, *que les mandements*

(1) Quelques lignes plus bas, l'auteur dit tout le contraire, et avoue que, depuis les premiers jours de 1790, l'évêque de Léon agitait les campagnes. Il l'a dit déjà, d'une manière générale, à la page 45 :

« La Bretagne s'émut d'abord à la voix de ses évêques... Les prêtres bretons excitèrent les populations par des discours empreints d'une éloquence rustique. Les évêques de Bretagne se montrèrent plus actifs, plus entreprenants que ceux des autres provinces de l'Ouest. » (*La Vendée militaire*, t. III, p. 45.)

de l'évêque ont agité dès les premiers jours de 1790 (1)... »

Qui donc, si ce n'est les prêtres, sonnait le tocsin *pour réveiller les Bretons*, et comment ceux-ci se fussent-ils attroupés contre les gardes nationales, qui n'eussent point marché sur les campagnes si on les eût laissés dormir, et si elles n'eussent pas été agitées par le clergé et les évêques *dès les premiers jours de* 1790?...

Déjà, le 17 mars, Le Dissez, commissaire du département des Côtes-du-Nord, écrivait de Loudéac pour annoncer les excès commis à Pontivy au sujet du recrutement, excès qui s'étaient reproduits dans toutes les paroisses du district :

« Pontivy a été investi par une foule immense; toutes les avenues se sont trouvées fermées par divers corps de plusieurs milliers de paysans : les rebelles ont voulu d'abord parlementer; ils avaient saisi deux voyageurs; ils en envoyèrent un à Pontivy demander, de leur part, que les habitants livrassent leurs armes. Cette proposition fut rejetée avec indignation, et aussitôt l'attaque commença. La fusillade a duré plus de cinq heures; les assaillants revenaient à la charge avec une sorte de rage et sans s'étonner des pertes qu'ils éprouvaient. Enfin, la ville eût infailliblement succombé, malgré l'héroïque résistance de ses habitants, si elle n'avait été secourue par les détachements survenus

(1) Crétineau-Joly, t. III, p. 100, 101.

à la hâte de Loudéac, Josselin et Guémené. Ces renforts ont mis les paysans entre deux feux, et les ont dispersés après une très-vigoureuse attaque, dans laquelle trois gardes nationaux ont été tués.

« L'investissement de Pontivy a été dirigé avec une intelligence au-dessus de la portée des assaillants et qui prouve évidemment qu'ils étaient conduits. L'attaque a été faite de trois côtés à la fois, et des corps de réserve avaient été distribués de distance en distance pour soutenir la troupe en cas d'échec.

« On assure qu'un ex-curé était parmi ces brigands, qu'il les excitait au carnage et qu'il promettait le ciel à ceux d'entre eux qui viendraient à périr. Un fait très-sûr, c'est que tous avaient le nom du ci-devant roi à la bouche et reprochaient aux habitants de Pontivy d'avoir concouru à détruire la religion.

« Un curé patriote a éprouvé les traitements les plus barbares. On l'a conduit jusqu'à Pontivy, en voulant le forcer à prendre part à l'attaque. Sur son refus, on l'a assommé. En route, on l'avait forcé de se mettre à genoux devant une croix, d'y demander pardon de ce qu'on appelait son *apostasie* et de crier *Vive le roi!* Ces circonstances indiquent assez quels sont les auteurs de la sédition... »

Le lendemain de l'échauffourée de Saint-Florent-le-Vieux, quelques paysans, rassemblés à la porte de l'église du Pin-en-Mauges, parlaient avec émotion et non sans une certaine inquiétude de l'af-

faire de la veille. Non loin de là, un homme était chez lui, pétrissant le pain de la famille. Le bruit de l'attroupement arrive jusqu'à lui. Il laisse là la fournée inachevée et se rend au milieu du groupe qui grossit de moment en moment.

C'était Cathelineau, le Saint de l'Anjou.

Peu de carrières militaires furent plus courtes que celle de cet homme que les événements portèrent sans transition des derniers rangs de la société à la tête d'une armée de cent mille hommes. 11 mars, 29 juin, trois mois et demi la comprennent tout entière, et cependant il a un nom immortel dans l'histoire. C'est qu'en lui se personnifie la révolte des paysans vendéens, qui triomphèrent tant qu'il marcha à leur tête, tandis que sa mort sonna l'heure de leurs revers; c'est que, seul de tous les chefs, il fut consciencieux et étranger à toute arrière-pensée d'intérêt personnel (1).

Né en 1758, Jacques Cathelineau avait trente-cinq ans au moment où s'ouvrent les événements auxquels il doit prendre une si large part. La loi du recrutement l'atteignait comme les autres, car

(1) Ce n'est pas l'avis de M. de Beauchamp, qui, du commencement à la fin, ne voit en lui qu'un instrument entre les mains singulièrement habiles de d'Elbée. Il m'en coûte, je l'avoue, de ternir la gloire de ce héros d'un jour. Voici ce que dit cet historien royaliste:

« Cathelineau, fileur de laine, qui avait fait, quelques années auparavant, le commerce du lin dans les foires et marchés : tel est l'homme que d'Elbée sut discerner et mettre en œuvre. » (P. 110.)

elle frappait tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans, les veufs, les mariés sans enfants comme les célibataires. Dans sa jeunesse, il avait, ainsi que ses trois frères, exercé sous les yeux de son père le métier de maçon. Plus tard, il abandonna cette profession pour embrasser celle de commissionnaire, et chaque semaine, il faisait avec sa charrette le voyage du Pin à Saint-Florent.

Celui de ses frères qui, après lui, joua un rôle dans la guerre et commanda en chef un corps d'armée royaliste, Pierre Cathelineau, avait également délaissé la truelle pour ouvrir au Pin une petite boutique d'épicerie et de mercerie, que les voyages de Jacques lui permettaient de tenir toujours bien approvisionnée. Tous deux étaient en rapports journaliers avec le curé, Jacques en qualité de chantre, Pierre en qualité de sacristain. Ceci n'est pas indifférent à noter, non plus que l'époque de l'insurrection, qui commença avec le carême. Nommé au commandement d'un corps d'armée aux environs de Ségré, après le passage de la Loire, Pierre tomba bientôt sous une balle républicaine. Un troisième frère fut tué également outre-Loire, et le dernier fut guillotiné à Angers.

Cathelineau le voiturier sort donc sur la place du Pin.

« Mes amis, s'écrie-t-il, les patriotes ne nous pardonneront pas de s'être laissé battre par nos gas à Saint-Florent. Il ne faut pas qu'ils nous trouvent désarmés; il ne faut pas leur laisser le

temps d'appeler du renfort ; il faut les surprendre, de crainte d'être surpris par eux. Vive le roi ! vive la religion catholique ! et en avant ! »

« Vive le roi ! vive la religion catholique ! » hurle la foule enthousiasmée ; et ils se mettent en route à la suite de Cathelineau, qui rentre chez lui embrasser sa femme et ses cinq enfants, et revient se mettre à leur tête.

Ils étaient vingt-sept en tout, ce jour-là ; mais ils recrutent encore en passant une douzaine d'hommes au bourg de la Poitevinière, parmi lesquels un des amis de Cathelineau, Humeau, qui devait le recevoir dans ses bras, lorsqu'il tomba mortellement frappé au siége de Nantes, et qui aida à le rapporter jusqu'à Varades, où il mourut. Sur leur passage, les populations s'ébranlent.

« Où vont-elles ? se demande M. Crétineau-Joly. — Dieu seul le sait.

« Que demandent-elles ? — La liberté (1). »

Pourquoi toujours tant de sang versé pour des malentendus ? Pourquoi, nobles et prêtres, ne leur fîtes-vous pas comprendre que la révolution de 89 pouvait leur en donner tout autant, pour le moins, que la monarchie du droit divin et du bon plaisir ? Pourquoi, à moins de flagrante contradiction, l'auteur vante-t-il chez les paysans « ces mœurs patriarcales que la Révolution a essayé de corrompre par la liberté (2) » ?

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 78.
(2) *Id.*, p. 87.

Ils allaient donc, marchant à l'aventure, mais, d'instinct et sans s'en rendre compte, s'enfonçant dans le Bocage et s'éloignant de la Loire, c'est-à-dire tournant le dos à la lumière et marchant vers les ténèbres. On arrive à Jallais, gros bourg occupé par un corps de troupes républicaines, qui, à leur approche, se massent sur une hauteur qui domine le village du côté du château. Sans ralentir la marche de sa bande, Cathelineau s'avance, intrépide, l'œil fixé sur la pièce de canon qui est en avant de la troupe patriote.

Au moment où le coup va partir : « Ventre à terre, les gas! ventre à terre! » crie Cathelineau en obéissant lui-même à l'ordre qu'il donne. Le coup part et passe par-dessus leurs têtes. Ils se relèvent, s'élancent, et avec leurs bâtons assomment les canonniers sur leur pièce, avant qu'ils aient eu le temps de la recharger. C'était une pièce de 6, leur première pièce d'artillerie, à laquelle ils donnèrent le nom de *la Missionnaire*.

La petite ville de Chemillé, à deux lieues de Jallais, était défendue par une garnison assez nombreuse pour qu'on pût la croire à l'abri d'un coup de main. Mais Cathelineau, qui avait été rejoint par des renforts commandés par Cadi, chirurgien à Saint-Laurent de la Plaine, et Perdriau, ancien caporal, Cathelineau culbute gardes nationaux et soldats, et après un combat meurtrier, trois coulevrines, des fusils, des munitions, et un bon

nombre de prisonniers restent au pouvoir des insurgés.

« L'abbé Boinaud, curé de Notre-Dame de Chemillé, dans les reliques duquel ses paroissiens avaient peu de foi, dit un homme du pays, Grille, ancien préfet de la Vendée, l'abbé Boinaud avait promis de faire le serment; mais il ne le fit point, et quand vinrent les brigands, pour se recommander à eux, il vociférait en chaire contre les Bleus : « Plus vous en tuerez, plus vous irez droit au para-« dis! » Membre du comité, il dit tout crûment en y prenant place : « Effaçons le mot de pardon! » On ferait de tristes pages de ce que racontaient de lui les Cesbron, les Lecoq, tous les chefs des familles les plus vénérables et qui avaient dans le pays semé le plus de bienfaits. Le curé de Saint-Lezin était grand et maigre; il avait le corps diaphane comme saint Bernard. Déguisé en chaudronnier, il suivait les brigands, les exhortait à se battre et à ne point faire de quartier aux réprouvés. Souvent on le vit la nuit, sur les champs de carnage, achevant de son grand crucifix de fer les Bleus qui, blessés trop grièvement, ne pouvaient se sauver. Il leur cassait la tête, leur crevait les yeux et se livrait contre eux à toutes sortes d'horreurs. Un petit Gascon, nommé Laussat, vicaire de Saint-Paul des Bois avait imaginé de faire communier les patriotes malades avec des hosties empoisonnées (1). »

(1) F. Grille, t. I, p. 83.

L'intérêt personnel décide le plus souvent des convictions des hommes. L'Assemblée nationale, en mettant un terme aux criminelles vexations engendrées par le privilége du droit de chasse, avait amoindri la position de ceux qui vivaient de cet abus odieux. Chacun se permettait désormais de chasser sur les terres des nobles et d'insulter leurs gardes, tyrans hier, victimes aujourd'hui. Les braconniers, à leur tour, ne pouvaient plus vivre de leur industrie, chacun leur faisant concurrence et s'approvisionnant lui-même de gibier. Les gardes-chasse et les braconniers devaient donc, comme les nobles et les prêtres, détester la Révolution et la combattre.

Un garde-chasse du comte de Maulévrier, qui avait été seize ans simple soldat dans un régiment suisse, « Stofflet, dévoué à d'Elbée, avait dès le 11 mars rallié une cinquantaine de forgerons de Maulévrier (1). » Il les entraîne à sa suite, opère sa jonction avec Cathelineau, et ils marchent de concert sur Cholet, ville plus considérable où les attendait une résistance plus sérieuse. Un autre garde-chasse, sans emploi, Tonnelet, se joint à eux, à la tête de cent cinquante jeunes gens qu'il a entraînés.

A côté d'eux, un jeune enfant de douze ans, Crouston, est monté sur un cheval blanc, et de temps en temps frappe de son mieux sur un tam-

(1) De Beauchamp, p. 217.

bour accroché à l'arçon de sa selle. Puis, non loin des deux chefs, on distingue les physionomies étranges de Six-Sous (1) et du prêtre Barbotin. Six-Sous, le chef d'artillerie, bandit hors ligne au milieu des brigands; Barbotin, l'un de ces noms qui semblent prédestinés à une célébrité honteuse, Barbotin, vicaire de Saint-Georges du Puy de la Garde, « imagination de cannibale (Grillé) », aumônier de l'armée catholique, le conseil de Stofflet, bien digne en tous points de marcher à côté de Six-Sous.

Pendant que les révoltés, rejoints sur la route par les gas de la Buffelière, sous la conduite de Sapinaud de Bois-Huguet, marchent pour s'emparer de Cholet, nous les y devancerons pour voir comment on s'y préparait à résister aux Vendéens soulevés.

Le ci-devant marquis de Beauveau (2) y présidait le district et se disposait à défendre la cause de la démocratie contre le peuple égaré des campagnes. C'était aussi, dans son genre, un singulier personnage, que ce marquis de Beauveau, qui, doué de toutes les qualités du corps et de l'esprit, avait vécu une jeunesse tellement orageuse, que, par suite, plusieurs de ses années s'étaient passées dans

(1) Il s'appelait Bruno, et avait servi dans l'artillerie. On l'avait surnommé Six-Sous dans le pays à cause de sa pauvreté.

(2) Les Beauveau s'étaient alliés aux comtes souverains d'Anjou. Ce marquis de Beauveau était le dernier descendant de la famille dans la province.

les prisons de l'État. Véritable seigneur féodal au début de sa carrière, il avait longtemps cherché la pierre philosophale au moyen de l'alchimie, et le bruit populaire lui reprochait des crimes horribles. Un jour, entre autres, qu'un vagabond s'était permis de franchir le pont-levis de son château de la Treille, il avait lancé ses chiens contre ce malheureux qui avait été mis en pièces.

Des séjours prolongés au Mont-Saint-Michel et à la Bastille l'amendèrent, comme ils avaient fait de Mirabeau, c'est-à-dire qu'il en sortit avec la haine implacable de l'autorité et un ardent amour de la liberté. Il avait rédigé des Mémoires intéressants pour le *Journal encyclopédique*. Enfin, c'était un renégat, un philosophe, et, né aristocrate, il combattait pour les patriotes.

Tout était insensé dans cette guerre criminelle. La Rouërie, qui avait contribué à fonder en Amérique la république et la liberté, se faisait en France le champion de l'absolutisme et de l'autorité, et Beauveau, l'ancien tyran seigneurial, défendait la cause du peuple. Stofflet et Cathelineau, deux héros en sabots, combattaient pour la royauté, et l'ex-duc de Lauzun, Biron, commandait les armées de la République qui marchaient pour dompter la Vendée.

A l'annonce de cette Jacquerie nouvelle, Beauveau, le 14 mars, quitte son château de la Treille, accourt à Cholet, entraîne par son courage et son énergie la garnison et les habitants qui hésitent,

et s'avance à leur tête contre les rebelles. Après une fusillade très-vive, Cathelineau donne le fameux commandement, qui fut depuis toute leur tactique; la nature des lieux la leur avait indiquée, et c'était la mieux appropriée au pays : « Égaillez-vous, les gas ! » Les paysans s'élancent, disparaissent des deux côtés des haies, s'enfoncent au milieu des genêts, et les républicains s'avancent, les croyant en fuite. Mais soudain, profitant des inégalités du terrain, abrités derrière le rideau de verdure qui les dérobe aux regards des patriotes, ils entourent le bataillon, qui voit pleuvoir sur lui de tous côtés une grêle de balles lancées par des ennemis invisibles et que ses coups ne peuvent atteindre. Profitant d'un moment de stupeur, les paysans reviennent à la charge en poussant des cris furieux, attaquent de tous côtés à la fois, renversent leurs rangs, les désarment et les assomment avec leurs gourdins.

Beauveau fut blessé à mort, et, outre des fusils et des munitions en abondance, sur lesquelles il fit main basse de par le droit de la guerre, Cathelineau s'empara encore d'une nouvelle pièce de canon, la Marie-Jeanne, leur pièce favorite, qui venait du château de Richelieu, auprès de Chinon, où le grand cardinal l'avait fait placer avec cinq autres.

La tourbe victorieuse se précipite dans la ville et dans les hameaux voisins, et encore tout enivrée de la lutte et de son succès, fait aux Bleus,

par les rues et dans les maisons, une chasse implacable, tuant et massacrant jeunes et vieux par douzaines, sabrant les blessés qui se rendent, brûlant dans les maisons incendiées les femmes et les filles avec les époux et les pères. Leur rage s'acharne surtout sur les prêtres constitutionnels : ils les saisissent, les entraînent sur la route de Beaupréau, les déchirent à coups de pique, et les emmènent avec cent patriotes qu'ils lient deux à deux et qu'ils conservent vivants pour s'en faire un rempart en les attachant à des poteaux que l'on plaçait sur le front de l'armée aux jours de bataille, afin que les boulets de l'ennemi les coupassent en deux (1). Barbotin, le Vauban de l'armée catholique, appelait cela ses palissades.

« Je ne parle pas des patriotes qui tombèrent dans le combat : Beauveau, les Briodeau, les fils de Crolle, et trente braves; je parle des tués, assassinés, mutilés, lardés, après la trêve. L'Espinasse, directeur de la poste aux lettres, est tué à sa porte. Ravinel, fabricant, qui était dans son lit, blessé, est tué à coup de sabre. Moricet, négociant, est brûlé dans ses magasins, avec sa femme et sa sœur. La famille Talot, martyrisée, n'échappe qu'à la faveur de la nuit, et non pas toute (2)... »

Parmi ceux auxquels un conseil de guerre improvisé avait fait grâce, se trouvait un jeune négo-

(1) De Beauchamp, p. 118. — Savary, t. I, p. 70. — Grille. t. I, p. 82; t. II, p. 90.
(2) Grille.

ciant de vingt-quatre ans, nommé Ballard. Il s'était engagé à donner du pain aux pauvres de la ville pendant six mois, et Cathelineau avait annoncé qu'il serait relâché. Le lendemain, de bonne heure, Barbotin et Six-Sous, à la tête de quelques paysans, forcent les portes de la prison, s'emparent de lui, le traînent sur la place du Château, et, sous les yeux des prisonniers menacés du même sort, le lient à l'arbre de la liberté coupé à cinq pieds du sol. En vain Ballard invoque la grâce accordée, en vain les femmes éplorées accourent et se précipitent aux genoux du prêtre : il les repousse et parle de salut à celui qu'il assassine, tandis que Six-Sous ordonne à l'un de ses acolytes de l'expédier. Celui-ci tire sur le malheureux qui se débat, et le manque. Les chefs accouraient, mais Six-Sous, appuyant le canon de son pistolet sur le front de Ballard, lui fait sauter la cervelle.

L'armée insurgée comptait déjà quinze à vingt mille paysans à Cholet. « Ce fut alors que d'Elbée, qui s'était tenu derrière le rideau, parut enfin parmi les royalistes victorieux (1). » Beaupréau et ses environs lui avaient fourni de nombreuses recrues. Bonchamps, à la tête des gas de Saint-Florent, vint également se joindre à eux et leur apporter une force nouvelle.

Gigot Delbée n'était ni noble ni gentilhomme (2).

(1) De Beauchamp, p. 118.

(2) Que Delbée fût gentilhomme, noble ou roturier, cela ne

Placé dans un régiment de cavalerie, il avait quitté le service, parce que le vice de sa naissance s'opposait à ce qu'il pût franchir le grade de lieutenant, et il vivait retiré auprès de Beaupréau, dans sa petite terre de la Loge, où, à défaut de régiment, il se plaisait à faire évolutionner des soldats de plomb. Son père avait été maréchal de camp au service du roi de Pologne, et lui-même avait épousé mademoiselle de Hauterive, fille du gouverneur de l'ile de Noirmoutiers. Tout cela lui constituait une haute position sociale, mais ne pouvait le faire gentilhomme.

Lors des élections pour la convocation des états généraux, il vit donc repousser la prétention qu'il avait de faire inscrire son nom sur les listes de la noblesse; il se rendit cependant à l'assemblée primaire, et fut député à l'assemblée générale des électeurs du tiers état par la paroisse de Saint-Martin-de-Beaupréau (1). Il ne comprit pas que la Révolution de 1789 venait tout justement renverser les obstacles qui le condamnaient à végéter obscur dans les grades inférieurs de l'armée, et se mit au service de la cause qui l'opprimait, au lieu de combattre avec celle qui venait l'affranchir, sacrifiant tout au désir de se faire admettre, grâce

lui ajoute ni ne lui enlève rien à mes yeux. Rendre à son nom son orthographe, n'a donc que la valeur d'une simple rectification biographique.

(1) Madame de Sapinaud, p. 191. — *Revue de l'Anjou*, mars-avril 1855.

à d'éminents services rendus, dans les rangs de cette caste orgueilleuse qui le repoussait.

Agé alors de quarante-cinq ans, Delbée était doué d'un amour-propre excessif et s'emportait à tout propos. « Il avait un peu d'ambition, mais bornée, comme toutes ses vues, » dit avec quelque amertume madame de La Rochejaquelin. Il affichait une grande piété, poussée jusqu'au charlatanisme, portait de pieuses images, et adressait à ses troupes des sermons au lieu de harangues. Jamais homme ne sut comme lui tirer parti de la Providence. Elle parlait par sa bouche et agissait par son bras. Aussi ses soldats l'avaient-ils surnommé le général la Providence.

Bonchamps, le plus habile de tous les chefs royalistes, était un tout autre homme, de véritable noblesse, bien que sa veuve en ait exagéré l'importance, lorsqu'elle dit que « ses ancêtres avaient glorieusement combattu dans les guerres de la religion contre les huguenots (1) ». Il serait plus exact de dire tout le contraire.

Victimes du grand attentat de 1685, de la révocation de l'édit de Nantes, deux habitants d'une petite commune du bas Poitou, Samuel Majou et Marguerite Desmé, sa femme, s'étaient vu ravir une partie de leurs biens et la plupart de leurs enfants et petits-enfants, les uns enfuis à l'étranger, les autres enlevés à leurs parents pour être

(1) *Mémoires de madame de Bonchamps*, p. 22.

placés dans des communautés catholiques. Philippe, l'aîné de leurs neuf enfants, épouse François de la Douespe, qui se réfugia à Balk, dans la Frise, laissant en France Charlotte, leur fille aînée, qui leur fut « violemment ravie, et mise à la Propagation, à Luçon (1) ».

Un enfant est sans défense pour accepter tout ce qu'on veut lui enseigner, et devient, suivant le hasard de sa naissance, musulman, juif, huguenot ou catholique au même titre. La communauté de la Propagation ne pouvait faire d'elle qu'une fervente adepte de la foi catholique, et elle le fit.

Au sortir du couvent, on la maria à Charles René de Farcy, seigneur de la Baronnière, près Saint-Florent-le-Vieux, et elle fut l'aïeule du général vendéen. Par les femmes donc, tout au moins, Bonchamps ne devait nulle reconnaissance à Rome ni à le royauté, et il eût été plus logique à lui de compter dans les rangs des défenseurs de la liberté, puisque ses aïeux avaient tant souffert de l'oppression.

« Bonchamps n'obtint jamais la suprématie que lui disputa sans cesse d'Elbée, dont le caractère bouillant et emporté contrastait avec la douce modération de son rival (2). »

Bien que le titre de généralissime ne lui ait pas

(1) P. Marchegay, ancien archiviste à Angers, et l'un des descendants protestants de cette famille, a publié en 1854 le *Testament* de Samuel Majou et de sa femme.

(2) De Beauchamp, p. 119.

été décerné, ce qui fut plus malheureux pour sa cause que pour lui-même, Arthur de Bonchamps fut véritablement le héros de l'insurrection vendéenne. C'était alors un homme de trente-deux ans, dans toute la vigueur et tout l'éclat de ses brillantes qualités, et qui présentait le noble assemblage de la bonté unie à la force. Généreux, enthousiaste, intelligent, magnanime, il vivait en grand seigneur, appréciait et aimait les arts, et avait su rendre fiers de lui les hommes de sa division, qui dissimulaient mal leur mépris pour bon nombre des autres chefs, et notamment pour Charette.

Il connaissait la science militaire, ayant servi avec le grade de capitaine de grenadiers dans les Indes, sous le bailli de Suffren. Émigré d'abord, il était venu attendre les événements en Anjou, où les paysans vinrent le trouver à son château de la Baronnière pour le prier de se mettre à leur tête. Il voulait monter à cheval, mais il lui fallut marcher à pied, comme les autres.

« L'exigence de ces paysans me parut d'un mauvais augure », dit madame de Bonchamps (p. 38). C'était à la condition de leur obéir que Bonchamps les dirigeait. La Révolution prenait position dans le camp royaliste lui-même, et l'égalité républicaine y imposait ses lois. Forcé de les subir, il partit, après avoir dit à sa femme pour adieux : « Nous ne devons pas même prétendre à la gloire hu-

maine : les guerres civiles n'en donnent point(1). »
Belle et noble parole, mais qui peut-être rend sa conduite plus coupable, puisque sa grande âme avait conscience de son crime.

Les hommes sont volontiers la dupe des mots. Delbée et Bonchamps donnèrent à ce premier noyau insurrectionnel le nom d'armée catholique et royale. Dès lors il n'était plus question de révolte contre la loi, ni d'insurrection contre un ordre de choses accepté par le reste de la France. On se faisait les défenseurs d'une cause honorable en apparence, et avouable pour tous, et que tous pouvaient soutenir hautement. Seulement on oubliait qu'il y en avait une autre plus sacrée encore, la défense du sol français envahi par l'étranger.

Cholet pris, les rebelles marchent sur Vihiers, qui offre peu de résistance. Toutes ces petites villes avaient envoyé l'élite de leur jeunesse aux frontières, et se trouvaient désarmées en présence d'une insurrection formidable. De Vihiers, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour être à Doué, et une fois à Doué, l'on avait Angers à gauche, Saumur à droite, faciles toutes les deux à prendre au dépourvu.

Mais il y avait une affaire bien autrement importante à accomplir. Pâques tombait cette année-là le 31 mars, et l'on était en pleine semaine sainte!... Donc, le 27, jour du mercredi saint, l'armée, en

(1) Madame de Bonchamps, *Mémoires*, p. 38, 39.

dépit des chefs, s'évanouit comme par enchantement, après s'être ajournée au lundi de la *Quasimodo*. Chacun rentre chez soi, lave ses mains teintes de sang français, et fait ses pâques. C'est pendant cet instant de répit que sept cents hommes de gardes nationales partis d'Angers s'avancent dans la Vendée, au comble de l'étonnement, et sans apercevoir l'apparence de la lutte (1). Ainsi commençait cette guerre de surprises qui, à chaque instant, devait tromper les prévisions et déjouer les calculs de la Convention.

« Une colonne républicaine envoyée d'Angers parcourut le pays, dit madame de La Rochejaquelin ; elle ne trouva pas de résistance, mais *n'osa pas* exercer de vengeance (2). »

Et qui donc l'en empêcha, s'il vous plait, si ce n'est ce sentiment de longanimité et de mansuétude dont la Révolution a donné déjà tant de preuves? Vous travestissez sa clémence en faiblesse et sa patience en lâcheté (3), comme tout à l'heure, lorsque la mesure sera comblée, vous travestirez en férocité gratuite sa justice tardive, son énergique sévérité et ses inévitables représailles. Il faudra pourtant bien qu'elle montre, à la fin, que ce n'est pas le courage qui lui manque.

Car ce n'est pas là, de la part de cette noble

(1) Berthre de Bourniseaux, p. 70.

(2) Madame de La Rochejaquelin, *Mémoires*, p. 103.

(3) « Ces mesures, que la peur couvrait d'un dernier simulacre d'humanité... » Crétineau-Joly, t. III, p. 64.

dame, une assertion en l'air, ni une appréciation personnelle. Il y a, chez les historiens de la monarchie, parti pris de tout dénaturer, de tout insulter; c'est un système complet de dénigrement à l'adresse des plus généreux sentiments qui soutiennent, dans leur lutte gigantesque, les hommes de cette époque terrible. Pendant que la révolte éclate en tous lieux, les administrateurs de l'Ouest adressent *aux habitants des campagnes* la proclamation suivante, dans laquelle M. Crétineau-Joly les accuse « de cacher la terreur sous le voile d'une feinte conciliation (1) ». Lâche ou sanguinaire, la Révolution n'a de choix qu'entre ces deux termes extrêmes :

« Frères égarés, quelle erreur est la vôtre! Vous vous révoltez dans la crainte de tirer à la milice, comme si nous eussions voulu vous y soumettre, tandis que la loi vous autorisait à délibérer paisiblement sur la manière de faire la levée de vos hommes. Excités par des agitateurs, vous êtes les instruments aveugles de leur méchanceté; c'est à dessein de vous tromper, en vous expliquant mal la loi, qu'ils vous font entendre que l'exécution n'en est pas possible. Il ne s'agit pas de quitter vos foyers pour aller combattre sur une frontière éloignée; les hommes que l'on nous demande à tous ne doivent servir qu'à défendre nos côtes contre les ennemis, qui, vous le savez bien, viendraient pour

(1) T. I, p. 87.

tout saccager. Si nos intérêts sont communs, nos efforts ne doivent-ils pas l'être aussi? Comment a-t-on pu vous porter à prendre les armes les uns contre les autres en vous disant de ne pas les porter contre vos ennemis? Comment ne voyez-vous pas qu'on vous a déjà tué plus d'hommes que vous n'en auriez perdu en vous battant contre eux?

« Après tout, il faudra bien que vous vous défendiez de leur attaque, si vous n'aimez mieux voir égorger vos femmes, vos enfants, emmener vos bestiaux, piller vos meubles et brûler vos maisons. S'ils étaient les plus forts, croyez-vous qu'ils vous épargneraient plus que les autres et qu'ils ne frapperaient pas également sur tous?

« Désabusez-vous donc, il en est temps encore. Si vous croyiez avoir des plaintes à faire, il fallait les porter devant vos administrateurs, comme vous l'aviez fait jusqu'à présent. Ont-ils jamais refusé de les entendre? Vous souvient-il qu'ils aient jamais mal agi avec vous? Cette fois-ci il en aurait été tout de même : ils eussent pris, sur vos demandes, les moyens de tout arranger; ils auraient écrit à la Convention nationale, qui sans doute aurait eu égard à vos représentations. Cela peut se faire, et nous vous l'offrons; mais il faut mettre bas les armes et cesser de suivre les chefs qui vous égarent. Nous savons que plusieurs d'entre vous ne sont là que par force et contre le cri de leur conscience, qu'ils ont été menacés de perdre la vie;

nous connaissons ceux-là, nous connaissons les autres. Rentrez tous dans vos foyers, faites-nous ensuite parvenir vos plaintes, envoyez-nous des députés, et il ne dépendra pas de nous qu'ils ne vous reportent des réponses satisfaisantes. Mais si vous persistez dans votre révolte, vous deviendrez responsables de tout le sang qui sera versé.

« Tôt ou tard il vous faudra céder. Vous regretterez alors, mais en vain, les propositions de paix et de fraternité que nous vous faisons aujourd'hui. Il ne vous restera plus que la cruelle perspective des peines prononcées par la loi. »

Dans le même temps, le général Berruyer, qui commande en chef les troupes patriotes, adresse un rapport au comité de salut public pour lui apprendre quels adversaires implacables menacent la Révolution :

« Le fanatisme est à son comble dans ce pays-ci. Les prêtres ont renversé tous les esprits à tel point, que les rebelles se battent en désespérés : plus la mort est violente, plus ils se croient méritants. Mourir est pour eux, disent-ils, le commencement du bonheur. Ces misérables abandonnent femmes, enfants, propriétés, tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, pour suivre quelques prêtres scélérats qui, le crucifix à la main, leur donnent la bénédiction et leur promettent le ciel. Il est impossible de continuer cette guerre sans troupes aguerries. On s'est imaginé à Paris que les troubles de

ce pays-ci n'étaient fomentés que par quelques misérables faciles à détruire : on s'est extrêmement trompé. La guerre se fait ici comme sur la frontière... »

CHAPITRE IV

LE MARAIS INSURGÉ. — MACHECOUL. — CHARETTE. — MASSACRES A MACHECOUL. — SOUCHU. — SIX-SOUS. — NOUVELLES TENTATIVES DE CONCILIATION FAITES PAR LA CONVENTION.

Tandis que ces événements, déjà si graves, se passaient en Maine-et-Loire, de bien plus terribles venaient frapper de terreur le département de la Vendée, « où des chefs sanguinaires commandaient à un peuple inhumain (1) ».

Dans le Marais, ce sont d'autres hommes, d'autres principes, d'autres adversaires. « Plusieurs d'entre eux, avoue M. Crétineau-Joly, semblaient se faire un spécieux prétexte de la cause de Dieu et du roi pour se livrer en sécurité de conscience à des actes de cruauté... Ici, comme dans une partie de la Bretagne et du Maine, on verra des femmes, suivant l'exemple des druidesses, s'attacher à leurs parents qui vont combattre; puis avec des faucilles

(1) De Beauchamp, p. 119.

recourbées ouvrir le ventre de leurs ennemis tombés, et chercher dans leurs entrailles le reste de vie qu'y ont laissé les balles ou les baïonnettes vendéennes (1). »

Dès le 8 mars, des attroupements armés s'étaient formés dans le pays de Retz, « sons prétexte de prières publiques ». Quelques jours plus tard, quinze cents paysans, conduits par Lucas-Championnière, marchent pour s'emparer du poste du Pellerin. « On y entre sans peine; le village est pillé (2). »

A Challans, un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête des paysans, tue un officier dont il revêt l'uniforme, et disparait bientôt au milieu de la tourmente, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Montaigu est envahi par les campagnards des environs : on parlemente, et, en signe de réconciliation, les deux partis font une décharge générale. Les révoltés, bien plus nombreux, et dont les bâtons ferrés faisaient l'arme la plus redoutable, s'élancent sur les patriotes et leur arrachent leurs fusils. « Un cri homicide se fait entendre : — Chargeons nos armes et tuons-les tous! — Le conseil est suivi, et le massacre commence (3). »

Joly, l'un des futurs lieutenants de Charette, promenait le meurtre et le pillage sur le littoral de l'Océan. Suivant l'auteur de *la Vendée militaire*,

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 121, 122.
(2) De Beauchamp, t. I, p. 120.
(3) Savary, t I, p. 103.

Joly, « en surprenant les Sables-d'Olonne, se vengeait des cruautés commises dans les campagnes par de justes représailles dont les royalistes cherchaient à rendre victimes les cités (1) ».

Est-il bien exact de dire que la Révolution se soit donné pour mission de persécuter les campagnes de France auxquelles la monarchie du bon plaisir avait fait goûter quatorze siècles « de gloire et de pacifique bonheur (2) », et qu'elle y ait commis spontanément les cruautés qu'on lui reproche? J'ose dire que c'est l'opinion contraire qui est la vérité, et j'opposerai ici encore M. Crétineau-Joly à lui-même :

« Souvent, dit-il en parlant des chouans de la Bretagne et du Maine, ces hommes exaspérés se portèrent à des excès de représailles qui, *encore sans nécessité bien démontrée*, devaient armer contre eux tous les partisans de la Révolution (3). »

En bon français, des représailles dont la nécessité n'est pas démontrée même à ses plus ardents adversaires politiques, s'appellent de criminelles agressions. Dans tous les cas, il resterait à demander à ces orgueilleux qui s'érigent en vengeurs

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 64.
(2) *Id.*, p. 39.
Quant à la gloire et au pacifique bonheur des paysans au bon vieux temps, M. Crétineau-Joly me permettra de le renvoyer à l'*Histoire des Paysans*, ainsi qu'à *la France sous Louis XIV*.
(3) Crétineau-Joly, t. III, p. 88.

de Dieu et de la religion, ainsi qu'à ceux qui les glorifient, s'ils ont quelquefois lu l'Évangile de Jésus-Christ.

Deux hommes dirigent les insurgés du Marais : le marquis de Saint-André et Souchu, auquel la Révolution avait enlevé une place dans les gabelles, Souchu, « dont les cruautés réfléchies et les débauches de sang... *n'étaient pas toujours des représailles*... Souchu, dont le nom est oublié depuis longtemps (1)... »

Je comprends que de pareils souvenirs gênent les historiens de la légitimité. Il me faut cependant faire revivre pour un moment le nom de ce monstre que l'on dit oublié, et je dois rappeler les crimes commis par ces étranges défenseurs du trône et de l'autel qui, à Machecoul plus que partout ailleurs, semblèrent avoir pris à tâche de dépasser les limites de la férocité humaine.

« Louis Championnière, à la tête de quinze cents hommes du pays de Retz, occupe les rives de la Loire. Il s'empare du Pellerin, où sa troupe commet malgré lui plus d'un excès...

» ... Afin d'arrêter le mouvement général, les Bleus de Machecoul se mettent sur *la défensive*... Maupassant, ancien député de l'Assemblée constituante, est à la tête de la garde nationale et de la gendarmerie. A la vue de cette multitude furieuse, la garde nationale et la gendarmerie ne

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 65.

voient de salut que dans la fuite. Maupassant veut tenir bon; il est massacré avec le peu d'hommes qui n'ont pas abandonné leur chef. Ce meurtre est le signal de beaucoup d'autres. Le curé constitutionnel et le juge de paix expirent en criant : *Vive la Nation!* Ils expirent sous les coups des femmes vociférant des paroles de mort, et au milieu des chants de victoire que les vieillards, que les enfants font entendre sur ces cadavres (1)... »

Souchu alors organise un comité supérieur « chargé de juger les prisonniers que faisaient les diverses bandes agissant dans les marais qui avoisinent l'embouchure de la Loire. Les juger eût demandé du temps, de l'équité et une impartiale appréciation des motifs qui les poussaient à prendre les armes. Souchu pensa qu'il était de meilleure guerre de les tuer sans jugement. Il avait adopté ce plan; il l'exécuta dans toute sa rigueur.

« Quarante-deux républicains périrent ainsi dans une nuit. A Légé, à Montaigu, aux portes de Paimbœuf, ces fatales exécutions se renouvelèrent. Des listes de proscription furent dressées (2)... »

Pendant que Souchu se faisait ainsi l'organisateur de l'assassinat en masse, le marquis de La Roche Saint-André marche sur Pornic, dont il s'empare.

« Mais les insurgés, n'ayant que peu de fusils,

(1) Crétineau-Joly, p. 121, 122.
(2) *Id.*, p. 123.

point d'ordre, nul ensemble, se livrent au pillage, se gorgent de vin et d'eau-de-vie, et on les surprit sans défense. Pornic, pris à quatre heures du soir, fut repris à six heures et demie par les républicains que commandait le prêtre Abline (1). » Ce qui échappe au massacre se réfugie à Machecoul, et le marquis ne se soustrait qu'à grand'peine à la vengeance du comité royaliste, qui dut songer à le remplacer par un chef plus habile.

Souchu avait été homme d'affaires, puis procureur fiscal de M. Charette de Briord, d'une ancienne famille d'armateurs de Nantes, qui depuis quelque temps vivait noblement, c'est-à-dire oisif, retiré dans ses propriétés. M. de Briord avait un neveu, Athanase Charette de la Contrie, qui de son côté séjournait d'habitude dans sa terre de Fonte-Clause, auprès de Machecoul. Né en avril 1763, il avait été lieutenant de vaisseau. C'était un homme voluptueux et immoral, avide des sensations de tout genre, grand, leste et robuste, au tein basané, barbe et sourcils noirs; âme de bronze dans un corps de fer, mais au besoin, et près des dames, sachant donner à son visage une expression entrainante, à sa voix des intonations touchantes, et parlant déjà comme parlèrent, depuis, les incroyables de 1795, les messieurs à cadenettes, lorsqu'ils juraient par leur *pa-ole sup-ême*, ou par leur *petite pa-ole pa-fumée*. Contraste bizarre et qui

(1) De Beauchamp, t. 1, p. 123.

avait conquis à ce personnage une grande autorité sur tout ce qui l'approchait, homme ou femme.

Subitement converti en 93, comme les autres nobles, il poussait la vertu jusqu'à faire jeûner ses soldats la veille des batailles, et disait le chapelet avec eux. Il embrassa le parti royaliste, poussé moins par la conviction que par « son ambition effrénée, compagne de la jalousie ». Aussi agit-il presque toujours seul, désireux avant tout de se soustraire à la suprématie des autres chefs (1).

A côté de lui commandait Royrand, vieux chevalier de Saint-Louis, avec lequel il ne vécut pas longtemps en bonne intelligence; puis Joly, Savin, Pajot... Savin, qui disait à sa femme, en s'éloignant d'elle : « Je crains moins pour toi l'arrivée des Bleus qu'une visite de Charette. » Joly, ancien sergent du régiment de Flandre, homme remarquable, horloger, peintre, architecte, cordonnier, forgeron, chirurgien à l'occasion et très-habile tailleur au besoin : du reste, sans aucune croyance religieuse (2).

La fanatisme politique, à défaut de l'autre, lui fit faire un de ces traits à la Brutus que, pour ma part, je n'admire guère. Ses deux fils combattaient dans les rangs opposés, l'un avec les Blancs, l'autre avec les Bleus. On lui apprend que celui qui sert sous les drapeaux de l'armée rebelle vient d'être

(1) Madame de Sapinaud, p. 194. — Vauban, p. 225.
(2) Crétineau-Joly, t. I, p. 69.

frappé d'un coup mortel. Il saute à bas de cheval, vole à lui, et cherche à retenir sa vie, qui s'écoule avec son sang. Dans le même moment, il apprend que son autre fils vient d'être fait prisonnier, et on lui demande ce qu'il en faut faire.

« Qu'on le fusille! » dit-il froidement, sans détourner ses regards de celui qui meurt dans ses bras (1).

Comme Stofflet et quelques autres, il détestait les nobles et, après la destruction de l'armée d'Anjou, il disputa le premier rang à Charette. Accusé par celui-ci de garder pour lui seul les fruits du pillage, il se sépara de lui, et mourut assommé par les paysans de son parti (2). Nous verrons ce motif très-matériel amener de continuelles zizanies entre les divers chefs royalistes.

Charette, avant de se rendre aux vœux des révoltés, leur laissa le temps de se compromettre par leurs cruautés, afin que, ne pouvant plus regarder en arrière, ils fussent à lui corps et âme. Le 14 mars, il vient à Machecoul, et est élu tumultuairement chef de l'armée qui se forme. Pour l'essayer, il l'entraîne à Pornic, où il s'agissait de venger une défaite récente. « Cette fois, Pornic fut pris et livré au pillage... Le comité royaliste, présidé par Souchu, souillait la victoire et ordonnait le meurtre. Quarante-cinq républicains furent égor-

(1) Madame de Sapinaud, p. 5.
(2) *Id.*, p. 227.

gés les 11 et 12 mars; on en avait jeté autant dans les cachots. Ces horribles exécutions étaient imitées au camp vendéen de Guiové, près la route de Paimbœuf. A Légé, à Montaigu, tout ce qui tenait à la Révolution fut impitoyablement massacré. On dressait des listes de proscription... (1). »

Les comités secondaires versaient le trop-plein de leurs prisons au comité central de Machecoul, sachant bien que Souchu n'avait garde de laisser les cachots s'encombrer, et qu'il trouverait de la place pour tout le monde. Les prisonniers arrivaient à pied, à cheval et par charretées. Leur jugement allait vite, ou plutôt, il n'y en avait pas : pris, condamné, exécuté, pas un n'en réchappa. Pour colorer tant de crimes du prétexte de la vengeance, on supposait des nouvelles révoltantes, soit de Nantes, soit de Paris. Une lettre controuvée ayant annoncé l'égorgement de tous les prêtres détenus à Nantes, à l'instant les sicaires de Souchu retroussent leurs manches, les royalistes les plus exaltés, les catholiques les plus fervents courent aux prisons, défoncent les portes, et, en une journée, massacrent quatre-vingts républicains.

On a reproché aux terroristes de la République la guillotine et on a eu raison; les terroristes de la monarchie surent bien s'en passer, trouvant, comme l'affreux Carrier, que c'était trop lent. Ils faisaient

(1) De Beauchamp, t. I, p. 122-124.

creuser dans une prairie, aux portes de Machecoul, une vaste fosse ; puis, la veille de l'exécution, ils formaient deux listes de trente individus chacune ; la première, composée de ceux qui devaient être exécutés le lendemain, la seconde, de ceux réservés pour le surlendemain. On liait les trente premiers en rond, à l'imitation du chapelet, car il ne faut pas oublier que c'étaient tous gens pieux, zélés soutiens de la société qui penchait vers l'abime de la liberté. Ils les entrainaient au bord de la fosse, les fusillaient, assommaient de leur mieux ceux que le plomb n'avait pas frappés, les morts entrainaient les vivants, et l'on recouvrait le tout de terre. Ils appelaient cela dire leur chapelet. « Et dans le fait, on récitait cette prière au moment où l'on répandait le sang de ces malheureux. » (Madame de La Rochejaquelin.)

« Les trente portés sur la seconde liste assistaient à cette exécution, et on leur disait : « Demain, il « vous en sera fait autant, si vous ne renoncez pas « à la République, et ne prenez pas parti pour le « roi et la religion ! » — Ensuite on les reconduisait dans leurs cachots, où ils étaient déjà livrés aux angoisses de la mort. Le curé constitutionnel de Machecoul fut un de ceux qui eut le plus à souffrir, parce qu'il fut livré à des harpies qui le mutilèrent horriblement. » A la reprise de la ville par les républicains, on visita ce champ des martyrs de la liberté, « et l'on vit un bras hors de terre, dont la main, accrochée à une poignée d'herbes, semblait

celle d'un spectre qui s'était efforcé vainement de sortir de la fosse (1). »

Boulmer, membre du district de Machecoul, « avait seul échappé ». (De Beauchamp.) Désigné à la fureur des assassins, il resta caché pendant quarante-deux jours, du 11 mars au 22 avril, sous le toit de sa maison, dans un trou de cinq pieds de long où il ne pouvait remuer même les bras. Il s'y glissait par une ouverture ménagée entre deux soliveaux, mais si étroite, qu'il lui fallait ôter ses habits pour y passer. Le représentant Garnier, de Saintes, publia la déclaration faite par Boulmer à Angers, et depuis devant les autorités constituées au Mans :

« Dès que les révoltés, en nombre considérable, dit-il, furent maîtres de Machecoul, ils ne songèrent plus qu'à assouvir leur rage et à s'abreuver du sang des patriotes. Les plus cruels parmi les brigands étaient les femmes, les vieillards et les enfants. Les femmes criaient : Tue! tue!... les vieillards assommaient et les enfants chantaient victoire. Un des assassins courait les rues avec un cor de chasse. Quand il passait un citoyen, il sonnait *la vue;* on assommait le patriote, puis le monstre revenait sur la place sonner l'*hallali*. Les enfants le suivaient en criant : Victoire! vive le roi!

« Le curé constitutionnel Letort fut assommé à

(1) De Beauchamp, t. I, p. 136. — *Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française*, XIV[e] livraison, p. 13, 14. — Crétineau-Joly, t. I, p. 124.



coups de fourches et de baïonnettes dans la tête, et pour comble d'horreur une femme lui ôta sa qualité d'homme. Le citoyen Pinet fut arrêté avec son fils âgé de dix-sept ans : — Renonce à la nation! crie : Vive le roi! mets-toi de notre côté, lui disent les brigands, nous ne te ferons pas de mal! — Non! je mourrai fidèle à ma patrie : Vive la nation! Ils l'assommèrent. Les scélérats se retournent vers son fils : — Tu vois le sort de ton père! Sois des nôtres, crie : Vive le roi! vivent les aristocrates! et nous ne te ferons point de mal. — Je ne quitterai pas mon père; il est mort fidèle à sa patrie, je veux mourir de même. Vive la nation! Et on l'assomma. La citoyenne Saurin, dont on venait d'assassiner le mari, le frère et un de ses ouvriers, fut forcée par les barbares de prendre un bras de la civière sur laquelle était son mari pour le porter en terre.

« Il n'y a point de barbarie que ces brigands n'aient exercée. Le 12, ils furent chez la citoyenne Gachinard lui demander son père mort ou vif, en la menaçant de la couper par morceaux si elle ne le leur livrait pas : — Eh! vous venez de le tuer! leur dit cette malheureuse fille. — Eh bien! viens le reconnaître! L'infortunée fut contrainte d'aller, en enjambant sur les cadavres, leur montrer celui de son père.

« Depuis le 1er jusqu'au 11 mars, on ne porta pas les mains sur les prisonniers. Il est vrai que leur état était aussi cruel que la mort, puisqu'ils

étaient entassés dans un cachot infect, au point qu'ils ne pouvaient ni s'asseoir ni se coucher. Ceux que le sommeil emportait appuyaient leurs têtes sur les épaules de leurs voisins et dormaient ainsi. Le 11, jour de l'arrivée de Charette, tous les serruriers furent occupés à forger des menottes, non pas rondes, mais tranchantes, de manière qu'en remuant les bras, les malheureux prisonniers se coupaient les poignets. Un jour qu'ils demandaient à Charette pourquoi on les emmenottait, il répondit froidement : — On ne veut vous faire aucun mal, mais seulement vous gêner un peu.

« On amenait quatorze prisonniers du port Saint-Père. Les brigands ne voulaient pas les détruire de leur chef. Ils entrèrent au comité, disant à Charette : — Qu'en ferons-nous, notre général? — Ce que vous voudrez, mes enfants! Et ils furent fusillés à l'instant.

« Il était arrivé avec les paysans, habillés comme eux, des ci-devant nobles des deux sexes et des prêtres réfractaires. Un d'eux, nommé Priou, qui avait été vicaire à Machecoul, fut invité à dire la messe. Il répond que l'église est polluée, qu'il ne l'a pas bénie depuis que le prêtre constitutionnel y avait dit la messe. Il choisit alors un autre lieu plus consacré : il fait dresser un autel au carrefour de la prison et dit la messe dans l'endroit même où le prêtre constitutionnel avait été massacré, ainsi que trente patriotes. Le monstre avait les pieds dans le sang, le bas de son aube en était

teint. Le jour de Pâques, les brigands massacrèrent le matin vingt-quatre prisonniers, et le soir, après vêpres, cinquante-six. Aussi, en soupant, disaient-ils : « Nous nous sommes bien décarêmés. »

« Voici le seul trait d'humanité de ces barbares. Il fait frémir. Ils avaient cassé à coups de massue les bras et les jambes aux citoyens Fleury et Orcéan. Ceux-ci leur criaient : « Frappez-nous donc sur la tête. » Ils leur font voler la cervelle en ricanant : « Vous voilà guéris ! »

« Je n'ose dire ce qu'ils firent sur les femmes des patriotes (1). »

Les historiens royalistes ont passé légèrement sur tous ces hideux détails : « Les horreurs qui ont été commises ne doivent point être attribuées aux chefs, prétend madame de La Rochejaquelin, et souvent ils s'y sont opposés avec force (2). » — « La Vendée, innocente de ces crimes, les repousse avec énergie, dit M. Crétineau-Joly (3). » Cela est bientôt dit. Mais suffira-t-il à la Révolution, pour être amnistiée par vous, de repousser avec la même énergie les noyades de Nantes et les fusillades de Lyon, massacres provoqués par vos massacres?

Puis, embarrassés de la célébrité effroyable de Souchu et de Six-Sous, ils en ont fait des transfuges de la Révolution égarés dans leurs rangs,

(1) Grille, t. III, p. 2. — De Beauchamp, t. I, p. 134-136.
(2) *Mémoires*, p. 190.
(3) *La Vendée militaire*, t. I, p. 65.

reconnus plus tard comme tels, et châtiés pour leurs crimes (1).

Gardez pour vous vos monstres, et laissez-nous dévoiler les causes qui poussèrent à des mesures terribles ceux qui avaient juré, — dussent-ils y laisser leurs vies, dussent-ils y laisser leur renommée! — de sauver la cause sainte de la liberté, contre laquelle vous déchaîniez la guerre civile et l'invasion étrangère.

Six-Sous, dont la férocité sauvage épouvantait son parti lui-même, fut tué par les Blancs, la veille de la seconde bataille de Chemillé, et il ne tenta jamais, ainsi que l'avance M. Crétineau-Joly, de chercher un refuge auprès des républicains, qui l'eussent repoussé avec horreur; et lorsque Beysser vint apporter la délivrance à Machecoul, Souchu ne vint pas à lui, la cocarde tricolore au chapeau et une liste de proscription de royalistes à la main, comme le raconte M. de Beauchamp. Royaliste, il mourut royaliste, arrêté et fusillé comme la plupart des membres du comité d'assassins organisé par lui (2).

Il en avait établi dans la plupart des villes, à Palluau, Challans, La Motte-Achard, Chantonnay, La Roche-sur-Yon; et, chose horrible! des femmes prirent part à leurs opérations, madame Mauclerc, mademoiselle Robert, madame Imbert et ses

(1) *La Vendée militaire*, t. 1, p. 91.
(2) Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires*, p. 46.

filles (1)... Les comités révolutionnaires avaient au moins la pudeur de ne pas associer les femmes à leur terrible besogne. Dans ces conseils royalistes, on pratiquait la théorie des suspects avec non moins d'ardeur que dans ceux de la Révolution :

« Frères et amis, écrivaient le 26 mars ceux du port Saint-Père au comité central de Machecoul, nous profitons de l'occasion pour vous informer que nous avons massacré plus de quarante suspects. Il nous en reste encore douze ou quinze à ramasser (2). »

Ah ! dans cette guerre trois et quatre fois sacrilége, les prêtres à cruficix, les femmes à pieuses oraisons ou à coquettes chevauchées, les paysans à chapelets furent plus cruels cent fois que les Parisiens armés de piques et les sans-culottes revêtus de la sinistre carmagnole !... Et cela dura ainsi pendant six longues semaines, depuis le 11 mars jusqu'au 22 avril, jusqu'à la reprise de Machecoul par les troupes libératrices de la République. Mais quand elles arrivèrent, plus de six cents patriotes avaient été massacrés. Puis, quand tous les hommes y eurent passé, on songea aux femmes. Déjà un bon nombre étaient incarcérées. « Charette, en arrivant, les fit mettre en liberté (3). »

(1) Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires*, p. 59.
(2) *Id.*, p. 45.
(3) De Beauchamp, t. I, p. 137.

Soyez donc justes pour tout le monde, même pour la République, la grande calomniée, et reconnaissez que ce n'est pas à la Convention, mais bien aux monstres de Machecoul, qu'il faut faire remonter la responsabilité des décrets impitoyables que bientôt la nécessité va lui arracher.

Mais sa patience n'était pas épuisée encore. Ainsi que le reconnaît M. de Beauchamp, « à un soulèvement aussi formidable, la Convention n'opposa d'abord que des moyens législatifs (1) ». L'armée de La Bourdonnaye, chargée de défendre les côtes de l'Océan et de la Manche, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de la Somme, est de six mille hommes, et l'on ne songe pas à l'augmenter (2). Et cependant, écoutez le cri de terreur poussé à Nantes à la nouvelle de tant de forfaits, écoutez l'appel désespéré des administrateurs de la Loire-Inférieure, adressé dès le 11 mars aux départements voisins :

« Frères et amis, à notre secours! Notre département est en feu : une insurrection générale vient d'éclater. Partout on sonne le tocsin, partout on pille, on assassine, on brûle. Partout les patriotes, en petit nombre, tombent victimes de la fureur et du fanatisme des révoltés... Avez-vous des forces à nous prêter, des moyens de défense à nous fournir? Avez-vous des soldats, des

(1) De Beauchamp, t. 1, p. 129.
(2) *Id.*, p. 131.

hommes, du fer? Envoyez-les-nous, jamais on n'en eut plus besoin (1). »

Les insurgés du Marais menaçaient Fontenay, chef-lieu de la Vendée. « Un administrateur et un juge de Montaigu venaient d'être massacrés (2). »

Malgré tout, la Convention veut se bercer encore de l'espoir de ramener à elle les esprits égarés. Elle croit ou feint de croire à une conspiration de quelques nobles et de quelques prêtres, et s'efforce de faire comprendre au peuple que la cause de ceux-ci n'est pas la sienne, et qu'on le trompe. Deux représentants montagnards, envoyés en mission, Choudieu et Richard, publient à Angers la proclamation suivante (20 mars 1793) :

« Considérant qu'il importe au salut de la République et au rétablissement de l'ordre dans le département de Maine-et-Loire, que *les conspirateurs* soient arrêtés, et que ceux qui pourront l'être soient promptement punis ;... considérant que, pour parvenir à découvrir les auteurs de *cette grande conspiration*, il est nécessaire que tous les renseignements aboutissent à un centre commun ; arrêtent comme mesure de sûreté générale : le conseil général du département de Maine-et-Loire exercera provisoirement dans son ressort, et sous la surveillance des commissaires de la Convention, la

(1) Berthre de Bourniseaux, p. 303. — De Beauchamp, t. I, p. 128.

(2) De Beauchamp, p. 141.

police de sûreté générale attribuée par la loi du 11 août aux municipalités... »

Aucun cri de vérité ne pouvait parvenir dans cette malheureuse contrée : cependant Choudieu et Richard tentent encore un effort, et le 6 avril ils renouvellent leurs avertissements infructueux :

« Aveugles instruments des plus lâches, des plus horribles complots, que faites-vous? Ce sont vos frères que vous voulez combattre! C'est la patrie que vous déchirez! Vous ne voyez pas que les hommes pervers qui vous ont égarés sont vos plus cruels ennemis! C'est pour vous rendre esclaves qu'ils vous ont armés contre la République...

« Vous parlez de vos prêtres! Hommes crédules, ouvrez donc les yeux! Ils se disent les ministres du Dieu de paix, et ils ne vous prêchent que la guerre... Cessez de vous sacrifier à leur rage impuissante. Laissez-les seuls avec leurs forfaits et leurs remords... Livrez au glaive de la justice nationale les traîtres qui vous ont abusés ou contraints.

« Au nom de la République française et de la Convention nationale, nous promettons paix et amnistie à ceux des attroupés qui rentreront sur-le-champ dans leurs foyers et remettront leurs armes. Nous promettons six mille livres à tous ceux qui livreront les chefs de la révolte. »

De son côté, Bouchotte, en prenant possession du ministère de la guerre, écrivait au comité de salut public :

« Je pense que vous me permettrez une réflexion qui ne peut déplaire à des cœurs populaires ; c'est que parmi les rassemblements de rebelles il y a beaucoup d'hommes égarés; c'est qu'avec un décret d'amnistie d'une main, en montrant la force de l'autre, on peut détacher de cette cause tous les craintifs. C'est ordinairement le plus grand nombre. »

Par malheur, la force faisait défaut. Aucune lumière ne pouvait pénétrer au cœur de la Vendée, les chefs ne laissaient rien parvenir jusqu'à leurs hommes, qui pût les éclairer sur les intentions bienveillantes de la République. Les brigands poursuivaient le cours de leurs crimes, et la colère de la Convention grandissait avec la fureur de la résistance contre laquelle ses tentatives de conciliation venaient échouer.

CHAPITRE V

LES CHEFS VENDÉENS. — HENRI DE LA ROCHEJAQUELIN. — LESCURE. — L'ABBÉ BERNIER. — REPRISE DES HOSTILITÉS. — LA GRANDE ARMÉE CATHOLIQUE. — SA MANIÈRE DE COMBATTRE. — LES VOLONTAIRES RÉPUBLICAINS. — LES RÉQUISITIONNAIRES. — LES HÉROS DE CINQ CENTS LIVRES. — L'ÉVÊQUE D'AGRA. — SUCCÈS DES INSURGÉS. — MANSUÉTUDE DE LA CONVENTION. — PROCLAMATIONS ROYALISTES. — PRISE DE SAUMUR. — CATHELINEAU GÉNÉRALISSIME. — SECOURS DE L'ANGLETERRE.

A la reprise des hostilités, le lundi de la *Quasimodo*, c'est-à-dire huit jours après Pâques, l'insurrection est générale, et, à l'exception de quelques-uns qui, comme Beauvollier, La Ville-Beaugé..., servaient dans les gardes nationales et n'attendaient qu'une défaite de leur parti pour passer adroitement du côté du vainqueur, l'armée catholique comptait dans son état-major tous ces gentilshommes qui venaient maintenant se placer « à la tête d'un mouvement *qu'ils n'avaient pu réali-*

ser (1) », tous ces chefs que M. de Beauchamp ne craint pas de mettre sur le rang des Dunois, des Bayard et des Duguesclin (2) : héros de la guerre civile avec les sauveurs de la nationalité française, ceux qui appelaient l'Angleterre avec ceux qui deux fois chassèrent l'Anglais du sol sacré de la patrie. Pour nous, enfants de la Révolution, les chefs vendéens ne sont pas des généraux français.

Au premier rang parmi ces chefs, il faut nommer Henri de La Rochejaquelin, âgé seulement de vingt et un ans, tué à vingt-deux. Peu d'hommes furent doués d'une bravoure plus brillante. Il jouait avec le danger, et se battait pour le plaisir de se battre. On le vit un jour rendre son sabre à un hussard qu'il venait de désarmer, et recommencer à croiser le fer avec lui.

« Mes amis, dit-il à ses paysans en se mettant à leur tête, si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ! »

Il n'avait rien, d'ailleurs, d'un homme politique, et s'endormait dans les conseils. Il est vrai que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire, et de Cumont écrivait à son oncle Sapinaud de la Vérie, à la date du 9 juillet : « C'est une vraie pétaudière (3) ! » Cet homme si brave pâlissait à la vue d'un écureuil.

Son cousin de Lescure, le premier mari de ma-

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 84.
(2) De Beauchamp, Préface. p. 111.
(3) B. Fillon, *Pièces contre-révolutionnaires*, p. 70.

dame de La Rochejaquelin, brillait par des qualités tout opposées. D'une bravoure froide et réfléchie, d'un caractère austère, ne s'étant de sa vie mis en colère, au dire de sa veuve, il fut le ***saint du Poitou***, comme Cathelineau était le ***saint de l'Anjou*** (1).

Bernard de Marigny, le commandant de l'artillerie, s'enivrait de carnage, et poussa souvent le courage jusqu'à la férocité. Sa fureur de tuer ne tombait pas avec la bataille, et il versa souvent le sang l'âme rassise et avec calcul. Né en 1753, il avait été officier de marine.

Puis venaient les Sapinaud, les d'Autichamp, de Fleuriot... Quelques-uns étaient embarrassants par leur nullité et leurs prétentions. Tel était le beau-père de Lescure, le marquis de Donissan, ancien maréchal de camp, auquel on ne pouvait donner une position inférieure. Du reste, honnête homme, donnant à tout propos de ces conseils qu'on ne suit pas : Cassandre dans le double sens du mot. On créa tout exprès pour lui la haute position de gouverneur pour le roi des pays conquis, et il fut sa-

(1) « *Jamais*, non-seulement ni *avant*, ni *après* notre mariage, je ne l'ai vu en colère, mais même ayant besoin de se calmer. Ni moi ni personne ne l'avons *jamais* entendu élever la voix avec vivacité. Moi, le corriger de ses défauts! il n'en avait aucun. M. de Lescure était un saint. Rien n'égale le profond respect dont je suis pénétrée pour lui. C'est le sentiment qui domine tous ceux qui l'ont connu. Il faut l'invoquer comme un être que Dieu avait doué de toutes les vertus, et dont il a hâté la récompense. »

tisfait. Tel était encore le brillant prince de Talmont, qui, au fond, regrettait fort l'Angleterre et ses maîtresses, pour lesquelles il finit par déserter sa cause. Il fut généralissime de la cavalerie. Il n'y en avait pas, mais peu importe. Chacun voulait commander, personne ne voulait obéir. On créait des places, et tout le monde était content.

Parmi les chefs sortis des rangs du peuple, mais bien loin au-dessous de Cathelineau et de Stofflet, on doit signaler Forestier, âgé de dix-huit ans seulement, fils d'un chaudronnier, du village de Chaudron : concession habile faite aux besoins du moment et à l'esprit démocratique de l'armée royaliste ; instrument commode entre les mains des nobles, et qu'on ne saurait trop louer.

Il faut, parmi les prêtres, accorder une mention à part à l'abbé Bernier, dont j'ai parlé déjà. Sorti, lui aussi, des derniers rangs du peuple, esprit souple et insinuant, suppléant par sa faconde de parole et de style à l'incapacité des chefs militaires, il fut le pivot et le grand ressort de la révolte, le Pierre l'Ermite de la croisade, comme dit M. Crétineau-Joly. Son influence, tout d'abord absolue sur les officiers comme sur les soldats, alla sans cesse en décroissant. Semant la jalousie entre les chefs afin de dominer seul au milieu de leurs divisions, il fut taxé d'intrigues, d'ambition personnelle. Il eut seul les bénéfices de cette guerre, qui le porta plus tard, on ne sait comment, au siége épiscopal d'Orléans, et le fit nommer parmi les plénipotentiaires chargés

de traiter du concordat. C'est pour le récompenser des services qu'il lui rendait que Bonaparte lui avait promis le cardinalat; mais il mourut en 1806 sans avoir obtenu la barrette. A côté de lui, l'ex-bénédictin Jagault jouait un rôle considérable, et lorsque, par les soins de Bernier, les royalistes nommèrent un conseil supérieur destiné à imprimer une sorte d'unité de direction à leurs entreprises en dominant les ardentes rivalités des divers chefs, le père Jagault y exerça les fonctions de secrétaire général.

L'armée formait une sorte d'arrière-ban tumultuairement rassemblé, où chaque seigneur guidait au combat les hommes de sa paroisse qui l'avaient choisi pour chef. On pouvait distinguer parmi eux trois éléments divers : 1° les gardes-chasse, braconniers, commis, contrebandiers, déserteurs, domestiques sans place depuis l'émigration (c'était la troupe d'élite); 2° les mieux armés parmi les paysans; 3° enfin la tourbe désarmée, qui portait des bâtons en guise de fusils, pour faire nombre et en imposer, réunie autour des canons et caissons, et à laquelle se joignaient les femmes, les enfants, les vieillards et les séminaristes.

Ce qu'on appelait la cavalerie se composait de quelques centaines d'hommes recrutés au hasard parmi les marchands de volailles ou de fruits, montés sur leurs bâts, comme lorsqu'ils allaient aux foires. On les appelait à cause de cela les *cocassiers* ou les *marchands de cerises*. Pour rendre la chose

plus grotesque, ils attachaient à la queue de leurs haridelles les cocardes tricolores et les épaulettes des Bleus tombés dans la mêlée. Quant à l'artillerie, elle fut toujours fort peu nombreuse, et elle était en effet à peu près inutile pour cette guerre de partisans.

On voyait s'avancer sans ordre, en soufflant dans des cornes de taureau, toute la cohue des paysans, vêtus de leurs vestes de grosse étoffe foulée bleue ou grise, sous lesquelles ils portent un gilet de laine blanche ou de grosse cotonnade, serré avec une ceinture. Leur visage est encadré de longs cheveux plats qui tombent sur leurs épaules, et leur tête s'abrite sous un immense chapeau rond orné d'une cocarde blanche, et quelquefois verte. Une cuiller de bois ou d'étain est suspendue à leur boutonnière : c'est le seul meuble indispensable. Dans leur main gauche est un rosaire dont ils baisent dévotement les médailles, tandis que des crucifix, des scapulaires, des *chemises de la Vierge*, des morceaux d'étoffe sur lesquels sont brodés des cœurs rouges surmontés d'une croix et entourés de palmes vertes, sont attachés ostensiblement sur leurs poitrines.

A voir cette foule qui se presse en désordre par les chemins, hommes, femmes, enfants, les yeux humblement baissés vers la terre; à les entendre réciter à haute voix leur chapelet, qu'ils interrompent pour chanter des cantiques, on dirait une troupe de pèlerins cheminant dans le but d'accom-

plir un vœu ou quelque œuvre pieuse. Mais les fusils, dont les baïonnettes étincellent au soleil, mais les pistolets attachés à la ceinture avec des mouchoirs de Cholet, les sabres retenus par des ficelles, les faux emmanchés à rebours, les fourches, les piques et les bâtons, au-dessus desquels se déroulent au vent les plis d'un drapeau blanc fleurdelisé; mais les femmes portant sur chaque épaule un bissac, l'un pour mettre les têtes des patriotes et des messieurs des villes, l'autre pour mettre leur argent (1) : tout cet appareil terrible annonce la guerre.

Parmi eux, ni subordination, ni discipline : l'égalité la plus parfaite règne au camp des champions de la royauté absolue, et ce n'est qu'en lui empruntant ses principes qu'ils combattent la république.

(1) « On remarquait dans cette armée des vieillards et des femmes qui s'étaient pourvues de sacs, afin de profiter plus amplement du butin qu'aurait procuré une ville aussi opulente (Nantes). On annonçait hautement l'intention de la piller. » Madame de La Rochejaquelin, p. 485.

« De trente lieues à la ronde, il venait des gens tout exprès pour piller Nantes. Naguère encore (1852), une vieille femme me disait : « Oh! oui, j'y étais, au siége! Ma sœur et moi, nous avions apporté nos sacs. Nous comptions bien qu'on entrerait tout au moins jusqu'à la rue de la Casserie. » C'était celle des orfévres. » Michelet, *Hist. de la Révolution*, t. VI, p. 109.

« Une de ces femmes portait deux sacs, un sur chaque épaule; on lui demanda ce qu'elle en voulait faire : « Celui-ci, dit-elle en montrant le plus petit, est pour mettre l'argent que je trouverai, et celui-là pour emporter les têtes des Messieurs. » Toute l'histoire de la chouannerie est dans ce mot. » E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, t II, p. 58.

« On en sentait si bien la nécessité, que les gentilshommes avaient toujours grand soin de traiter d'égal à égal chaque officier paysan (1). » On faisait même, au besoin, de la hiérarchie à rebours, comme dans l'Évangile, où les derniers deviennent les premiers, et lorsqu'une défaite était essuyée par la faute des officiers subalternes, on n'osait pas les punir, comme on eût fait des autres, et l'on préférait la présenter comme une manifestation de la colère divine (2).

Le paysan n'eût pas osé pénétrer dans le salon de son seigneur; mais le soldat vendéen s'assied à la table de son général et veut prendre part à ses conseils (3). Il se bat par insoumission; il se bat chez lui pour ne pas aller se battre ailleurs : seulement, il se bat contre la liberté qu'il aime. Aussi, qu'il soit vainqueur ou vaincu, c'est elle qui triomphera. Il n'obéit pas à des officiers imposés auxquels une discipline de fer accorde sur lui pleine autorité; il suit librement des chefs qu'il a choisis et dans lesquels il a confiance. Ceux-ci, dans leurs premières proclamations, n'avaient garde d'oublier la formule républicaine : Frères et amis! — Et pendant longtemps les paysans contraignirent ceux qui les commandaient à marcher à pied comme eux. Aucun signe honorifique ne les distinguait de leurs hommes. Mais, La Rochejaquelin ayant affecté de porter

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 54.
(2) *Id.*, p. 237.
(3) Crétineau-Joly, t. I, p. 91.

sur sa tête, au cou et à la ceinture, des mouchoirs rouges de Cholet, tous les officiers suivirent cette mode, qui contribuait, en leur donnant l'aspect de chefs de bandits, à justifier le nom de brigands, qu'on leur avait donné, et qu'ils adoptèrent eux-mêmes.

Les Vendéens éprouvaient pour la nuit une horreur instinctive, et on ne put jamais les amener à se battre dans les ténèbres. Leur courage avait besoin du grand jour. Quand on voulait faire avancer un détachement : « Monsieur un tel va par tel chemin, criait-on, qui veut le suivre? » Arrivés au point d'attaque, les chefs formaient, par le même moyen, les compagnies de leurs officiers. On disait : « Allez vers tel gros arbre, vers telle maison! » — Et ils y allaient. Avant l'action, ils récitaient leurs prières, et faisaient le signe de la croix à chaque coup qu'ils tiraient, priant Dieu qu'il dirigeât leurs balles vers la poitrine de quelqu'une de ses créatures. Ils ne l'engageaient jamais avant que les prêtres ne leur eussent donné l'absolution, à tout hasard et en masse (1) : si bien que mourir pendant la bataille leur assurait une place dans le paradis. Quant à faire des patrouilles, à rester placés seuls et isolés en sentinelles, rien ne put jamais les y décider, et les officiers demeuraient chargés de ces détails du service, s'ils tenaient à ce qu'ils fussent faits.

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 179, 288. — Madame de Sapinaud, p. 21.

On voit donc qu'en fait cette guerre tournait contre ses auteurs. Les nobles y perdaient leur prestige, et les paysans y faisaient leur apprentissage d'indépendance et de liberté.

L'expédition n'était jamais longue. On apportait du pain pour quatre ou cinq jours : le pain mangé et le coup de main fait, tout s'évanouissait comme par enchantement; ils rentraient chez eux embrasser leurs femmes et *changer de chemises*, laissant là les chefs avec quelques déserteurs et étrangers sans famille.

La tactique était des plus simples, et n'exigeait ni une grande science militaire ni un long apprentissage. Chacun, officier ou soldat, était passé maître dès le premier jour. Nous les avons déjà vus à l'œuvre. Se coucher à plat-ventre pour empêcher le canon de *faire du mal*, se relever et se précipiter en hurlant sur les canonniers stupéfaits qu'ils assommaient sur leurs pièces : telle était leur manière de procéder. Plus tard, ils se trouvèrent plus embarrassés, lorsque l'armée de Mayence leur fit faire connaissance avec les obus, ces canons *qui pétaient deux fois*. Les patriotes ne trouvaient tout d'abord devant eux aucune résistance. On les laissait s'engager dans ce dédale de chemins creux que nous avons décrits : « Voilà les Bleus!... Égaillez-vous, les gas! » criaient les chefs s'ils les voyaient trop massés et offrant trop de prise à l'artillerie et aux feux de peloton. Et tous de se glisser derrière les haies et de se dissimuler dans les

genêts. Ils contraignaient leurs adversaires à disséminer leurs forces, puis ils les accablaient à coup sûr et presque sans danger.

Les républicains faisaient-ils des trouées dans les haies, ils ne voyaient rien, rien que des genêts du milieu desquels les Vendéens invisibles les ajustaient à leur aise, les abattant du second coup, s'ils les avaient manqués du premier. Dès qu'ils voyaient les patriotes hésiter sous ces fusillades terribles, ils tombaient dessus à coups de bâton : « Rembarrez-les, les gas! Rembarrez-les! » criaient les chefs. Si les soldats perdaient contenance et lâchaient pied, perdus dans ce labyrinthe inextricable, ils y trouvaient la mort. Pour le Vendéen, la retraite était partout; pour le patriote, nulle part. Le soldat n'osait s'élancer à la poursuite de son ennemi, qu'il entendait crier en se perdant dans les taillis : « Vive le roi, quand même! »

Le Vendéen n'avait à s'embarrasser de solde, de vivres, ni de munitions. Le pays lui fournissait tout. Les Bleus, au contraire, devaient traîner après eux toutes leurs ressources. Les convois ne pouvaient se faire que sur des charrettes du pays, qui n'ont pas la voie ordinaire, et encore ne pouvaient-elles tourner que dans les carrefours, souvent éloignés les uns des autres. A grand'peine pouvaient-elles faire trois lieues par jour, de sorte qu'il fallait renoncer à les sauver dans une retraite. Qu'un caisson versât, qu'une charrette s'arrêtât embourbée, l'armée se voyait fermer toute issue,

et son existence devenait compromise. Vainqueurs, les brigands trouvaient sur le champ de bataille des armes, des munitions, des vivres, des vêtements : vaincus, ils ne laissaient à leurs adversaires que quelques cadavres et des sabots, qu'ils quittaient pour fuir plus vite. Quant à leurs fusils, ils les cachaient au plus épais d'une haie, ou bien ils les brisaient. Leur connaissance parfaite du pays leur permettait de ne se battre que quand et où ils voulaient. Sans se laisser attaquer, ils prenaient toujours l'offensive, quelle que fût leur position, sachant quel était l'entrain irrésistible de leur premier choc. Si c'était dans un lieu quelque peu découvert, ils tournaient et débordaient l'ennemi, ne se présentant jamais à lui par grandes masses, de sorte qu'ils redoutaient peu ses feux de peleton, où l'on tire à peu près au hasard, devant soi et à hauteur d'homme, tandis que leurs fusils chargés de quatre ou cinq balles, ajustés à l'œil, faisaient des ravages terribles dans les rangs épais de leurs adversaires.

Il n'y avait pas d'ordre de bataille, de correspondances, de communications possibles, point de postes couverts, quand un ennemi invisible vous environnait de toutes parts, insaisissable dès que vous étiez en force, et vous harcelant de tous côtés, dès que vous étiez faible. Au moyen des clochers des villages, des moulins placés sur des hauteurs, des arbres les plus élevés, ils avaient établi un système de télégraphie élémentaire qui leur suffisait

pour connaître la marche de l'ennemi. Les Bleus, au contraire, toujours perdus dans les chemins creux, trompés par leurs espions, trompés par la population tout entière, dont chaque individu leur était un ennemi, tombant de surprise en surprise, se croyaient toujours trahis, voyaient des trahisons partout, les soldats accusant les officiers, les officiers accusant les généraux, les généraux accusant les représentants en mission auprès d'eux, et ceux-ci dénonçant tous les autres.

Ne pouvant rien comprendre aux revers des armes de la République, la Convention sentait sa colère grandir sourdement dans son sein. Comment se décider à diriger sur la Vendée l'armée de réserve, destinée à couvrir Paris? Il eût fallu cependant, dès le principe, de vaillants soldats, éprouvés au feu, inébranlables devant l'ennemi. Au lieu de cela, on envoyait des volontaires, généralement fort braves, et des réquisitionnaires, qui étaient infiniment moins bons. Mais les uns et les autres étaient inexpérimentés, et incapables de supporter les fatigues d'une guerre devant laquelle les plus vieux soldats avaient besoin d'oublier tout ce qu'ils savaient de l'art de la guerre, pour faire un nouvel apprentissage de leur rude métier.

Avant donc de se décider à détourner sur cette contrée ingrate ses meilleures troupes, la Convention songea à se débarrasser en sa faveur de cette lie des ruisseaux de Paris, de ces vagabonds de la grande cité qu'elle enrôla, au nombre de

douze mille, en achetant leur courage au prix de cinq cents livres payées en assignats, et qui ne tardèrent pas à conquérir une honteuse célébrité au nom qu'on leur donna, de *héros de cinq cents livres :* troupe toujours prête à déserter la veille de l'action, à se battre fort mal le jour, à piller fort bien le lendemain. La Convention ne fut pas longtemps avant de reconnaitre sa faute : « Ces héros sont des fous! disait Barrère à la tribune, le 26 juillet. Officiers et soldats sont des traitres! » Si encore ils n'avaient fait que trahir! Mais ils déshonoraient la République, et donnaient aux prêtres de la Vendée un argument contre la liberté.

Les bandes fanatisées des paysans marchaient donc de succès en succès. Le 17 avril, soixante-cinq grenadiers volontaires de Saumur et quatre-vingt-deux de Montreuil-Bellay reçoivent du général Leygonier l'ordre de défendre le poste de Bois-Grolleau, non loin de Cholet. Ils s'y barricadent, et, pendant deux jours et deux nuits, résistent, quoique sans vivres, à toute l'armée royale, commandée par Cathelineau et Henri de La Rochejaquelin, et ne se résignant à capituler qu'après avoir épuisé leur dernière cartouche.

Jérémie Tribert les commandait. Au moment où il rendait son épée à La Rochejaquelin : « Gardez, monsieur, lui dit celui-ci, les armes dont vous vous êtes servi avec tant de courage. » Ils sont conduits à Cholet, puis dans une communauté de bénédictins, à Mortagne. Leurs familles étaient dans

l'anxiété la plus vive, croyant qu'ils avaient été massacrés jusqu'au dernier, lorsque le 1er mai deux d'entre eux, Huguet et Fremery, se présentent devant la commission, à Doué, pour traiter de l'échange des prisonniers. Ils avaient donné leur parole de revenir reprendre leurs fers, si la proposition était repoussée.

Leygonier écrit vainement au ministre de la guerre ainsi qu'au président de la Convention. L'échange ne peut être fait, et le 12 mai, Huguet et Fremery, après avoir chargé la commission d'adresser leurs adieux à leurs familles et à leurs amis, retournèrent, sans murmurer contre leur patrie, partager le sort de leurs compagnons captifs (1).

Ils devaient cependant croire qu'ils allaient au-devant de la mort. A Chantonnay, les rebelles fusillèrent trois cents prisonniers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs prêtres constitutionnels (2). Forcé d'évacuer Bressuire, Quétineau s'était replié sur Thouars (4 mai), qui tomba sous les efforts de Cathelineau, Lescure, Delbée, Bonchamps et La Rochejaquelin. Quétineau s'était rendu à discrétion. On se rappelle qu'au début de l'insurrection, et à Bressuire même, il avait tenu Lescure à la sienne, et l'avait traité avec les plus grands égards. Lescure lui rendit la pareille, le laissa prisonnier sur parole, et le pressa d'entrer dans leurs rangs avec le même grade, lui montrant dans le lointain

(1) Savary, t. I, p. 203-206.
(2) Madame de Sapinaud, p. 48-54.

la guillotine, qui déjà se dressait pour les généraux malheureux. Quétineau refusa, et fut demander des juges, qui l'envoyèrent à la mort.

A Thouars, un nouvel acteur entre en scène. Je veux parler de l'abbé Guyot de Folleville, honteux pantin dont Bernier et Jaguault font mouvoir les fils. Ci-devant prêtre à Dol, il avait d'abord prêté serment à la constitution, puis s'était rétracté, et était allé chercher un refuge à Poitiers, chez les religieuses, qui le reçurent comme un martyr de la bonne cause, et le dissimulèrent à tous les regards. Il fut découvert à la fin, et requis pour marcher dans les rangs de la garde nationale contre les insurgés du bas Poitou. Venu pour défendre Thouars, il se tint caché pendant le combat, et lorsqu'il se vit arrêté de nouveau, il se fit conduire devant le moine Jaguault, qui, devinant quel effet produirait sur ces populations fanatisées la présence d'un évêque, lui souffla un rôle au-dessous duquel il resta sans cesse.

Folleville donc persuada au camp royaliste « à l'aide de certains pieux mensonges (1) » qu'il était évêque d'Agra *in partibus infidelium*, que la cour de Rome, pendant les vacances des siéges épiscopaux de France, lui avait donné plein pouvoir pour gouverner les diocèses. Il prit pour grand vicaire un de ses anciens condisciples de séminaire, l'abbé Mongazon, esprit délié, qui put se faire le complice

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 140,

d'une habile supercherie, mais qui n'était pas homme à se laisser abuser par des ruses aussi grossières. Une fois accepté comme évêque, Folleville officia pontificalement, et donna les ordres à plusieurs jeunes gens qui se trouvaient en état de recevoir la prêtrise (1).

Certes, pour oser monter une aussi indigne comédie et pour se jouer ainsi des rites les plus saints de la religion, il fallait être bien assuré de la crédulité complaisante ou aveugle des Vendéens. Mais on devait tirer un si grand parti de la présence au camp de cet intrigant sans caractère, pour réchauffer le fanatisme défaillant aux jours de la défaite, que cela valait la peine de risquer quelque chose. On savait, d'ailleurs, que l'on pouvait compter sur la foi robuste de la population sur l'esprit de laquelle on voulait agir. On avait fait cacher pendant quelque temps trois prêtres : puis, leur ayant lié un fil autour du cou pour simuler la décollation, on les leur avait présentés comme étant ressuscités. Ce miracle n'avait pas rencontré d'incrédules. Eux-mêmes avaient cru longtemps que ceux d'entre eux qui tomberaient frappés en défendant la bonne cause, ressusciteraient d'entre les morts au bout de trois jours (2).

(1) L'abbé Bernier, *Histoire du collège de Beaupréau*, p. 149. — Madame de Sapinaud, p. 55. — Madame de La Rochejaquelin, p. 175. — De Beauchamp, t. I, p. 166. — Crétineau-Joly, t. I, p. 141.

(2) Turreau, *Mémoires*, p. 68. — Mercier du Rocher, *Mémoires mss.*, p. 135.

L'armée catholique s'empare en courant de Parthenay, puis de la Châtaigneraie (13 mai) : « Les paysans vendéens pillèrent la ville, et ceux qui eurent la plus grosse part du butin rentrèrent dans le Bocage pour l'y mettre en sûreté (1). » Huit ou dix mille désertent ainsi, les poches pleines. Le 14, ils s'arrêtent à Vouvant : « Les caves furent dévastées, et les tonneaux percés de part en part (2). »

« Le passage des Vendéens est comme celui de la lave ; il frappe de dévastation et de mort! » — écrivait, au sujet de ces expéditions, le général Dayat au ministère de la guerre. Mais un sanglant échec les attendait le 16 mai à Fontenay, où ils perdirent leur pièce favorite, la Marie-Jeanne, à laquelle ils semblaient avoir lié leurs destinées.

« On engagea les prêtres à relever le zèle du peuple par des prédications .. Ce fut surtout après la déroute de Fontenay qu'on recueillit un grand avantage de la présence du prétendu évêque d'Agra. Il arriva à Châtillon le jour même de la défaite; toutes les cloches furent sonnées; on se porta en foule sur ses pas; il distribua des bénédictions; il officia pontificalement. Les paysans étaient

(1) De Beauchamp, p. 170.

Cette fois, M. Crétineau-Joly avoue le pillage : « Un certain nombre de volontaires se livrèrent dans cette ville à des actes d'insubordination, et se permirent le pillage chez des personnes qu'on leur avait signalées comme coupables d'attachement aux principes républicains. » T. I, p. 143.

(2) De Beauchamp, p. 171.

ivres de joie; le bonheur d'avoir un évêque parmi eux leur rendit toute leur ardeur, et ils ne songèrent plus au revers qu'ils venaient d'éprouver (1). » — « Race antique et fidèle des serviteurs de nos rois, disait-il en parcourant les rangs, pieux zélateurs du trône et de l'autel, enfants de la Vendée, marchez, combattez et triomphez! C'est Dieu qui vous l'ordonne (2)! »

Du reste, un spectacle analogue se reproduisait dans toutes les rencontres. « Les prêtres, s'exposant à tous les périls, parcouraient les rangs, animaient les forts, soutenaient les faibles. Armés seulement de la parole de Dieu, on les voyait sur le champ de bataille, bravant la mort dont ils étaient entourés, administrer avec calme, panser avec zèle les blessés, et prêcher à tous le mépris d'une vie périssable pour mériter la plus glorieuse éternité (3). »

Grâce à la recrudescence de fanatisme que fit naître cette odieuse profanation des choses saintes, la revanche fut complète (24 mai). De Châtillon à Fontenay, ce n'avait été qu'un long cantique. « Ici, c'est le *Vexilla regis prodeunt*, qui s'échappe de leurs lèvres repentantes; là, ce sont les litanies de la Vierge qu'ils modulent pour s'exciter à la confiance (4). » Les Vendéens pénètrent en vainqueurs dans la ville, et c'est au milieu d'une joie

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 175-179.
(2) Madame de Bonchamps, p. 49.
(3) De Beauchamp, t. I, p. 184.
(4) Crétineau-Joly, p. 144.

qui tenait du délire, que les Vendéens rentrent en possession de Marie-Jeanne. « Tandis qu'un détachement se portait au département pour en enlever tous les papiers, et les brûler au pied de l'arbre de la liberté, la plupart des soldats vendéens se livraient sans réserve à leur goût effréné pour les liqueurs spiritueuses... Le marquis de Donissan, beau-père de Lescure, harangua les prisonniers républicains dans l'espoir de déterminer leur défection, et de les attacher à son parti; mais il fit peu de prosélytes (1). »

Barbotin, le conseil de Stofflet, pénètre l'un des premiers dans la ville, le pistolet d'une main, le sabre de l'autre. Il entre chez un de ses anciens bienfaiteurs, nommé Clousy, qui veut lui adresser quelques observations sur ce qu'il y a de peu évangélique dans le rôle qu'il joue à la tête des brigands. Barbotin lui fend la tête d'un coup de sabre (2).

Bernier, s'apercevant qu'au milieu de leurs succès l'anarchie régnait au sein des délibérations des chefs, songea à leur imprimer une direction plus régulière. « L'érection d'un conseil supérieur ayant été aussitôt adoptée, il fut d'abord convenu de le composer de personnes choisies dans les trois ordres de l'État... Bernier suggéra au conseil un arrêté de proscription contre toutes les autorités civiles et militaires républicaines, et il l'étendit même à leurs familles : il semblait qu'un esprit

(1) De Beauchamp, p. 176, 177.
(2) Grille, t. I, p. 172.

sombre et méchant en eût imaginé toutes les dispositions... Un second arrêté, également son ouvrage, contraignait les républicains qui étaient restés dans la Vendée au serment de fidélité au roi. La haine s'étant emparée de cette mesure immorale, qui forçait au parjure, le conseil supérieur en suspendit l'exécution... Celui qui rétablissait les dîmes empêcha quelques paroisses de se déclarer. » Il ordonna de plus l'emprisonnement de tous les républicains restés dans la Vendée, sans même en excepter les femmes ni les calvinistes (1).

S'arrogeant, de son autorité privée, le droit de battre monnaie, le conseil, par un arrêté du 8 juin, limita la circulation des assignats à ceux qui, antérieurs à l'ère républicaine, portaient l'effigie de Louis XVI. Un autre du 11 juillet raya d'un trait de plume et annula la vente des biens nationaux. Sous la monarchie du droit divin, rois et seigneurs avaient arbitrairement exercé, à leur profit personnel, l'odieux droit de confiscation au préjudice de tous ceux qu'ils voulaient dépouiller (2). La Révolution n'avait pas le droit de vendre, au profit de la nation, les biens des traitres qui se battaient à la tête des armées d'invasion, ou qui conspiraient à main armée dans l'intérieur de la France ! C'était préparer habilement, pour l'avenir, de nouveaux ferments de guerre civile entre les anciens possesseurs et les acquéreurs qui, ayant payé ce que

(1) De Beauchamp, t. I, p. 267-275. — Edition de 1820.
(2) Voir *Histoire des paysans*, t. I, p. 424.

très-souvent, au bon vieux temps, les seigneurs avaient pris par force ou par adresse aux vilains, se croyaient de bonne foi propriétaires. Mais « à la pacification générale, ils apprirent à leurs dépens qu'en révolution il est plus aisé de voler une propriété que de la rendre (1). »

Bernier alla plus loin encore. Il persuada au conseil de fabriquer de faux assignats qui auraient cours comme les autres. Quant à ceux de la République, les chefs, « gens au cœur candide et à l'esprit timoré », se décidèrent, par un singulier compromis, à en autoriser la circulation, à la condition, « et par une délicatesse de probité alors coupable, d'être contre-signés par des officiers délégués au nom du conseil (2) ».

Celui qui inspirait les Vendéens n'avait garde de s'arrêter en si bon chemin. Il remit à neuf la révocation de l'édit de Nantes, cet odieux attentat d'un despote en démence, et démentit, déchira de ses mains l'édit par lequel Louis XVI, par une réparation bien incomplète et bien tardive, avait permis aux calvinistes du Poitou l'exercice paisible de leur religion (3).

Pendant que les brigands épouvantaient la contrée par tant d'audace et de crimes, la Convention en était encore à persister dans ses appels à la conciliation. En vain on lui démontrait l'inutilité des

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 203.
(2) *Id.*, p. 204.
(3) *Id.*, p. 203, 204.

pacifiques démarches, en vain Sottin, commissaire civil près l'armée d'expédition de Beysser, écrivait de Paimbœuf aux administrateurs de la Loire-Inférieure le 1er mai : « Je sais bien que l'on dit que persécution fait guerre. Mais la guerre est toute venue, et à moins de céder, à moins de mettre les pouces, à moins de renoncer à la République, à moins de crier : *Vive le roi! vive le pape! vive Notre-Seigneur!* — il n'y a pas moyen de désarmer ces gens-là (1). » Sourde à tant d'avertissements, elle adressait, le 26 mai, la proclamation suivante ***aux citoyens des départements troublés*** :

« Citoyens! vous jouissez des bienfaits de la révolution; la loi, faite en votre nom par vos représentants, appliquée, exécutée par vos propres agents, veillait efficacement à la sûreté de vos propriétés, et tout à coup vous prenez les armes pour piller, pour égorger vos frères! Quel autre crime ont-ils commis envers vous, sinon d'avoir conquis cette liberté que vous partagez? Les ci-devant nobles, les chefs qui vous séduisent, ne demandent un roi que pour rétablir par sa main toutes les servitudes sous lesquelles vous gémissiez...

« Vous désirez conserver votre religion ; mais qui a tenté de vous l'enlever, de gêner vos consciences? Vous a-t-on proposé de rien changer dans votre croyance, dans les cérémonies de votre culte?

(1) Grille, p. 104.

Non, on vous a privés de ceux que vous regardiez comme les seuls ministres légitimes; mais n'ont-ils pas justifié par leur conduite cette rigueur trop nécessaire? Ces hommes qui vous prêchent aujourd'hui le meurtre et le pillage sont-ils les véritables ministres d'un Dieu de paix ou les vils satellites des despotes ligués contre votre patrie? Ce ne sont point vos prêtres qu'on a éloignés de vous, ce sont d'hypocrites et sanguinaires conspirateurs.

« Infortunés! comme on vous trompe! Les prêtres qui se disent les seuls catholiques sont payés par l'or de l'Angleterre protestante. Le prodigue-t-elle pour venger votre religion qu'elle persécute et qu'elle méprise? Non, c'est pour que la France se déchire de ses propres mains, pour que votre sang coule pour la cause de l'esclavage, et le nôtre pour celle de la liberté : c'est toujours du sang français. Montrez-vous dignes de reprendre le nom français; alors vous ne trouverez plus que des frères dans la République entière, qui s'arme à regret pour vous punir; qui, prête à vous écraser de toute sa puissance, pleurerait sur des succès achetés au prix de votre sang (1). »

Qu'il y a loin de ce noble et pacifique langage à cet arrêté de Lescure pour réchauffer le zèle des paysans qui se ralentissait (1er juin) :

« Comme l'intention de Sa Majesté Très-Chrétienne n'est pas de faire participer aux récompenses

(1) Savary, p. 225.

destinées à ceux qui se sacrifient pour sa cause, les personnes lâches et indifférentes qui ne contribuent en rien aux efforts que font les autres pour rétablir la religion et la monarchie, il sera formé une liste des habitants de chaque paroisse qui marchent, non pour un jour ou pour deux, mais constamment. D'après cette liste et le nom de ceux qui la composent, les commandants généraux jugeront de la bonne volonté des habitants des différentes paroisses, et les familles qui seraient reconnues de mauvaise volonté et ne pas se donner avec le même zèle que les autres au soutien de là bonne cause, seront assujetties sur-le-champ au jugement des impositions de 1792, parce qu'il n'est pas juste que ceux qui ne partagent pas les dangers partagent les récompenses.

« Dans le cas même où il y aurait des habitants d'une mauvaise volonté bien reconnue, et qui détourneraient les autres de servir le roi, leurs impositions seraient augmentées progressivement. Voulant aussi, autant qu'il dépendra de nous, rétablir la religion catholique et la rendre florissante, nous invitons MM. les curés et vicaires restés en place, qui n'ont pas les pouvoirs généraux de leurs évêques légitimes, de s'adresser, dans le courant de la semaine qui commence demain 2 juin, à Mgr l'évêque d'Agra, vicaire apostolique, résidant à Saint-Laurent-sur-Sèvres, afin qu'il règle leur conduite. Et nous ordonnons que tous ceux qui n'auront pas, dimanche prochain 9 juin, une attestation de Mon-

seigneur pour n'être pas inquiétés, soient arrêtés par les conseils des paroisses et conduits en prison à Châtillon (1). »

Voilà donc où en était arrivée la prétendue spontanéité des paysans, après deux mois et demi de soulèvement ! Ils accoururent cependant, et en assez grand nombre pour qu'ils pussent tenter un coup plus hardi que ceux qui leur avaient si bien réussi jusque-là.

Bâti sur deux larges bras de la Loire, et situé entre ce fleuve et la rivière du Thouet, Saumur est, comme les cités des Pays-Bas, une sorte de conquête sur les caux. Aussi plusieurs ponts magnifiques relient entre eux ses différents quartiers, et une splendide ceinture de digues, de quais et de levées le protégent contre les furieuses crues du fleuve capricieux. Disons encore qu'une portion de la ville vient étager ses blanches maisons aux flancs de ce coteau, fameux en Anjou par ses vins, à l'extrémité duquel se dresse, comme une menace constante de ruine et d'anéantissement, le château, immense magasin de poudre et d'armes de guerre, Vésuve terrible qu'une imprudence pourrait faire éclater, et qui de la ville à l'aspect hollandais ferait une ruine napolitaine.

Maitres de Saumur, ils y trouvaient donc des instruments de guerre suffisants à entretenir pour longtemps une armée tout entière; le cours de la

(1) Savary, p. 241.

Loire était à eux, la route de Paris leur ouvrait ses perspectives : ils pouvaient s'y lancer à l'aventure, et, par une surprise hardie, relever le trône sur les débris de la Convention renversée.

C'était un dimanche, le 9 juin. S'il faut en croire M. Crétineau-Joly, le camp royaliste offre le spectacle touchant d'une réunion d'anachorètes qui se seraient rapprochés une fois dans leur vie pour chanter à l'unisson les louanges de l'Agneau de paix. On entonne de pieuses litanies, on prie, on se confesse, on communie; les prêtres prodiguent l'absolution et entr'ouvrent les portes du paradis aux martyrs que vont faire les balles républicaines... Puis voyez le contraste : « A cette même heure, mais à quelques pas de là, on inaugurait dans Saumur le bonnet rouge, hideux symbole de la liberté. On exaspère la population contre les riches, on désigne les aristocrates dont, après la victoire, le peuple se débarrassera pour partager leurs propriétés. On hurle dans les rues le bonheur de l'égalité et la mort des royalistes (1)... »

Faut-il que la voix d'un Saumurois s'élève pour dire que tout cela est de la haute fantaisie, et qu'il y a, dans ces six lignes, autant d'*erreurs* que de mots?...

Quoi qu'il en soit, les Vendéens descendent des hauteurs de Bournan, franchissent le Thouet et arborent le drapeau blanc sur ce même pont Fou-

(1) T. I, p. 166.

chard où, plus tard, dans la nuit du 24 février 1822, le général Berton vint faire flotter au vent pour quelques heures le drapeau tricolore. Ils forcent les retranchements et la batterie de gauche. Le centre et la droite résistent. « Le général Coustard, qui commandait le centre, ordonna de secourir la gauche, et n'est point écouté. Il allait enfin décider sa troupe, lorsqu'une batterie ennemie lui ferma le passage. A l'instant, sa cavalerie reçut l'ordre de l'enlever. — Où nous envoyez-vous? demanda le commandant. — A la mort! répondit Coustard. Le salut de la République l'exige! Le brave Weissen, à la tête de sa cavalerie, emporte la batterie. Mais l'infanterie ayant refusé de la soutenir, ces intrépides cavaliers périrent presque tous. Weissen revint couvert de blessures (1). »

Tant d'héroïsme fut inutile. Saumur, mal défendu, tomba au pouvoir des royalistes, qui, cette fois, n'abusèrent pas de la victoire. Bizard et Cicogne, anciens constituants; Bonnemère de Chavigny, ancien maire de Saumur, et revenu depuis peu de mois de l'Assemblée législative, ne furent pas inquiétés.

Ce dernier avait pour hôte un jeune volontaire, fils d'un magistrat de la Champagne, qui ne put s'éloigner, et resta caché chez lui, bien qu'il logeât en même temps quatre paysans de la division de Bonchamps.

(1) De Beauchamp, t. I, p. 194. — Crétineau-Joly, t. I, p. 150.

Il y avait parmi les défenseurs de Saumur un homme alors inconnu, qui sut conquérir l'une des plus pures parmi les gloires militaires dont s'honore la France, quoiqu'elle ait passé comme un éclair au milieu d'un jour d'orage. Il s'était engagé à seize ans dans un régiment d'infanterie, et en 1791, il était commandant du premier bataillon de volontaires du département d'Eure-et-Loir. En 1792, il se trouvait à l'armée de l'Ouest, où, par ordre du représentant Bouchotte, il fut arrêté comme complice de Westermann.

Bouchotte se trouvait aussi à la déroute de Saumur. Il s'était jeté dans la mêlée et allait périr sous les coups des paysans. Le jeune officier met pied à terre, lui donne son cheval, et lui sauve ainsi la vie, au risque de la sienne.

C'était Marceau, qui apparait à Saumur pour la première fois sur la scène du monde pour n'y figurer que pendant trois années. Cette conduite magnanime fut récompensée par le grade de général de brigade. Il avait vingt-quatre ans à peine, et fut tué en 1796.

Voulant tirer parti d'un succès aussi inattendu, les rebelles résolurent de garder Saumur, où ils organisèrent un conseil d'administration choisi parmi les habitants les plus dévoués à la cause royaliste, pour remplacer la municipalité et le district, qui s'étaient retirés à Blois. Puis ils rédigèrent une proclamation qu'ils envoyèrent à tous les comités de la Vendée, pour leur annoncer l'im-

portante conquête que vient de faire l'armée catholique et royale.

Ils songèrent également à se donner un chef unique, pour mettre fin aux prétentions rivales qui déjà semaient la désunion parmi les chefs, et pour imprimer en même temps une direction plus ferme et plus précise à leurs mouvements. Le conseil supérieur se réunit et rédigea en ces termes le procès-verbal de l'élection :

« Cejourd'hui 12 juin, l'an 1[er] du règne de Louis XVII, nous soussignés, commandant les armées catholiques et royalistes, voulant établir un ordre stable et invariable dans nos armées, avons arrêté qu'il sera nommé un général en chef de qui tout le monde prendra l'ordre. D'après cet arrêté, tous les vœux se sont portés sur M. Cathelineau, qui a commencé la guerre, et à qui nous avons voulu donner des marques de notre estime et de notre reconnaissance. En conséquence, il a été arrêté que M. Cathelineau serait reconnu général de l'armée, et que tout le monde prendrait l'ordre de lui.

« Fait à Saumur, en conseil, les jour et an que dessus.

« Lescure, de Beauvollier, Marigny, Stofflet, de Langrenière, de Hargue, de La Ville-Baugé, de La Rochejaquelin, d'Elbée, Duhoux-d'Hauterive, de Boissy, Desessarts, Tonnelet, de Bonchamps. »

Ainsi, tous les officiers les plus renommés étaient là, tous les nobles, tous les gentilshommes. Et

voilà qu'ils élisent généralissime Cathelineau, le paysan du Pin-en-Mauges!... C'est donc bien la lutte de la veste contre la carmagnole, des Sabotiers contre les Va-nu-Pieds sublimes de la République : c'est l'égalité chrétienne contre l'égalité républicaine. Ils le savent, et confessent, en la subissant, la toute-puissance de l'idée qu'ils combattent.

« C'était, suivant madame de La Rochejaquelin, une démarche politique de nommer un simple paysan pour général en chef, au moment où l'esprit d'égalité et un vif sentiment de jalousie pour la noblesse contribuaient, en grande partie, au mouvement révolutionnaire. »

Ajoutons que, connaissant le peu d'ambition personnelle de celui qui leur devait cette haute position, chacun espérait bien commander sous son nom et le diriger au gré de ses désirs, but secret qu'atteignit plus que tous les autres l'adroit Delbée.

« Toujours humble, dit l'auteur de *la Vendée militaire*, ne franchissant jamais la distance que la naissance et la fortune ont placée entre les gentilshommes et lui, Cathelineau se contente d'être entre tous le plus intrépide et le plus modeste (1). »

Mais ce n'est pas tout encore. Henri Forestier, enfant de dix-huit ans à peine, fils d'un pauvre cordonnier de village, et qui avait fait ses études « dans une école ecclésiastique », est nommé géné-

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 174.

ral en chef de la cavalerie, pour le moment où l'on en aura une. Bientôt arrive au camp royaliste le prince Philippe de Talmont, second fils du duc de la Trémouille, qui, comme tous les autres, avait préludé par les désordres de sa jeunesse à sa future mission de défenseur de la cause de Dieu. « Élevé au milieu de cette atmosphère voluptueuse qui enveloppait à leur berceau les rejetons des races chevaleresques, il fit ce que faisaient les Lauzun, les Coigny, les Brissac, les Adhémar, les Vaudreuil, et tous ces gentilshommes pour qui le plaisir était la suprême loi. Sa vie, jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, fut une dissipation continuelle... (1) »

Il fallait une position à ce noble seigneur. On décida sans peine Forestier à lui céder sa haute fonction et à se contenter de celle de général en second.

Mais où iront-ils, ces vainqueurs de hasard, et que feront-ils de leur victoire inespérée? La Gironde, à son insu sans doute, travaille pour eux, et ils peuvent voler à Paris prêter leur concours à ces alliés involontaires. Mais non, ils sont un fait, une force, et rien de plus. Cathelineau sent que ces hommes ne peuvent perdre de vue le Bocage, et qu'ils ne marcheront pas à la conquête de la Terre Sainte, n'ayant pas l'Idée. Ils tournent le dos à Paris, la ville de l'Idée, et marchent sur Nantes, parce que « une conquête aussi essentielle eût

(1) Crétineau-Joly, t. I. p. 176.

donné les moyens de *communiquer avec l'Angleterre* et de jouir bientôt de la présence d'un Bourbon (1). » Ce n'était pas l'avis de Bonchamps. « Son plan était, en négligeant Nantes, de parcourir la Bretagne où il avait des intelligences, d'insurger toute cette province, et, liant ainsi les insurrections de la Vendée et de la Bretagne, de faire éclater celle qui couvait en Normandie (2). »

« La Bretagne nous appelle, dit-il. *Les Anglais nous offrent des secours;* marchons, agrandissons nos destinées... Maîtres d'un port sur l'Océan, nous donnerons la main *à nos alliés* et à nos princes (3). »

Les moyens sont différents, mais le but est toujours le même : fomenter la guerre civile, étendre l'incendie sur les provinces limitrophes, appeler l'étranger en France.

(1) Madame de Sapinaud, p 63.
(2) Madame de Bonchamps, p. 58.
(3) De Beauchamp, t. II, p. 26. — Edition de 1820.

CHAPITRE VI

PRISE D'ANGERS. — MARCHE SUR NANTES. — ATTAQUE DE NANTES. — MORT DE CATHELINEAU. — FUREURS DES BLANCS. — DELBÉE GÉNÉRALISSIME. — LA CONVENTION SE DÉCIDE AUX MESURES ÉNERGIQUES. — DIFFICULTÉS DE LA GUERRE.

Angers se trouvait sur la route de Nantes. Aussi mal défendu que Saumur, Angers n'essaye même pas d'arrêter un instant le torrent de l'armée insurgée (18 juin).

On avait laissé à Saumur, pour garder cette importante position, La Rochejaquelin à la tête d'une garnison de deux mille hommes. Mais retenir les Vendéens sous les drapeaux n'était pas chose humainement possible. La garnison lui fondait entre les mains, et bien lui prenait d'avoir affaire à une ville aussi profondément pacifique. Chaque nuit il faisait à grand bruit, avec les officiers restés autour de lui, des patrouilles à cheval par les principales rues, soufflant de la trompette et frappant du tambour. Enfin, le 25 juin, il désertait à son

tour sa conquête, lui dixième, après s'être vu forcé de précipiter ses canons dans le Thouet, faute de chevaux pour les traîner, d'hommes pour les défendre. Le comité de vingt-quatre membres nommé par les royalistes, prudemment disparaissait comme tout le monde, laissant la ville dans la nécessité de reprendre possession d'elle-même.

De son côté, Lescure avait quitté Saumur le 15 juin, se dirigeant sur Parthenay, ville patriote, où il avait mis tout au pillage. N'ayant pu s'y maintenir, et les administrateurs s'étant enfuis à Saint-Maixent, il entraina captifs à Châtillon leurs femmes, leurs pères et leurs enfants (1). Madame de La Rochejaquelin a oublié de raconter cet exploit de celui qui était alors son époux.

On s'étonna des succès rapides des insurgés dans l'Anjou. Mais si la terre qui avait vu naître l'insurrection manquait de l'énergie nécessaire pour l'étouffer (2), les Brigands, en pénétrant sur la rude terre des Bretons, allaient se trouver en face d'adversaires plus énergiques. D'ailleurs le mal du pays travaillait leurs bandes depuis qu'elles avaient franchi la Loire, et le fléau de la désertion éclaircissait leurs rangs. C'est en vain que les royalistes contraignaient les populations à marcher avec eux

(1) Savary, p. 354. — Grille, p. 250.

(2) « Rappelez vous-le bien, rien ne s'y fait à la mémoire des hommes de liberté, de gloire et de pensée. On est dans un bon pays, bien calme, bien riche, et l'on jouit. » Grille, t. III, p. 374.

pour grossir leur armée (1). Les chefs alors songèrent à réclamer le concours des insurgés du Marais, bien qu'ils n'éprouvassent aucune sympathie pour celui qui les commandait, et que les soldats de la grande armée catholique ne dissimulassent pas leur répulsion pour les pillards et les assassins qui suivaient Charette (2).

Ce hardi partisan avait grandi en autorité depuis le 12 mars. « Charette, autrefois si humble et si modeste, était méconnaissable. Son chapeau était chargé de plumes, sa cravate garnie en dentelles, ses vêtements violets brodés en soie verte et en argent, et plusieurs femmes jeunes et jolies formaient son cortége (3). »

Du reste, quelle que fût la destinée de ses armes, le pays souffrait de ses succès comme de ses revers. Malgré le peu de durée de leurs expéditions, les Blancs étaient souvent contraints de piller et d'enlever les bestiaux pour vivre. Les Bleus en faisaient autant de leur côté, ceux-ci dépouillant les royalistes, ceux-là les patriotes ou ceux que les besoins du moment faisaient déclarer tels. Les représentants en mission à Niort avaient pris un arrêté (26 juin) portant « défense d'enlever les bestiaux, à moins qu'ils ne fussent pris dans le combat, et

(1) *Revue de l'Anjou*, 2e liv., p. 114.
(2) De Beauchamp, t. I, p. 190. — Crétineau-Joly, t. I, p. 104.
(3) Madame de Sapinaud, p. 163.

l'ordre de rendre ceux enlevés et réclamés (1). » Jaloux de jouer à côté de la Convention le rôle de protecteur des campagnes, Charette tentait de s'opposer aux razzias des Bleus. « Mais, en sauvant les campagnes, il prenait aux paysans le peu de subsistances qu'ils avaient. Aussi appelait-on ses soldats *les moutons noirs*. Vainqueur ou vaincu, le peuple des chaumières était victime des combats, et ses malheurs égalaient son courage et sa fidélité (2). »

Charette consentit pour cette fois à unir ses efforts à ceux de la grande armée, et c'est en semant à l'envi sur leur route la ruine et la mort que les Blancs et les Bleus s'avançaient vers Nantes, les uns abattant sur leur passage les arbres de la liberté, les autres jetant à terre les croix de granit qui s'élevaient à l'angle de tous les carrefours. Comme si ce n'était pas dans le tronc d'un arbre de la liberté que le charpentier de Nazareth avait taillé jadis l'arbre de sa croix!

Les Nantais, malgré leur ardent patriotisme, ne voyaient pas sans de graves inquiétudes le flot jusqu'alors irrésistible de l'insurrection venir battre les murailles de leur cité. Aussi, tout en se préparant à lui opposer une résistance désespérée, avaient-ils député à la Convention, pour lui arracher les mesures de vigueur qui seules pouvaient

(1) Savary, p. 292.
(2) Madame de Sapinaud, p. 157.

mettre un terme à tant d'audace, des envoyés qui se présentèrent le 22 juin à sa barre.

« Nantes est à la veille de sa ruine, dirent-ils... Ce n'est plus le temps des mesures ordinaires. Il faut que le tocsin de la liberté sonne dans toute la République; il faut que la France entière se lève pour écraser les brigands. Sans cette mesure extraordinaire, tout est perdu ; ce torrent vous envahira dans sa course rapide... Bientôt il ne nous restera plus qu'à confondre notre sang avec celui de nos frères, de nos enfants, et à mourir dans les accès du plus terrible désespoir (1). »

Ouvert de toutes parts, Nantes, qui s'élève sur différents bras de la Loire et que traverse la petite rivière de l'Erdre, n'avait nulles fortifications, nulle défense, que l'héroïsme de sa garde nationale et de quelques troupes, commandées par Canclaux, Beysser et Coustard, en tout dix mille hommes à opposer aux quarante mille Vendéens. Mais la présence des délégués de la Convention et le patriotisme du maire Baco les électrisent.

Le 24 juin, deux prisonniers nantais envoyés en parlementaires par les chefs royalistes vinrent remettre à Baco une sommation portant que le drapeau blanc serait arboré, la garnison désarmée, les caisses publiques, approvisionnements et munitions livrés sans délai; en outre, que les députés de la Convention en mission à Nantes seraient remis

(1) Berthre de Bourniseaux, p. 208.

comme otages. A ces conditions, les chefs de l'armée catholique et royale s'engageaient à préserver la ville de toute invasion, de tout dommage, et la mettaient sous leur sauvegarde et protection spéciale. En cas de refus, ils menaçaient de la livrer à une exécution militaire et de passer la garnison au fil de l'épée.

La réponse à ces insolentes propositions ne se fit pas attendre : « Nous périrons jusqu'au dernier, ou la liberté triomphera! s'écria Baco. Allez le dire à ceux qui vous envoient. »

Sur les deux rives à la fois, les Blancs commencent l'attaque avec le jour, le 29 juin, commandés, à droite, par Cathelineau, Delbée, Stofflet, Fleuriot, d'Autichamp, Talmont; à gauche, sous les ordres de Charette et de Lyrot. « Des prêtres les suivaient, dépouillés de leur costume... Ils s'efforçaient par leurs prières, par leurs exhortations, de prévenir l'indiscipline et d'arrêter la désertion des paysans, qui depuis la prise de Saumur brûlaient de rentrer dans le Bocage... Pour les attacher à leurs drapeaux, les chefs, *sans leur promettre le pillage de Nantes*, leur faisaient entrevoir un riche butin (1). » Distinction trop subtile pour des yeux vulgaires, et que pouvait découvrir seul l'homme qui nous a appris que *le succès légitime la victoire* (p. 25).

Les Brigands franchissent les murs peu élevés des maisons des faubourgs, s'élancent dans les jar-

(1) De Beauchamp, p. 216, 217.

dins qui entourent la ville, défoncent les portes, *s'égaillent* dans les ruelles et appliquent ce qu'ils peuvent de leur tactique habituelle à l'assaut de la ville. Mais partout ils sont accueillis par une résistance désespérée. Représentants et fonctionnaires civils rivalisent de dévouement avec la garde nationale et la troupe. Baco a la cuisse cassée par une balle; on le hisse sur un tombereau qui le transporte loin de la mêlée : « C'est un char de triomphe que tout patriote doit m'envier! » dit-il en renvoyant au combat les habitants qui se pressaient autour de lui pour lui prodiguer les marques de leur sympathie. Un ecclésiastique, Gombart, vicaire de l'église de Sainte-Croix, et grenadier au 6e bataillon de la 1re légion nantaise, voit un père de famille dans un poste très-exposé : « Retire-toi, lui dit-il, cette place me revient! » Il le force à la lui céder et tombe atteint d'un coup mortel.

Désiré Dubreuil, sergent au 11e bataillon de Seine-et-Oise, atteint un chef vendéen au moment où celui-ci le couche en joue. Il l'abat d'un coup de sabre, s'empare de son fusil et de son chapeau orné d'une bande de gaze blanche et d'un chapelet, laissant prendre à d'autres cinquante louis dans la poche de son ennemi, sans même vouloir en accepter la moitié (1).

Il était quatre heures de l'après-midi, et il y en avait treize d'écoulées depuis qu'avait commencé

(1) De Beauchamp, p. 227, 228.

cette lutte acharnée. Étonnés eux-mêmes d'une persévérance dans l'attaque dont leurs hommes n'avaient pas encore donné d'exemple, les officiers voyaient cependant le découragement et la fatigue succéder à leur première ardeur. Cathelineau alors tente un dernier effort; il s'entoure des gas du Pin-en-Mauges et de la Poitevinière, tous ses parents ou ses amis, et s'avance à leur tête droit devant lui dans la ville. Déjà ils sont sur la place Viarmes, où s'engage une lutte effroyable. Un homme de la Poitevinière, Pierre Humeau, qui avait suivi Cathelineau depuis le premier jour, lui dit, en le voyant combattre comme le dernier de ses soldats : « Mon général, tu t'exposes trop : tu vas attraper du mal! » Au même moment, une balle vint frapper au bras gauche le généralissime des Vendéens, et pénètre dans sa poitrine. Tous n'ont plus qu'une pensée : sauver Cathelineau de la mêlée. Les chefs s'épuisent vainement à les ramener au combat; le prestige est détruit, le Saint de l'Anjou vient de tomber sous une balle républicaine, il faut fuir!...

Toutefois Cathelineau n'était pas mort. Humeau et quelques autres le portèrent jusqu'à Saint-Florent (1). Sa blessure ne semblait pas mortelle, et

(1) Cet ami de Cathelineau, ce dernier témoin de *La Grand'-Guerre*, est un de mes fermiers, vit chez moi, dans ma cour même, et le 1er décembre 1865, il est entré dans sa 103e année. Ce vieux *brigand*, — une des meilleures et des plus loyales natures que je sache, — touche une pension de 80 francs en récompense du trait que je viens de raconter. Grâce à lui, j'ai pu rapporter sur Cathelineau des détails plus exacts que ceux qui

l'on se berçait de l'espoir de sa guérison, lorsqu'il s'éteignit entre les bras des siens le 14 juillet. Sinistre anniversaire! C'était la dernière Bastille, le dernier boulevard de la monarchie qui tombait!

Les prêtres qui soulevaient les pauvres paysans de la Vendée avaient fait miroiter tant de miracles devant leurs yeux crédules, qu'ils s'obstinaient à voir désormais du surnaturel et du mystérieux jusque dans les événements les plus ordinaires de la vie. Il fallait donc quelque chose pour expliquer cette mort inattendue du Saint de l'Anjou. Ceux qui entouraient Cathelineau l'attribuèrent au poison; ils dirent tout bas qu'il mourait victime de la jalousie des autres chefs, qui n'avaient plus besoin de lui, et qui tous briguaient la première place à la tête de la grande armée catholique.

Quelques-uns parmi ces esprits chagrins, et Pierre Humeau fut de ceux-là, repassèrent alors la Loire pour rentrer dans le Bocage, et ne prirent plus aucune part à l'insurrection vendéenne.

L'armée catholique s'évanouit encore une fois; mais, comme toujours, c'était un instant de trêve, et rien de plus. Les Brigands, en effet, ne furent pas longtemps sourds à la pression de leurs chefs. Seulement ce sont, désormais d'autres hommes. Habitués à la vie errante des camps, au pillage, aux sanglantes mêlées, irrités du terrible échec de

ont été écrits jusqu'ici. Les autres renseignements me viennent d'une nièce de Cathelineau, qui habite Beaupréau.

Nantes après l'enivrement qui avait suivi la prise de Saumur et d'Angers, ayant prouvé d'ailleurs qu'ils ne peuvent rien hors de leurs genêts et loin de leurs chaumières, ils se battront à l'avenir avec une énergie sauvage, et bientôt des deux côtés on renoncera à faire des prisonniers, qu'on ne peut ni garder ni nourrir. La guerre, c'est la dévastation; la victoire, c'est le carnage. A Châtillon, où ils entrent en vainqueurs, ils égorgent tout : « Point de pitié pour les Bleus! » s'écrient-ils, conduits par le farouche Bernard de Marigny. Trois cents prisonniers sont égorgés par une soldatesque furieuse qui couche en joue les chefs qui veulent les rappeler au sentiment de l'humanité. Dans les bourgs voisins, les femmes et les enfants assomment à coups de pierre les fuyards égarés (1).

Comprenant enfin à quels adversaires incorrigibles elle a affaire, la Révolution renonce aux mesures conciliatrices : « Les circonstances sont graves, écrit Choudieu au maire de Saumur (17 juillet 1793); tenons-nous à leur hauteur. Point de faiblesse, jamais nous n'eûmes plus besoin d'énergie. Tu parles de clémence, et ce n'est qu'une utopie. Pardonner aux Brigands et à leurs complices, c'est exciter les traîtres à ajouter à nos périls. N'as-tu pas vu ce qu'ont produit nos offres de pacification et d'oubli? Les Brigands nous raillent, et

(1) Crétineau-Joly, p. 174. — Madame de La Rochejaquelin, p. 224. — De Beauchamp, p. 262.

nous avons des craintes pour les Ponts-de-Cé, pour Angers, pour Saumur peut-être.

« Et c'est quand la patrie est en danger que tu intercèdes pour ses ennemis! C'est quand l'armée catholique et royale s'avance furieuse que tu veux que je m'occupe d'adoucir le sort de leurs partisans déclarés, de leurs agents publics, de leurs commissaires? Non, non, Cailleau, je ne le puis!...

« J'étais à Brissac en reconnaissance avec Berthier quand l'arrêté sur les détenus de Saumur a été pris par mes collègues. Je l'ai lu au retour et j'y ai apposé ma signature. Pas un des représentants n'a de fiel dans le cœur, pas un qui n'achetât la fin de tant de maux et l'affermissement de la république au prix de son sang; mais pas un non plus qui craigne d'être pris en faute et faiblissant une heure, quand il y va de ses devoirs de représentant du peuple français (1)... »

« Cathelineau n'avait eu qu'une qu'une puissance nominale. A sa mort, d'Elbée, qui l'avait dirigé, brigua ouvertement le généralat.

« Par ses vertus et ses talents, Bonchamps y avait aussi des droits. Il y était porté par des amis puissants; mais sa modestie, son amour pour le bien général prévalurent. Maître de se faire nommer, il fit voter ses propres officiers en faveur de son ambitieux rival, pour éviter de nouvelles dissensions. Trop généreux dévouement! Cette fatale

(1) Grille, t. I, p. 289.

renonciation fit sacrifier l'intérêt de tous à l'ambition d'un seul (1). »

Le conseil supérieur qu'avait fait nommer Bernier, et qu'il prétendait diriger, ne faisait qu'entraver la marche des affaires. Les discuteurs dominaient les agisseurs. Pour imposer silence à toutes ces mesquines ambitions, il eût fallu un Bourbon. On attendait le comte d'Artois, ce « vieux et faible enfant de trente-cinq ans », comme l'appelle à juste titre le comte de Vauban (2). Il se fit espérer toujours et ne vint jamais.

Delbée nommé généralissime, l'unité est à peu près reconstituée parmi eux pour un temps. C'est de part et d'autre une série de petits combats meurtriers, de villes, de bourgs pris, repris, pillés aujourd'hui par un parti, brûlés le lendemain par l'autre. A Martigné, Bonchamps est frappé d'un coup de feu qui met ses jours en péril. Transporté à Jallais, il fait appeler le chirurgien du lieu, républicain ardent, mais le seul qui puisse lui prodiguer les secours de l'art. Ses amis l'entourent et le dissuadent de livrer sa vie à un patriote qui sans doute empoisonnera ses plaies.

« Vous entendez, monsieur, dit Bonchamps au médecin. Eh bien ! je me livre à vous : je suis prêt!

(1) De Beauchamp, p. 243.

« D'Elbée était un homme de plus de vertus que de talents, et qui avait plus de courage que de lumière. »

Crétineau-Joly, t. I, p. 210.

(2) *Mémoires*, p. 47.

— Je le suis aussi! repond le chirurgien.

Il le soigna et le guérit.

Une autre fois, en plein conseil, le grossier Stofflet l'avait provoqué en duel. L'ancien garde-chasse défiait le gentilhomme, mais ce n'était plus le temps des prétentions aristocratiques, même dans le camp des défenseurs de l'ancien régime.

— Non, monsieur! lui répondit Bonchamps. Je n'accepte pas votre défi. Dieu et le roi peuvent seuls disposer de ma vie, et notre cause perdrait trop à être privée de la vôtre! »

Il y avait près de cinq mois que ce malheureux pays était le théâtre de la plus effroyable guerre intestine qui fût jamais, guerre civile et guerre religieuse en même temps! Ne pouvant accabler la grande armée royaliste, qui semblait s'évanouir dans les airs lorsqu'on espérait la saisir, et qui, le lendemain, comptait ses soldats par cent mille hommes, on songea à faire disparaître le foyer même de l'insurrection, à rayer la Vendée de la carte de la France. Le 1er août, Barrère fulmina son terrible réquisitoire contre « ce chancre politique » attaché aux flancs de la patrie, et qui ne pouvait être guéri que par le fer et le feu. Quand l'existence même de la patrie était mise en question, quand l'invasion débordait par toutes les frontières, il fallait bien en finir avec cet ennemi interne qui, d'une main, serrait la main à l'Angleterre et qui tendait l'autre vers la Prusse et l'Allemagne.

« Il faut, s'écria Barrère, que le même jour vous

frappiez l'Angleterre, l'Autriche, la Vendée, le Temple et les Bourbons!... Les espérances de la Vendée reposent au Temple!... Plus de Vendée, plus de royauté; plus de Vendée, plus d'aristocratie; plus de Vendée, et les ennemis de la République ont disparu. C'est là qu'il faut frapper!... »

Le Temple, c'était l'infortunée mais bien coupable Marie-Antoinette, et sa sœur, plus infortunée encore, Madame Élisabeth!... Elles conspiraient par la pensée avec les émigrés, les étrangers, les insurgés du Bocage, et faisaient des vœux pour que la Révolution succombât, noyée sous des flots de sang, de même qu'elle ne pouvait vaincre dans ce duel terrible sans en répandre sur les échafauds comme sur les champs de bataille.

« Des municipaux, moins farouches que les affidés de Robespierre, leur révélaient l'insurrection de l'Ouest, son but et ses triomphes. Les dernières victoires retentissaient dans le Temple, et Madame Élisabeth écrivait : « Les Nantais sont-ils à Orléans (1)? »

La Jacquerie vendéenne allait donc contre le but qu'elle poursuivait, et, par ses succès mêmes, plaçait la Convention dans la cruelle nécessité, si elle ne voulait pas laisser périr la Révolution contre laquelle tout conspirait, de jeter la tête de la reine, après avoir jeté celle du roi, en défi aux ennemis conjurés qui combattaient pour sa cause.

(1) Crétineau-Joly, p. 259.

« Il sera envoyé par le ministre de la guerre, disait le décret rendu par la Convention, des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis et les genêts. Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées par des compagnies d'ouvriers pour être portées sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis. Les femmes, les enfants et les vieillards seront conduits hors de la contrée; il sera pourvu à leur subsistance et à leur sûreté avec tous les égards dus à l'humanité. Les biens des rebelles de la Vendée seront déclarés appartenir à la République. Il en sera distrait une portion pour indemniser les citoyens qui sont demeurés fidèles à la patrie, des pertes qu'ils auraient souffertes... »

Puis, comme il fallait non plus de la discipline, de la tactique et de l'expérience pour vaincre, mais de la résolution pour exterminer, on improvisa des généraux comme on improvisait des décrets, et l'on chargea Santerre, qui, disait-on, *n'avait de Mars que la bière*, Rossignol et Ronsin, dont le seul titre était d'être des Jacobins fougueux, d'exécuter ces ordres implacables. Des représentants furent envoyés en mission dans les départements limitrophes pour préparer des approvisionnements suffisants à entretenir des troupes nombreuses, et pour soulever en masse et lancer les populations sur la malheureuse Vendée.

Le tocsin retentit donc au loin dans les cam-

pagnes, et, comme au temps des Pastoureaux, on vit accourir des provinces voisines des bandes de citadins et de paysans armés à l'aventure. Ils ne s'étaient pas attendus à faire une longue absence ni à en venir aux mains avec des rebelles déjà habiles dans la guerre, et qui combattaient pour leurs foyers et pour leurs autels. On eut recours à la ruse pour les amener jusqu'en Vendée. On avait promis, par exemple, à ceux d'Orléans qu'ils n'iraient pas au delà de Tours; une fois arrivés dans cette ville, on leur assignait Poitiers comme le but extrême de leur excursion, et de Poitiers on les envoyait à l'ennemi. On agit de même avec tous les bataillons de réquisitionnaires qui arrivèrent à Niort, à Nantes, à Rennes, à Angers. On comprend ce que devaient être de pareilles troupes, marchant à contre-cœur et sachant qu'on n'attendait d'elles que le pillage et l'extermination. Aussi s'acquittaient-elles consciencieusement de leur mission, pillant et extérminant sur la route, en pays ami comme chez les rebelles (1), tandis que de leur côté quelques-uns de ceux-ci revêtaient l'uniforme des gardes nationales pour se livrer à tous les excès dans les cantons où les paysans leur étaient

(1) « Pendant cette marche dans un pays où la plus grande partie des habitants sont dévoués à la république, une grande partie des troupes s'est livrée aux vexations et au pillage le plus affreux. Rien n'a été ménagé, patriotes comme les autres, tout a été pillé; enfin la discipline a perdu dans un instant le peu qu'on était parvenu à établir. » Rapport des généraux Berthier et Dutray: *Collect. de Mém.*, 22e liv., p. 389.

hostiles, afin de les indisposer contre les patriotes (1).

Mais comment saisir, combattre et détruire un adversaire qui est partout et que l'on ne trouve nulle part? Tout village où l'on pénètre est inhabité, morne, désert. Le logis est clos, l'étable vide, chaque puits est dégarni de sa corde et de son seau. Et cependant la litière est fraîche, et la fumée qui sort de la cheminée indique que le feu achève de s'éteindre dans l'âtre. Il semble qu'un génie invisible leur a révélé l'approche des Bleus; ils ont disparu et se sont évanouis comme la fumée du foyer abandonné. Si l'on rencontre quelques paysans, ce sont de paisibles laboureurs tout entiers à leur travail; ils n'ont pas entendu les coups de fusil que l'on vient de tirer, ils ignorent même qu'il y ait des révoltés dans le pays. Mais leurs mains sont noires de poudre, leur carabine est cachée au plus épais de la haie, et les Bleus sont à peine passés, que le laboureur est redevenu un brigand armé.

C'est un immense drame à travestissement, une féerie sanglante dans laquelle chaque touffe de genêt devient un ennemi, chaque arbre creux tire des coups de fusil, chaque buisson de houx allonge les piquants de ses feuilles comme des fourches et des faux. Vainqueurs, les Bleus n'ont devant eux

(1) « Beaucoup de rebelles sont habillés en gardes nationaux, et font croire aux paysans patriotes que ce sont les volontaires qui les pillent. » Rapport de Muscar au général Vimeux. *Collect. de Mém.*, 14e liv., p. 396.

que des paysans inoffensifs, des femmes, des enfants qui les saluent et que la pitié leur commande de ne pas égorger; vaincus, ces paysans les harcèlent, se ruent sur les ambulances, sabrent et fusillent blessés, mourants et chirurgiens avec des cris de Hurons et de Caraïbes (1), tandis que ces femmes et ces enfants assomment à coups de pierres les traînards égarés dans les détours de cet inextricable dédale (2).

Les plus pacifiques s'enfonçaient au milieu de leurs genêts, acculaient une charrette dans l'endroit le plus fourré, étendaient des draps sur le timon élevé en l'air, et les familles passaient des mois entiers sous ces tentes recouvertes de fougères, souffrant la faim, le froid, mourant même quelquefois de l'excès de tant de maux, mais fidèles à la cause à laquelle ils avaient dévoué leur vie.

(1) Grille, t. II, p. 204.
(2) De Beauchamp, t. I, p. 263.

CHAPITRE VII

LES MAYENÇAIS. — KLÉBER. — LES ÉMISSAIRES ANGLAIS. — TRAHISONS DES ÉMIGRÉS. — FUREURS DES DEUX COTÉS. — PROCLAMATIONS DE DELBÉE. — PROCLAMATIONS DE LA RÉPUBLIQUE. — WESTERMANN A CHATILLON. — BATAILLE DE CHOLET. — FUITE DES ROYALISTES. — MORT DE BONCHAMPS. — BONCHAMPS ET HAUDAUDINE.

Après une nouvelle victoire remportée à Vihiers (18 juillet), et « due aux prédications de l'abbé Bernier (1) », les Vendéens désertent encore une fois en masse et rentrent dans le Bocage, où les rappelait le travail de la moisson. Mais on savait désormais que c'étaient quelques jours de trêve, et rien de plus.

On n'avait pas été longtemps avant de reconnaître l'insuffisance et le danger de ces levées tumultuaires, sur le patriotisme desquelles on avait compté pour étouffer l'insurrection. De pareilles

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 198.

bandes ne sont bonnes que pour la guerre défensive.

La capitulation de Mayence rendait à la république une de ses armées, qui, pour toute condition, avait juré de laisser écouler une année sans servir contre les alliés. On la dirigea en poste sur la Vendée, où elle arriva sous la conduite de ces héros épiques qui s'appellent Aubert-Dubayet, Beaupuy, Haxo, Kléber. Il convient de nommer auprès d'eux un homme qui déjà avait inspiré une terreur indicible aux Vendéens, je veux parler de Westermann.

N'osant user leurs dents contre les statues de bronze de Kléber et de Marceau, les apologistes de cette guerre impie se sont rejetés sur Westermann, « dont le nom a quelque chose de si horriblement courageux (1). » Il était à l'armée ce que Danton, son ami, était à la tribune : la personnification de l'audace, de l'action. Westermann c'est le bras, comme Kléber est la tête, comme Marceau est le cœur. Toujours à cheval et l'arme au poing, galopant et sabrant. Plus ménager de ses habits que de sa peau, — la république était pauvre, — dès qu'il voyait les Vendéens, il mettait bas sa veste de hussard, la pliait, la plaçait proprement devant lui sur sa selle; il retroussait sa manche, puis, l'œil en feu et la narine dilatée, il s'élançait, il sabrait, sabrait encore, sabrait toujours, et les Vendéens

(1) Crétineau-Joly, p. 320.

tombaient mutilés autour de son cheval hennissant, et qui semblait partager la furie de son maître.

Combien étaient-ils, ces terribles Mayençais, dont la seule approche fit passer comme un frisson d'épouvante dans les veines de la Vendée? Savary, qui y était, dit qu'on n'en comptait pas 10,000 présents sous les armes (1); madame de la Rochejaquelin en compte 14,000 (2); et de Bourniseaux, 16,000 (3). Quant à M. Crétineau-Joly, c'est différent. Tout d'abord il en trouve 18,000, bien comptés. Quelques pages plus loin (4), ils sont 23,000. Deux pages plus loin encore, 24,000... *Crescit eundo!*... Le tout pour compléter aux patriotes un chiffre fabuleux de 115,851 hommes, sans parler des gardes nationales et des enrôlés volontaires (5).

Cependant les Mayençais devaient payer leur apprentissage dans cette guerre qui ne ressemblait à aucune autre guerre, et à Montaigu, à Coron, au Pont-Barré, leur impassibilité sous le feu les empêcha seule de faire succéder la déroute à des retraites imposantes. A Torfou, la lutte fut plus acharnée. La masse des révoltés était sur le point d'accabler les Mayençais. Un chemin creux, qui conduisait à un pont, est obstrué par un caisson renversé, qui arrête la marche de l'artillerie. Klé-

(1) Savary, t. II, p. 86.
(2) *Mémoires*, p. 267.
(3) P. 312.
(4) T. I, p. 219, 236, 238.
(5) *Id.*, p. 239.

ber s'adresse au commandant du bataillon de Saône-et-Loire, Schewardin :

« Garde ce pont avec tes chasseurs! — Oui, général! — Arrête l'ennemi, ne fût-ce qu'une heure, et tu sauves tes camarades. — Oui, général! — Fais-toi tuer, mais ne recule jamais. — Oui, général! »

Ces braves tinrent la parole que venait de donner leur chef, et se firent tuer jusqu'au dernier.

Heureusement l'anarchie qui régnait dans les divers camps royalistes ne permettait pas aux Vendéens de profiter de leurs triomphes éphémères. De misérables questions de partage de butin soulevaient entre eux d'incessantes divisions (1), ce qui est étrange parmi des troupes qui ne pillaient *jamais*. Charette s'était une fois encore éloigné du reste de la grande armée catholique annonçant hautement sa volonté d'agir seul à l'avenir. Aussi, sans s'étourdir sur la portée de ces succès partiels, les chefs royalistes accueillirent-ils avec empressement les ouvertures que vint leur faire, de la part du ministère anglais, un émigré, ancien agent de La Rouërie, le chevalier de Tinténiac, qui, par le scandale « de duels brillants et de mauvaises affaires, » s'était aliéné sa famille elle-même, avant qu'il devînt l'un des soutiens de la cause de la re-

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 239. — Madame de Sapinaud, p. 283. — Madame de La Rochejaquelin, p. 277.

ligion (1). Il avait expié ses désordres en allant d'Allemagne en Angleterre susciter des ennemis à sa patrie.

« Tinténiac était déjà venu trois fois dans le Poitou avant et depuis la mort de La Rouërie pour y déterminer la guerre civile. Ce fut vers la fin de juillet qu'il y reparut, comme chargé d'affaires des princes français et du gouvernement britannique. La conférence eut lieu au château de la Boulaye, sur la route de Mortagne à Châtillon. Tinténiac présenta des dépêches signées du comte de Moira, des ministres Pitt et Henri Dundas. Le cabinet de Londres demandait que les Vendéens passassent la Loire et envahissent un port de mer de la Bretagne, ce qui eût établi et lié des communications plus régulières. Il demandait en outre qu'on lui donnât connaissance des forces de la Vendée, de ses besoins, des plans ultérieurs arrêtés contre l'ennemi commun, promettant de puissants secours en armes, en argent et en hommes. Ce n'était que le plan de La Rouërie dont on voulait tenter encore l'exécution. Mais l'impression produite par l'échec de Nantes rendait impossible toute expédition hors des pays insurgés. Tinténiac insista néanmoins, et promit à d'Elbée que les princes confirmeraient sa nomination au généralat... Bonchamps surtout allégua la raison d'État et les considérations de la politique. Il enfla les avantages d'une alliance

(1) Crétineau-Joly, p. 220.

étrangère, qui n'était jamais à dédaigner dans une guerre civile, ni sous aucun chef (1)... »

Les offres de l'Angleterre furent acceptées avec enthousiasme, et madame de La Rochejaquelin, qui avait une écriture très-fine et très-lisible en même temps, servit de secrétaire.

« On répondit avec assez de franchise au ministère anglais, dit-elle (2); on lui expliqua l'opinion politique des Vendéens; on lui dit que si on n'avait pas sollicité des secours, c'était à cause de l'impossibilité des communications; que ces secours nous étaient fort nécessaires, et cependant on eût soin d'exagérer un peu nos forces pour ne pas laisser croire aux Anglais que leurs sacrifices seraient mal placés. Nous promettions un débarquement aux Sables ou à Paimbœuf, promettant d'amener cinquante mille hommes au jour donné sur le point qui serait choisi. Nous leur apprenions que M. de Charette avait perdu l'île de Noirmoutiers, mais qu'il aurait facilement le petit port de Saint-Gilles. Quant à Rochefort, la Rochelle et Lorient, dont les Anglais avaient parlé dans leurs lettres, nous faisions sentir qu'il était très-difficile de les livrer. On doit convenir que nous donnions aux Anglais assez de facilité pour un débarquement, et il y a eu de leur part une grande lenteur, puisqu'ils étaient déjà prêts; mais ce qu'on demanda spécialement et avec instance, c'est que le débarquement fût com-

(1) De Beauchamp, p. 278, 279.

(2) *Mémoires*, p. 246.

mandé par un prince de la maison de Bourbon, et composé d'émigrés en grande partie. Nous affirmions que pour lors on pouvait répondre d'un entier succès; que vingt mille jeunes gens se joindraient aux troupes débarquées et consentiraient à quitter le pays, qu'on passerait la Loire, et que toute la Bretagne se révolterait. Nous savions l'opinion de cette province sans avoir eu de relations avec elle. Tous les généraux qui étaient à la Boulaye signèrent cette réponse, et l'évêque d'Agra y mit hardiment son nom (1). »

Et voilà ce qu'on ose appeler « des guerres véritablement nationales! »

C'est au moment même où il raconte ces odieuses trahisons, ces promesses de livrer les ports français à l'éternel ennemi de notre patrie, c'est après qu'il a reproduit en entier ces lignes de madame de La Rochejaquelin, que l'auteur de *la Vendée militaire* ajoute :

« La république faisait un crime à la Vendée de s'appuyer sur les étrangers, accusation dont la fausseté est matériellement démontrée (2). »

Madame de La Rochejaquelin disait vrai lorsqu'elle écrivait que l'impossibilité des communications avait seule empêché de s'adresser plutôt à

(1) Madame de La Rochejaquelin, *Mémoires*, p. 246.

(2) Crétineau-Joly, p. 225.

A la page 130, il accuse les généraux de la République « d'user jusqu'à l'abus du pouvoir de mentir, que la Révolution accorde si largement à ses serviteurs. »

l'Angleterre. On avait en effet tendu les bras vers elle dès le début des hostilités, et le 6 avril 1793 un passe-port, signé d'Elbée, Berrard et Sapinaud, avait été délivré à Guy-Guerry, de Tiffauges, dont j'ai parlé déjà, et ce passe-port était conçu dans ces termes :

« Prions M. le commandant au premier port d'Angleterre de vouloir bien s'intéresser auprès des puissances anglaises pour nous procurer, dans le plus court délai, des munitions de guerre et des forces imposantes de troupes de ligne pour parvenir aux fins que nous nous proposons. »

Deux jours après, on lui en confiait à tout hasard un second, conçu dans les mêmes termes, avec ce seul changement que les deux mots *Angleterre*, *anglaise*, étaient remplacés par les mots *Espagne*, *espagnole*. Par malheur, Guy-Guerry fut arrêté à Noirmoutiers, le 30 avril 1793, muni de son passeport. Il est bien vrai qu'après sa propre arrestation, Delbée, dans son interrogatoire (9 janvier 1794) n'avoue que la demande de poudre (1); mais dans le sien, en date du 25 mai, Lefèvre, capitaine dans les troupes du chevalier Guerry de La Fortinière, reconnut qu'ils attendaient des troupes anglaises et espagnoles (2).

Que madame de La Rochejaquelin nie, puis confesse et exalte les défections de son parti, libre à elle. Mais elle a été jusqu'à avancer que parce

(1) Savary, t. III, p. 16, 17.
(2) Benj. Fillon, p. 34-37.

qu'on leur avait ôté Canclaux et Aubert-Dubayet, les Mayençais avaient député au camp des insurgés un officier et deux sous-officiers pour traiter de leur trahison à tous, pour offrir de passer au service de la cause royale, si on leur donnait de un à deux millions, selon elle; si on leur assurait sept sous par jour et quatre cent mille livres, selon M. Crétineau-Joly, qui les estime moins cher (1). « Il n'y eut rien de conclu : on le regretta peu, » — dit la marquise avec un suprême dédain (2). On eut tort de ne rien conclure, et à côté des cocassiers et des marchands de cerises de la cavalerie de Talmont, les hussards de Marceau et de Westermann méritaient au moins un regret.

Nobles soldats de Kléber, de Haxo et de Beaupuy, vous qui, à Mayence, aviez combattu pendant quatre mois sous une voûte de feu, et qui vous grandissiez pas vos défaites mêmes, comme font les autres par leurs victoires, je ne vous ferai pas l'injure de vous défendre (3). Seulement je dirai aux historiens royalistes qu'ils ont tort d'insister aussi souvent qu'ils le font sur la lâcheté des patriotes (4); qu'ils ont tort d'avancer que partout où un révolutionnaire a été en position de se vendre, il

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 264.

(2) Madame de La Rochejaquelin, p. 268.

(3) Dans son interrogatoire du 9 janvier 1793, Delbée dit qu'il n'a jamais gagné ni cherché à gagner soldats ni généraux républicains, et qu'il n'a nulle connaissance qu'aucun des chefs l'ait jamais fait. Savary, t. III, p. 20.

(4) Crétineau-Joly, t. I, p. 65, ... *passim*.

s'est laissé marchander, et que la trahison était de tradition chez les républicains (1). Bleus ou Blancs, il nous sied mal, à nous hommes de 1850, d'accuser de lâcheté les hommes de 93; il sied mal à ceux qui faisaient la guerre civile en ouvrant à l'étranger le sol sacré de la patrie, en livrant à l'Angleterre les ports de la France, d'accuser de trahison ceux qui les défendaient.

Est-ce qu'ils étaient des lâches, ces Haxo, ces Marigny, ces Moulin, qui, blessés, se faisaient sauter la cervelle plutôt que de tomber entre les mains de l'ennemi, ainsi que le firent Delbée, Talmont, Charette et Stofflet, qui préférèrent la mort du condamné, exécuté en place publique !...

Veut-on savoir comment mouraient ces volontaires de la république, que ceux qu'ils ont vaincus accusent de lâcheté? Huit cents d'entre eux, les 6e et 8e bataillons de Paris, étaient acculés sur la roche de Murs, auprès de la butte d'Erigné, de l'autre côté des Ponts-de-Cé. Le corps d'armée de d'Autichamp s'avançait, trop nombreux pour que l'on pût se frayer un passage au milieu de ses rangs. Il fallait se rendre ou périr, car la roche de Murs se dresse à pic et surplombe sur la Loire. Ils font une dernière décharge, poussent un dernier cri : *Vive la république!* se précipitent dans le fleuve avec armes et bagages, et disparaissent sous les flots à la vue des royalistes.

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 242.

Trois créatures humaines restaient sur le plateau : un soldat, une femme, l'épouse du commandant du 8e bataillon, et son enfant, qu'elle cherchait à protéger en l'entourant de ses bras. Le soldat, Delpeux, caporal au 6e bataillon de Paris, blessé de deux coups de feu et de quatre coups de sabre, n'avait pu se précipiter dans le fleuve. Instinctivement, la mère se place avec son enfant derrière ce faible boulevard; lui, impassible, s'assied en face de l'ennemi, et épuise ses dernières cartouches sur les Vendéens qui s'avancent sans oser tirer sur ce groupe sublime. Enfin, cependant une dernière balle atteint Delpeux : *Vive la nation!* s'écrie-t-il, et il expire. « Rendez-vous!... rendez-vous!... » — crient mille voix émues. La femme donne un dernier baiser à son enfant; elle s'élance, et la Loire roule deux cadavres de plus (1).

Ils ont voulu, par tous les moyens, avilir les Mayençais, en leur refusant jusqu'au courage. C'est aller loin dans l'invraisemblable, et ceci peut inspirer quelque défiance pour leurs narrations.

A Chantonnay, on avait pris Monet, qui commandait le bataillon le Vengeur, brave entre les plus braves. « Le plus grand crime du bataillon le Vengeur aux yeux des Vendéens, et peut-être le seul jusque-là, était un courage à toute épreuve. On n'avait à lui reprocher ni incendie, ni pillage, ni

(1) Crétineau-Joly, t. 1, p. 214.

vexation; mais il fallait des victimes, et les prisonniers furent immolés à la vengeance (1). »

Fusillé à Mortagne avec les hommes qu'il commandait, Monet mourut simplement, stoïquement, comme tout le monde mourait alors, même les femmes. Mais il fallait le déshonorer, et l'on raconta sur ses derniers moments une ridicule capucinade.

Madame de Sapinaud se fait écrire une lettre par Monet, qui lui offre cinquante mille livres pour racheter sa vie. Cette dame demande sa grâce à Cumont, qui répond « que la mort la plus affreuse est encore trop douce pour un pareil homme (2). » Elle lui fait connaître ce refus et lui conseille de se confesser. A la réception de cette lettre, Monet « verse un torrent de larmes, » et demande un prêtre. Puis il fait publiquement amende honorable.

« Mes amis, s'écrie-t-il, il n'est pas de crimes que nous n'ayons commis. La mort que nous allons souffrir est trop douce pour les expier, et elle serait inutile si elle n'était accompagnée d'un sincère repentir. Demandons-le avec instance au Seigneur, par l'intercession de sa mère, et élevons nos cœurs vers lui. Disons ensemble un *Pater* et un *Ave* (3). »

Le *Bulletin de la Vendée* du 30 septembre raconte ainsi ses derniers moments :

(1) Savary, t. II, p. 124.
(2) *Mémoires*, p. 50.
(3) *Id.*, p. 54.

« Mes frères, dit-il, j'ai violé, volé, assassiné et blasphémé; en un mot j'ai commis toutes sortes de crimes et de scélératesses. Le supplice que je vais subir est trop doux; j'ai mérité une mort plus violente. Je demande publiquement à Dieu le pardon de tous mes crimes; il m'inspire en ce moment. Croyez-moi, mes frères, malheur à qui m'imitera (1)! »

Voilà comme on écrit l'histoire dans le parti légitimiste.

L'heure était venue où cette guerre néfaste allait devenir implacable de part et d'autre. Cette alternative de succès et de revers avait porté à l'extrême la fureur des combattants. On avait vu, à Torfou, les premiers fuyards ramenés au combat par les femmes qui, les accablant d'outrages et de coups, leur arrachaient leurs armes, et, des fourches, des bâtons, des pierres à la main, se précipitaient, hurlantes et furieuses, au plus épais des bataillons mayençais (2).

Ce sont elles aussi qui, dans cette terrible affaire, raniment le courage éteint des bandits du Marais. « Charette, secondé par des femmes, a rallié ses gars; il les pousse dans la mêlée (3)... »

Lescure s'empare d'Airvault, puis marche sur Thouars qu'il eût enlevé de vive force s'il eût pu vaincre la répugnance de ses hommes pour les ex-

(1) Savary, p. 124.
(2) Crétineau-Joly, t. I, p. 251.
(3) *Id.*, p. 252.

péditions nocturnes. Mais le lendemain, alors qu'il commençait l'attaque, le général Rey arrive et culbute les deux mille hommes qu'il commandait. « Ce fut à cette affaire que mourut, les armes à la main, une paysanne de Courlay, nommée Jeanne. Depuis le commencement de la guerre, elle n'avait cessé de combattre avec le plus grand courage. Elle donna lieu, avant et après sa mort, à des bruits populaires. C'était, selon les républicains, la sœur de Lescure; elle seule avait soulevé les districts de Thouars et de Châtillon. Selon les Vendéens, c'était une femme miraculeuse, la Jeanne d'Arc de la Vendée (1). »

Les bandes révoltées s'étaient livrées à Airvault à de terribles excès, s'il faut en croire les doléances que la municipalité de cette ville adressait au district de Loudun :

« Ils ont fouillé dans nos maisons, en menaçant nos domestiques et en vomissant des imprécations contre nous... La caisse du receveur de l'enregistrement a été forcée; il n'y avait rien. Ils ont enlevé tous les paquets de la poste et les lettres chargées; ils ont pris à un patriote deux barriques d'eau-de-vie... Ils ont menacé de revenir brûler la ville d'Airvault, si nous n'entrons point dans leur rébellion ouverte...

« ... Des prisonniers nous ont rapporté hier soir que le tocsin sonnait partout, mais qu'on n'ambi-

(1) De Beauchamp, p. 317.

tionnait plus la gloire de mourir pour les prêtres et les nobles. Des gens sans aveu, des contrebandiers, des domestiques, des voleurs, tels sont les soldats qui suivent les chefs de la rébellion. Comme ils trouvent toujours une occasion sûre de s'enrichir impunément en dévastant les propriétés, on doit croire qu'ils ne renoncent pas facilement à des moyens si effrayants. Ils ont enlevé les laines et tous les blés de Tournay. Cette sainte expédition fut opérée vendredi, au nom du ciel : tout le butin a été conduit avec notre eau-de-vie à Châtillon...

« ... Le tocsin sonne continuellement depuis trois jours. Des courriers sont expédiés à chaque instant de Châtillon pour accélérer le mouvement général. Les billets imprimés, signés de plusieurs généraux, portent qu'on ne pourra, sous aucun prétexte, se dispenser de répondre à la réquisition. Ceux qui se refuseraient de partir pour une si sainte expédition, qui doit assurer leur bonheur, seront fusillés, tous leurs biens et meubles confisqués, et qu'on marchera en corps sur les communes qui se détacheraient de la sainte cause. Les malheureux paysans se cachent dans les bois pour ne pas partir. Le bandeau du fanatisme tomberait bientôt si le conseil suprême ne le rattachait à chaque instant (1). »

Delbéc avait en effet adressé, le 24 août, une

(1) Savary, t. II, p. 28, 47, 53.

proclamation pressante à tous les habitants de la Vendée en état de porter les armes.

« Accourez, pieux Vendéens; levez-vous, courageux royalistes, pour défendre ce que vous avez de plus cher : votre Dieu, votre roi vous appellent; venez couronner vos efforts. Les puissances généreuses qui combattent pour le rétablissement de l'ordre sont aux portes de Paris, et sous peu de jours notre bon roi remontera sur le trône. C'est en son nom que je promets aux braves défenseurs de l'autel et de la monarchie des récompenses et l'exemption du payement des contributions. S'il était parmi vous des lâches qui se refusassent à marcher pour une cause aussi sainte, je déclare qu'ils seraient non-seulement assujettis au payement rigoureux de leurs impositions, mais qu'ils seraient aussi regardés comme complices de la Convention nationale, et punis comme tels (1). »

Nous nous éloignons de plus en plus de l'insurrection *toute sponianée* des paysans. Puis les chefs se réunissent en conseil. « D'abord on décide qu'on ne fera pas de prisonniers, les Mayençais devant être considérés comme violant la capitulation où la Vendée se trouvait implicitement comprise (2). » On était donc bien décidément du parti de l'étranger, puisque les Mayençais, qui avaient juré de ne pas se battre d'une année contre lui, ne devaient pas se battre non plus contre la Vendée. Dans tous les

(1) De Beauchamp, p. 315.
(2) Madame de La Rochejaquelin, p. 350.

cas, les soldats de la république avaient le droit désormais de se défendre comme on les attaquait, c'est-à-dire de tout exterminer. Cette nécessité fatale qui lui est faite, la Convention l'accepte. « Ne balançons pas, écrit le stoïque Choudieu (14 septembre), brûlons et rasons tout, exécutons les décrets qui n'ont pas été portés sans de mûres délibérations. Ce n'est pas à plaisir qu'on condamne à mort une population répandue sur une vaste contrée. Mais que veut cette population? La ruine de la république et de la France entière (1)! »

Avouons tout, et puisse le récit de ces horreurs inspirer à jamais à tous les partis l'épouvante de la guerre civile.

Vers le milieu de juillet, il se trouvait à Saumur une cinquantaine de prisonniers vendéens de toute condition, entassés sur la paille dans l'antique église des Cordeliers. Une maladie contagieuse, le typhus, se déclare parmi eux et les décime. Mais ils n'allaient point mourir sans vengeance, car ce foyer pestilentiel menaçait la ville tout entière.

Que faire en cette extrémité? Les rendre à la liberté n'était que changer leur genre de mort, en même temps qu'ils en eussent semé les germes sur leur passage... On était dans ce siècle qui avait vu le parlement de Provence rendre, le 3 juillet 1720, un arrêt défendant, *sous peine de mort*, aux habitants de Marseille, que décimait la peste, de com-

(1) Grille, t. II, p. 151.

muniquer avec le reste de la province, justifiant d'avance ceux qui tiraient en effet sur les malheureux qui tentaient de s'échapper de la ville. On eut recours à un moyen suprême, effroyable. On entraîna ces infortunés dans une vaste prairie où ils furent fusillés tous et laissés sur place...

La Révolution était bien loin d'avoir porté ses fruits, et les paysans de France étaient encore ce que les avaient faits les quatorze siècles de monarchie absolue qui avaient éternisé la misère sur les campagnes. Les femmes des villages de Souzay et de Parnay, qui avoisinaient le lieu de cette horrible expédition, vinrent dépouiller les cadavres avant qu'ils fussent ensevelis.

Le châtiment ne se fit pas attendre. Le typhus se déclara dans toutes les maisons où ces funestes dépouilles étaient entrées, et en deux ou trois semaines de temps, quarante ou cinquante personnes de tout âge et de tout sexe moururent dans ces deux malheureuses communes.

Tout en se faisant les instruments de rigueurs devenues nécessaires, les généraux déploraient l'aveuglement inexplicable de ces campagnards insensés. « Je ne puis m'empêcher de gémir, écrivait Kléber, sur le sort de ces infortunés habitants qui, de paisibles citoyens qu'ils étaient, égarés et fanatisés par leurs prêtres, devinrent autant de forcenés altérés de sang humain, et qui, repoussant d'une main rebelle les bienfaits qu'un nouvel

ordre de choses venait leur offrir, couraient à leur ruine et à leur destruction certaine (1). »

Les représentants adressent de Saumur une dernière sommation pacifique aux révoltés. « Des nobles et des prêtres, au nom d'un Dieu de paix et de bonté, vous excitent au meurtre et au pillage! Que veulent ceux qui vous dirigent? La royauté, l'esclavage, tous les anciens abus qui naguère pesaient sur vos têtes. Ils veulent la dîme, les aides, les gabelles, la banalité, la chasse, la corvée. Ils veulent vous attacher de nouveau à la terre comme le bœuf qui trace vos sillons. Nous, au contraire, que voulons-nous? Nous voulons que tous les hommes soient égaux, qu'ils soient aussi libres que l'air qu'ils respirent (2). »

En même temps, pour adoucir autant qu'il était en eux la dureté de mesures dont il n'était plus possible de différer l'exécution, ils prenaient des arrêtés pour proscrire le pillage des propriétés, sous quelque prétexte que ce fût (3). C'est sous peine de mort que le général Bard l'interdit à ses hommes. « Qui sort des rangs est un lâche, qui vole est un scélérat. Soldats! frappez vous-mêmes celui qui vous déshonore. Domptez l'ennemi par la discipline et la vertu autant que par le courage. J'ai l'œil sur vous (4)! » Jaloux de l'honneur du dra-

(1) Savary, t. II, p. 140.
(2) Grille, t. I, p. 276.
(3) Savary, t. II, p. 43.
(4) Grille, t. II, p. 293.

peau, Kléber ne veille pas moins énergiquement à l'exécution de ses ordres. « Il ne veut pas que le soldat ressemble au paysan ; il ne veut pas qu'il tue hors du combat, et à Saint-Philbert, à Montaigu, partout, on l'a vu en colère des excès commis devant lui, malgré lui, par d'autres troupes que les siennes (1). »

Le 24 septembre, les représentants en mission à Nantes, Rewbell, Cavaignac, Turreau, Philippeau, Merlin, prennent un arrêté sévère contre le pillage, et le lendemain le général en chef met à l'ordre du jour l'arrêté suivant : « Personne n'a le droit de mettre le feu aux maisons, si ce n'est le général (2). »

Mais en dépit des efforts des généraux et des représentants, la lutte se continuait avec une nouvelle violence. Comment contenir la rage des soldats exaspérés par la férocité des royalistes ? « Nous étions tous des loups, Brigands ou Bleus, dit Grille. Ceux qui, échappés et vivants, disent le contraire, sont des hypocrites (t. III, p. 204). »

Le 21 septembre, malgré les efforts héroïques du conventionnel Cavaignac, qui faillit périr dans la mêlée, les insurgés s'emparent de Montaigu. Le carnage fut grand dans la ville. Les royalistes y passèrent les prisonniers au fil de l'épée (3). » Le lendemain, à la suite d'une nouvelle rencontre, les

(1) Savary, t. II, p. 300.
(2) Savary. t. II, p. 194, 195.
(3) De Beauchamp, t. I, p. 333.

soldats de Lyrot de la Patouillère massacrèrent les blessés entassés sur cinq chariots d'ambulance (1). Quelques jours plus tard, lorsque Kléber reprit Montaigu, ses soldats trouvèrent le puits du château rempli des cadavres des soldats de Beysser (2).

Faut-il s'étonner si les représailles étaient implacables?

« Je ne vis pas un seul homme à Saint-Hermond, à Chantonnay, ni aux Herbiers, dit un témoin oculaire : quelques femmes avaient échappé au fer. Tout ce que je pus voir de maisons de campagne et de chaumières, sur la route et dans les bois riverains, était la proie des flammes. Le ciel était obscurci de fumée. Quantité de cadavres répandus çà et là commençaient à infecter l'air. Les troupeaux n'osaient approcher de leurs étables incendiées; les bœufs, les génisses, les taureaux égarés faisaient retentir les échos de leurs mugissements prolongés. Je fus surpris par la nuit : mais loin que ses sombres voiles vinssent me dérober les ravages de la guerre, le reflet des incendies, qui éclairait ma marche incertaine, me les reproduisait avec plus d'horreur. Au bêlement des troupeaux, aux beuglements des taureaux se joignirent le croassement des corbeaux et les hurlements des animaux carnassiers qui, du sein de leurs retraites obscures, venaient dévorer les victimes éparses des combats. Enfin, j'aperçus dans le lointain et dans la direc-

(1) De Beaucham, t. I, p. 434. — Crétineau-Joly, t. I, p. 237.
(2) Savary, t. II, p. 208.

tion de la route que je tenais, une colonne de feu qui grossissait à mesure que j'avançais : c'était Mortagne qui brûlait. Qu'on se fasse une idée, si l'on peut, des désastres de cette ville où je ne trouvai que quelques femmes éplorées et occupées à retirer leurs effets du milieu des flammes (1)... »

On avait vu jadis le sénat de Rome, pendant que les armées d'Annibal menaçaient la ville éternelle, mettre en vente les terrains qu'occupait le camp des Carthaginois. Poussé à bout, et faisant tête à la fois à des dangers sans nombre, la Convention fit plus, peut-être : elle ordonna de vaincre et fixa le jour de la victoire. Barrère, l'infatigable rapporteur, occupe la tribune :

« La Vendée, dit-il, a fait des progrès par les conspirateurs qui l'ont commencée, par les nobles qui les ont aidés, par les prêtres réfractaires qui s'y sont mêlés, par le fanatisme des campagnes, la tiédeur des administrateurs; par les étrangers qui y ont porté de l'or, des poudres, des armes et des scélérats; par les émigrés qu'on y a vomis, par les agents de Pitt et de Greenville, qui en calculaient, qui en achetaient les progrès effrayants...

« C'est donc à la Vendée que vous devez porter toute votre attention, à la Vendée que vous devez déployer toute l'impétuosité nationale, et réunir tout ce que la république a de puissance et de ressources.

(1) *Collect. de Mémoires*, 14e liv., p. 98.

« Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne seront plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

» Détruisez la Vendée, le Rhin sera délivré des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, et l'Espagne se verra harcelée, conquise par les Méridionaux, joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Cholet.

« Détruisez la Vendée, et une partie de cette armée de l'intérieur va renforcer cette courageuse armée du Nord, si souvent trahie, si souvent désorganisée.

« Détruisez la Vendée, Lyon ne résistera plus, Toulon insurgera contre les Espagnols et les étrangers, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira sur les villes rebelles dans les départements fédéralistes, dans les frontières envahies. La Vendée, et encore la Vendée, voilà le chancre politique qui dévore le cœur de la république française; c'est là qu'il faut frapper.

« C'est là qu'il faut frapper d'ici au 20 octobre, avant l'hiver, avant l'impraticabilité des routes, avant que les brigands trouvent l'impunité dans le climat et dans la saison... »

Après ce terrible *Delenda Carthago*, la Convention adresse à l'armée la proclamation suivante :

« Soldats de la liberté! — Il faut que les brigands

de la Vendée soient exterminés avant la fin d'octobre. Le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, votre courage doit l'accomplir. »

Seulement, pour diriger cette armée, elle lui envoie Léchelle, c'est-à-dire l'homme le plus inepte et le plus lâche qui se soit jamais montré à la tête d'une armée française. Par bonheur, Léchelle se tint caché dans sa tente, et laissa agir Kléber.

Par bonheur aussi, l'anarchie régnait au camp des royalistes. Une fois, les ambulances de Charette furent pillées par les soldats de Delbée. « Les talents et la loyauté de Bonchamps faisaient envie à quelques chefs jaloux. D'autres ne pardonnaient point à d'Elbée de s'être fait nommer généralissime. Le prince de Talmont et même Lescure, qu'excitait en secret Donissan, ambitionnaient ce grade suprême. Ces levains de division fermentaient depuis la prise de Saumur. Dès cette époque il s'était formé divers partis dans l'état-major général... Chaque chef, en voulant agir séparément, contrariait le système des masses... D'un autre côté, rien n'avait pu effacer la ligne de démarcation qui séparait la Vendée supérieure de la Basse-Vendée; il y eut deux armées distinctes, l'armée catholique et royale, et celle de Jésus, ou du Bas-Poitou (1). »

Le 11 octobre, une terreur panique s'empare des

(1) De Beauchamp, p. 346.

soldats de Westermann, ils fuient, laissant les brigands pénétrer à Châtillon. « *Selon leur coutume*, les paysans royalistes se chargent de butin et se gorgent d'eau-de-vie (1), » — « avec une funeste précipitation, ajoute M. Crétineau-Joly; bientôt, plongés dans l'ivresse, ils s'endorment. » Westermann, la rage dans le cœur, arrête ses hommes : « Y a-t-il cent braves parmi vous qui veuillent venir avec moi reprendre Châtillon? » Tous se présentent. » Il choisit une centaine de hussards, ivres comme lui de sang, de vin et de poudre, » — chacun d'eux prend un grenadier en croupe, et ils retournent sur leurs pas. Ils étaient 200, les Vendéens étaient 30,000. Pendant toute la nuit, ils sabrèrent et massacrèrent les brigands à demi réveillés au milieu de leur ivresse, et au matin, lassés, mais non rassasiés de victoire, ils se retirèrent « en hurlant *la Marseillaise*, » laissant aux Vendéens frappés de stupeur le soin de compter leurs cadavres (2). Deux jours après, Chalbot s'empare sans résistance de la ville, que les royalistes songent à peine à défendre, et le lendemain, 14, les troupes de la république enlèvent le poste de Mortagne. « Les Vendéens y laissèrent quatorze à quinze cents prisonniers républicains, qui recouvrèrent la liberté. L'horreur et l'infection des cachots les avaient changés en autant de spectres,

(1) De Beauchamp, t. II, p. 72. — Édition de 1820.
(2) Crétineau-Joly, t. I, p. 269.

et l'impression de l'air faillit leur donner la mort (1). »

Le 15, Kléber était devant Cholet, ayant en face de lui toute l'armée catholique. Ces chefs sentaient que l'heure suprême était arrivée, et que la journée du lendemain déciderait de l'avenir de leur cause. Regardant en face la possibilité d'une défaite, ils détachèrent d'Autichamp et Talmont, chargés d'occuper Varades et Ancenis, sur la rive droite de la Loire, pour être maitres du passage du fleuve. Toutefois La Rochejaquelin et quelques autres ne voulaient pas passer la Loire, comprenant bien que, si héroïques que fussent leurs soldats, de pareils hommes ne pouvaient faire une guerre régulière, semblables au Titan de la Fable qui trouvait de nouvelles forces dès que ses pieds touchaient la terre. Si la Convention parvenait à soulever le géant, elle l'étoufferait sans peine entre ses bras nerveux.

D'autres au contraire voulaient, vainqueurs ou vaincus, franchir le fleuve pour attacher leurs hommes à leur fortune en les plaçant dans la nécessité de vaincre avec eux, ou de mourir. « La Bretagne nous appelle, disait Bonchamps. *Les Anglais nous offrent des secours :* marchons! agrandissons nos destinée!... *Maîtres d'une porte sur l'Océan, nous donnerons la main à nos alliés et à nos princes* (2). »

(1) De Beauchamp, p. 356.
(2) *Id*, p. 311.

La préoccupation n'était pas moins vive au camp républicain. Kléber veillait, anxieux, lorsque Marceau entra dans sa tente. Ces deux hommes ne s'étaient pas encore rencontrés. Dans son impatience de voir le héros dont la gloire l'enflammait d'une noble et pure émulation, Marceau était venu vers lui.

« Devez-vous quitter votre poste dans un pareil moment? lui dit Kléber avec vivacité. Retournez-y en toute hâte. Nous aurons tout le temps de faire connaissance plus tard. » Marceau se retira, laissant Kléber méditer dans la solitude ses plans pour le lendemain.

La bataille de Cholet fut véritablement une lutte de géants. Chacun des deux partis savait qu'il jouait son va-tout, et Kléber, Haxo, Beaupuy, Marceau, Westermann, d'un côté, de l'autre, Bonchamps, La Rochejaquelin, Delbée, grandirent leur courage jusqu'à l'héroïsme. On pourrait dire avec d'Argentré, le vieil historien de la Bretagne: « C'étaient mêmes armes, même sang, même cœur!... » Jamais Kléber et ses Mayençais, qui avaient lutté contre les plus braves soldats de l'Europe, n'avaient vu en face d'eux de pareils adversaires. « Les rebelles combattaient comme des tigres, écrivait-il à la Convention, et nos soldats comme des lions! » Ce jour-là, les hommes du Bocage ne s'égaillèrent pas: intrépides comme toujours dans l'attaque, ils restèrent fermes sous le feu, et ne prirent la fuite que lorsque toute

résistance fut devenue humainement impossible. Lescure, Bonchamps, Delbée tombèrent mortellement atteints, et les Vendéens se retirèrent en emportant leurs généraux blessés.

Je ne m'arrêterai pas à réfuter les odieuses calomnies dont les historiens royalistes ont poursuivi les vainqueurs de Cholet. Cette ville était patriote, ils le savaient; ils n'avaient nulles représailles à y exercer; ils ne la pillèrent pas; ils n'y souillèrent pas leur gloire par tous ces raffinements de férocité; et si Cholet fut incendié, ce fut plus tard, par Stofflet, après l'évacuation ordonnée par le général Turreau (1). Westermann, surtout, ne se signala pas par ces « honteuses orgies du triomphe (2); » il n'en prit pas le temps, aimant mieux galoper sur la trace des fuyards, qui espéraient en vain un jour de repos à Beaupréau, d'où il les chassa sans leur accorder un moment de trêve.

Il est cependant un homme que nous abandonnons aux mépris des annalistes de la légitimité. C'est Léchelle. Celui-là est au-dessous même de la calomnie. Caché pendant l'action, non loin de Cholet, dans le château de La Tremblaie, il se plaignait d'être abandonné de tout le monde, lui, le général en chef! « Va au feu! tu y trouveras bonne compagnie! » lui dit Dambarrère, le commandant de l'artillerie.

(1) Savary, p. 271.
(2) Crétineau-Joly, t. I, p. 279.

Ils fuyaient donc, emportés par l'ouragan mortel qui renversait tout sur son passage, et deux jours après la bataille de Cholet, la plage étroite resserrée par les hauteurs que domine l'ancienne abbaye de Saint-Florent-le-Vieux, sur la rive gauche de la Loire, était encombrée par plus de cent mille Vendéens, vieillards, hommes, femmes, enfants, blessés, mourants, prêtres et séminaristes, qui faisaient retentir l'air de leurs cris de désespoir, de leur rage et de leurs malédictions. Les républicains victorieux s'avançaient, la fumée des villages incendiés annonçait leur approche, et les vaincus quittaient la terre natale, que la plupart ne devaient plus revoir.

C'était le 17 octobre : Barrère et la Convention avaient donné aux Mayençais jusqu'au 20 !...

Là eut lieu une de ces scènes sublimes qui, au milieu de tant de tableaux d'horreur, réconcilient avec l'humanité, et font pâlir ces hauts faits de l'antiquité, qu'un enseignement traditionnel a légués à notre complaisante admiration.

On avait fait de nombreux prisonniers de part et d'autre et, désireux d'en obtenir l'échange, les Vendéens envoyèrent sur parole à Nantes, pour y traiter de cet échange, un jeune négociant, nommé Haudaudine (1), qui jura de venir rapporter, favo-

(1) Au vrai, ils étaient deux, Haudaudine et Domet, président du district, qui resta à Nantes.

C'est à tort que l'on a dit que Haudaudine était Nantais. Né à Bayonne, il laissa, à la mort de son père et de sa mère, leur

rable ou non, la réponse des autorités de Nantes. Cinq mille soldats républicains, restés aux mains des insurgés, seront impitoyablement massacrés s'il manque à ses engagements: Jusque-là, le commandant de Cholet, Cesbrons d'Argognes, les prend sous sa sauvegarde, et les conduira jusqu'à Saint-Florent, où Haudaudine viendra les rejoindre et partagera le sort commun.

L'humanité seule commandait que l'on prît en sérieuse considération une proposition semblable. Mais il semble qu'à cette époque effroyable les hommes fussent de bronze et que rien d'humain ne battît dans leur poitrine. Amené devant les commissaires du gouvernement, Haudaudine imposa silence à ce sentiment, pour ne laisser parler que la voix de la politique. « Les prisonniers royalistes, dit-il, à cause des noms que portent plusieurs d'entre eux, ont pour les Bleus une importance beaucoup plus grande que celle que les prisonniers patriotes peuvent avoir pour les royalistes. D'ailleurs, toute transaction avec les révoltés serait un acte de faiblesse, et doit être écartée. Tant pis pour ceux qui se sont rendus ou laissé prendre ; c'est l'inévitable destinée des batailles de livrer au jeu du hasard la vie des combattants. Si les prétendus défenseurs de la cause de Dieu et de la religion osent mettre leur menace à exécution, cette cause

succession à ses sœurs, et vint s'établir à Nantes, où il s'occupa d'armement.

est déshonorée à jamais, et la République grandit encore par l'abaissement de ses adversaires... »

On voulut combattre ces arguments; mais Haudaudine, à force d'énergie, fit décider le refus de l'échange proposé.

« Maintenant que j'ai réussi, dit-il, je n'ai plus qu'à aller faire connaître votre décision aux chefs des insurgés. »

En vain les prières de sa famille, les instances de ses amis veulent ébranler son inflexible résolution; en vain les administrateurs du district prétendent le relever de son serment, raillent une pareille loyauté avec les Brigands, et menacent de le traiter en Vendéen et en émigré.

« La morale que vous me prêchez là, dit-il, n'est point celle que m'enseigne ma conscience. Quel que soit le sort qui m'attende, je retournerai d'où je viens, et je n'autoriserai pas par un manque de foi le massacre de mes compagnons d'armes. »

Furieux en apprenant le refus stoïque des républicains nantais, les Vendéens brûlent de se venger sur les cinq mille captifs que Haudaudine a rejoints. Cesbrons lui-même excite leur rage en mettant sous leurs yeux leurs défaites passées et les dernières représailles des républicains.

Les cinq mille prisonniers sont entassés dans l'église de Saint-Florent. Déjà deux pièces de canon sont braquées devant le portail et n'attendent que le signal du massacre pour vomir la mort, que les captifs semblent provoquer en entonnant le glo-

rieux chant des Marseillais. Quelques-uns même, voulant éviter à leurs cadavres l'injure d'être confondus avec ceux des royalistes, gravent dans leur chair avec un canif le mot magique de liberté.

Mais il y a au camp des royalistes un homme qui va mourir, un héros, lui aussi, Bonchamps, qui comprend tout ce qu'il y a de grandiose dans le respect des Haudaudine pour la parole jurée, tout ce qu'il y a de hideux dans cette immense tuerie qui s'apprête. Jaloux de relever sa cause en se grandissant lui-même à la hauteur de l'héroïque volontaire républicain, il arrache aux autres chefs la grâce des prisonniers.

« Un roulement annonce une proclamation... Au nom de Bonchamps, le calme renaît; le recueillement succède à la fureur; on verse des larmes; les canons déjà braqués sont détournés; de tous côtés on entend crier : *Grâce! grâce! Sauvons les prisonniers; Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne* (1)! »

Il est parfois pour l'historien de douloureux devoirs. On se laisse aller à admirer ce héros presque légendaire de la guerre civile, qui, obéissant à une conviction, se lançait dans une lutte où il n'entrevoyait pas même la gloire; qui refusait un cartel avec des paroles dignes d'un homme de Plutarque; qui livrait sa vie à un médecin ennemi

(1) De Beauchamp, p. 368.

avec une confiance qui rappelle Alexandre, et qui couronnait sa carrière par un mot sublime.

Eh bien! cependant le mot de Bonchamps n'est rien qu'une de ces phrases à effet écrites après coup. Répété depuis assez souvent pour acquérir avec le temps toutes les apparences d'une vérité, il a été inventé par un adversaire du général vendéen, par un héros bien plus grand que lui ce jour-là, par un des cinq mille républicains qui devaient périr sur la petite place de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieux. La scène n'eut rien de cette solennité que lui prêtent les historiens royalistes. Ce fut l'œuvre de tous et de personne, les chefs catholiques reculèrent devant cette effroyable boucherie de cinq mille ennemis désarmés; ils redoutèrent les justes représailles d'une armée victorieuse qui les poursuivait à quelques heures de marche; ils relâchèrent leurs captifs, afin qu'ils allassent au camp des Bleus plaider la cause des prisonniers royalistes qu'ils avaient entre les mains et dont l'échange n'avait pas été accepté; et à la place du mot heureux prêté à Bonchamps, il y eut une action bien plus sublime dont il est temps de restituer la gloire à son auteur.

Berthre de Bourniseaux, le plus ancien historien de ces guerres (1802), ne parle pas de Bonchamps, et sa narration tendrait plutôt à attribuer à Lescure le salut des cinq mille captifs (1). Madame de la Ro-

(1) De Bourniseaux, p. 134.

chejaquelin, témoin oculaire, n'en parle pas davantage, et tout naturellement place sur le premier plan son premier mari, Lescure, qu'elle accompagnait alors (1). Enfin, et ceci me paraît concluant, madame de Bonchamps elle-même ne cite pas ce trait de son mari, et raconte la scène d'une façon toute différente. Voici, en effet, ce qui arriva, ce qui fit attribuer au général vendéen cet acte de générosité suprême.

Madame de Bonchamps, qui avait souvent poussé les paysans au combat, elle l'avoue (2), fut arrêtée, conduite à Nantes, jugée et condamnée à mort. On ne mit aucun empressement à faire exécuter son arrêt ; elle obtint sa grâce, — je dirai tout à l'heure à qui elle la dut, — et comme on ne se hâtait pas davantage de lui ouvrir les portes de sa prison, elle envoya sa fille, jolie enfant de six ou sept ans, demander ses lettres de grâce à ce redoutable tribunal révolutionnaire de Nantes.

« Citoyens, dit-elle, en s'avançant toute tremblante, je viens vous demander la lettre de grâce de maman ! »

Un des juges prend l'enfant sur ses genoux, l'embrasse, cause avec elle, et pour la rassurer tout à fait, l'invite à chanter une chanson. Elle ne se fait pas prier; et, de sa plus belle voix, entonne la Marseillaise des Vendéens :

(1) *Mémoires*, p. 298.
(2) *Id.*, p. 94.

Vive ! vive le Roi !
A bas la République !

Et tous ces terribles Jacobins d'éclater de rire, d'embrasser encore la charmante petite fille, et de lui remettre la lettre de grâce de sa mère (1).

Toujours prêt à tous les dévouements, Haudaudine, dès qu'il avait appris la condamnation de la veuve de Bonchamps, avait juré de la sauver, et l'on sait qu'il tenait ses serments. « Il *imagina*, — c'est elle qui parle, — il imagina, pour y parvenir, de faire signer, par un grand nombre de prisonniers de Saint-Florent, une pétition adressée à la Convention, dans laquelle il était dit que c'était surtout à mes sollicitations que les prisonniers de Saint-Florent avaient dû la vie. M. Haudaudine savait parfaitement que je n'avais aucune part à cette action, puisque je n'étais pas même avec mon mari lorsqu'il mourut ; mais il crut pouvoir se permettre un mensonge officieux pour me sauver. Afin de couvrir la pétition d'un plus grand nombre de signatures, cet homme généreux alla donc dans différents ports de mer, où il savait qu'il trouverait de ses compagnons d'infortune qui n'hésiteraient point à signer sa pétition. Toutes ces démarches bienfaisantes furent couronnées de succès, ma grâce fut accordée, et je me plais à rendre justice

(1) *Mémoires*, p. 135-137.

à la vérité en disant que j'ai dû la vie à la reconnaissance d'un républicain. »

Pour pouvoir *imaginer* que madame de Bonchamps absente avait obtenu de son mari mourant la grâce des cinq mille républicains, — ce qu'elle ne dit pas d'ailleurs, car il n'est nullement question dans tout cela du mot de Bonchamps, qui méritait cependant d'être rapporté par sa veuve, s'il eût été dit, — il fallait bien que Haudaudine imaginât préalablement que c'était à Bonchamps que cette grâce était due. Aussi madame de la Rochejaquelin, revenant à la fin de son livre sur cet incident, s'exprime-t-elle ainsi :

« Pour sauver madame de Bonchamps, M. Haudaudine fit certifier par plusieurs prisonniers de Saint-Florent qu'elle avait obtenu de son mari mourant la grâce des cinq mille prisonniers. Madame de Bonchamps s'excusa de fort bonne grâce d'avoir pris pour elle seule *une gloire qui appartenait à toute l'armée*, et me dit que si j'avais été en prison avec elle, le certificat eût été pour toutes deux. Elle y avait acquis plus de droit qu'un autre en apaisant M. d'Argognes et les soldats ameutés contre les républicains prisonniers (1). »

Si la gloire appartenait à toute l'armée, elle n'était donc pas personnelle à Bonchamps, et si madame de La Rochejaquelin eût été captive à la place de madame de Bonchamps, Haudaudine, d'a-

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 446.

près cette dernière, eût prêté son mot à Lescure, au lieu d'en faire les honneurs à Bonchamps.

Enfin, dans un article royaliste, le fils même de l'auteur des Mémoires de madame de La Rochejaquelin, M. de Barante, a écrit les lignes suivantes :

« On a rapporté que cinq mille prisonniers républicains, amenés jusqu'à la Loire au moment où on allait la traverser, avaient dû la vie aux instances de Bonchamps, qui avait empêché de les massacrer. Bonchamps expirait à ce moment, et c'est aux sentiments d'humanité de presque tous les autres chefs vendéens que ces prisonniers durent leur salut. Quelques mois après, plusieurs d'entre eux, pour sauver madame de Bonchamps qui était prisonnière à Nantes, attestèrent qu'elle avait engagé son mari à user de son pouvoir pour sauver les prisonniers; cette circonstance a donné lieu au récit où un historien a attribué à Bonchamps cette action généreuse, dont il était, au reste, bien capable. »

Il paraît donc hors de doute que, non content de son action sublime, Haudaudine a *fait*, par surcroît, le mot célèbre qui a popularisé le nom du général vendéen. Haudaudine, en promenant en tous lieux son pieux mensonge pour recueillir des signatures, lui a donné la force d'une vérité, la tradition s'en est emparée, et les historiens ont repoussé le témoignage de mesdames de Bonchamps et de La Rochejaquelin, pour accueillir la tradition popu-

laire plus poétique, plus favorable à leur héros. Puis ils ont laissé dans l'ombre le Régulus nantais, comme s'ils eussent craint qu'en attirant sur lui l'attention, on n'arrivât trop facilement à la découverte de la vérité (1).

Du reste, la dernière phrase que je viens de citer de madame de La Rochejaquelin prouve une fois de plus avec quelle insouciance de la vérité a été écrit jusqu'à ce jour le roman des guerres de la Vendée. Madame de Bonchamps n'apaisa pas d'Argognes, par l'excellente raison qu'elle n'était pas à Saint-Florent le 17 octobre.

Chose étrange que la gloire parmi les hommes! Voilà un chef de révoltés qui, en mourant, a dit, ou n'a probablement pas dit un mot pour empêcher l'immolation de cinq mille de ses semblables, et le nom de cet homme vivra dans l'histoire. Voilà à côté de lui un citoyen, soldat de hasard, qui pousse le respect de la foi jurée jusqu'à braver une mort qui paraissait certaine. Sauvé par miracle, il ose, à une époque où la loi des suspects faisait un crime

(1) Pendant la Révolution, Haudaudine se rendit acquéreur, à vil prix, d'une propriété appartenant à une dame veuve de Montaigu. Dès que les émigrés purent rentrer en France, il se mit à la recherche de cette dame, et il parvint à découvrir qu'elle était en Angleterre, où elle vivait misérablement. Il lui écrivit aussitôt de revenir en France, et à son arrivée il lui remit sa propriété qu'il avait administrée pendant le temps de l'émigration, et dont il avait considérablement augmenté la valeur.

Il n'accepta de la famille de Montaigu que le remboursement du prix d'acquisition et des frais de gestion, et il lui remit le montant des revenus et des placements qu'il en avait faits.



de la simple pitié, aller faire signer dans toutes les villes de la Bretagne une attestation fausse pour sauver, au péril de sa vie, une femme justement condamnée par les lois. Et le nom du Régulus nantais n'a pas d'écho dans la mémoire des hommes! Un sculpteur de génie, David (d'Angers), a immortalisé Bonchamps, son adversaire politique, faisant grâce aux prisonniers républicains, et il ne se trouvera pas un peintre pour représenter Haudaudine venant apporter dans l'église de Saint-Florent la fatale nouvelle et partager le sort des cinq mille captifs!

Non contents de condamner Haudaudine à l'oubli pour faire à Bonchamps une gloire usurpée, les historiens royalistes ont accusé les cinq mille patriotes qui lui devaient la vie d'avoir tiré, des hauteurs de Saint-Florent, le canon sur les Vendéens qui franchissaient le fleuve. Ici encore ils ont accueilli trop légèrement la tradition, en négligeant de remonter aux sources. Voici en effet ce qui arriva.

On plaça Bonchamps dans une sorte de hamac fait avec un filet de pêcheur, et l'on transporta le précieux fardeau dans une cabane du hameau de la Meilleraye, entre Varades et la Loire, où il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Quant aux prisonniers républicains restés à Saint-Florent, une fois délivrés, nul ne songea plus à eux, et, craignant un retour des soldats vendéens contre la volonté de leurs chefs, ils se hâtèrent de se diri-

ger vers Cholet, où ils entrèrent deux jours plus tard. Pendant ce temps, et lorsque les derniers fugitifs de l'armée catholique venaient à peine de franchir la Loire, Choudieu, qui dirigeait l'avant-garde républicaine, arriva aux premières maisons de Saint-Florent à la tête d'un peloton de chasseurs. On lui apprend que les Blancs sont, pour un moment, à l'abri des atteintes de leurs vainqueurs. Choudieu s'élance vers l'esplanade, fait mettre pied à terre à tous ses hommes, et profitant de ce que, dans leur précipitation, les fugitifs avaient négligé d'enclouer leurs pièces, il fait pointer les canons encore chargés sur le hameau de la Meilleraye, où s'apercevaient des groupes d'insurgés, et leur envoie les volées de mitraille destinées au massacre des cinq mille républicains.

Les Blancs, qui n'avaient laissé que des prisonniers à Saint-Florent, et qui ignoraient l'arrivée de l'avant-garde commandée par Choudieu, durent tout naturellement attribuer aux captifs l'attaque soudaine dont ils étaient l'objet. Et comme, par le contraste, l'infamie de ceux-ci devait rehausser la générosité des Vendéens, les écrivains de leur parti n'ont pas hésité à adopter, sans songer à le contrôler, ce qui d'ailleurs était l'opinion de chacun dans les rangs de l'armée catholique.

Ils ont dit également que le corps du héros vendéen avait été exhumé par les Blancs, et qu'on lui avait tranché la tête pour l'envoyer à la Convention, qui, en la recevant, s'était écriée : « Avec un

pareil général à la tête de nos armées, la république serait sauvée! » Tout cela est entièrement et absolument faux. Lorsqu'en 1817 on transporta le corps de Bonchamps dans l'église Saint-Florent, où il repose sous le chef-d'œuvre du statuaire angevin, on retrouva dans sa tombe son cadavre tout entier; et quand la république avait pour commander ses armées des hommes comme Moreau, Jourdan, Kléber, Marceau, Pichegru, Kellermann, Hoche, et tant d'autres, elle n'avait point à envier aux bandes catholiques leurs chefs militaires.



CHAPITRE VIII

PASSAGE DE LA LOIRE A SAINT-FLORENT. — DÉTRESSE DE L'ARMÉE CATHOLIQUE. — MORT DE LESCURE. — LA ROCHEJAQUELIN GÉNÉRALISSIME. — MARCHE SUR LAVAL. — LE MAINE. — JEAN COTTEREAU. — PUISAYE. — LES CHOUANS.

Que devenaient Charette et l'armée de Jésus, pendant que les Vendéens étaient chassés du Bocage?

La discorde avait de tout temps élu domicile parmi les royalistes. Elle régnait entre Charette et ses lieutenants (1), elle régnait entre les principaux chefs de l'Anjou et les officiers secondaires (2). elle régnait surtout entre la grande armée catholique et royale et l'armée de Jésus, qui ne pouvaient combattre longtemps sous les mêmes drapeaux.

Charette s'était d'abord réuni aux autres chefs pour soutenir le premier effort des Mayençais. Puis

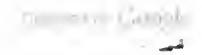
(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 131,132.

(2) *Id.*, p. 263.

il les abandonna et les laissa seuls aux prises avec ces redoutables adversaires. « Les Angevins de Bonchamps accusaient à haute voix Charette de les avoir cruellement abandonnés, lorsqu'eux étaient venus avec tant de générosité le secourir à Torfou. Bonchamps lui-même était ulcéré; il soupçonnait Charette d'avoir cherché, au détriment des autres divisions, à dégager son propre territoire et à laisser aux prises avec l'Anjou ces Mayençais, qui, naguère encore, menaçaient les cantonnements du bas Poitou. »

Puis de honteuses questions de partage de butin vinrent encore envenimer les choses, et ajouter aux difficultés de la situation. Charette envoie son lieutenant, La Roberie, pour réclamer sa part. Puis il vient en personne afin de soutenir ses droits et ceux de ses hommes. « Marigny a laissé les paysans se partager une certaine quantité d'habits et de souliers. Charette est mécontent, il le fait entendre; ses soldats se plaignent avec aigreur... Il sort brusquement de Mortagne, et, au lieu de se diriger sur les Herbiers, où Lescure doit le rejoindre, il rentre dans ses anciens cantonnements de Légé. Cette infraction à la parole jurée, fruit d'une irritation ou d'une défiance coupables, mais que déjà Savin, Chouppes, la Cathelinière et Joly, agités par les mêmes passions, ont commise en regagnant leur territoire, cette infraction détruit tous les plans...

« Il était sans doute difficile de faire vivre longtemps en bonne intelligence des hommes qui, obéis-



sant volontairement, avaient des mœurs si différentes et des passions locales si opposées : mais tous auraient dû se montrer sans ambition personnelle... Ce fut donc plutôt contre ces ambitions vulgaires et ces vanités individuelles, que contre les armées de la Convention, que la Vendée échoua (1). »

Charette se retira donc, ét une fois encore manifesta sa volonté d'agir seul. A la veille de la bataille de Cholet, on sent le besoin d'un pareil auxiliaire. « Les chefs de l'armée le sollicitent et le conjurent, on lui dépêche courrier sur courrier (2)... » Il fait la sourde oreille et s'éloigne de plus en plus du théâtre de la guerre.

« Il avait deviné depuis longtemps les avantages qu'il recueillerait de la possession d'une ville maritime, *le mettant en rapport avec l'Angleterre*, et lui ouvrant une voie de communication pour recevoir les secours d'armes et de munitions dont il aurait besoin. Noirmoutiers fut le point sur lequel il jeta ses vues (3). »

A la marée basse, il marche sur cette île, à la tête de trois mille soldats. « Le républicain Richer, qui dirige l'artillerie, est sur le rivage, combattant comme un soldat. Charette le tue, de sa propre main, sur ses canons; et touché de la jeunesse du fils de Richer, qui marchait à côté de son père, le général lui offre la vie... « Mon père, dit ce jeune

(1) Crétineau-Joly, p. 261-263.
(2) *Id.*, p. 271.
(3) *Id.*, p. 296.

« homme, est mort pour la République ; je déteste « les rois et j'aime la liberté ; tuez-moi ! » Son vœu fut exaucé...

« Le premier soin du général, qui connaissait les avances faites aux chefs de la grande armée par Tinténiac, fut, aussitôt après la prise de cette île, *d'ouvrir, avec l'Angleterre, des communications directes*. Il fit équiper un bâtiment marchand et envoya Pierre de La Roberie, un de ses lieutenants, notifier au cabinet britannique la conquête de Noirmoutiers (1). »

Ce fut à ce moment qu'il apprit les désastreuses nouvelles de la déroute de Cholet et du passage de la Loire.

Si Charette exauçait sans peine le vœu du jeune Richer, qui lui demandait de le tuer sur le cadavre de son père, les chefs entre eux n'y mettaient guère plus de formes, et, le cas échéant, s'assassinaient sans façon. A quelques jours de là, Joly vint demander au chef de l'artillerie, Leblanc, de la poudre dont sa division avait besoin. Celui-ci ne s'empresse pas assez d'obtempérer à une demande brutalement faite. Joly tire un pistolet de sa ceinture et lui brûle la cervelle. Charette qui tenait Leblanc en grande estime, se contenta de dire aux assistants de profiter de la leçon (2).

Le passage de la Loire par l'armée insurgée fut un fait considérable, mais dont on exagéra singu-

(1) Crétineau-Joly, p. 296, 297.
(2) *Id.*, p. 301.

lièrement la portée. La République aux abois éprouvait le besoin de donner le change à l'étranger, à la France elle-même sur l'importance de cet événement. On voulait frapper les esprits de terreur, puisque la conciliation avait échoué. De là ces rapports outrés jusqu'à l'extravagance, *dégoûtants de mensonge*, disait Kléber, que les représentants du peuple adressaient à l'envi à la Convention, qui croyait de bonne politique de renchérir sur tout cela en exagérant encore toutes ces exagérations.

« L'armée de la République est partout précédée de la terreur, écrivaient-ils ; le fer et le feu sont maintenant les seules armes dont nous fassions usage. » — « Il n'y a plus de Vendée, criait-on de toutes parts : nous avons tout tué, tout brûlé, tout exterminé. » C'étaient de tous côtés des victoires sanglantes où l'on avait massacré les brigands par milliers. « Une solitude profonde règne actuellement dans le pays qu'occupaient les rebelles, disait le 23 novembre Barrère à la Convention. On ferait beaucoup de chemin dans ces contrées avant de rencontrer un homme et une chaumière... Nous n'avons laissé derrière nous que des cendres et des monceaux de cadavres... »

Rien cependant, dans les rapports de Kléber et de Beaupuy, ne ressemblait à cela. Il n'était pas jusqu'à l'imbécile Léchelle, qui se vantait d'avoir délivré six mille prisonniers à Saint-Florent, d'avoir tout sabré, tout tué, tout noyé. L'armée catho-

lique lui devait son salut, au contraire, et elle eût été détruite si, au lieu de demeurer trente-six heures inactif à Beaupréau, il se fût laissé entraîner à la suite du fougueux Westermann. Il n'avait donc pas plus noyé de vivants qu'il n'avait délivré de captifs; le passage de la Loire s'était exécuté sans opposition, sans désordre, pas un seul homme n'y avait perdu la vie, si bien que la mère de madame de La Rochejaquelin, la marquise de Donissan, à laquelle j'emprunterai le récit de cett lugubre scène, voyait là un miracle de la Providence, tant c'était inespéré :

« Il est impossible, dit-elle, qu'on puisse se figurer le passage de la Loire, sans se rappeler celui de la mer Rouge. Le miracle a été moins apparent, mais non moins surprenant. Cent mille personnes, parmi lesquelles grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants, emportant leurs bagages sur le bord de cette grande rivière, n'avaient, pour la traverser, que dix à douze petits batelets conduits par des prêtres qui s'étaient dévoués d'une manière sublime pour sauver cette peuplade fugitive. Leur succès a sans doute été la douce récompense de leurs peines. La cavalerie passa à gué la première partie de cette rivière, coupée en deux îles, vis-à-vis Varades. Ces deux îles pensèrent nous être funestes. Je fus trompée relativement à la première, comme beaucoup d'autres.

« J'étais séparée de ma fille, parce qu'on m'avait fait monter à cheval, pour franchir à gué ce pre-

mier bras. Je courais, je criais, avec mes compagnons d'infortune. De petits îlots me cachaient de nouvelles difficultés ; je parvins enfin à l'autre pointe de l'île. J'aperçois un grand bateau et beaucoup de monde sur le pont; je veux m'élancer dedans. J'entends mille cris qui me font tressaillir. Je n'ai que la force de m'asseoir sur le bord. Le bateau était sans fond. Je me glisse en me tenant toujours sur le bord, jusqu'au pont; on me donne la main, et me voilà sauvée du danger. Mais c'était pour tomber dans un autre, car nous n'avions aucun moyen de traverser le bras de rivière. Tout ce qui était sur ce pont, hommes, femmes, enfants, faisait vainement retentir l'air de ses cris, point de bateaux. Qu'allions-nous devenir? Un brave de notre armée, fort comme Hercule, s'aperçoit que l'eau n'est pas trop profonde; il s'y jette, prend les femmes l'une après l'autre, et les sauve ainsi toutes. Je dois ajouter à sa louange et à ma honte que, quand je fus passée, je lui offris de l'argent pour qu'il ne me quittât pas. Il me dit : « Quand les « autres seront sauvées, je vous suivrai.

« Je m'assis sur le sable, en réfléchissant à la générosité de cet homme, et au tort que j'avais eu de ne pas avoir la même en moi. Enfin, il vint me donner le bras. L'espérance de revoir ma fille me rendit des forces. Je me traînais, quand la grande rivière s'offrit à mes regards. Les trois quarts de l'armée réunis, et levant les mains au ciel, appelaient à leur secours les malheureux prêtres qui faisaient

l'office de bateliers. A force de rames, ils s'empressaient de se rendre aux vœux de cette foule : lorsque je vis ce spectacle, je fus glacée d'effroi. Mes lèvres n'avaient plus la force de prononcer le nom de ma fille, je me croyais pour jamais séparée d'elle, de son malheureux père, de son mari, qui était blessé à mort, et je me disais : « Je les ai vus « pour la dernière fois. Tout est fini pour moi, que « le ciel daigne les protéger ! »

« Que de pensées venaient rapidement abattre et relever mon courage ! Je les voyais tous les trois, dignes de la protection du ciel. Le père de ma fille avait éminemment le désir de bien faire, mais il ne se laissa jamais séduire par ces illusions de prospérité qui dérobèrent à la jeunesse de la Vendée la vue de l'avenir. Son expérience le rendait timide. Mon gendre s'était signalé par une ardeur et une détermination qui contrastaient avec le calme de son courage, plein de religion. Il avait jugé du succès par la pureté de son cœur ; l'expérience ne lui avait pas encore appris que la Providence réserve ses épreuves pour les gens de bien, et permet souvent le triomphe du crime. Quant à ma fille, la gloire que son mari acquérait tous les jours transportait son âme ; elle le voyait partir, revenir blessé, sans imaginer qu'il pût finir. Voilà les trois êtres que je recommandais à Dieu, dans le fond de mon cœur. Dans cette situation de mon âme, mes genoux pouvaient à peine me soutenir ; mon protecteur me retenait sur ses bras. Je sortis

de l'angoisse où j'étais, par les cris d'une multitude de personnes qui prononçaient mon nom. Je revins à moi, tout étonnée d'être encore dans ce monde, et qu'on voulût bien me sauver. On crie d'un petit bateau que c'est le troisième voyage qu'il a ordre de faire pour venir me chercher; il approche, on m'y porte; mais, dans le même instant, il fut si bien rempli, queje restai sur le bord, à moitié évanouie. Le batelier fait signe à mon conducteur de m'éloigner de la foule, mais je suis aussitôt entourée : « Madame, disait l'un, je suis un tel, émigré; « une autre, je suis une telle. — Hélas ! leur dis-je, « je ne suis pas plus sûre que vous d'être embar- « quée; le ciel fait son choix. »

« Le petit bateau arrive; un officier, que je n'oublierai jamais, nommé de La Ville-Beaugé, avait déjà fait quatre voyages pour me sauver; il met le sabre à la main, mon conducteur en fait autant; on m'emporte dans la barque, qui se remplit de telle manière qu'elle pensa s'enfoncer. Mon conducteur me saisit dans ses bras, à moitié évanouie, et me conduit dans ceux de ma fille, qui m'attendait sur le bord de la rivière. Quel spectacle, grand Dieu! Mon gendre était sur son lit de mort, blessé à la tête; ma fille pleurait à ses côtés et gémissait de ce que nous allions partager son infortune. Plus loin était une vieille dame, nommée madame de Ménard ; elle était tombée de charrette. Elle s'était cassé la cuisse et meurtri tout le visage. Son sang, sa pâleur, ses douleurs, me firent regretter de n'être

pas restée dans l'île que je venais de quitter.

« En ce moment, on annonça les ennemis; nous nous faisions de tristes adieux, lorsque MM. d'Autichamp, de Talmont et tant d'autres furent à leur rencontre. L'ennemi se retira, et nous entrâmes à Varades, petit village qui ne pouvait contenir la centième partie de notre armée. Mes sens un peu remis, je jette les yeux autour de moi, et je ne trouve point ma malheureuse tante. Une déroute nous avait séparées; elle était en voiture, moi à cheval; je n'avais pu la suivre. M. de Donissan avait fait courir après elle; le bonheur ou le malheur ne rendit pas ses peines inutiles. Elle vint me joindre le soir à Varades... »

Peut-être les nécessités de la politique excusent-elles ces ornements que les hommes d'État donnent trop souvent aux événements. Ces amplifications n'en sont pas moins à déplorer, car c'est à elles que l'on doit d'avoir vu la postérité, égarée par ces récits mensongers, oublier presque les bienfaits de l'ordre nouveau pour ne plus voir que les commotions affreuses au milieu desquelles il fut inauguré. C'est avec les calomnies des patriotes, aussi bien qu'avec celles des Blancs, que l'on a écrit l'histoire de ce sanglant épisode de nos annales. La lutte n'était pas terminée cependant, et la Vendée se préparait à prouver encore que tout n'était pas tué, incendié, noyé, anéanti. L'énergie sauvage de sa résistance ne le fit que trop bien voir.

Toutes les conditions étaient changées désor-

mais pour l'armée vendéenne, pour cette masse énorme qu'un de ses historiens porte au chiffre de deux cent mille âmes (1), et que les calculs les plus modestes ne peuvent évaluer au-dessous de cent à cent vingt mille. Sans doute, dans le Maine, elle allait retrouver encore des chemins creux, des haies, des taillis; mais elle n'était plus sur son terrain, elle marchait en aveugle comme les Bleus qui la harcelaient; elle ne pouvait plus s'évanouir et disparaître pour se battre quand elle le voudrait, et attendre son heure. Elle ne pouvait plus le lendemain d'une défaite trouver partout un asile toujours sûr, et renouveler ses forces et son énergie par quelques jours de repos. Les sympathies générales des populations ne lui étaient plus acquises. Marchant précédée par la terreur, cette multitude ne pouvait vivre qu'à la condition de changer incessamment de place et de promener autour d'elle la ruine et le pillage. Les patriotes fuyaient à son approche, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter. Si bien que les Vendéens étaient à leur tour en proie aux difficultés dont, chez eux, ils avaient accablé les républicains.

Mais la plaie vive et saignante, c'était ce chiffre effroyable de soixante à soixante-dix mille bouches inutiles, femmes, vieillards, enfants, prêtres, séminaristes, religieuses, malades, blessés, qu'il fallait défendre, nourrir, emmener après soi; c'était

(1) Billard de Veaux, *Bréviaire du Vendéen*, p. 95.

ces troupeaux de bœufs dont on n'osait pas se séparer, et qui servaient à traîner les six cents charrettes de transport. Aussi l'armée catholique s'avançait-elle, broyant la terre sous son poids, et promenant par les chemins, comme une immense procession, ses bandes qui n'occupaient pas moins de quatre lieues de longueur (1).

L'automne avait ramené la saison des pluies; il fallait faire passer tout cela par des routes impraticables défoncées par le matériel des deux partis, embarrassées incessamment par des abattis d'arbres destinés à multiplier les obstacles sous ses pas. Quel courage attendre du paysan qui, en allant au feu, songeait à tous les siens qui pouvaient tomber dans une embuscade, et qu'il eût voulu rester à protéger? On vit souvent la femme traîner le fusil, tandis que sur ses deux bras le mari portait ce qu'il pouvait de ses jeunes enfants demi-nus, grelottant le froid et criant la faim. Comment se battre dans une situation pareille? « Il fallait les tuer! » dit un jour un fougueux royaliste auquel on voulait faire comprendre l'impossibilité d'une pareille lutte (2).

Si terrible que fût la situation, il convenait d'aviser à en tirer parti. On songea d'abord à remplacer Delbée. Blessé grièvement, il s'était fait transporter dans l'île de Noirmoutiers, où il fut pris plus tard par Turreau, qui, après un jugement, le fit

(1) Madame de La Rochejaquelin, p. 254.
(2) Billard de Veaux, p. 95.

passer par les armes. Nous avons dit que Bonchamps était mort pendant le passage de la Loire, dans une cabane du hameau de la Meilleraye. Quant à Lescure, atteint mortellement, sa carrière était terminée de fait, et il mourut bientôt à Fougères, sous les yeux de sa femme. La popularité de La Rochejaquelin parmi les paysans lui valut d'être choisi pour remplacer Delbée. Mais si son courage le mettait à la hauteur d'une pareille mission, sa trop grande jeunesse le rendait absolument sans autorité dans les conseils. Aussi est-il permis de penser que le rude Stofflet eût été plus que lui en position de dominer les terribles situations où l'on allait avant peu se trouver réduit.

De quel côté allait-on diriger les coups de la grande armée catholique? Nous avons dit que le nouveau généralissime avait vu avec déplaisir son parti abandonner le Bocage pour franchir la Loire. Aussi son avis eût-il été de marcher rapidement sur Nantes et sur Angers, afin de pouvoir rentrer en Vendée. D'Autichamp et quelques autres voulaient que l'on traversât la Bretagne, où l'on espérait recruter de nombreux renforts, pour se porter en Normandie, « parti royaliste naissant, pouvant prendre une grande existence. Le général Frotté faisait tout ce qui dépendait de lui pour l'augmenter; mais il n'avait encore que six ou sept mille hommes (1). » Il fallait, suivant eux, marcher en

(1) Le comte de Vauban, *Mémoires*, p. 223.

toute hâte vers Saint-Malo, « où le gouvernement britannique préparait un débarquement (de Beauchamp). » Et en effet, M. Crétineau-Joly qui, à la page 225, a repoussé avec indignation, au nom du parti royaliste, le reproche de s'être appuyé jamais sur l'étranger, « accusation dont la fausseté est matériellement démontrée, » nous peint à la page 305 les Vendéens dans l'attente d'un débarquement de troupes anglaises, annoncé par un émigré breton, Saint-Hilaire. Talmont, au contraire, voulait que l'on s'avançât vers ce qu'il appelait *ses États de Laval*, espérant y voir grandir son importance personnelle à la hauteur de ses prétentions que par malheur rien ne justifiait. Pour donner, autant que possible, satisfaction à ces désirs contradictoires, on marcha vers la Manche, mais en passant par Laval.

La rive droite de la Loire est patriote, aussi n'est-ce que grâce à l'emploi de contraintes violentes que l'on recrute des alliés à Varades, Ancenis et Oudon, en attendant les alliés volontaires que va bientôt leur fournir Laval. Après s'être emparés en courant de Candé et de Ségré, les Vendéens pénètrent à Château-Gonthier, où ils exterminent tous ceux qu'un patriotisme ardent désigne à leur fureur. Treize municipaux de la ville sont fusillés (1). Le noble Bernard de Marigny, qui commandait l'artillerie, exécute de sa main sur la place

(1) De Beauchamp, t. II, p. 13.

publique le curé constitutionnel, ainsi que le juge de paix, que l'on avait arraché de son domicile où il se tenait caché. « Les insurgés applaudissent à cette justice militaire (1). » — « Il fit encore quelques autres exécutions semblables, » ajoute madame de La Rochejaquelin (2).

Avant de suivre les rebelles à Laval, il convient de faire connaître les auxiliaires redoutables qui les y rejoignirent, et qui, avec leur nom, donnèrent surtout à cette guerre fatale son caractère de brigandage impie et sacrilége.

Le pays du Maine n'est pas sans avoir quelque ressemblance avec la Vendée. Sol et habitants, tout y était sauvage, inculte et arriéré. « Le paysan, dit un apologiste de la Chouannerie (3), vivant presque toujours seul, n'ayant point avec les autres de ces relations de tous les jours qui modifient et adoucissent le caractère, montre dans toutes ses manières une véritable sauvagerie. Il tient obstinément à ses usages, et prend d'avance en aversion tout ce qui est inusité. Aussi son premier abord ne prévient-il pas en sa faveur (p. 20). »

Le second n'était pas de nature à prévenir beaucoup plus que le premier, s'il faut en croire le proverbe qui assure qu'*un Manceau vaut un Normand*

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 310.
(2) *Mémoires*, p. 256.
(3) *Lettres sur l'origine de la Chouannerie*, par Duchemin Descepeaux. 2 vol. in-8°. 1825.
L'ouvrage, dédié au roi, eut l'honneur d'être édité à l'Imprimerie royale.

et demi. Le Manceau n'a pas, en effet, la probité du Vendéen; la croyance religieuse fait défaut chez lui, et pour la remplacer on n'a pas allumé le flambeau de la morale dans son âme qu'obscurcit l'ignorance. L'homme du Bocage torturait le républicain, comme au moyen âge le prêtre torturait l'infidèle ou le schismatique; le Chouan, peu préoccupé au fond des intérêts de Dieu ni du roi, égorgeait pour piller. C'est sans doute à ce caractère exclusivement criminel de l'insurrection dans le Maine qu'il faut attribuer l'absence des femmes, qui n'y prirent aucune part, bien différentes en cela des Vendéennes.

L'une des physionomies les plus excentriques et les plus fortement accentuées de l'insurrection vendéenne fut sans contredit celle de Jean Cottereau, contrebandier, assassin et soldat déserteur avant de devenir l'un des plus fermes défenseurs du trône et de l'autel. Son père et son grand-père avaient été bûcherons-sabotiers, vivant dans les bois, sans demeure fixe, sous des cabanes d'un jour faites de branchages. Sa mère, qui s'était laissé enlever, avait donné le jour au hasard à ses six enfants, dans les forêts du Mans. Devenue vieille, elle habitait, non loin du bourg de Saint-Ouen-des-Toits, entre le Mans et Alençon, la closerie des Poiriers, petit bien qui lui était venu d'héritage, mais qui ne pouvait suffire à faire vivre elle et sa nombreuse famille.

La Bretagne, province de Franc-Sallé, n'était

point frappée par l'impôt de la gabelle, si bien que le paysan breton ne payait qu'un sou ce qui en coûtait treize au paysan manceau. De là la contrebande et le faux-saunage (1). Pierre, l'aîné des quatre garçons, bègue, paisible et timide, exerça comme son père le métier de sabotier. Les trois autres, Jean, François et René, se livraient à la contrebande, et Jean surtout se fit bientôt remarquer par son audace dans cette périlleuse industrie. « Il n'y a pas de danger! » répétait-il sans cesse, même en se livrant aux entreprises les plus hasardeuses. Aussi l'appelait-on *le gas mentoux*. Habitué à épier, à écouter, à dissimuler ses pas, naturellement sombre, solitaire et taciturne, son nom de Cottereau disparut sous le surnom de *Chouan* (chat-huant), dont le cri, imité par lui et ses acolytes, devint le signal destiné à dépister les gabeleurs et à rallier les faux-sauniers.

Jean s'était laissé prendre à Ernée, à Saumur, puis enfin à Laval. Comment était-il sorti de prison? A toutes les questions il opposait sa réponse invariable : « Il n'y avait pas de danger! » On sut seulement qu'une fois il avait été condamné à mort pour avoir blessé plusieurs gabeleurs dans une rencontre. Sa mère était partie à pied, avait fait

(1) « L'impôt de la gabelle avait donné lieu, sur les limites qui séparent ces provinces, à une sorte de guerre civile. Le commerce frauduleux du sel s'y faisait à main armée. Plus de vingt mille familles n'avaient, de père en fils, pour exister, que les produits de la contrebande. » De Beauchamp, t. III, p. 11.

soixante-dix lieues en cinq jours, s'était jetée aux pieds de Louis XVI, et avait obtenu la grâce de Jean qui, échappé providentiellement à la corde, se hâta de recommencer son criminel métier. Bientôt dans une nouvelle escarmouche avec les gabeleurs, un d'entre eux tombe mort sous le bâton ferré de Jean Chouan, qui allait être poursuivi de nouveau lorsque de puissants protecteurs le firent enrôler dans le régiment de Turenne, à la suite duquel il fut tenir garnison à Lille pendant une année. Puis un beau jour il déserte, et sa tête était encore en grand péril, lorsque ses amis obtinrent une lettre de cachet qui le fit enfermer pendant deux ans dans les prisons de Rennes.

C'était la troisième fois qu'il passait à fleur de corde, et bien lui prenait, on le voit, d'avoir de nombreux et chauds protecteurs.

Sur ces entrefaites la Révolution arrive, l'Assemblée nationale supprime la gabelle par la loi du 10 mai 1790, et brise du coup le faux-saunage, c'est-à-dire l'industrie qui faisait vivre Jean et ses deux frères. Comme le garde-chasse Stofflet, comme le receveur des gabelles Souchu, Jean se déclare alors royaliste, et ardent adversaire d'idées politiques qui portaient de pareils fruits.

Le 15 août 1792, lorsque les jeunes gens des villages voisins étaient assemblés à Saint-Ouen-des-Toits où les membres du district s'étaient réunis pour former des gardes nationales et provoquer des engagements volontaires, Jean Chouan, voyant qu'ils

partaient à contre-cœur, excite un soulèvement et met en fuite les autorités. Les faux-sauniers sans ouvrage se joignent à lui, et une première bande, d'abord peu nombreuse, commence une guerre de partisans contre la République, en attaquant un détachement de patriotes près du village de Bourgneuf.

Dénoncé aux autorités du chef-lieu, il fut jugé par contumace et condamné à mort. Mais comme c'était la quatrième ou cinquième fois, il se contenta de passer en Bretagne, après avoir répété son invariable refrain : « Il n'y a pas de danger! »

Au mois d'avril 1793, « Jean Chouan, qui avait suivi le prince de Talmont dans ses courses aventureuses, lorsque ce dernier, en 1792, *cherchait à insurger le Maine et le Poitou,* Jean Chouan revint à son village où il savait bien qu'il trouverait des soldats (1). » Sa bande se grossit rapidement en effet, et se recruta moins parmi les paysans fanatisés, comme en Vendée, que parmi les conscrits réfractaires, les déserteurs des troupes républicaines, les faux-sauniers, et même les gabeleurs mis à pied par la loi du 10 mai. Le farouche Laroche, l'un de ces derniers, commandait une bande qui portait le nom sinistre de *Royal-Carnage,* si bien que faux-sauniers et gabeleurs, gardes-chasse et braconniers, contrebandiers et douaniers s'unissaient dans une même haine contre cette Répu-

(1) Crétineau-Joly, t. III, p. 114.

blique odieuse pour laquelle rien n'était sacré, dans le passé, pas même l'antique institution de la gabelle.

Ils répandaient la terreur en tous lieux, désarmant les patriotes, faisant des prisonniers *à poignée*, mais le plus souvent, les fusillant par pitié, poussés surtout par René Cottereau, dont la férocité ne connaissait point de bornes. On l'avait vu tuer sans motif, pour le plaisir, une femme enceinte, et un malheureux qui, dans bien des occasions, avait rendu des services aux Chouans. Une fois, Jean indigné ordonna que l'on fusillât son frère, et comme nul n'obéissait, il saisit son fusil et il allait faire sa terrible besogne de justicier, quand il fut désarmé par les siens, malgré la terreur qu'il inspirait.

Ces défenseurs de la bonne cause ressemblaient fort aux bandits du moyen âge. Aussi vit-on, comme au moyen âge, certaines communes organiser contre eux des ligues offensives et défensives pour repousser, par la force, ces crimes colorés d'un motif pieux. Dix-sept communes des environs de Sion, sur les limites des départements d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, formèrent une ligue qui prit le nom de confédération d'Erçé. Le curé de ce village en était le chef et l'instigateur. Bravant la vengeance des Chouans, ce prêtre exceptionnel et vraiment évangélique prêchait constamment et sans crainte la soumission aux lois, retenait le laboureur à sa charrue, le propriétaire à

son domaine, le marchand à son négoce. Les brigands paraissaient-ils sur quelque point du territoire confédéré, on y sonnait le tocsin, quelques coups dans les intervalles annonçaient la direction prise par l'ennemi, et de toutes parts on marchait à sa rencontre. Si les Chouans enlevaient du bétail ou tuaient quelques hommes, une troupe d'élite allait enlever chez eux d'autre bétail en nombre double, et ne rentrait qu'après avoir pris ou tué le double d'ennemis (1). Sans doute ce n'était que la peine du talion aggravée; mais le pieux ecclésiastique avait compris qu'il fallait un peu hurler avec les loups, et qu'avec de pareils bandits on pouvait, oubliant la loi nouvelle, se contenter de l'ancienne loi

« Ils ne formaient pas, comme les Vendéens, des rassemblements nombreux, capables de tenir la campagne; ils marchaient en troupe de trente et cinquante, arrêtaient les courriers, les voitures publiques, assassinaient les juges de paix, les maires, les fonctionnaires républicains, et surtout les acquéreurs de biens nationaux. Quant à ceux qui étaient, non pas acquéreurs, mais fermiers de ces biens, ils se rendaient chez eux et se faisaient payer le prix du fermage. Ils avaient ordinairement soin de détruire les ponts, de briser les routes, de couper l'essieu des charrettes, pour empêcher le transport de subsistances dans les villes. Ils fai-

(1) *Mémoires du général Hugo*, t. I, p. 50-54.

saient des menaces terribles à ceux qui apportaient leurs denrées dans les marchés, et ils exécutaient ces menaces en pillant et incendiant leurs propriétés. Ne pouvant pas occuper militairement le pays, leur but évident était de le bouleverser en empêchant les citoyens d'accepter aucune fonction de la république, en punissant l'acquisition des biens nationaux, et en affamant les villes (1). »

Contrairement aux Vendéens, qui avaient peur dans les ténèbres, les Chouans ne faisaient leurs expéditions que la nuit (2), et, pendant le jour, ils se tenaient cachés dans les parties les plus épaisses des forêts du Maine. Dans celle de Misdon, rendue presque impénétrable par les houx et les fougères qui y poussent en abondance, on rencontrait de distance en distance des clairières de vingt-cinq à trente pieds de diamètre, aux lieux où les charbonniers établissaient leurs fourneaux. Ils avaient donné à la plus retirée le nom de place Royale. A l'entour de ces clairières, au lieu de cabanes, ils creusaient des excavations dont ils rejetaient la terre au loin. L'ouverture, à peine suffisante pour donner passage à un homme rampant sur ses genoux, allait ensuite en s'élargissant comme un entonnoir renversé, de manière à pouvoir contenir six à sept personnes, couchées sur un lit de fougère, de mousse et de feuilles sèches. Des charpentes grossières soutenaient la voûte, et l'entrée

(1) Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. VII, p. 101.
(2) Berthre de Bourniseaux, p. 168.

était habilement dissimulée par une trappe ronde, par une claie tressée avec de menues branches entrelacées de brins de mousse. Les Bleus envoyés à leur recherche passaient dessus sans que leur œil pût les distinguer, et pendant ce temps les Chouans, contraints de se mettre à la ration, restaient souvent plusieurs jours sans oser sortir.

La Bretagne fournit à la Vendée, comme le Maine, son contingent de chouannerie, qui rencontra dans la grossièreté à demi sauvage du paysan de l'Armorique de faciles éléments de désordre. « Ignorant et entêté, il ne pouvait être en révolution qu'un instrument dangereux. Sans boussole au milieu des orages, ému par d'anciens ressentiments contre les seigneurs et les citadins, on l'a vu d'abord incendier les châteaux, puis le toit modeste du fonctionnaire patriote. Toute l'énergie que les principes de la Révolution avait d'abord développée en Bretagne s'accrut peu à peu après, dans le sens contraire. Les campagnes en opposition avec les villes s'abandonnèrent à l'impulsion que leur avait donnée la noblesse, par sa courageuse résistance aux atteintes portées à l'autorité royale. Les ecclésiastiques usèrent aussi de toute leur influence, soit pour ramener le peuple aux anciennes habitudes, soit pour le soulever contre d'imprudents novateurs (1). »

« Les Bretons, il faut l'avouer, dit de son côté

(1) De Beauchamp, t. III, p. 9.

sultat, les principes révolutionnaires seuls profitaient (1):.. »

L'une des premières bandes avait accepté pour chef un tout jeune gentilhomme de dix-sept ans, Piquet-Duboisguy. « Sans éducation comme sans principes,.. il avait suivi l'impulsion de la noblesse des environs de Fougères, qui était plus ou moins engagée dans la conspiration de La Rouërie, soit par des dons pécuniaires, soit par la promesse d'un service actif (2). »

Des huttes grossières, élevées dans l'épaisseur de la forêt et disséminées au hasard, « tel fut le premier camp des Chouans. Puisaye trouva les cabanes trop éloignées les unes des autres, et les fit rapprocher. Il arrêta que chacun contiendrait sept hommes, dont l'un serait le chef des six autres; que chaque réunion de sept cabanes aurait, sous le nom de cantonnement, un chef particulier, et que chaque réunion de sept cantonnements formerait une division toujours commandée par un officier supérieur. La même division devait avoir lieu dans les opérations militaires (3). »

Le comte Joseph de Puisaye avait été destiné à l'état ecclésiastique. Puis il suivit la carrière militaire, qu'il abandonna par crainte des périls qu'elle présente (4), et parvint à se faire nommer, en

(1) *La Vendée Militaire*, t. III, p. 25.
(2) De Beauchamp, p. 15.
(3) *Id.*, p. 39.
(4) « Il se jeta dans d'obscures et odieuses intrigues, se mon-

1789, député de la noblesse du Perche à l'Assemblée nationale, où il se montra partisan avoué des innovations libérales. Il s'en excusa depuis auprès des hommes de son parti. « Telle était alors, dit-il, la contagion de l'esprit révolutionnaire en ce qui tient aux idées d'indépendance et d'égalité, qu'il a frappé plus ou moins de son souffle toutes les têtes françaises, et qu'il est bien peu d'hommes qui puissent se flatter d'en avoir été totalement exempts (1). »

Placé en 1792 à la tête de la garde nationale d'Évreux, il trahit ses devoirs, leva une armée fédéraliste, fut battu, et se réfugia en Bretagne, où il organisa la Chouannerie naissante.

Après le passage de la Loire par la grande armée catholique, Puisaye, « qui *depuis longtemps entretenait une correspondance active avec le gouvernement anglais* (2), » — « informé que les chefs vendéens, au lieu de marcher sur Rennes, voulaient se porter sur la Normandie, se hâta de leur écrire pour les en détourner. Les ressources immenses et neuves que présentait la Bretagne furent mises en opposition avec les obstacles de tous genres qu'on aurait à rencontrer en Normandie; il leur garantissait qu'en marchant sur Rennes, la pro-

trant d'ailleurs le plus lâche de tous les hommes à la tête d'une colonne de soldats, et ne trouvant de fermeté et de courage que pour échapper à des dangers personnels. » (De Beauchamp, p. 22)

(1) De Beauchamp, p. 23.

(2) Crétineau-Joly, t. III, p. 125.



vince entière deviendrait en quinze jours une conquête que toutes les forces de la France seraient incapables d'arracher à la royauté; il ajoutait que la prise de cette ville, en refoulant l'armée républicaine au fond de la basse Bretagne, réunirait cinquante mille Bretons aux forces de la Vendée, *et leur livrerait sans opposition quatre-vingts lieues de côtes* (1). »

Loin d'accéder à ses désirs, les chefs royalistes l'ayant invité à venir se joindre à eux, il arriva dans la forêt du Perthe, où il fut reçu par un ancien officier d'infanterie, nommé de Legge, qui, compromis à cause de ses relations avec La Rouërie, vivait, avec son frère, ecclésiastique âgé, mais intelligent et énergique, tantôt dans une cabane isolée, tantôt dans un souterrain qu'ils avaient creusé eux-mêmes. Ce fut dans ce souterrain que Puisaye établit le conseil des Chouans, et qu'il reçut les premiers émissaires de Londres.

« Ils lui remirent un paquet qui contenait une déclaration de Sa Majesté Britannique, adressée aux Français, et des lettres du secrétaire d'État Dundas, du commandant de Jersey, et du marquis de Dudresnay, nommé au commandement de la Bretagne pour le roi, en remplacement du marquis de La Rouërie.

« Dans sa déclaration, datée de Withehall, le 29 octobre 1793, Sa Majesté Britannique faisait

(1) De Beauchamp, t. III, p. 34.

connaître les motifs de la guerre, et promettait appui et protection à tous les Français qui se déclareraient pour un gouvernement monarchique.

« La dépêche du ministre Dundas contenait des offres de service et des promesses, exhortant les royalistes à s'emparer d'un port, ou même d'un point non fortifié de la côte, afin d'être en état de seconder le débarquement des secours de l'Angleterre.

« M. Cray, commandant de Jersey, envoyait les signaux pour la descente projetée. Enfin le marquis de Dudresnay donnait, au nom des princes français, les mêmes assurances que les ministres de Sa Majesté Britannique, et garantissait l'accession des princes aux mesures que se proposait ce monarque à l'égard des royalistes de l'intérieur.

« L'émissaire Prigeat fit valoir les secours de l'Angleterre commandés par lord Moira, et annonça que l'armement était dans la rade de Guernesey, où il n'attendait, pour s'approcher de la côte, que le signal des royalistes (1)... »

Le 28 novembre, le secret de la retraite de Puisaye fut trahi par l'un des siens. Il parvint cependant à s'échapper, mais en abandonnant ses papiers dans lesquels les délégués conventionnels, alors en mission en Bretagne, découvrirent le règlement général de la confédération et la corres-

(1) De Beauchamp, t. III, p. 36.

pondance de Jersey, qui indiquait les signaux pour la descente projetée sur la côte (1).

On le voit, le but de la Chouannerie était le même que celui de l'insurrection vendéenne, les moyens sont les mêmes : les nobles conspirent, les prêtres conspirent avec eux, soulèvent les paysans, appellent les étrangers sur le sol de la patrie, et cherchent à livrer à l'Angleterre les ports de la France. La religion est le levier, l'Angleterre est le point d'appui.

A l'exemple des bandits de profession qui, prévoyant qu'ils auront un jour ou l'autre des démêlés avec la justice, cherchent à dérouter ses gênantes investigations en déguisant leur identité derrière des noms d'emprunt, les Chouans avaient pris presque tous des noms de guerre. et s'appelaient Frisé, Belle-Viande, Nul-s'y-Frotte, Fend-l'Air, Petit-Profit, Vif-Argent, Belle-Jambe, Vol-au-Vent, Frappe-à-Mort, Sabre-Tout, Brise-Bleu, etc.

Jean Treton, dit la Jambe-d'Argent, était le second fils d'un pauvre closier, père de douze enfants. S'étant fait à la jambe une blessure que la misère et le défaut de soins rendirent incurable, il fut mendiant, pour ramasser par les routes le pain quotidien que le travail ne pouvait plus lui gagner. Un charlatan promit de le guérir, à la condition qu'il deviendrait son associé, son compère, la preuve vivante et bien portante de sa science in-

(1) Duchemin Descépeaux, p. 49.

faillible et de sa puissance curative. Après quelques mois de promenades inutiles par les foires à la suite de son prétendu Esculape, il se reprit à son ancien métier de mendiant, se mit colporteur, se ruina, autant qu'il est possible à un pauvre diable qui n'a rien de se ruiner, et s'établit enfin batelier à Angers, où il resta jusqu'à la guerre. La nouvelle des exploits des compagnons de Jean Chouan ouvrit devant lui de nouveaux horizons, et il fut les rejoindre dans la forêt du Perthe.

L'un des plus redoutables parmi les acolytes de Jean Chouan fut sans contredit Coquereau. Celui-là n'était pas né dans les derniers rangs du peuple; il y était descendu. Sa famille jouissait d'une certaine aisance. Mais paresseux, indocile, emporté, on le contraignit à s'engager à dix-huit ans, ne sachant plus qu'en faire. Son père le racheta au bout d'une année de présence sous les drapeaux; bientôt, à la suite de nouveaux débordements, il dût se décider à l'embarquer. Racheté encore une fois par la tendresse paternelle, il s'engagea de nouveau dans un régiment qui partait pour la Corse. Il déserta, et son père se vit dans la nécessité de le racheter encore une fois. Il revint au pays et s'y maria. Mais rien ne pouvait dompter cette nature viciée, et l'ivrognerie, qui avait été en tout temps un de ses défauts dominants, passa chez lui à l'état chronique.

« Ce fut alors que son caractère, naturellement violent et vindicatif, finit par s'aigrir tout à fait.



Il en vint au point d'oublier tout sentiment d'humanité, ne chercha plus qu'à rendre à son ennemi le mal pour le mal, et par les plus terribles représailles se rendit l'effroi des républicains ; mais en même temps ses excès et ses cruautés compromirent la cause qu'il faisait profession de défendre, et méritèrent le blâme et le désaveu de ses propres compagnons d'armes (1). »

Il semblait qu'il y eût chez ces misérables une sorte de hideuse émulation pour le mal, et plusieurs pouvaient disputer à Coquereau la palme de la férocité. Tel était Mousqueton, par exemple. « Tout son extérieur semblait fait pour justifier cet effroi qu'il inspirait généralement. Sa taille assez haute était mal proportionnée; ses jambes cagneuses rendaient sa démarche embarrassée ; ses manières brusques, son teint tour à tour livide ou enflammé, l'expression sinistre de ses yeux louches et hagards, tout manifestait, dès le premier aspect, la disposition de son naturel irascible, farouche et sanguinaire. Sa voix, ordinairement rauque et sourde, quand il était aux prises avec l'ennemi, faisait entendre des sons inarticulés, semblables à des rugissements. Les combats, le sang et le carnage faisaient sa puissance. « Quand il faut tuer un *pataud,* disait-il, ce n'est pas pour moi une affaire, je m'en fais un plaisir. » Il se montrait non-seulement impitoyable envers les répu-

(1) Duchemin Descépeaux, p. 233.

blicains, mais aussi complétement insensible au sort de ses camarades (1). »

Un autre, qui fut l'un des principaux chefs, avait pris le nom de Saint-Paul, que son ardente piété lui fit choisir. Enfant naturel et simple garçon de charrue, il avait vingt ans à peine, était petit, frais et joli, et portait de longs cheveux blonds flottants sur ses épaules. Il régnait en lui « une sorte d'exaltation religieuse qui finit par aller jusqu'à la folie. » Dans son fanatisme aveugle, il croyait que saint Paul lui faisait des révélations, ce qui, à ses yeux, lui commandait de se montrer plus rigide, plus austère et plus inflexible.

« Jamais il n'accordait de pardon : « Il n'y a que « Dieu seul qui ait raison de faire grâce, disait-il; « car Dieu seul voit dans le cœur des coupables et « connaît le vrai repentir. » Il permettait à sa bande de piller, pourvu que l'on pillât les patriotes; de tuer, pourvu que ce fût pour la cause de Dieu et pour sa plus grande gloire; mais il ne permettait pas de jurer son saint nom, et il fit une fois fusiller pour l'exemple un des siens qui avait chargé sa conscience de ce crime. Ce pieux personnage tomba dans une rencontre avec les Bleus, frappé par derrière, victime sans doute d'une vengeance personnelle (2). »

Tels étaient les misérables que l'on ose présenter comme étant les instruments de la Providence,

(1) Duchemin Descépeaux, t. II, p. 48.
(2) *Id.*, p. 266-268.

« suscités par Dieu pour relever ses autels (1). » Le prince de Talmont correspondait avec eux, et MM. de Frotté, d'Andigné, de Bourmont, et tous les nobles de la contrée, combattaient à leur tête. Puisaye, conjointement avec l'abbé de Legge, rédigea un règlement général pour appeler à la révolte les individus des deux sexes restés fidèles à Dieu et au roi, et ils arrêtèrent les termes de la formule du serment qu'ils faisaient prêter à tous les confédérés. L'esprit de l'Église inspire la rigidité impassible et implacable de chacune de ses prescriptions. L'individu est un instrument inerte, une machine, — *perinde ac cadaver*, — entre les mains du chef suprême et mystérieux qui seul commande :

« ... Je jure une guerre éternelle aux scélérats qui désolent la France; je promets de prendre les armes et de me ranger, au premier ordre qui m'en sera donné, sous les drapeaux de la confédération chrétienne et royale, dont je vais avoir l'honneur d'être membre, et de ne les déposer qu'après avoir réduit les factieux, et rétabli la religion et la monarchie.

« Je jure d'obéir aveuglément et sans réserve aux chefs, tant militaires que civils, qui seront nommés par la confédération; de mourir plutôt que d'abandonner le poste où je serai placé, de braver tous les dangers, d'aller partout où il me sera

(1) Duchemin Descépeaux, t. I, p. 189.

ordonné, de me précipiter sur les armes des ennemis de mon Dieu et de mon roi, et d'affronter une mort certaine plutôt que de fuir lâchement devant eux; et si, dans la sainte entreprise à laquelle je m'associe, j'ai le bonheur de recevoir la couronne du martyre, je jure de marcher au supplice avec joie, et d'emporter avec moi les secrets qui m'auraient été confiés (1). »

Comme on voulait qu'il fût bien entendu que ces bandits combattaient pour une cause sainte, on avait attaché à chaque division beaucoup de prêtres en qualité d'aumôniers (2). Mais en réalité, on recrutait les souteneurs de cette cause dans tous les bas-fonds et dans toutes les fanges. On voulait des instruments, non des convictions, et même, ainsi qu'en convient M. Descepeaux, « beaucoup de déserteurs des troupes républicaines se rangèrent sous les drapeaux royalistes; mais, ainsi que je l'ai dit, plusieurs étaient seulement attirés par l'espoir de se livrer impunément au pillage (3). »

Bien décidément donc, on pillait impunément dans les rangs des royalistes, et on ne pouvait pas le faire dans ceux des républicains.

Au moment de l'action, souvent un inconnu, vêtu comme les autres, paraissait sur le théâtre de la lutte pour la diriger. Les chefs seuls le connaissaient. A l'une de leurs premières rencontres, à

(1) De Beauchamp, t. III, p. 140.
(2) Duchemin Descépeaux, t. II, p. 244, 258.
(3) *Id.*, p. 302.

Bourgneuf, c'était M. Gavard, l'un des agents avoués de La Rouërie (1). Quant à Jean Chouan, il agissait au nom et sous la direction du prince de Talmont, qui dès longtemps aspirait à quitter les *Cocassiers* de la cavalerie vendéenne pour venir se mettre à la tête des insurgés du bas Maine (2).

Un renfort de Morbihannais, guidés par Georges Cadoudal, étaient venus se joindre aux Chouans, et, par leur nombre, donner un nouveau retentissement à ce nom « que les Bretons et les Manceaux ont immortalisé (3). » C'est l'immortalité de Cartouche et de Mandrin, car *la petite Vendée*, comme on l'appelait, était pour le parti de la noblesse un auxiliaire aussi infidèle que compromettant, et l'esprit révolutionnaire faisait des progrès dans ses rangs comme partout. On le constatait avec autant de douleur que de colère, et l'on s'épuisait en efforts inutiles pour la faire obéir à une impulsion plus saine. C'est ainsi que Puisaye écrivait au chevalier de La Vieuville (31 décembre 1795) :

« Ces misérables Georges et La Vendée (c'était le pseudonyme qu'avait choisi Mercier), — ces misérables paralysent le Morbihan ; ils ne font rien. Mais je vais mettre en action les divisions qui, j'espère, vont rentrer dans le devoir, et il y a apparence que ces scélérats resteront bientôt seuls. J'ai écrit au prince de Léon pour l'appeler au comman-

(1) Duchemin Descépeaux, t. I, p. 87.

(2) *Id.*, p. 91.

(3) Crétineau-Joly, p. 315.

dement de cette partie : *c'est un moyen sûr de détruire le système anti-nobiliaire qui s'y propage* (1). »

Mais diriger de tels hommes n'était pas chose facile. On avait voulu leur imposer pour chef suprême Besnier de Chambray, riche propriétaire de Laval, ex-commandant de la garde nationale, poursuivi et proscrit depuis comme fédéraliste. Ils refusèrent de le reconnaître pour se donner tout entiers à Jean Chouan (2). C'étaient des volontaires dans toute la force du terme. Ils recevaient bien les ordres de Puisaye et l'or de l'Angleterre (3); mais en somme, les chefs seuls reconnaissaient ces ordres et touchaient ces secours. Quant à eux, ils obéissaient d'amitié, parce que cela leur convenait, et sans prétendre aliéner leur liberté au profit de maîtres qui ne leur donnaient rien, et auxquels, par contre, ils ne devaient pas davantage, et c'est ainsi que « cette organisation des défenseurs de la monarchie prenait toutes les formes d'une confédération républicaine (4). »

Je pourrais donc répéter pour la Chouannerie ce que j'ai dit pour la guerre de la Vendée : ce n'était qu'en adoptant ses principes que les défenseurs de l'absolutisme combattaient la république, et quels

(1) *Correspondance secrète de Charette, Stofflet, Puisaye,* etc., p. 133.

(2) Duchemin Descépeaux, p. 159.

(3) *Id.*, p. 187.

(4) *Id.*, p. 198.

que fussent les vainqueurs ou les vaincus, la liberté était assurée de triompher.

Où n'entraîne pas l'aveuglement de l'esprit de parti? Certes, ces hommes, que l'armée catholique nomma la *troupe volante*, peut-être pour sa légèreté à franchir les haies, peut-être à cause de ses pillages et de ses expéditions nocturnes, ces hommes, dis-je, étaient des bandits, et faisaient œuvre de bandits. Et cependant les écrivains royalistes ont insisté sur le sentiment religieux qui les animait; ils ont été contraints de faire l'éloge des contrebandiers et des faux-sauniers, et l'apologie de leurs crimes (1). « Les Chouans, dans leurs expéditions nocturnes qu'on leur a tant reprochées, dit Duchemin-Descépeaux, ne faisaient encore qu'user à la rigueur du droit naturel qui permet à chaque homme de se faire justice, quand la société cesse de le protéger (2)... Mais, dit-on encore, ils attaquaient et pillaient les diligences! Et pourquoi ne l'eussent-ils pas fait, puisque ces voitures transportaient l'argent du gouvernement qu'ils voulaient renverser (3)? »

L'assassin à main armée peut dire aussi que la société a cessé de le protéger, qu'elle le persécute même, et si les libéraux eussent pillé les caisses de la Restauration, je doute qu'ils eussent trouvé un boulevart bien inexpugnable en se retranchant

(1) Duchemin Descépeaux, *passim*.
(2) *Id.*, p. 50.
(3) *Id.*, p. 54.

derrière ces étranges maximes, publiées à l'Imprimerie royale, dans un livre dédié au roi.

Il est curieux d'entendre l'auteur de *la Vendée militaire*, qui a tant insisté sur la spontanéité de la révolte des paysans, reprocher à La Rouërie de les avoir tout justement oubliés dans son immense conspiration.

« Cet esprit si délié, dit-il, cette audace si aventureuse n'avait pas songé à mettre le peuple des campagnes dans les intérêts d'une trame que ce même peuple aurait ardemment servie. Les paysans ne furent là, comme dans la confédération poitevine, que des auxiliaires dont on espérait un concours d'enthousiasme. Ce fut la seule faute commise par La Rouërie, encore tient-elle plus à l'esprit du temps qu'à une répugnance nobiliaire (1). »

Il fallait une armée, cependant, pour cet état-major si brillant et si nombreux qui englobait toute la gentilhommerie de plusieurs provinces, et qui lui donnait pour aumôniers tout le clergé qu'elles nourrissaient. Quelles furent donc ces troupes, et quelle fut cette armée? Écoutez, et gravez bien profondément dans vos mémoires ce qu'on va nous révéler :

« Toujours invisible aux révolutionnaires dont il est l'effroi, sans cesse présent aux royalistes qu'il soutient de son audace, La Rouërie a l'instinct

(1) Crétineau-Joly, t. III, p. 57.

d'appeler à son aide les mendiants, qui en Bretagne, ainsi que dans la vieille Écosse, formaient un peuple à part. Chaque paroisse avait les siens; ils étaient les messagers, les amis des familles, le lien des transactions, et, pour ainsi dire, la gazette vivante qui colportait les nouvelles du jour dans les chaumières les plus reculées... La Révolution changeait leur manière d'être; ses lois, en compromettant une existence vagabonde qui pour eux avait tant de charmes, menaçaient la religion et la noblesse, deux principes qu'ils avaient appris à respecter par reconnaissance. La Rouërie sentit que des auxiliaires aussi actifs, et qui n'offraient aucun ombrage au pouvoir, n'étaient pas à dédaigner. Plus d'une fois déjà c'était à des mendiants que l'on avait dû les soulèvements. Le gentilhomme conspirateur les associe à ses projets, et il leur impose la mission de préparer l'esprit inculte des paysans à une insurrection dont tous entrevoyaient la nécessité; il fait plus.

« De temps immémorial, il existait sur les limites de la Bretagne de hardis contrebandiers qui, en se livrant au commerce frauduleux du sel, vivaient de père en fils dans une guerre éternelle avec les soutiens du fisc. Cette race de contrebandiers, vulgairement appelés faux-sauniers, et dont les quatre frères Cottereau faisaient partie, avaient, en luttant jour et nuit contre les gabelles, appris à braver tous le danger. La contrebande était si enracinée dans les mœurs des Manceaux, qu'ils ne la

regardaient plus que comme un métier ordinaire; ils l'exerçaient sans crainte et sans remords. Plus de trente mille familles subsistaient de ces gains illicites.

« Il ne fut pas difficile à La Rouërie de les enrôler. A part leur amour pour la contrebande, *c'étaient des hommes d'une probité et d'une foi à toute épreuve;* mais La Rouërie sentit qu'il ne fallait pas laisser à la Révolution le droit de mettre dans son parti les employés de la gabelle tout dernièrement supprimés par une mesure législative. Il sut s'emparer de ces hommes qui n'avaient plus d'état, plus de pain, et qui, par leurs habitudes guerroyantes, devaient faire d'intrépides soldats. L'intérêt avait divisé les contrebandiers et les gabeleurs; le mécontentement les réunit sous le même drapeau, leur attribua le même chef, et, par des motifs différents, leur inspira la même haine contre la démagogie. Ce fut ainsi qu'il renoua le fil de ses trames (1). »

Ainsi, des gueux et des braconniers sans ouvrage, des contrebandiers, des *gabeloux* en retrait d'emploi, des faux-sauniers en disponibilité, tous d'ailleurs, sous la garantie des apologistes du passé,

Au demeurant, les meilleurs fils du monde,

voilà les souteneurs de la légitimité et de la religion! C'est dans ces hontes, dans ces ruisseaux,

(1) Crétineau-Joly, p. 59-61.

dans cette boue et dans cette fange, c'est dans la cour des Miracles et sur le chemin du bagne que les gentilshommes raccolent leurs hommes et choisissent leurs instruments! Voilà la meute hideuse qu'à l'heure suprême on lâche contre le noble royaume aux abois sous la dent de l'Europe coalisée!

Lorsque Dieu veut sauver la France, il suscite Jeanne Darc; lorsqu'il veut rajeunir et renouveler la société vieillie, il lui donne Jésus-Christ, c'est-à-dire ce qu'il y eut jamais de plus jeune, de plus beau, de plus immaculé, de plus grand et de plus sublime ici-bas. Aussi la croix du fils de Marie a-t-elle conquis le monde; aussi le bûcher de la vierge de Domrémy a-t-il fait revivre la nationalité française, que les orgueilleux gentilshommes avaient perdue sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. Mais lorsque nous voyons ce vil ramassis de bandits et de coupe-jarrets attroupés autour d'un haillon blanc hissé au bout d'une perche, nous attestons que Dieu n'est pas parmi eux, et nous disons que la monarchie de Louis XIV et de Louis XV avait mérité de n'être pas relevée de sa chute, puisque la France ne pouvait plus lui fournir que de pareils défenseurs.

CHAPITRE IX

LAVAL. — LA BANDE NOIRE. — NOUVEAUX EXCÈS DES REBELLES. — L'ANGLETERRE ENVOIE DE NOUVEAUX SECOURS. — MARCHE SUR GRANVILLE. — UN ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL. — HÉROISME DES FEMMES DE VILLEDIEU. — FANATISME DANS LES DEUX CAMPS. — DÉSERTION DES CHEFS ROYALISTES.

Un jour, Jean Chouan et ses hommes se reposaient, assis au milieu d'une des clairières de la forêt du Perthe. « Si c'était la saison, dit l'un d'eux, je croirais que j'entends le tonnerre! » Tous prêtent l'oreille, on se couche à terre, on écoute, et en effet un bruit sourd et lointain arrive jusqu'à eux.

« Ce n'est pas le tonnerre, mes gas! s'écrie Jean Chouan en bondissant sur son fusil, c'est le canon, c'est la Vendée qui s'avance. Marchons à Laval : le prince de Talmont nous attend. En avant, les Mainiaux! »

C'était son cri de guerre. Ils se mettent en marche, et vont opérer leur jonction avec les Vendéens. « L'évêque d'Agra et le curé de Saint-Laud

suivaient l'armée, et stimulaient par leurs prédications le zèle et la ferveur de ces nouveaux croisés (1). » Ils pénètrent ensemble à Laval, que le représentant Esnue-Lavallée essaye de défendre, mais en vain, n'ayant que trois mille gardes nationaux à opposer à tout l'effort des insurgés. Folleville, Bernier, Jaguault, Doucin, emploient toute l'autorité que leur donne leur caractère de prêtres pour fanatiser encore davantage les Chouans en faveur de la cause sainte. « Des prédications si exaltées firent naître dans ces natures impressionnables des paysans un enthousiasme qui n'a peut-être de comparable dans l'histoire que les entraînements des croisades (2). »

Cependant les républicains, après avoir franchi à leur tour la Loire à Saint-Florent, s'étaient lancés à la poursuite des brigands. « Les conventionnels et Westermann ont soif de sang! » dit M. Crétineau-Joly (3). Pourquoi écrire de pareilles phrases, bonnes seulement à entretenir les haines de parti et à retarder l'heure de la réconciliation? La Convention pas plus que les émigrés, Westermann pas plus que Stofflet, n'avaient soif de sang; ils avaient soif de vaincre, et ce n'est pas leur faute si la triste gloire militaire marche les pieds dans le sang, et si l'on ne peut remporter de victoires qu'à la condition de tuer du monde à ses adversaires.

(1) De Beauchamp, t. II, p. 31.
(2) Crétineau-Joly, p. 348.
(3) *Id.*, p. 317.

Notre rôle à nous, penseurs ou philosophes, est de faire comprendre qu'il est une gloire plus pure, qui n'est pas pétrie de sang et de larmes, qui n'a pas des ruines pour piédestal, qui crée au lieu de détruire. Notre rôle, lorsqu'il nous faut raconter les guerres civiles, est de les flétrir et non de les exalter, d'en inspirer l'horreur et non l'admiration. Pour cela, il suffit de raconter avec justice, de confesser avec douleur les forfaits commis de part et d'autre.

« Il n'est, disait en son temps le vieux Froissard, si folle guerre que de voisins et d'amis. » La guerre de la Vendée fut horrible des deux côtés, et finit par n'être qu'un échange de cruautés dignes de la sauvagerie. Seulement la Convention défendait la plus sainte de toutes les causes, celle de la liberté, contre l'agression d'une jacquerie formidable à laquelle tous les moyens étaient bons pour vaincre, et il ne faut pas nous présenter les héroïques Mayençais de Kléber, de Marceau et de Westermann comme des monstres altérés de sang, pour, à côté, nous faire défiler en dévote procession les bandes de Stofflet, de Charette et de Marigny, et dire que, de Cholet à Laval, il ne fut commis qu'un seul vol : le coupable fut fusillé. « D'un côté la terreur et la confiscation, de l'autre la persuasion et la probité. Cela, pour les Vendéens, devait aboutir à un désastre (1). »

(1) Crétineau-Joly, p. 341.

C'est nier la Providence, et s'il en est ainsi, c'étaient des sages, ces barons de grand chemin du moyen âge qui vivaient sans nul souci toute une longue existence souillée de crimes, quitte à faire aux derniers jours une fondation pieuse au moûtier voisin, qui leur accordait la faveur de mourir dans l'habit de leur ordre, pensant sans doute que, trompé par le costume, Dieu les prendrait pour un des siens et les laisserait entrer dans son paradis.

A qui fera-t-on croire que ces paysans grossiers, indisciplinés, sans vêtements, sans vivres, sans solde ni argent pour en acheter, n'en prênaient pas partout où ils le pouvaient faire? Ils le faisaient si bien et avec tant d'adresse, que, le 13 novembre, c'est-à-dire au moment où nous sommes arrivés, Muscar, commandant du château d'O, écrivait au général Vimeux : « Beaucoup de rebelles sont habillés en gardes nationaux et font croire aux paysans patriotes que ce sont les volontaires qui les pillent (1). » Lorsque l'on voit en effet ce qu'ils firent à Laval et depuis, il est difficile d'admettre qu'ils aient pu passer sans transition de l'extrême retenue à l'extrême licence dont, suivant M. de Beauchamp, bon nombre d'entre eux donnèrent l'exemple.

« Pendant la route de Fougères à Dol, dit-il, se forma *la bande noire,* ainsi appelée par ceux qui en

(1) Savary, t. II, p. 396.

faisaient partie, lesquels portaient en signe de ralliement un crêpe noir au bras gauche. Cette troupe de pillards était conduite par La Bigotière et les frères Toutant, de Loudun, transfuges du parti républicain. Il s'y était joint des Allemands et d'autres déserteurs étrangers. Ils commirent tant d'excès qu'il fut souvent question de les traduire devant un conseil de guerre. Mais les circonstances étaient si critiques, que les généraux se virent dans l'impuissance d'ordonner cet acte de rigueur salutaire. On les força seulement de déposer dans la caisse de l'armée quinze mille francs qu'ils avaient volés à un curé, après l'avoir massacré (1). »

C'est-à-dire que les chefs se faisaient complices et recéleurs des vols de leurs hommes, voilà tout. Cela ne ressemble guère aux tableaux de fantaisie de M. Crétineau-Joly, qui du reste ne peut nier lui-même les crimes de la *bande noire*. Mais il se contente de répéter ici ce qu'il a dit au sujet des massacres de Machecoul : « La Vendée en repousse la solidarité (2), » et le drapeau blanc continue de dérouler dans les airs ses plis immaculés.

Une lettre du citoyen Goulette, commissaire de Saint-Denis d'Arques, écrit de Laval au comité du Mans, et donne des détails sur les façons d'agir de ceux que l'auteur de la *Vendée militaire* nous dépeint comme des agneaux de douceur et des modèles de discipline militaire :

(1) De Beauchamp, t. II, p. 40.
(2) Crétineau-Joly, p. 335.

« ... Ils ont tué deux administrateurs du département et massacré beaucoup de particuliers, sans distinction. En assommant ces malheureux, ils essayaient de leur faire proférer le cri sacrilége de *Vive le roi!* et paraissaient fort contents lorsqu'ils avaient forcé ces tristes victimes de leur rage de déshonorer ainsi leur dernier moment... Pendant qu'on les assassinait, des prêtres leur donnaient l'absolution et posaient sur leur tête des mains dégouttantes du sang des patriotes. Plusieurs prêtres assermentés ont été massacrés, entre autres le citoyen Drille, qu'ils ont jeté dans la rivière et qu'ils ont fusillé dans l'eau. Le citoyen Tellot, fils d'un officier municipal, fut également assassiné au milieu d'une rue. On leur fit observer que ce malheureux était aveugle. « Tant mieux pour lui, dirent les scélérats, il n'en verra rien! » et ils le tuèrent...

« Toutes les maisons ont été pillées, et si les aristocrates en doutent, engagez-les à venir contempler cet affreux spectacle, et à juger par eux-mêmes de ce que peut une horde de brigands sacrés... Des maisons de Laval perdent plus de cent mille francs. Les marchands sont ruinés, tout le monde meurt de faim (1)... »

Grâce à l'ineptie de Léchelle et à la funeste précipitation de l'infatigable Westermann, un nouvel et terrible échec vint encore accabler les Mayen-

(1) Grille, t. III, p. 23.

çais auprès de Laval, à Entrames. Un bataillon avait mis bas les armes et s'était rendu. « Scheton, officier dans la division de Stofflet, fait entourer les prisonniers dans un vallon, où ils sont tous fusillés (1). » Les troupes désorganisées de la République se replient sur Angers, où elles rentrent le 30 octobre, et où bientôt Kléber sut créer de nouveau une armée qui semblait détruite.

Comme toujours, les Vendéens ne savaient que faire de leur victoire. On tint encore un conseil de guerre, au sein duquel se reproduisirent une fois de plus tous ces desseins contradictoires dont pas un seul ne pouvait attirer à lui la majorité, et qui ne servit qu'à mettre de nouveau au grand jour les intrigues des chefs royalistes et les jalousies des chefs secondaires (2). Marcherait-on sur Paris? Rentrerait-on dans la Vendée? Porterait-on ses pas vers la Normandie ou vers la Bretagne?...

Talmont insista pour que l'on gagnât la côte la plus rapprochée. « Je ne fais, dit-il, que reproduire les vues d'un chef que nous regrettons tous. Bonchamps nous a prouvé que nous n'aurions jamais de consistance par nous-mêmes, qu'il nous fallait

(1) De Beauchamp, p. 127.

(2) « Les succès n'arrêtaient pas les intrigues dont l'état-major était le théâtre. On eut dit au contraire qu'ils ne servaient qu'à leur offrir un nouvel aliment. La discorde s'était mêlée à toutes les discussions. Elle agitait les cœurs, froissait les susceptibilités, exagérait les services ou abaissait le mérite. On discutait au lieu d'agir. On commentait des plans impraticables. . » Crétineau-Joly, t. I, p. 346.

l'appui de l'étranger.. L'Angleterre soutient la cause des rois; ses dispositions nous sont favorables. La communication est établie entre Jersey et la Bretagne. Que nous demande-t-on? D'occuper un point sur la côte pour favoriser le débarquement. Marchons donc vers Saint-Malo (1)... »

On adopta cet avis, et le 2 novembre, — jour de la fête des *Morts*, — on quitte Laval pour se diriger vers Dol, après s'être emparé sur la route de Mayenne, d'Ernée et de Fougères, où Lescure mourut de la blessure reçue à Cholet, et où on livra tout au pillage (4 novembre). Les vaincus espèrent trouver un asile dans les maisons, où ils se cachent. « Mais les Vendéens les poursuivent et ne leur font point de quartier; aussitôt découverts, aussitôt fusillés (2). » — « Ils traitèrent en prisonniers de guerre la plus grande partie des militaires retirés dans le château; mais ils traitèrent tous les autres avec une barbarie capable de leur faire conserver le nom de *brigands* jusque dans les siècles les plus reculés. Dès qu'ils les découvraient dans une maison, ils les conduisaient dans la rue et les fusillaient sans miséricorde (3). »

« A Fougères comme à Laval se renouvelèrent les discussions du conseil militaire sur le plan de

(1) De Beauchamp, t. II, p. 35,
(2) *Id.*, p. 37.
(3) *Journal* de d'Obenheim, officier du génie, qui dirigeait les efforts des royalistes contre Granville. Cité par Savary, t. II, p. 338.

campagne à adopter dans les graves circonstances où l'on se trouvait. Les esprits furent encore plus divisés, les opinions plus opposées. La réflexion avait amené l'aigreur; l'intrigue produisait de la défiance. L'hiver approchait, et le conseil était unanime pour adopter une résolution définitive; mais lorsqu'il fallait s'arrêter à une idée, les dissensions intestines renaissaient. L'abbé Bernier, qui commençait à perdre de son influence dans l'estime des chefs, s'était créé une sorte d'état-major d'officiers secondaires, dans l'esprit souvent borné desquels il faisait germer des idées d'ambition.

« Ce n'était déjà plus ce prêtre qui, sans arrière-pensée, s'était posé le Pierre l'Ermite de la croisade. L'abbé Bernier n'excitait pas à la désobéissance; mais, dans le secret des cœurs, il soufflait les mécontentements, fomentait les divisions, et cherchait peut-être à se grandir en abaissant ceux qui avaient plus foi dans leur épée que dans son éloquence, devenue l'auxiliaire de l'intrigue (1). »

Ne peut-on pas tirer de tout ceci cette conséquence, que le généralissime La Rochejaquelin se montrait déplorablement au-dessous de la situation qu'on lui avait faite, n'ayant rien pu trouver de mieux que lui; que le Pierre l'Ermite de la croisade n'était qu'un ambitieux et un intrigant, et qu'avec *leur esprit souvent assez borné*, les autres chefs étaient souverainement incapables?

(1) Crétineau-Joly, p. 350.

Pendant les quatre journées que les Vendéens employèrent si bien à Fougères, ils reçurent encore de nouveaux émissaires de l'Angleterre qui « offrait un généreux et immédiat concours aux armées royales, dont tous les rois de l'Europe devraient encourager les efforts monarchiques, » dit à la page 329 le même M. Crétineau-Joly, qui oublie trop qu'il affirme à la page 205 que les insurgés ne s'étaient jamais appuyés sur l'étranger, « accusation dont la fausseté est matériellement démontrée. » Quoi qu'il en soit, ils acceptèrent ces offres avec reconnaissance, demandèrent des hommes et de l'argent, « à titre de prêt, » et, comme toujours, un Bourbon.

A Dol, qu'ils quittèrent le 11 novembre pour se rendre le même jour à Pontorson, le conseil reçut encore un émissaire anglais. « Le ministère britannique réitérait les mêmes demandes que celles qui avaient été apportées précédemment par Tinténiac. Il annonçait en outre des secours prompts et efficaces; il engageait les royalistes à faire une tentative sur Saint-Malo, et dans le cas où cette place serait d'un trop difficile accès, il laissait l'alternative d'une attaque sur les hauteurs de Granville pour favoriser le débarquement... L'attaque de Saint-Malo ayant été jugée impraticable, il fut arrêté qu'on se porterait sur Granville; l'on convint également des signaux et du jour de l'attaque. Dans le conseil, présidé par Donissan, le chevalier Desessart rédigea les réponses et la lettre au roi

d'Angleterre, que les principaux chefs signèrent individuellement (1). »

L'Angleterre n'est point philanthrope; elle ne sacrifie ni ses hommes ni ses guinées au triomphe d'une idée. Mais elle a toujours regretté sa bonne ville de Calais, et elle ne se consolera jamais de la perte de ses belles provinces de Guienne, le pays des bons vins... Elle s'inquiétait peu des Bourbons; mais elle nourrissait l'espoir de démembrements et de conquêtes. Les chefs, certes, ne l'ignoraient pas, et sciemment ils vendaient et livraient la France à l'Angleterre.

Cependant l'anarchie régnait toujours au camp vendéen. A Avranches, quelques doutes s'élevèrent sur les chances de succès de l'expédition tentée sur Granville. « Tandis qu'une division de l'armée investissait Granville, dix à douze mille Vendéens, à l'instigation de leurs prêtres et de quelques chefs subalternes, s'obstinèrent à rester dans Avranches. On les avait aigris en publiant que les chefs ne vou-

(1) De Beauchamp, t. II, p. 42, 43.

Suivant M. Crétineau-Joly, on *sollicitait* l'or de l'Angleterre « à titre de prêt. » P. 355.

« Pour enflammer les paysans par des promesses de secours *qu'ils n'avaient jamais songé à réclamer,* on mit d'abord dans les intérêts de l'Angleterre un certain nombre d'émigrés influents, dont on flatta les tendances anti-constitutionnelles. » Crétineau-Joly, p. 372.

Et à la page suivante :

« Charette, après s'être emparé de Noirmoutiers, *avait invoqué l'assistance de l'Angleterre.* »

laient s'emparer d'un port de mer que pour passer en Angleterre et abandonner l'armée (1). »

Enfin les Blancs arrivent devant le port de Granville, puisque les alliés « avaient promis d'envoyer une escadre, et d'amener aux royalistes des troupes et de l'artillerie (2). » On adresse d'abord une sommation aux habitants : « Songez, leur disait-on, qu'un feu vengeur arme nos bras; songez que les indomptables habitants de la Vendée, vainqueurs et destructeurs des garnisons de Valenciennes et de Mayence sont là, et qu'ils peuvent s'ouvrir un passage par le fer et le feu... » Pour rendre cette sommation plus pressante encore, ils y joignirent la menace d'exterminer tous les prisonniers qui étaient entre leurs mains, si dans une heure la garnison n'arborait pas le drapeau blanc (3).

Mais le représentant Lecarpentier décida sans peine les habitants à la résistance, et le 14 novembre les Vendéens donnèrent l'assaut à la ville qui opposa un héroïsme inébranlable à la vigueur de leurs attaques. Ils n'avaient plus la foi ni l'énergie des premiers jours, et la voix des chefs n'était plus écoutée. « L'évêque d'Agra revêt alors ses habits sacerdotaux, et, le crucifix à la main, il multiplie ses exhortations au nom de la foi catholique et de la royauté. Le fanatisme paraît réchauffer le courage des soldats; les chefs en profitent et donnent

(1) De Beauchamp, p. 49.
(2) Madame de Sapinaud, p. 208.
(3) De Beauchamp, t. II, p. 61.

eux-mêmes l'exemple en se mettant à la tête des plus courageux qui les suivent (1)... »

Rien ne pouvait abattre l'enthousiasme des assiégés. Les femmes même, comme les Vendéennes, prirent part à la lutte, et par leur exemple animèrent les patriotes au combat. L'une d'elles, mademoiselle Jourdan, vêtue de ses habits de fête, combattit pendant deux heures sur les remparts, communiquant par son exemple à ses concitoyens son amour pour la patrie et son enthousiasme pour la liberté. Puis, le combat fini, redevenue femme après avoir été héroïne, elle reçut chez elle, défendit, sauva au péril de ses jours les ennemis de la veille. La reconnaissance fit naître l'amour dans le cœur de l'un d'eux; mais elle repoussa ses hommages pour rester fidèle au souvenir de son fiancé, officier républicain tombé auprès d'elle sur les remparts.

Pendant la marche sur Granville, entre Pontorson et Avranches, on avait appris qu'il y avait des prêtres insermentés enfermés au Mont-Saint-Michel, et on détacha un piquet de cavalerie pour les rendre à la liberté. Un évêque constitutionnel, Lecoz, était parmi eux, détenu par ordre de Carrier. J'ai déjà prononcé le nom de cet ecclésiastique, et il convient de s'arrêter un instant devant cette noble figure.

Principal du collége de Quimper avant 1789,

(1) De Beauchamp, t. II, p. 55.

Lecoz adopta sans réserve les réformes opérées par l'Assemblée nationale. En 1790, ses concitoyens lui conférèrent les importantes fonctions de procureur syndic de Quimper, et au mois de novembre de la même année, il écrivit un Mémoire ayant pour titre : *Observations sur le décret de l'Assemblée nationale pour la Constitution civile du clergé et la fixation de son traitement.*

Au mois de mars 1791, il fut élu évêque métropolitain du nord-ouest, dont le siége était à Rennes. Il y gagna rapidement l'affection du département d'Ille-et-Vilaine, qui, au mois d'août de la même année, le nomma député à l'Assemblée législative.

A son retour dans son diocèse, il le trouva dans une grande agitation causée par les intrigues des prêtres insermentés, qui, à l'instigation de l'ancien évêque, M. de Girac, s'étaient ligués avec la noblesse du pays pour opérer une contre-révolution.

Lecoz se jeta courageusement entre les partis, semant partout les paroles de paix et de conciliation, mais faisant germer contre lui-même une terrible moisson de haines. Beaucoup trop libéral pour les uns, il était trop modéré pour les autres. Il s'était ouvertement prononcé en faveur du célibat des prêtres, et avait sévèrement blâmé un curé, membre du club de Rennes, qui s'était marié après avoir fait publier son mariage dans tous les journaux du département. Dans le même temps, il avait arraché à la mort plusieurs prêtres réfrac-

taires, en les faisant passer pour assermentés, au moyen de titres de vicaires qu'il leur conférait.

Carrier vint à Rennes, le fit arrêter et conduire au Mont-Saint-Michel, où il arriva vers la fin d'octobre 1793, en compagnie d'un grand nombre de prêtres insermentés. Il y resta captif pendant treize ou quatorze mois.

Peu de jours lui suffirent pour se concilier la confiance et l'affection des habitants et des officiers municipaux du Mont-Saint-Michel; il n'usa de son crédit que pour adoucir le sort de ses compagnons de captivité.

C'est à ce moment que l'armée royaliste se montra dans ces parages. Tout, jusqu'alors, avait cédé devant elle, et son triomphe paraissait assuré. Lorsque arriva le détachement vendéen chargé de faire ouvrir aux prêtres insermentés les portes de la prison, l'évêque constitutionnel, jugeant mieux qu'eux-mêmes de l'avenir de leur cause, essaya de les dissuader de fuir, en leur représentant que les Blancs ne tarderaient pas à être battus et dispersés, et que s'ils étaient repris plus tard dans le camp royaliste, ils risquaient fort de perdre la vie. Méprisant ces sages avis, la plupart profitèrent de la terreur des officiers municipaux, prirent la fuite, et se préparèrent à rejoindre l'armée catholique et royale.

Avant de quitter le château, quelques-uns de ces prêtres fanatiques résolurent de faire un exemple sur l'évêque *intrus*. Ils sommèrent le concierge de

le leur livrer. Celui-ci, dont Lecoz avait gagné l'affection, l'avait caché dans un cachot obscur et bas, que lui seul connaissait. Il leur soutint qu'il avait disparu, les promena par toute la maison, en affirmant qu'il ignorait où il s'était retiré.

De sa retraite, Lecoz les entendait former le projet de l'entraîner au quartier général de l'armée vendéenne, et là de le livrer solennellement aux flammes pour être brûlé vif, juste châtiment de son apostasie...

Ce que l'évêque constitutionnel avait annoncé ne manqua pas de se réaliser. L'armée vendéenne battue et mise en déroute devant Granville, Lecarpentier transmit au Mont-Saint-Michel l'ordre de faire rechercher les prêtres insermentés qui s'étaient évadés, afin de les livrer à la vindicte des lois.

La plupart des fugitifs estimèrent que le plus sûr pour eux était de se constituer de nouveau prisonniers, espérant que l'on oublierait cette éphémère évasion. Les municipaux chargés d'obéir aux injonctions du représentant du peuple reculaient devant leur rigoureuse mission, comprenant bien qu'ils allaient signer autant d'arrêts de mort qu'ils livreraient de coupables. D'un autre côté, ils jouaient leur tête à désobéir, à hésiter même...

Ils vinrent trouver Lecoz, qu'ils avaient déjà souvent consulté dans les moments difficiles. Celui-ci ranima leur courage; il leur persuada de recevoir favorablement tous ceux qui rentreraient, et

même de leur donner des certificats attestant qu'ils n'avaient pas quitté le Mont-Saint-Michel, et il signa lui-même les certificats avec les officiers municipaux (1).

Il fit plus, il parvint à les décider à donner les certificats les plus favorables à ceux des prêtres qui furent pris et traduits devant les tribunaux, et par ce moyen ils échappèrent à la mort qu'ils avaient bravée.

Ce sont là de ces mensonges que les anges gardiens effacent avec leurs larmes à mesure qu'ils les écrivent sur le livre des vengeances célestes.

Quoi qu'il en soit, ceci donne la mesure assez exacte de ce que furent généralement, dans cette guerre désastreuse, les prêtres constitutionnels et les prêtres insermentés.

Les secours promis par l'Angleterre étaient sérieux; elle croyait de son intérêt de les accorder. Lord Moira était le général en chef de l'expédition, et l'amiral Macbride, qui commandait l'escadre, avait sous ses ordres soixante navires de transport et vingt vaisseaux de ligne chargés de troupes. Mais ils ne reçurent les ordres du roi que le 17 novembre, et, contrariée par les vents, la flotte ne put prendre la mer que le 1er décembre. Elle longea pendant plusieurs jours la côte de Normandie, attendant les signaux convenus. Les Vendéens, depuis longtemps en déroute, étaient bien empêchés

(1) Crétineau-Joly, p. 369.

de les faire, et elle fut contrainte de regagner les ports anglais.

L'échec que l'on venait d'essuyer devant Granville était grave, et ses conséquences devaient l'être davantage encore. Depuis quelque temps, les murmures des paysans contre ceux qui les dirigeaient devenaient plus fréquents, et ce n'était qu'en leur assurant qu'on serait secondé dans l'attaque de cette ville par la flotte de débarquement de l'Angleterre que l'on avait pu les décider à se laisser conduire jusque-là. De plus, on avait rêvé de faire de Granville, toujours à portée de communiquer avec cette nation alliée, une sorte de lieu d'asile où l'on se fût débarrassé de ce cortége immense de femmes, d'enfants, de malades, qui gênait la marche de l'armée, entravait tous ses mouvements et compromettait à chaque instant son existence. Or, la flotte anglaise n'avait pas paru à temps, les Vendéens, d'ailleurs, n'eussent pu lui livrer ce port, et ils avaient prouvé une fois de plus leur impuissance à prendre d'assaut les villes qui voulaient bien et résolûment se défendre.

Aussi les murmures ne tardèrent-ils pas à s'élever jusqu'aux proportions de la révolte, en dépit des efforts de La Rochejaquelin, de Bernier, de Jaguault. Je ne parle pas de l'évêque d'Agra, il était usé; son rôle était fini; on venait de le faire disparaître. Les paysans accusaient les chefs de les avoir arrachés malgré eux à leur pays. « Puisse la foudre écraser les conseillers perfides qui, par leur

folle ambition, nous ont tous poussés à notre perte! » — « Encore un moment de persévérance, répondaient les nobles et les ecclésiastiques; la flotte anglaise couvre les mers; des secours vont arriver (1). »

Vains efforts! Les paysans comprenaient enfin, mais trop tard, le sens des proclamations conciliatrices de la Convention, et sentaient que c'était de leurs chefs seulement que la République voulait avoir la vie. Des bandes de trois ou quatre cents soldats jetaient là leurs fusils, espérant que, les rencontrant avec le bâton du voyageur à la main, les républicains n'inquiéteraient pas leur retraite. Désormais ils ne suivaient plus l'armée que jusqu'à ce qu'une occasion favorable de déserter se présentât à eux.

Repoussés de Granville, les brigands se rabattent sur Villedieu. Toute la partie masculine de la population en état de porter les armes avait volé à la défense de Granville. Mais les femmes, qui savaient que beaucoup de leur sexe combattaient dans les rangs des Vendéens, résolurent de défendre elles-mêmes leur cité. Elles élevèrent à la hâte des barricades, et par les fenêtres, à coups de fusil, de pierres, de bouteilles, de projectiles de toute sorte, elles firent reculer les premiers assaillants. « Quelques coups de canon calmèrent cet enthousiasme révolutionnaire, et comme Villedieu

(1) Crétineau-Joly, p. 336, 342. — Madame de La Rochejaquelin, p. 343. — De Beauchamp, t. II, p. 55-57.

n'a point de garnison, on permet le pillage aux royalistes, qui ne font aucun mal aux habitants, se contentant de prendre les armes de la garde nationale et les effets d'habillement dont ils ont besoin (1). »

Pourquoi ne pas avouer le massacre puisqu'on avoue le pillage, qu'on a commencé par nier d'une façon si absolue? Pourquoi ne pas reconnaître que les combattantes de Villedieu furent mitraillées et sabrées par la tourbe victorieuse, exaspérée par une résistance qu'elle n'avait pas prévue? Pourquoi écrire ces lignes, si habilement rédigées, pour flétrir le dévouement des Bleus, « faits depuis longtemps à toutes les horreurs de la guerre, et poussés par l'enthousiasme ou par la peur à cette exagération de sacrifices qui, dans les temps d'orages politiques, est honorée du nom d'héroïsme (2)? »

Les représailles ne se firent pas attendre. Le conventionnel Laplanche, un ancien moine, fit rechercher les brigands blessés qui n'avaient pu fuir : on en réunit huit cents, qu'il fit fusiller : le massacre dura cinq quarts d'heure. Une femme survivait, frappée de trois balles, une dans le cou, une autre dans le bras, une dernière dans la cuisse. Laplanche lui offre la vie si elle consent à crier *vive la République!* « Jamais! s'écrie-t-elle; qu'on me rende à la mort! » Toutes les insistances

(1) Crétineau-Joly, p. 366.
(2) *Id.*, p. 338.

échouèrent devant son énergique refus, et on lui fit grâce (1).

C'étaient, dans les deux camps, des fanatiques; chacun mourait martyr de sa conviction, vraie ou fausse; chacun servait sa cause à sa manière, rendant meurtre pour meurtre. Seulement l'idée émancipatrice, pour le triomphe de laquelle les Bleus combattaient, leur commanda longtemps d'épargner ceux que l'on avait appelés aussi longtemps que possible des *frères et sœurs égarés* (2), tandis que l'idée religieuse imposait au paysan fanatisé le devoir de châtier la créature rebelle à Dieu (3). Les patriotes tuaient pour obéir aux nécessités affreuses de la guerre, au lieu que chez les Vendéens il y avait quelque chose de l'inquisiteur, dont la pensée est avant tout de punir et d'imposer une expiation. Sous la funeste inspiration de leurs prêtres, ils s'érigeaient en vengeurs de ce Dieu fait à leur image, et qui, pouvant anéantir la créature coupable, la condamne à une effroyable immorta-

(1) Grille, t. III, p. 53.

(2) Madame de La Rochejaquelin, p. 443.

(3) « Les rebelles faisaient la guerre en désespérés, et avec une atrocité dont l'histoire des peuples les plus féroces ne présente pas d'exemple. Les républicains, soldats ou non, qui tombaient entre leurs mains, finissaient leur vie dans des supplices affreux et prolongés. Tout ce que la barbarie la plus ingénieuse peut inventer de tourments était exécuté au nom de la religion catholique par des femmes sur des prisonniers de guerre, et indistinctement sur tous ceux qui restaient fidèles à la République. » Turreau, *Mémoires*, p. 194.

lité, afin de pouvoir repaître ses narines divines de cette immense odeur de chair rôtie qui, des mondes détruits, montera dans l'éternité comme un encens vers son trône redoutable.

On reculait désormais comme on avait avancé, sans trop savoir où l'on allait. Mais tandis que La Rochejaquelin se lançait vers la Normandie, que d'autres généraux guidaient leurs bandes vers la Bretagne, et que les Vendéens désertaient de toutes leurs forces vers la Loire, un incident imprévu et qui porta à son comble la rage des malheureux instruments de cette révolte criminelle, vint démontrer que l'heure du découragement avait sonné pour les chefs comme pour les soldats.

Le prince de Talmont qui, tout en servant la cause de Dieu, « n'avait jamais voulu s'exempter des faiblesses de l'humanité, et y cédait même avec une facilité qu'expliquent bien son éducation et son caractère (Crétineau-Joly), » Talmont, disons-nous, avait laissé en Angleterre une maîtresse, lady Brighton, à laquelle il avait juré de tout quitter pour venir la rejoindre, lorsqu'elle lui ferait remettre la moitié d'une bague qu'ils s'étaient partagée à l'heure douloureuse des adieux. A Villedieu, il reçut la bague dans un billet qui lui apprenait que deux matelots l'attendaient au rivage avec une barque qui allait le transporter à Jersey, où elle espérait son retour.

Qui l'emporta dans son cœur, de l'amour ou du



devoir, c'est ce que nul ne peut savoir. Seulement, à quelques heures de là, il se trouvait sur le rivage, auprès de la barque prête à lever l'ancre, en compagnie de l'un des Beauvolliers, de d'Autichamp, de Solérac, de Donissan, de l'abbé Bernier, et des deux dames de Cuissart et de Fay.

Le bruit se répand qu'ils désertent et passent en Angleterre. « Des cris d'indignation et de rage s'élèvent; ce n'est plus une armée, c'est une horde déchaînée, furieuse, en pleine révolte contre ses chefs... Talmont, regardé comme l'instigateur de la fatale transmigration, n'est plus aux yeux des Vendéens qu'un lâche déserteur (1). » Stofflet, l'homme des mesures énergiques, s'élance à leur poursuite, les rejoint, et ordonne à ses soldats de les entraîner au camp, où l'orgueilleux gentilhomme se voit réduit à se justifier devant l'ancien garde-chasse.

« Je n'ai frêté un bateau de pêcheur pour Jersey, répondit-il, qu'afin de presser les secours que nous attendons d'Angleterre, et de sauver mesdames de Cuissart et de Fay qui voulaient rejoindre leurs maris en émigration (2). »

« Beaucoup de personnes ne voulurent pas croire à la justification de ces messieurs, » dit madame de La Rochejaquelin; et ce ne fut pas sans raison, car s'il ne se fût agi que de secours à faire venir d'Angleterre, il n'y avait point à en faire mystère aux

(1) De Beauchamp, t. II, p. 58.
(2) Crétineau-Joly, p. 242.

autres généraux, et l'on se demande pourquoi cinq chefs et le principal agent ecclésiastique de la révolte allaient accompagner deux femmes qui rejoignaient leur époux dans une barque expédiée par une amante.

Du reste, la suite des événements ne prouva que trop clairement que les officiers étaient fatigués comme les soldats, qu'ils ne conservaient plus nul espoir, et que, ne sachant plus comment tirer les malheureuses victimes de leurs rancunes et de leur ambition de la voie fatale où ils les avaient entraînées, ils trouvaient plus simple de les abandonner à la grâce de Dieu.

CHAPITRE X

KLÉBER RÉORGANISE L'ARMÉE. — SIÉGE D'ANGERS. — LES REBELLES SONT REPOUSSÉS. — FUITE DES ROYALISTES. — BATAILLE DU MANS. — MARCEAU. — KLÉBER. — WESTERMANN. — HUMANITÉ DES VAINQUEURS.

Kléber, nous l'avons dit, avait réorganisé à Angers l'armée de l'Ouest, qui semblait anéantie à Entrames. Seulement, tandis que le camp royaliste donnait l'exemple d'une réunion d'ambitieux où chacun voulait occuper le rang suprême et diriger seul ces bandes indisciplinées, le camp républicain présentait le magnifique spectacle de généreux citoyens s'effaçant à l'envi pour ne se disputer que les dangers.

Après la glorieuse capitulation de Mayence, il fallut forcer Kléber à accepter le grade de général de brigade, qu'il voulait refuser. « Par une singularité inexprimable d'orgueil, dit M. Crétineau-Joly, Kléber n'a jamais daigné commander en

chef (1). » Il est bien vrai que les chefs royalistes donnaient au monde un autre exemple, et qu'ils avaient la singulière et inexprimable modestie de se disputer tous le premier rang. A Saumur, en septembre, Rossignol avait cédé son commandement à Canclaux, confessant son incapacité. Le 7 octobre, Canclaux, Grouchy, Aubert-Dubayet, sont rappelés au milieu de leurs victoires par les représentants en mission à Nantes, qui donnent le commandement à Kléber. Il refuse, et n'accepte enfin que parce que Léchelle arrive, et qu'il s'agit de sauver l'armée des mains de cet inepte personnage. Après Entrames, il repousse le commandement en chef et désigne Chalbos pour le remplacer. Ici, Ronsin abdique un grade qu'il a conscience de ne pouvoir remplir : « Si ma démission n'est pas acceptée, s'écrie-t-il, je croirai que l'on veut perdre la République ! » Sur l'avis de Kléber, il désigne Marceau au choix des représentants. Un peu plus tard, le comité de salut public ordonne à Marceau de suspendre Kléber. Il tient la dépêche secrète et n'en fait rien (2).

Profitant donc de l'ardeur de la nouvelle armée de l'Ouest, qui brûlait de prendre sa revanche, on se met en marche dans l'espérance de secourir Granville. On arrive trop tard; mais par bonheur Granville s'était défendue seule, et le 20 no-

(1) *La Vendée militaire*, t. I, p. 238.
(2) Crétineau-Joly, p. 379. — Savary, t. II, p. 108, 222; t. III, p. 308.

vembre on était à Dol, où les Blancs venaient d'arriver la veille. Là, l'impatience des représentants auxquels les entreprises aventureuses du fougueux Westermann souriaient mieux que les plans sagement combinés de Kléber, compromit une fois encore l'honneur de la cause républicaine.

Ce fut une des plus rudes journées, un des plus sanglants épisodes de la campagne de 1793, celui où le fanatisme des royalistes se montra dans toute sa sauvage énergie. Ils crurent longtemps la bataille perdue, et Stofflet lui-même fuyait aux premiers rangs. « Dix mille femmes éplorées, un grand nombre de prêtres, tous ceux qui avaient fui le combat, cherchèrent leur salut dans la fuite. La confusion fut telle que les hommes et les chevaux s'écrasaient mutuellement au milieu des bagages (1). »

Le salut leur vint de ce qui devait faire leur perte. « Les femmes arrêtent ceux qui fuient. Quand ils résistent à leur prière et refusent de combattre, elles s'opposent à leur passage. Souvent même, pour leur donner un salutaire exemple, elles saisissent le fusil de quelque mort, et répètent avec désespoir : « En avant, les Vendéennes ! » Les prêtres aussi rivalisent de zèle avec les femmes; mais leur influence est plus décisive, car ils promettent le ciel aux braves et l'enfer aux lâches. Ici, l'abbé de Grandmaison les excite; là, placé sur une élé-

(1) De Beauchamp, t. II, p. 72.

vation et le crucifix à la main, Doussin, curé de Sainte-Marie de l'Ile-de-Ré, produit un magnifique effet (1). » Il faillit le payer cher, ce magnifique effet; car, arrêté quelques jours après, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Mais il était plus facile, quoi qu'on en ait dit, d'échapper au couperet de la guillotine qu'aux faucilles des femmes et aux baïonnettes des hommes de l'armée catholique, et Doussin fut absous (2).

Quant aux soldats de la nation, un de leurs ennemis, témoin oculaire, a déposé en faveur de leur héroïsme, et voilà comment se battaient ces patriotes dont M. Crétineau-Joly a si souvent gourmandé la lâcheté :

« Quoique dénués de tout espoir de vaincre et en déroute, on ne fit pas un seul prisonnier qui voulut rendre ses armes. Les traits des chevaux coupés, les canonniers, abandonnés par les soldats du train, aimaient mieux se laisser hacher sur leurs pièces que de crier *vive le roi!* C'était réellement frénésie plutôt qu'enthousiasme. L'on vit plusieurs de ces malheureux, dans cette campagne d'outre-Loire plus qu'en Vendée encore, embrasser

(1) Crétineau-Joly, p. 384.
« Mes enfants, je marcherai à votre tête, le crucifix à la main. Que ceux qui veulent me suivre se mettent à genoux, je leur donnerai l'absolution. S'ils meurent, ils iront en paradis; mais les poltrons qui trahissent Dieu et qui abandonnent leurs familles, les Bleus les égorgeront, et ils iront en enfer. » Madame de La Rochejaquelin, p. 358.

(2) Crétineau-Joly, p. 392.

l'avant-train de leurs pièces, à l'imitation les uns des autres, et rendre ainsi le dernier soupir en criant : *Vive la République! M... pour ton roi* (1). »

Un enfant de treize ans combattait dans les rangs des Bleus. Entraîné par son courage, il est cerné par les ennemis, qui le somment de crier : *Vive le roi!* — « *Vive la République!* » répondit le noble enfant en embrassant sa cocarde tricolore.

Et à l'instant il tomba percé de coups.

La Convention nationale décréta que les honneurs du Panthéon seraient accordés au jeune Barra, et qu'une gravure représentant sa mort serait envoyée à toutes les écoles primaires. Elle accorda une pension à sa mère, qu'il nourrissait avec sa paye. Si elle punissait la trahison, la Convention savait aussi récompenser la gloire (2).

L'armée catholique vient encore de remporter une victoire inutile. Les paysans refusent de suivre leurs généraux, les officiers eux-mêmes désertent de toutes parts (3); le succès n'est à leurs yeux qu'un moyen de fuir plus vite et plus sûrement vers la Vendée. « On leur dit que l'escadre anglaise, qui n'a pu arriver en vue de Granville, débarquera enfin les armes et les munitions promises lorsque, avec le concours des Chouans, ils seront

(1) Billard de Veaux, *Bréviaire du Vendéen*, p. 115.

(2) M. Crétineau-Joly s'indigne fort de ces honneurs rendus au jeune héros, « un des plus infimes gamins » parmi la vile multitude. T. I, p. 405.

(3) Madame de La Rochejaquelin, p. 361. — De Beauchamp, t. II, p. 82.

maitres du littoral dégarni de troupes (1). » Ils n'écoutent rien, et tous les regards se tournent obstinément du côté de la Loire. Toute la question est de savoir si l'on y rentrera par Angers ou par Saumur.

Angers est mieux défendu ; mais l'esprit y est meilleur et mieux disposé en faveur de leur cause. Angers est la capitale de la province, le séjour de tous les hobereaux de la contrée. C'est la ville des communautés d'hommes et de femmes, des églises et des monastères sans nombre, des grands et des petits séminaires. Angers, qui a vu instituer dans ses murs la fête du Saint-Sacrement, n'est point déchu de sa vieille renommée; c'est la ville des interminables processions et des éternelles sonneries, et certes elle pourrait disputer victorieusement à Avignon l'épithète de *ville sonnante* que lui donne Rabelais (2). Saumur, c'est la cité bourgeoise, huguenote et frondeuse. On y préfère de beaucoup l'épaulette à la soutane, et la noblesse est une institution qui n'y compte pas un seul représentant. Les gentilshommes saumurois n'ont d'ancêtres que M. Jourdain. C'est la ville de Duplessis-Mornay et de l'académie protestante. Saumur fait les chapelets sur lesquels toute l'Europe

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 393.

(2) Il y a un vieux dicton sur les bords de la Loire :

« Pleut-il toujours à Nantes ? Sonne-t-on toujours à Angers ? Fait-on toujours l'amour à Saumur ? Mange-t-on toujours à Tours ? »

catholique marmotte ses patenôtres; mais c'est un commerce tout d'exportation. Angers n'en fait pas, mais Angers en achète.

On se dirige donc sur Angers, dont on espérait que la trahison entr'ouvrirait tout au moins les portes. Cette ville prise, on n'avait plus que la Loire à traverser sur les Ponts-de-Cé, et l'on rentrait dans le Bocage, soit par la route de Brissac et Vihers, soit par celle de Saint-Lambert et Chemillé.

Mais la présence de l'héroïque Beaupuy dans leurs murs et l'exemple de Granville suffisaient pour décider les Angevins à opposer cette fois aux brigands une résistance victorieuse, en les enflammant d'une généreuse émulation. Pour ranimer l'ardeur de leurs hommes, qui s'affaiblissait à mesure que l'énergie des patriotes se rallumait, « on alla jusqu'à leur promettre le pillage de la ville... ce qui les scandalisa beaucoup, » assure madame de La Rochejaquelin (p. 365). — « Ils frémissent à cette proposition, ajoute M. Crétineau-Joly : « Si nous nous permettions un tel crime, « Dieu nous punirait, et il serait juste (1)! »

C'est exagérer à plaisir les scrupules de ces bandes demi-nues et affamées; c'est oublier trop vite le pillage tout récent de Villedieu, les espérances de pillage hautement manifestées lors du siége de Nantes, et les exploits de la *bande noire* et des

(1) *La Vendée Militaire*, t. I, p. 399.

Chouans, qui obtenaient l'impunité en versant dans les caisses de l'armée une partie des fruits de leurs vols et de leurs assassinats.

Seulement, par un malheur étrange, on interdisait le pillage dans les villes où l'on pénétrait de vive force, et que l'on pillait néanmoins, tandis qu'on le promettait à Nantes et à Angers, d'où l'on fut repoussé.

Dieu ne récompense pas la vertueuse retenue de ceux qui combattaient pour sa cause, et après deux jours d'une lutte acharnée (3 et 4 décembre 1793), la victoire resta aux Angevins. Vaincus à Granville, toute communication avec l'Angleterre leur était interdite; vaincus à Angers, ils ne pouvaient plus rentrer dans le Bocage. L'heure de l'expiation allait bientôt sonner pour eux.

Kléber ne voulait pas même leur accorder le suprême honneur de mourir avec gloire. Se bornant à un rôle d'observation, et fortifiant toutes les places que l'on occupait, il voulait attendre, l'arme au bras, que la faim et la misère les fissent périr jusqu'au dernier. Rien ne saurait peindre, en effet, l'état désastreux auquel était réduite cette grande armée catholique qui, après avoir eu un instant la velléité de renouveler sur Saumur les tentatives échouées sur Angers, fuyait, quoique victorieuse à La Flèche et partout sur son passage où elle semait l'épouvante et l'horreur (1),

(1) « On voyait çà et là des femmes coupées en deux, des

vers le Mans où un effroyable désastre l'attendait. Sans chaussures, ils se traînaient sur la terre humide et glacée, les pieds rongés par des abcès qu'ils n'avaient ni le loisir ni les moyens de soigner. N'ayant plus de vivres, plus d'argent pour s'en procurer, ne trouvant plus rien à piller dans une contrée depuis longtemps épuisée, ils avaient vécu de noix et de pommes ramassées sous les arbres le long des chemins, et bientôt, ajoutant ses effets à ceux de la faim, une effroyable dyssenterie vint fondre sur eux et les décimer. Cette déplorable armée de gâteux s'avançait donc, jalonnant sa route de cadavres de femmes et d'enfants morts de froid, de faim et de misère, et qu'ils n'avaient pas même le temps d'ensevelir, souillant au loin l'atmosphère, et faisant craindre que la peste ne vînt bientôt joindre ses horreurs à celles de la famine.

Mais la mort ne moissonnait pas seule dans leurs rangs, la désertion les éclaircissait encore davantage. « On accusa de nouveau les principaux officiers de vouloir abandonner l'armée pour passer en Angleterre. La fuite de Solérac qui de Dol avait gagné la Loire, augmentait et justifiait les soupçons (1). « Sur la route de Beaugé à La Flèche, Beauvolliers, le trésorier de l'armée, avait disparu,

enfants mutilés dans les bras de leurs mères, et des soldats Bleus écharpés, mutilés ; un pêle-mêle de morts, de membres épars sur la neige : un spectacle d'horreur. » Grille, t. III, p. 273.

(1) De Beauchamp, t. II, p. 82.

sans doute pour sauver la caisse (1). « Son départ fut blâmé, et cependant imité peu après par d'autres chefs (2). » S'apercevant que leurs soldats se débarrassaient de leurs armes pour être prêts à profiter de la première occasion qui s'offrirait de déserter, les chefs, en arrivant à La Flèche, firent une proclamation pour défendre de laisser prendre des vivres à ceux qui ne seraient pas armés d'un fusil.

Un plus noble spectacle s'offre aux regards dans le camp des républicains. Le comité de salut public venait de remettre tous les pouvoirs à Marceau, en destituant les généraux mayençais. Marceau, que sa jeunesse effraye lui-même, — il n'a que vingt-quatre ans, — déclare qu'il refuse d'accepter si Kléber n'est pas à ses côtés pour tout diriger. On dut céder à ses désirs.

« A moi la responsabilité, à toi la gloire! » dit le jeune général.

« Sois tranquille! répond Kléber. Nous nous battrons côte à côte, et s'il le faut, nous nous ferons guillotiner ensemble. »

Le 10 décembre, les Vendéens entrent victorieux au Mans, que les réquisitionnaires républicains défendent à peine. Mais c'est en vain qu'ils espèrent y trouver quelques jours de repos. Westermann surtout les poursuit dans leur victoire,

(1) « La calomnie s'attacha depuis à Beauvolliers, qu'on accusa d'infidélité, mais sans aucune preuve. » De Beauchamp, p. 93.

(2) De Beauchamp, p. 93.

comme il les poursuivait après leur défaite de Cholet. « J'ai sabré à Fourtoult, à Guécelard, à Arnage, écrit-il à Philippeaux ; j'ai sabré à Pont-Lieue. J'espère que, par mon sabre, je dînerai au Mans avant deux fois le lever du soleil. » Il disait vrai, et il arrivait le 12 devant cette ville, entraînant à sa suite Marceau, que le lendemain matin. Kléber vint appuyer.

C'était le soir. Marceau ordonne à Westermann de prendre position en avant de la ville pour attaquer le lendemain. « La meilleure position, répond Westermann malgré les menaces de Bouchotte, est dans la ville même. Profitons de la fortune, et en avant! » — « Tu joues gros jeu, brave homme! répond Marceau en lui serrant la main. N'importe, marche, je te suis. »

Westermann pousse son cheval en avant, et traverse la petite rivière de l'Huisne.

Cinq à six mille Bleus avaient en face d'eux soixante mille Vendéens qui, réveillés par le bruit du canon au milieu de l'ivresse inévitable qui suivait toutes leurs victoires (1), — car en dépit de leur retenue, il paraît qu'on pillait au moins les caves, — affaiblis d'ailleurs par la maladie et entravés par cette multitude de femmes, d'enfants, de vieillards et d'ecclésiastiques inutiles, ne purent disputer longtemps la victoire à une soldatesque rendue furieuse par le souvenir des cruautés des

(1) De Beauchamp, t. II, p. 102. — Crétineau-Joly, t. I, p. 412.

brigands. La lutte avait commencé à la chute du jour, à quatre heures du soir, pour continuer sans désemparer jusqu'à deux heures du matin. D'un commun accord, on prend alors quelques heures de repos. Westermann, « dont l'inextinguible soif de sang n'a jamais été apaisée (1), » Westermann était blessé et avait eu deux chevaux tués sous lui. Cependant, au point du jour, il donne le signal de recommencer l'attaque.

Ce fut sans contredit une des plus effroyables boucheries dont l'histoire fasse mention; mais les représentants du peuple en outrèrent encore comme à plaisir les scènes horribles. Turreau, Prieur de la Marne et Bourbotte écrivirent dès le 13 à la Commission du Salut public un rapport rempli d'exagérations impossibles, ridicules, qui fut lu le 15 à la Convention. Afin sans doute de lui donner plus de poids, Berthre de Bourniseaux l'attribue faussement aux généraux. Le représentant Garnier de Saintes écrit d'Alençon que « dans l'espace de quatorze lieues de chemin, il n'y avait pas une toise où il n'y eût un cadavre étendu, » — et M. de Beauchamp, prenant au sérieux cette hyperbole, la répète en l'exagérant. Il récolte « quelques cadavres » sur chaque toise du terrain où Garnier n'en avait semé qu'un (2). A la chute de Robespierre, quand, pour les besoins du moment, on crut de bonne politique d'outrer les cruautés de 1793

(1) Crétineau-Joly, p. 414.
(2) De Beauchamp, p. 106.

afin d'exploiter l'horreur qu'inspirait le pouvoir déchu, on se plut à tout voir couleur de sang, on ajouta encore à toutes ces exagérations extravagantes, et l'on sembla prendre plaisir à fournir par avance aux royalistes des armes contre la liberté. On peut croire qu'ils n'ont pas failli à cette tâche.

« Sous les yeux de Bourbotte et de Prieur, heureux spectateurs de cette scène de barbarie, on viole avant d'égorger, on viole même après la mort! »

Ainsi parle M. Crétineau-Joly, qui se plaît à flétrir toutes les victoires de la République, sans songer que les vainqueurs étaient encore des Français. Certes, la gloire à laquelle j'applaudis de toutes mes mains ne fut jamais celle des combats. Mais enfin, si tant de sang français coula dans les rues du Mans, dans cette affreuse nuit du 12 décembre, à qui la faute, si ce n'est à ceux qui avaient attisé si patiemment la guerre civile? Avaient-ils donc rêvé que la liberté se laisserait étouffer sans se défendre, et savaient-ils l'art de livrer des combats sans joncher de cadavres les champs de bataille?

Nous pouvons suivre les adversaires de la Révolution sur le terrain des détails et des épisodes, et, à côté du tableau de fantaisie de M. Crétineau-Joly, je dirai quels hommes furent ces vainqueurs du Mans qu'il nous montre savourant le viol et buvant le sang à longs traits.

« On sauve le plus qu'on peut de ces malheu-

reuses créatures, écrit un habitant de Laval. Vivien, le juge, a pris chez lui deux petites orphelines dont l'une est sourde-muette, et qui étaient couvertes de boue et de sang (1). »

« Il y eut beaucoup de femmes vendéennes et d'enfants sauvés, rapporte Renouard, l'un des historiens de la province. Tous les habitants du Mans furent ce qu'ils devaient être, sensibles et humains... Trois à quatre mois après, toutes les femmes vendéennes renfermées à l'Oratoire furent mises en liberté (2). »

« Les soldats d'Aunis et d'Armagnac, auxquels était dû principalement le gain de la bataille, emmenèrent plusieurs Vendéennes de distinction. Sans se prévaloir du droit de conquête, sans même se permettre aucun propos indécent, presque tous respectèrent leurs captives, et en arrachèrent beaucoup à une mort certaine, au risque de périr eux-mêmes victimes de leur humanité (3). »

Blessé et mis hors de combat, Charles d'Autichamp trouva un asile dans la demeure de madame de Bellemare, chez laquelle était également, étendu sur un lit de douleur, le lieutenant Vidal, du 6e hussards. D'après les conseils de sa libératrice, d'Autichamp se met à la merci de Vidal, qui l'envoie, avec un autre officier royaliste, Bernez, au

(1) Grille, t. III, p. 374.

(2) Renouard, *Essais historiques sur le Maine*, t. II, p. 110, 264, 441.

(3) De Beauchamp, p. 107.

dépôt de son régiment, après leur avoir mis sur le dos une veste de hussard. Kléber et Marceau le surent, et ne voulurent rien voir. Les deux officiers royalistes durent la vie à ce stratagème.

Madame de La Rochejaquelin s'était établie au Mans, avec une partie de l'état-major vendéen, chez madame Thoré, excellente femme, mais non moins bonne républicaine. Ils y avaient vécu à discrétion pendant leur court séjour. Au départ, madame de La Rochejaquelin l'avait suppliée de se charger de sa petite fille, qu'elle croyait ne pouvoir sauver au milieu des sombres éventualités de la déroute qui se préparait. Mère de sept enfants, madame Thoré crut devoir, en l'absence de son mari, refuser de se charger d'un pareil dépôt. Madame de La Rochejaquelin, folle de douleur, glissa sa fille dans son lit, et prit la fuite. Plus tard, et sur un simple ouï-dire, elle lui lança pour remerciement une odieuse calomnie... « J'ai su depuis, dit-elle, et j'en ai été surprise, que cette dame, qui appartenait à une famille distinguée et respectable, s'était conduite avec férocité envers nos prisonniers, après notre défaite, tant elle était exaltée contre nous (1). »

Quant aux généraux républicains, il ne tint pas à eux que ces cruelles et inévitables représailles de la victoire ne fussent amoindries par leur humanité. Westermann donna un sauf-conduit à made-

(1) Savary, t. II, p. 380.

moiselle de La Tremblaye (1). Savary sauva madame Boguais, d'Angers, et ses trois filles, aidé par un de ses officiers, Fromental, qui épousa l'aînée et se vit fort mal accueilli par la famille de celle qui lui avait donné son amour, en échange de sa vie, qu'elle lui devait.

Marceau, on le sait, arracha des mains d'une soldatesque furieuse mademoiselle Angélique des Mesliers, dont il se fit le respectueux protecteur. Père, mère, amis, elle avait tout perdu dans le désastre. Marceau la conduisit dans une honorable famille de Laval, où tous les soins les plus dévoués lui furent prodigués.

Quelques jours après, Marceau, à son passage dans cette ville, fut la visiter avec Kléber. « On ne vit jamais, dit celui-ci dans ses Mémoires, de femme ni plus jolie ni mieux faite, et, sous tous les rapports, plus intéressante : elle avait à peine dix-huit ans, et se disait de Montfaucon. »

Mademoiselle des Mesliers apprend un jour que la peine de mort est prononcée contre ceux qui recèlent des royalistes. La pauvre enfant s'effraye, pour ses protecteurs, de cette menace qui n'était presque jamais suivie d'aucun effet, et elle va se dénoncer elle-même. Elle est arrêtée, conduite à Nantes, traduite devant le tribunal révolutionnaire, condamnée à mort.

Elle écrit à Marceau, alors sur les frontières. Le

(1) Madame de Sapinaud, p. 233.

héros quitte l'armée, accourt à Paris, et enlève sans peine au comité de Salut public la grâce de la jeune fille, pour laquelle il ne cache pas son amour, et à laquelle il rêve de donner son nom. Il se précipite, il vole, il arrive. L'exécution est pour ce jour-là. Il s'élance vers la place publique, agitant au-dessus de sa tête la lettre de grâce. Il aperçoit la hideuse machine et pousse un cri d'horreur : la tête de celle qu'il aimait venait de rouler sur l'échafaud.

Il fallait peu de chose, à cette époque néfaste où un immense réseau de conspirations et de trahisons couvrait la France, pour qu'un général fût mis en accusation. Dénoncé, ce fut cette fois le conventionnel Bouchotte qui prit la défense de Marceau, et qui le justifia, heureux d'acquitter la dette de reconnaissance contractée à Saumur.

Le 12, à la nuit tombante, le général Delaage, attiré par des cris déchirants qui partent d'un petit bois, sur la route de Laval, s'y précipite, le sabre au poing, et voit une jeune Vendéenne se débattant contre trois hussards. Il fond sur eux, les met en fuite, et la jeune fille tombe dans la boue à ses pieds. Il la relève, veille sur elle, et, à quelques jours de là, la fait conduire en lieu sûr, chez une tante à lui, au village de Loiré.

Deux années écoulées, Delaage était employé dans l'armée de Hoche, quand un noble Vendéen, le comte de Menard, l'envoie prier avec instance de venir dîner à son château de la Claye, qu'il ha-

bitait avec sa famille, malgré la guerre. Au dessert, plusieurs jeunes filles viennent offrir des fleurs au général étonné, et, à leur tête, la plus jolie qui, sous le nom de Perrette, l'avait servi pendant tout le repas, sans qu'il l'eût reconnue. C'était elle, cependant, l'héroïne de la fatale déroute du Mans, la fille du comte de Menard, qu'il avait sauvée de l'outrage et de la mort, et qui était là, devant lui, en larmes... Mais à cette terrible époque, on avait peu de temps à donner à l'attendrissement. La nuit vint, Delaage, tout surpris de s'être laissé gagner à la contagion des pleurs de toute la famille, serre une dernière fois toutes ces mains qui pressent les siennes, et retourne au camp combattre les amis de ceux qu'il quittait, et qui eussent donné leur vie pour lui.

Un jeune homme du Mans, nommé Goubin, ramassa le soir, au moment où il allait rentrer chez lui, une pauvre jeune fille qui, mourante à la fois de peur, de froid et de faim, s'était réfugiée sous une porte cochère. Bien grand fut l'embarras du pauvre garçon, qui ne connaissait pas de retraite aussi sûre que son propre domicile, mais qui, simple employé à six cents francs par an, avait pour toute demeure un cabinet, un lit et une chaise. Magnifique et prodigue au sein de sa détresse, Goubin fait ainsi le partage de ce modeste domaine, que l'on eût pu dire étroit, même en le faisant commun, et qui semblait ne devoir pas se prêter à la division : pour la nuit, à elle le lit, à lui la

chaise; pour le jour, à elle la chaise, à lui la vie au dehors, à son bureau. Au matin, avant qu'elle soit éveilée, il ira aux provisions pour le déjeuner, et ne rentrera que pour le repas du soir.

La jeune fille n'avait guère d'objections à opposer à ce plan, et certes, aux yeux de Dieu qui préfère l'obole de la pauvre veuve aux riches dons du Pharisien, jamais monarque recevant dans ses États un autre monarque n'exerça une hospitalité aussi splendidement fastueuse.

Les choses allèrent ainsi pendant huit jours. Mais, au bout de ce temps, lorsqu'il voulut s'établir pour passer la nuit sur sa chaise, il tomba lourdement par terre, et, brisé, son corps endolori demeura roide et sans mouvement. Ses forces avaient trahi son courage, et la nature reprenait ses droits. Il fallut songer à son nouveau partage du mobilier. Dédoubler le lit, il n'y fallut pas songer, et pour cause. L'étrangère voulut rendre le lit au malade et s'emparer à son tour de la chaise, en affirmant qu'en l'établissant dans un angle, cela présenterait toutes les garanties de solidité désirable, et qu'elle ne tomberait pas. Mais Goubin savait trop ce que c'est qu'une longue nuit de décembre passée sur une chaise, pour songer à imposer un pareil supplice à ce corps frêle et délicat, Enfin, d'un commun accord, on s'arrête au compromis suivant : Elle couchera dans le lit, et lui, tout habillé, dessus.

Heureusement la situation, désormais très-tendue, ne se prolongea pas. La contrée reprit quelque

tranquillité, on put se hasarder sur les routes, et Goubin, toujours respectueux, l'accompagna où elle voulut être conduite.

Dieu a fait à la femme ce privilége que, si grand que soit le dévouement d'un homme, elle peut toujours le récompenser en donnant son amour, et du bienfaiteur faire un obligé ! Celle qu'avait sauvée Goubin était riche et de noble famille, et voulant tout partager à son tour avec celui qui lui avait tout donné, elle lui offrit sa main :

« Non, répondit-il, non, mademoiselle. Je suis républicain, les Bleus doivent rester Bleus ! »

Je l'ai dit, rien d'humain ne battait dans la poitrine de ces hommes de 93, et, soit dans le bien, soit dans le mal, on ne peut les apprécier à la mesure commune.

CHAPITRE XI

MORT DE JEAN CHOUAN. — REPRÉSAILLES DES BLEUS. — MISÈRES DES BLANCS. — ILS TENTENT DE FRANCHIR LA LOIRE A ANCENIS. — LUTTE SUPRÊME.—FUITE DE LA ROCHEJAQUELIN ET DE STOFFLET. LA GRANDE ARMÉE EST ANÉANTIE A SAVENAY. — CONCLUSION.

Une foule considérable de femmes, restées en arrière, furent faites prisonnières, et relâchées plus tard; beaucoup, parmi lesquelles la mère de Jean Chouan, furent écrasées dans la fuite, foulées aux pieds des chevaux, broyées sous les roues des charrettes. L'âme profondément ulcérée, Jean Chouan resta dans les forêts du Maine, et il poursuivait avec plus d'animosité que jamais le cours de sa guerre de partisans, lorsqu'il apprit une affreuse nouvelle. Ses deux sœurs, qui, n'ayant point pris part aux entreprises des révoltés, et se fiant à leur jeunesse, —l'aînée avait dix-huit ans,— n'avaient pas voulu abandonner leur closerie des Poiriers, venaient d'y être arrêtées et conduites à Bourg-

neuf, d'où elles devaient être, le lendemain, transférées à Laval.

Décidé à tout faire pour les délivrer, Jean choisit vingt-six des plus déterminés parmi ses compagnons, leur fait jurer sur leur part du paradis de lui prêter main-forte, et va les poster, à l'entrée de la nuit, sur le bord de la route que doivent prendre les deux prisonnières. Tapis au fond d'un fossé qu'abrite une haie épaisse, ils attendent, immobiles et patients, tandis que leur chef s'avance seul sur la route pour aller à la découverte de l'escorte.

Mais la nuit s'écoule, lente et silencieuse, et une pluie violente survient au lever du jour. Jean se rapproche de ses hommes; il se tient, anxieux, caché derrière un arbre, et de temps en temps il va ranimer le courage de ses compagnons.

« N'est-ce pas, mes gas, leur dit-il les larmes aux yeux, que vous ne me laisserez pas seul ici?

« Ne t'inquiète pas, mon Jean, répondent-ils; nous mourrons là, avec toi, si tu veux! »

La journée tout entière s'écoule encore, la pluie n'a pas cessé, l'eau grandit et monte dans le fossé qui les protége; la faim torture leurs entrailles, car il y a vingt-quatre heures qu'ils n'ont rien mangé. A la nuit, Jean, la mort dans l'âme, leur dit de se retirer; se flattant que la violence de la pluie aura empêché l'escorte de se mettre en route...

Vain espoir! Il apprit le lendemain que ses sœurs

avaient été conduites à Ernée, par un autre chemin. De là, elles furent transportées à Laval, puis guillotinées.

Quelques jours plus tard, sa bande fuyait devant un détachement de Bleus, lorsque Jean revient sur ses pas, attiré par les cris de la femme de son frère René, qui, enceinte et près de devenir mère, ne pouvait franchir une haie et allait tomber entre leurs mains. Il la dégage, fait face aux républicains pour lui donner le temps de gagner du terrain, et tombe atteint par une balle. Il se traîne cependant jusqu'à une châtaigneraie voisine, où il parvient à échapper aux recherches de ses ennemis. Mais il expire bientôt entre les bras de René et des siens, qui choisissent pour l'enterrer le lieu le plus fourré du bois. On enlève le gazon, on creuse une tombe profonde, on y dépose le corps, puis on y rejette peu à peu la terre en ayant soin de la fouler à mesure, de crainte que le sol, en s'abaissant, ne trahisse le secret de la sépulture. Ensuite on replace les gazons qui sont soigneusement arrosés, afin qu'aucune trace ne puisse indiquer que le terrain ait été remué.

Retournons maintenant vers l'armée catholique que rien ne peut arrêter dans sa fuite désordonnée. Emportés sur les ailes de la terreur, les Vendéens, malgré leurs fatigues, malgré la faim, malgré leurs pieds nus et déchirés, font dix lieues en huit heures, et du Mans à Craon, d'où Marceau écrit le

16, ils avaient gagné deux jours de marche sur Westermann lui-même!

De terribles représailles les attendaient sur toute la route. A Laval, « les hommes sont en fuite ; la masse des Vendéens leur a fait peur. Mais les femmes restent, et quand elles voient l'état de l'ennemi, son affaissement, ses guenilles, ses maladies, elles se jettent dessus et lui enlèvent ses armes (1). Les femmes de Laval se rappellent les maux, les meurtres, les outrages des deux précédents passages : le troisième va payer pour tous. Elles sont implacables, et à elles seules elles font, en quelques heures, plus de mal aux brigands que n'en eût fait une armée. Point de soupe, point de linge, point de repos. Les brigands effrayés ne font que traverser cette fournaise (2). »

« Nos femmes de Laval sont enragées, écrit un habitant à un de ses amis. Leurs maris ont été tués en novembre par les brigands : elles s'en vengent en décembre (3). »

Mais, tout vaincus qu'ils sont, les royalistes sèment encore le meurtre sur leur passage, et la petite-ville de Sablé porte en même temps, devant la Convention et devant le comité de défense du Mans, l'expression de sa terreur :

(1) « Les malheureux Vendéens étaient tellement accablés de fatigues, de besoins, de maladies, que la plupart de ceux qui ne purent marcher, saisis de terreur, se laissèrent désarmer par les femmes de Laval. » De Beauchamp, t. II, p. 107.

(2) Grille, t. III, p. 362.

(3) *Id.*, p. 374.

« Citoyens représentants, nous venons déposer dans votre sein nos alarmes et nos craintes sur le sort qui nous attend dans nos malheureuses contrées. Le passage de la horde scélérate des brigands de la Vendée a réduit tous nos concitoyens à l'état le plus déplorable. L'intérieur des maisons ne présente que l'affligeant spectacle du pillage et de la dévastation. En un mot, notre cité n'offre plus que des murailles teintes du sang de nos frères (1). »

« Citoyens, disaient-ils au comité du Mans, les brigands sont à Ségré, Pouancé, Craon. Ils brûlent, dévastent, tuent les maires qu'ils trouvent sur leur chemin, et ne veulent rien laisser debout dans des lieux qu'ils ne doivent, disent-ils, revoir jamais... Ils ont su les noms des cavaliers civiques et des gendarmes nationaux. Ils ont particulièrement ruiné leurs propriétés et outragé leurs familles (2)... »

Il faut reconnaître cependant qu'on ne leur laissait guère le loisir de se livrer à leurs excès habituels. « Ils courent comme des lièvres, écrit Westermann, et nous comme des lévriers. » De tous côtés les paysans, ruinés par le passage de cette avalanche humaine, s'armaient à leur tour et recevaient les Vendéens comme ceux-ci avaient reçu chez eux les patriotes, c'est-à-dire à coups de fusil, de fourche, de bâton, de faux : tout était bon contre eux. A Sablé même, Westermann avait fait fusiller cent vingt Chouans, trop lents à fuir. Aussi

(1) Grille, p. 322.
(2) *Id.*, p. 378.

rien ne saurait donner une idée du désespoir et de la misère de cette foule se ruant vers la Loire, et séparée du sol natal où était le salut, par le fleuve infranchissable.

Les chefs eux-mêmes souffraient de la faim, étaient moitié nus, couverts de haillons ou d'accoutrements grotesques.

« J'étais vêtue en paysanne, dit madame de La Rochejaquelin. J'avais sur la tête un capuchon de laine violette; j'étais enveloppée dans une vieille couverture de laine et dans un grand morceau de drap bleu, rattaché à mon cou par des ficelles. Je portais trois paires de bas de laine jaune et des pantoufles vertes retenues à mes pieds par de petites cordes. J'étais sans gants; mon cheval avait une selle à la hussarde avec une chabraque de peau de mouton. M. Roger-Moulinière avait un turban et un dolman qu'il avait pris au spectacle de la Flèche. Le chevalier de Beauvolliers s'était enveloppé d'une robe de procureur et avait un chapeau de femme par-dessus un bonnet de laine; madame d'Armaillé et ses enfants s'étaient couverts de lambeaux d'une tenture de damas jaune. M. de Verteuil avait été tué au combat ayant deux cotillons, l'un attaché au cou, et l'autre à la ceinture. Il se battait en cet équipage »

Dans cet immense pêle-mêle d'hommes, de femmes, de soldats, de prêtres, de paysans, de gentilshommes, devenus tous méconnaissables autant par leurs visages amaigris et décomposés par la

souffrance que par leurs costumes impossibles, lorsque l'on venait à se reconnaître, c'était un échange de questions anxieuses et de réponses navrantes.

« Vous étiez auprès de mon époux, de ma fille, de mon père, de mes frères?... » — « Votre époux, tué dans la mêlée, au Mans!... Votre fille, tombée de fatigue sur la route!... Votre père, massacré par les femmes de Laval!... Vos frères, prisonniers des Bleus!... La guillotine les attend!... »

Et l'on se remettait en marche avec une douleur de plus, si toutefois dans le cœur il restait encore quelque place pour une douleur nouvelle.

Enfin, après avoir couru quatre jours sans prendre une heure de repos, les tristes débris de la grande armée catholique et royale touchent les bords si ardemment désirés de la Loire, sous la conduite de La Rochejaquelin. Le 16, il s'empare d'Ancenis. Mais on est en décembre, le fleuve coule à pleins bords, et l'on manque de bateaux pour le franchir. Alors cette tourbe désespérée se livre à un pillage d'un autre genre : poutres, arbres, planches, tonneaux vides, portes arrachées de leurs gonds, boiseries des maisons mises à sac, on apporte sur le rivage tout ce qui peut surnager, on démembre tout, pour construire à la hâte des radeaux auxquels chacun travaille avec la frénésie du désespoir.

Tout à coup on signale l'approche de l'avant-garde républicaine : il faut fuir, ou combattre sans nulle chance, sans nul espoir de vaincre...

Rien n'est achévé, les Vendéens refusent de risquer leur vie sur l'ouvrage grossier de tant de charpentiers inhabiles. Sentant que leur tête est plus menacée, plus encore que pour donner confiance à leurs hommes, le généralissime Henri de La Rochejaquelin, Stofflet, Sapinaud, La Ville-Beaugé, Vaugiraud, de Langerie et quelques autres se hasardent sur l'un de ces radeaux et quittent le rivage. La Rochejaquelin tenait par la bride son cheval, qui suivait à la nage. Après une demi-heure de lutte contre le courant, ils touchent la rive opposée (1)...

C'était une désertion; car toute l'armée devait passer, ou sinon, les chefs devaient rester avec elle pour mourir à la tête de ceux qu'ils avaient entraînés à leur suite.

Madame de La Rochejaquelin l'a compris, aussi a-t-elle arrangé autrement la scène (2).

Les Vendéens n'avaient guère qu'un frêle batelet à leur disposition. Sur l'autre rive, quatre grands bateaux plats chargés de foin sont amarrés en face d'eux. Il faut tout tenter pour les aller enlever. Alors La Rochejaquelin et ceux que je viens de nommer, suivis d'un petit nombre de soldats, se risquent sur la nacelle pour aller décharger les quatre bateaux et les ramener...

On se demande si une pareille expédition exigeait

(1) De Beauchamp, t. II, p. 108-110. — Madame de Sapinaud, p. 3. Notice sur les Sapinaud.

(2) *Mémoires*, p. 384.

le concours personnel du généralissime et de tant de chefs, de tous les hommes les plus utiles pour guider l'armée qu'ils laissaient derrière eux. On se demande surtout pourquoi La Rochejaquelin emmenait son cheval avec lui, et s'il espérait qu'il les aiderait à décharger les bateaux chargés de foin, sans doute en en dévorant une partie.

Quoi qu'il en soit, l'armée tout entière contemplait d'un œil ardent ce qui se passait de l'autre côté de la Loire, lorsqu'une patrouille républicaine parut sur la rive où ils venaient d'aborder. Il semble qu'ils lui eussent plus facilement échappé en repassant le fleuve pour revenir, comme c'était leur devoir, combattre jusqu'à leur dernier souffle au milieu de leurs hommes : mais ils en décidèrent autrement. Ils fuient sur la terre ferme, et disparaissent aux regards désespérés des Vendéens.

Toutefois, quelques centaines de royalistes tentent de suivre La Rochejaquelin et les autres chefs dans leur fuite. Les uns réussissent, d'autres sont engloutis dans le fleuve. Une chaloupe canonnière partie de Nantes vient jeter l'ancre en face d'Ancenis, coule à fond leur travail encore inachevé, et détruit cette fragile et dernière espérance. En même temps, le canon gronde et retentit derrière Ancenis; il faut se remettre en marche, non pour éviter la mort, mais pour en retarder l'instant fatal.

On traverse Nort au pas de course, et l'on arrive à Blain. « L'armée n'était réellement qu'une horde



désespérée, sans cesse aux prises avec tous les besoins; le plus grand nombre, se répandant dans les fermes y cherchait des vivres que souvent ils étaient forcés d'arracher l'épée à la main. Chassés comme des bêtes fauves par les paysans, ils étaient livrés aux républicains (1). »

A Blain, on songe à remplacer La Rochejaquelin; Talmont rêvait d'être nommé généralissime. Il eût été juste que la Vendée fût châtiée et expiât son crime sous les ordres de celui qui avait été « le brillant promoteur (2) » de cette guerre odieuse, de celui qui avait entraîné les paysans loin du Bocage pour les conduire vers *ses États de Laval*, en liant leur cause avec la cause plus impure encore des bandits de la chouannerie. Mais, dans ce moment terrible, il fallait autre chose qu'un grand nom abritant une grande nullité, et Fleuriot fut élu. Blessé dans son orgueil, et, cette fois, combinant mieux ses plans qu'il ne l'avait fait à Grandville, il disparut du camp royaliste, fuyant la mort du soldat pour rencontrer celle du criminel.

Quelques jours plus tard, il errait, déguisé en paysan et accompagné de son cuisinier, dans les environs de Laval et de Fougères. Il fut reconnu et livré par la fille de l'aubergiste de cette dernière ville, qui avait été outragée par lui lors du passage de l'armée vendéenne à Fougères. Conduit

(1) De Beauchamp, p. 111.
(2) Crétineau-Joly, p. 432.

à Rennes, à Vitré, puis enfin à Laval, il fut exécuté devant l'entrée principale de son château (1).

Cent cinquante royalistes désertèrent en même temps que Talmont, parmi lesquels la plupart de ce qui restait encore de chefs : Donissant, Descssart, Pérault, Piron, Rostang, en compagnie de plusieurs dames échappées aux massacres du Mans (2).

Il semblait que Dieu eût mis dans la main de l'infatigable Westermann l'épée exterminatrice, car dès que, s'asseyant sur leurs sabots, — ceux auxquels ce luxe était encore permis, — pour éviter la fange de la route, les révoltés s'arrêtaient un instant comme accablés sous le poids de la colère divine, il accourait faire retentir à leurs oreilles la parole fatale : Marche!... Marche!... Ils se levèrent pour fournir leur dernière étape, et arrivèrent à Savenay, où ils s'arrêtèrent pour mourir.

L'heure suprême est arrivée : victimes des passions coupables des nobles qui les ont abandonnés après avoir attisé dans ces âmes ignorantes et naïves le feu de la guerre civile, ils ne conservent pas même cette fois l'espoir de vaincre : il ne s'agit plus pour eux que de ne pas tomber sans vengeance et de ne pas succomber sans gloire. Cette dernière consolation leur fut accordée; ils portèrent d'une main haute et ferme le drapeau fleurdelisé de saint Louis et de Philippe-Auguste, et ne le lais-

(1) De Beauchamp, p. 124, 125.
(2) *Id.*, p. 111.

sèrent tomber que dans leur sang. Nous ne leur refuserons donc pas cette gloire néfaste des batailles dont on est si jaloux en France, et qui semble couvrir et amnistier tous les crimes.

C'était le 23 décembre. Une sombre journée d'hiver éclairait comme à regret la lutte fratricide qui allait s'engager. Un vent d'ouest soufflant par violentes rafales apportait, avec le bruit sourd des mugissements de l'Océan, le son des cloches de Montoire et de Saint-Nazaire, qui semblaient jeter dans les airs le glas des funérailles. Derrière soi, la mer; à droite, la Loire, immense déjà comme l'Océan qui la refoule comme pour aller au devant des cadavres; à gauche, les marais infranchissables de Montoire; puis enfin, devant soi, Kléber, Marceau, Westermann, et les glorieux débris de l'armée de Mayence, qui se préparent à venger leurs revers : de tous côtés, la mort!

La lutte s'engagea avec le jour, sans pitié ni merci de part et d'autre. « Point de quartier! » tel est dans les deux camps le cri unanime. Kléber, toujours calme et impassible, Kléber, dont la face de lion inspirait la terreur et la confiance à la fois, Kléber ne songe qu'à modérer la fougue de Turreau et de Prieur de la Marne, « qui ont encore soif de sang (1), » de Westermann et de Marceau. C'est lui aussi qui déposera devant la postérité de l'héroïsme des Vendéens :

(1) Crétineau-Joly, t. I, p. 433.

« Je les ai bien vus, bien examinés, écrit-il à Merlin de Thionville; j'ai même reconnu de mes figures de Cholet et de Torfou, et, à leur mine et à leur contenance, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. »

Un instant ses grenadiers reculent; les munitions sont épuisées : « Eh! leur crie-t-il, ne sommes-nous pas convenus d'assommer les brigands à coups de crosse! « L'humanité a perdu tous ses droits, on tue ceux qui tombent blessés, on tue ceux qui livrent leurs armes en criant, mais trop tard : Vive la Nation!... Vive la République!... Les fuyards se jettent dans les marais de Montoire, mais les hussards de Westermann les y poursuivent, et noient ceux que leurs sabres ne peuvent atteindre.

Cette fois, on peut le dire, tout fut sabré, massacré, noyé, et, des cent ou deux cent mille Vendéens qui avaient franchi la Loire à Saint-Florent, le 17 octobre, trois ou quatre mille à peine revirent le Bocage (1). Le lendemain, 24 décembre, Kléber et Marceau firent leur entrée triomphale à Nantes, au milieu des cris enthousiastes d'une population ivre de joie de se voir délivrée enfin de la menace constante que la Vendée rebelle tenait suspendue sur sa tête.

Entre ces deux terribles coups de massue du Mans et de Savenay (12-23 décembre) sous lesquels un général de vingt-quatre ans abattait la Grande-

(1) De Beauchamp, t. II, p. 120.

Vendée aux pieds de la République française, un autre général du même âge, Hoche, chassait les Anglais de Dunkerque et les Prussiens de l'Alsace. Un commandant d'artillerie de vingt-trois ans, Bonaparte, arrachait aux Anglais (18 décembre) Toulon, que la trahison des royalistes leur avait livré.

Dans cette gigantesque année 1793, la Convention avait eu contre elle, à l'extérieur, l'Europe tout entière, à l'intérieur, une guerre civile formidable, sans exemple dans l'histoire des peuples. Elle avait triomphé de l'Europe tout entière, ainsi que de la guerre civile.

Ceux qui lui reprochent les moyens terribles qui, seuls, lui permirent de sauver la Révolution en accomplissant ces prodigieux résultats, ne tiennent pas assez compte des armes avec lesquelles elle fut attaquée, ni de l'extrémité où elle était réduite. Elle opposa l'épée de ses jeunes capitaines à l'épée de l'étranger, et la hache du bourreau au poignard royaliste.

J'ai raconté les principaux événements de l'insurrection vendéenne en 93, c'est-à-dire pendant la période la plus courte de cette guerre impie, qui se prolongea jusqu'en 1796, jusqu'à la mort de Stofflet et de Charette. Ce premier acte d'un drame effroyable doit suffire pour inspirer à tous les partis l'horreur de ces luttes fratricides. Plus de six cent mille Vendéens y perdirent la vie (1), mais non

(1) De Beauchamp, t. IV, p. 581.

sans avoir massacré un nombre peut-être égal de patriotes (1). Je ne parle pas des désastres matériels, des villes prises et reprises, des villages détruits, des fermes incendiées, des richesses anéanties.

Voilà ce que coûtent les guerres civiles. Et pour quel résultat? Si cette dernière jacquerie, que ceux pour lesquels on couvrait la France de tant de désastres devaient payer de « la plus incompréhensible des ingratitudes (2) », eût atteint le but qu'elle poursuivait, le dix-huitième siècle eût été comme non avenu, et la France reculait jusqu'au règne de Louis XIV. Encore eût-on regretté, dans les rangs des admirateurs aveugles d'un passé qui ne doit plus renaître, de ne pouvoir rétrograder jusqu'au treizième siècle.

Ont-ils donc oublié l'arrêt souverain de Chateaubriand contre « ces navigateurs en amont, toujours submergés dans leur lutte insensée »?

(1) Billard de Veaux, p. 179.

(2) « Les éternelles hésitations, les ordres contraires, le décousu dans les mesures, les fausses appréciations, les rêves impossibles, les lenteurs calculées, les calomnies acceptées contre leurs plus loyaux défenseurs, les promesses décevantes, aboutissant sur le trône à la plus incompréhensible des ingratitudes, tout cela était sous mes yeux, tout cela se traduisait en faits inattaquables. » Crétineau-Joly, t. I, p. 35.

FIN

TABLE

DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

FIN DE LA TABLE

PARIS. — IMPRIMERIE POUPART-DAVYL ET COMP., RUE DU BAC, 30.

EXTRAIT DU CATALOGUE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

Boulevard Montmartre, 15; au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie

ÉDITEURS

à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

MAISON DE COMMISSION

AVRIL 1866

Les Ouvrages annoncés sur ce Catalogue sont expédiés *franco* contre envoi du prix en un mandat sur la poste ou en timbres-poste.

PARIS

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

AU COIN DE LA RUE VIVIENNE

Ce Catalogue annule les précédents

HISTOIRE

COLLECTION DES GRANDS HISTORIENS CONTEMPORAINS ÉTRANGERS.

FORMAT IN-8 A 5 FR. LE VOLUME.

Bancroft (G.). — Histoire des États-Unis d'Amérique. 9 vol. in-8. . . . . 45 »
Buckle. — Histoire de la Civilisation en Angleterre. 4 vol. in-8. . . . . 20 »
Duncker (M.). — Histoire de l'Antiquité. 8 vol. in-8 (en préparation). . 40 »
Gervinus. — Introduction à l'Histoire du XIXe siècle. 1 vol. in-8. 3
— Histoire du XIXe siècle depuis les traités de Vienne. 8 vol. in-8. . 40 »
Grote (G.). — Histoire de la Grèce. 15 vol. in-8, avec cartes. . . . . . . 75 »
Herder. — Philosophie de l'histoire de l'humanité. 3 vol. in-8. . . . . . . 15 »
Irving (W.). — Histoire et légende de la Conquête de Grenade. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
— Vie, voyages et mort de Christophe Colomb. 3 vol. in-8. . . . . . 15 »
Merivale. — Histoire des Romains sous l'Empire. 8 à 9 volumes. . . . . » »
Motley (J.-L.). — La révolution des Pays-Bas au XVIe siècle, histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies. 4 vol. in-8. 20 »
— Histoire de la République Batave, depuis la mort de Guillaume le Taciturne. 4 vol. in-8 (en préparation). . . . . 20 »
Prescott (W.-H.). — Œuvres complètes. 17 volumes, comprenant les ouvrages suivants :
— Histoire du règne de Philippe II. 5 vol. in-8. . . . . 25 »
— Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle. 4 vol. in-8. . . . . . 20 »
— Histoire de la conquête du Pérou, 3 vol. in-8. . . . . 15 »
— Histoire de la conquête du Mexique. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
— Essais et Mélanges historiques et littéraires. 2 vol. in-8. . . . . . 10 »

Adair (Sir R.). — Mémoires historiques relatifs à une mission à la cour de Vienne en 1806. 1 vol. in-8. . . . . 3 »
Altmeyer (J.-J.). — Précis de l'histoire du Brabant. 1 vol. in-8. . . . . 3 »
— Résumé de l'histoire moderne. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Les Gueux de mer et la prise de la Brille (1568-1572). 1 vol. in-18. 2 »
Apologie de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, précédée d'une introduction par A. Lacroix, 1 vol. in-12 cartonné. . . . . 5 »
Arrivabene (Comte Jean). — D'une époque de ma vie (1820-1822). Mes Mémoires, documents sur la Révolution en Italie, suivis de six lettres inédites de Silvio Pellico; traduction sur le manuscrit original par Salvador Morhange. 1 vol. format Charpentier. . . . . 3 »
Bianchi Giovini (A.). — Biographie de fra Paolo Sarpi, théologien et consulteur d'État de la république de Venise; traduit sur la seconde édition par M. L. van Nieuwkerke. 2 vol. in-12. . . . . 7 »
Borgnet (Adolphe). — Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle. 2 vol. in-8, 2e édit., revue et augmentée. . . . . 10 »
Bougeart (Alfred). — Danton, documents authentiques pour servir à l'histoire de la Révolution française. 1 fort vol. in-8. . . . . 7 50
— Marat, ou l'Ami du peuple. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
Beillard (le général). — Mémoires, écrits par lui-même. 3 vol. in-18. . . 3 »
Bourrienne. — Mémoires sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. 10 vol. in-18. . . . . 10 »
Brissot de Warville. — Mémoires sur la Révolution française. 3 vol. in-18. 3 »
Chassin (C.-L.) — Le Génie de la Révolution. 1re partie, les Cahiers de 1789. En vente : le tome I, les Élections de 1789; le tome II, la Liberté individuelle, la Liberté religieuse. Édition in-8, le volume. 3 50
Édition in-18, le volume . . . . 3 »
Chateaubriand (De). — Congrès de Vérone. — Guerre d'Espagne. 2 vol. in-18. . . . . 2 »

Chateaubriand (De). — Études ou Discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme, et l'invasion des barbares, suivis d'une analyse raisonnée de l'Histoire de France. 4 vol. in-18 . . . . 4 »
— De la Liberté de la presse. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le même ouvrage, 1 vol. in-32. . . . . 1 »
— Vie de Rancé. 1 vol. in-18. 1 »
— Essai sur les révolutions. 2 vol. in-32. . . . . 1 »
— Mélanges politiques. 2 vol. in-32. . . . . 1 »
— Opinions et Discours. 1 vol. in-32. . . . . 1 »
— Polémique. 1 vol. . . . . 1 »
Chauffour-Kestner (Victor). — M. Thiers historien. Notes sur l'Histoire du Consulat et de l'Empire. Brochure in-8°. 1 50
Delepierre. — La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. 1 vol. in-8. . . . . 4 »
— Coup d'œil sur l'histoire de la législation des céréales en Angleterre. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Delepierre (J.-O.) et **Perneel** (J.). — Histoire du règne de Charles le Bon. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
Dumouriez (le général). — Mémoires et correspondance inédits. 2 v. in-18. 2 »
Eyma (Xavier). — La république américaine. Ses institutions; ses hommes. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Les trente-quatre étoiles de l'Union américaine. Histoire des États et des Territoires. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Légendes du nouveau monde. 2 vol. Charpentier. . . . . 7 »
Gachard. — Documents concernant les troubles de la Belgique sous l'empereur Charles VI. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
— Notice sur les archives de la ville de Malines. In-8. . . . . » 50
Garrido (F.). — L'Espagne contemporaine. 1 vol. in-8. . . . . 7 50
Goblet d'Alviella (lieutenant général, comte). — Des cinq grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
— Mémoires historiques. Dix-huit mois de politique et de négociations se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Goldsmith (docteur). — Abrégé de l'histoire romaine; traduit de l'anglais. 8° édit. 1 vol. gr. in-18. . . . . 1 »
Histoire de la Néerlande. 1 vol. in-32 illustré. . . . . 1 »
Juste (Théodore). — Les Pays-Bas au XVI° siècle; le comte d'Egmont et le comte de Horne. 1 beau vol. in-8. . . . . 7 50
Les Pays-Bas au XVI° siècle. Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde, tirée des papiers d'État et de documents inédits. 1 vol. in-8. . 4 »
Histoire du Congrès national de Belgique ou de la fondation de la monarchie belge. 2 beaux et forts vol. Charpentier. Nouvelle édition soigneusement revue. . . . . 7 »
Les Pays-Bas sous Charles-Quint. La vie de Marie de Hongrie, tirée des papiers d'État. 2° édit. 1 vol. Charpentier. 3 50
Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy. 1 vol. in-12. . . . . . 1 »
Souvenirs diplomatiques du XVIII° siècle. Le comte de Mercy-Argenteau. 1 vol. Charpentier. 3 50
— Histoire du règne de l'empereur Joseph II et de la révolution belge de 1790. 3 vol. in-12. 9 »
— Histoire populaire de la Révolution française. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Histoire populaire du Consulat, de l'Empire et de la Restauration. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Klencke. — Le Panthéon du XIX° siècle. Vie d'Alexandre de Humboldt. Traduit de l'allemand par Burgkly. 1 vol. Charpentier. 3 50

Koch (De). — Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie; augmentée et continuée jusqu'au congrès de Vienne et aux traités de Paris de 1815, par F. Schœll. 4 vol. gr. in-8 à 2 col. . . . . 48 »
Labarre (L.). — Éphémérides nationales. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
Lacroix (A.) et Van Meenen (Fr.). — Notices historique et bibliographique sur Philippe de Marnix, avec portrait. 1 vol. in-8. . . . . . . 1 60
Lamarque (le général). — Mémoires et souvenirs. 2 vol. in-18. . . . . . 2 »
La Payette. — Mémoires. 2 vol. gr. in-8 à deux col. . . . . 10 »
Lanfrey (P.). — Histoire politique des papes. 1 vol. gr. in-18. . . . . . 4 »
Laurent (Fr.), professeur à l'Université de Gand. — Études sur l'histoire de l'humanité. — Histoire du droit des gens et des relations internationales.

La seconde édition des premiers volumes de cet important ouvrage a paru. Chaque volume format in-8 est du prix de 7 fr. 50.

Tome 1er, l'Orient, 2e édition. — Tome II, la Grèce, 2e édition. — Tome III, Rome, 2e édition. — Tome IV, le Christianisme, 2e édition. — Tome V les Barbares et le catholicisme, 2e édition. — Tome VI, l'Empire et la papauté. — Tome VII, l'Eglise et la féodalité. — Tome VIII, la Réforme. — Tome IX, les Guerres de religion. — Tome X, les Nationalités.

— L'Église et l'État en Europe pendant la Révolution française. — 1 fort volume grand in-8. . . . . 7 50
Laurent (F.) — *Van Espen*. Étude historique sur l'Église et l'État en Belgique. 1 vol. in-18. . . . . 3 50
— L'Eglise et l'État. — 1re partie. Le moyen âge, — 2e partie. La Réforme. — 3e partie. La Révolution. — Seconde édition, revue et augmentée. — 2 vol. in-8. — (Ces derniers ouvrages sont sous presse.) — Le volume 7 fr. 50. . . . . » »
Lenfant (le père), confesseur de Louis XVI. — Mémoires. 2 vol. in-18. . 2 »
Louis XVIII. — Sa correspondance privée et inédite, pendant son séjour en Angleterre. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Mémoires, publiés et recueillis par le duc D***. 12 vol. in-18. . . . 18 »
Loeb (le docteur Henri). — Catéchisme israélite, à l'usage des écoles du culte israélite. 1 vol. in-12. . . . . 2 »
— Histoire sainte, ou Histoire des Israélites depuis la création jusqu'à la destruction de Jérusalem. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
— Le même ouvrage. 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Marnix (Philippe de). — Le tableau des différends de la religion. 4 vol. in-8. 16 »
— De Bijenkorf (La ruche à miel de l'Église romaine). 2 vol. in-8. . 7 »
— Les Écrits politiques et historiques. 1 vol. in-8. . . . . 4 »
— La Correspondance et les mélanges. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
Maurel (Jules). — Essai sur l'histoire et sur la biographie du duc de Wellington. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 2 50
Ney (maréchal). — Mémoires, publiés par sa famille . 2 vol. in-18 . . . 2 »
Pasquini (J.-N.). — Histoire de la ville d'Ostende et du port, précédée d'une Notice des révolutions physiques de la côte de Flandre, tirée de M. Belpaire. 1 vol. in-8. Bruxelles. 7 50
Peel (Mémoires de sir Robert), traduction par Emile de Laveleye. 2 vol. in-8. 10 »
Petruccelli della Gattina (Fr.). — Histoire diplomatique des conclaves, depuis Martin V jusqu'à Pie IX, 4 vol. in-18. Le volume . . . . . . 6 »
Potter (De). — Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et Prato, réformateur du catholicisme en Toscane, composée sur le manuscrit autographe de ce prélat. 3 vol. in-18 . . . . 6 »
Potvin (Ch.). — Albert et Isabelle. Fragments sur leur règne. 1 vol. in-8. 3 50
Quinet (Edgar). — La Révolution. 2 vol. in-8. . . . . 15 »
Reumont (A. de). — La Jeunesse de Catherine de Médicis. Trad. de l'allemand. 1 vol. in-18, avec portrait. 2 50
Roland (Mme). — Lettres autographes adressées à Bancal des Issarts. 1 v. in-18 1 »

Rodenbach (C.). — Épisodes de la révolution dans les Flandres. 1 vol. in-18 . . . . 1 »
Schayes (A.-G.-B.). — Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine. 2 vol. in-8 . . . . 10 »
Sosset (J.). — Biographies à l'usage des écoles moyennes. Première partie destinée à la première année d'études. 2ᵉ édition. 1 vol. in-12 . 1 »
— Deuxième partie, 2ᵉ édition, destinée à la deuxième année d'études 1 »
Van Bruyssel (E.). — Histoire politique de l'Escaut. 1 vol. Charpentier. 2 50
— Histoire du Commerce et de la marine en Belgique. 3 vol. in-8. 6 fr. le volume.
Vandervynct. — Histoire des troubles des Pays-Bas sous Philipppe II. 4 vol. in-8 . . . . 10 »
Van Halen (Don Juan). — Mémoires. 2 vol. in-8 . . . . 6 »
— Pour faire suite à ces Mémoires : Les quatre Journées de Bruxelles. 1 vol. in-8 . . . . 1 »
Villiaumé (N.) — Histoire de la Révolution française (1789), nouvelle édition revue et augmentée de documents inédits et inconnus. 3 vol. in-8. 15 »
— Histoire de Jeanne Darc et réfutation des diverses erreurs publiées jusqu'aujourd'hui. 3ᵉ édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 50
Weber (Georges). — Histoire universelle. Traduit de l'allemand sur la 9ᵉ édition, par Jules Guilliaume. 10 vol. in-12.
— Peuples orientaux. 1 vol. in-12. . . . . 2 »
— Histoire grecque. 1 vol. 3 50
— Histoire romaine. 1 vol. 3 50
— Histoire du moyen âge 2 vol. . . . . 7 »
White (Charles). — Révolution belge de 1830. 3 vol. in-18 . . . . 3 »
Wouters. — Histoire chronologique de la République et de l'Empire (1789 à 1815), suivie des Annales napoléoniennes depuis 1815. 1 vol. in-8, cartes et plans. . . . . 10 »

PHILOSOPHIE & RELIGION

Brigham (Amariah). — Remarques sur l'influence de la culture de l'esprit et de l'excitation mentale sur la santé. 1 vol. in-18. . . . . . 1 »
Brougham (lord Henri). — Discours sur la théologie naturelle, indiquant la nature de son évidence et les avantages de son étude ; traduit de l'anglais. 1 vol. in 18. . . . . 1 »
Crets (M.). — Un Visionnaire humanitaire, ou Essai de la position du problème humain. 1 vol. in-18 . . . . 3 »
Feuerbach. — La Religion. Traduction de Joseph Roy. . . . . 5 »
— Essence du Christianisme. Traduction de Joseph Roy . . . . . . 5 »
D'Héricourt (Mᵐᵉ Jenny-P.)—La femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et autres novateurs modernes. 2 vol. Charpentier . . . . 7 »
Gioberti (Vincent). — Essai sur le beau, ou Éléments de philosophie esthétique ; traduit de l'italien par Joseph Bertinatti, docteur en droit. 1 vol. in-8 . . . . 7 »
— Lettres sur les doctrines philosophiques et politiques de M. de Lamennais. 1 vol. in-18. . . . . 1 50
Gruyer (L.-A.). — De la liberté physique et morale. In-8. . . . . 2 »
— Tablettes philosophiques. 1 vol. in-18 . . . . 1 »
Larroque (Patrice). — Examen critique des doctrines de la religion chrétienne. 2ᵉ édition. 2 vol. in-8 . . . . 15 »
— 3ᵉ édition. 2 vol. in-8 (sans annotations) 10
— Rénovation religieuse. 2ᵉ édition augmentée. 1 vol. in-8 7
— 3ᵉ édit. in-8 (sans annotations). . . . . 5 »
— De l'esclavage chez les nations chrétiennes. 2ᵉ édit. 1 vol. in-18 . 2 50

Poulin (P.)—Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que Dieu? Solution scientifique du problème religieux. 1 vol. gr. in-18 . . . . 3 50
Renand (P.) — Christianisme et Paganisme. Identité de leurs origines, ou nouvelle symbolique. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Saint-Simon (C.-H. de). — Œuvres choisies, précédées d'un Essai sur sa doctrine, avec portrait et lithographie. 3 vol. Charpentier 10 50
Simon (Jules). — L'École. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Strauss (Docteur David-Frédéric). — Nouvelle Vie de Jésus, traduction de l'allemand par A. Neffizer et Ch. Dollfus. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Stap (A.). — Études historiques et critiques sur les origines du christianisme. 1 vol. format Charp. 3 50
G. Tiberghien, professeur à l'université de Bruxelles. — La Logique : Science de la connaissance. 2 vol. in-8 à 7 fr. 50 le volume.
Voituron (Paul). — Recherches philosophiques sur les principes de la science du Beau. Ouvrage couronné. 2 forts vol. in-8. . . . . . 12 »
— Études philosophiques et littéraires sur les Misérables. 1 vol. in-12 . 2 »

VOYAGES

Bædeker.—Paris. Guide pratique du voyageur, accompagné d'un plan général de Paris et de 6 cartes. 1 vol. élégamment cartonné de 240 pages in-18 . . . . 4 »
Barth (Docteur H.). — Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale; traduit de l'allemand par Paul Ithier. 4 beaux et forts vol. in-8, avec carte et grav. . . . . 24 »
Du Bosch (A.-J.). — La Chine contemporaine, d'après les travaux les plus récents; traduction de l'allemand. 2 vol. Charpentier . . . . . . 7 »
Considérant (N.). — Un couronnement à Kœnigsberg; Stuttgard et Weymar, souvenirs de voyage. 1 vol. in-12. . . . . 1 50
Frœbel (Julius). — A travers l'Amérique; traduction de l'allemand par Émile Tandel. 3 beaux vol. Charpentier. 10 50
Passmore. — Guide à Londres. — A trip to London. — Guide du voyageur à Londres. — Sous forme de manuel de conversation anglaise et française, servant en même temps à apprendre la langue anglaise. 1 vol. in-32 avec plan de Londres . . . . 5 »
Roelan (Edouard). — Guide de poche. Voyage circulaire. Excursions en Belgique, en France et en Allemagne. De Bruxelles à Bruxelles, par Paris, Nancy, Strasbourg, Baden-Baden, Carlsruhe, Heidelberg, la Bergstrasse, Francfort (Wiesbaden), les bords du Rhin, Mayence, Coblence, Bonn et Cologne, Aix-la-Chapelle et Liége. Excursions à Hombourg, à Wiesbaden, à Ems, à Spa et dans les vallées de la Murg, de l'Ahr, etc., etc. 1 vol. in-32. . . . . 1 »
Siret (Ad.). Manuels du Touriste et du curieux. I. La ville de Gand. 1 vol. in-12, avec plan 2 50
Verhaeghe (L.). — Autour de la Sicile. 1861-1863. 1 vol. in-18. . . . . . 2 »

POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCES

Addison. — Episodes des cours d'assises. 1 vol. in-18 . . . . 1 »
Ancillon. — Du juste-milieu, ou des rapprochements des extrêmes dans les opinions. 2 vol. in-18. 2 »
Animaux domestiques. — Trad. de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de gravures 1 »
Animaux sauvages. — Traduit de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de gravures. 1 »
Belgique (La) jugée par l'Angleterre, extrait de la « Quarterly Review. » Traduction autorisée. 1 vol. in-12 . . . . » 75
Bibliothèque du peuple et des écoles. Notions élémentaires d'astronomie, broch. in-18 . . . . » 30
— Notions préliminaires à l'étude des sciences. . . . . » 30

Boëtie (De la). — De la servitude volontaire (1548), préface de F. de Lamennais, 1 vol. in-32. 1 »
Boichot. — Petit traité de connaissances à l'usage de tous. 1 vol. in-12, avec de nombreuses gravures sur bois. . . . . 3 »
— Instruction populaire. Notions sur l'astronomie. 1 vol. in-12, avec figures 1 25
Brasseur (H.). — Manuel d'économie politique. 2 vol. gr. in-18. . . . . 15 »
Burggraeve (Ad.). — Etudes sur André Vésale. 1 vol. in-8. . . . . . . 6 »
Burggraeve (Dr). — A la mer, ou conseils pour la santé. 1 vol. in-8, avec quatre vues photographiées . . . . 6 »
Carey (C.-K.). — Lettres critiques à M. Michel Chevalier. Traduites de l'anglais, précédées d'une Étude sur l'économie politique et sur son introduction dans l'enseignement secondaire, par H. Humbert. In-8. 1 50
Cauchy (P.-F.). — Principes généraux de chimie inorganique. 1 vol. in-8. 3 »
Clark (James). — Traité de la consomption pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement des maladies tuberculeuses et scrofuleuses en général. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Combe (George). — Traité complet de phrénologie, traduit de l'anglais par le docteur Lebeau, médecin du roi. 2 vol. in-8, avec gravures sur bois et lithographies. 8 »
— Nouveau manuel de phrénologie. 1 vol. in-18 avec planches. . . 1 »
Collection d'autographes et de fac-simile de personnages de la Révolution française, suivis d'autographes de quelques célébrités de la révolution brabançonne. 1 vol. in-8 contenant 100 autographes environ. . 6 »
Considerant (N.). — Du travail des enfants dans les manufactures et dans les ateliers de la petite industrie. 1 vol. in-8. . . . . 1 »
Cruysmans (Fl.). — Des droits et des obligations des armateurs vis-à-vis des assureurs sur corps. 1 vol. in-8. . . . . 2 50
— Des risques de guerre au point de vue de la police d'assurance maritime et des usages d'Anvers. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Cuvier (Le baron Georges). — Histoire des progrès des sciences naturelles depuis 1789 jusqu'à ce jour. 2 vol. in-8. . . . . 3 »
— Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiées par Duméril. 1 vol. gr. in-8. . . . . 8 »
— Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et introduction à l'anatomie comparée. 3 vol. gr. in-8, avec fig. . . . . 10 »
Deroyer (F.-J.). — Economie à l'usage de tout le monde. 1 vol. in-12. . 2 50
Ducpétiaux (Ed.). — De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer. 2 vol. in-8. . . . . 6 »
— De l'état de l'instruction primaire et populaire en Belgique, comparé avec celui de l'instruction en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en France, en Hollande et aux États-Unis. 2 vol. in-18. . 2 »
— Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique. 3 vol. in-18 avec planches. . . . 6 »
Findel (J.-G.). — Histoire de la Franc-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8. 6 fr. le volume. . . . . » »
Fisco (E.) et **Van der Straeten** (J.). — Institutions et taxes locales du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, 2e édition, revue, augmentée et mise au courant jusqu'au 1er octobre 1862. 1 vol. in-8. 7 50
Gachard. — Précis du régime municipal en Belgique avant 1794. 1 vol. in-8. 2 »
Giron (A.). — Essai sur le droit communal de la Belgique. 1 vol. in-8. 4 »
Honsebrouck (Van). — Traitement des maladies par l'eau froide. 1 vol. in-18. 1 »
Hubner (Otto). — Petit manuel populaire d'économie politique. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par Ch. Le Hardy de Beaulieu, économiste. 1 vol. in-18 (2e édition). . . . . 1 »
Humboldt (A.). — Résumé du Cosmos. 1 vol. in-18. . . . . » 75

Ignotus (Dr). — Petit traité de la machine humaine. 1 vol. Charpentier, avec figures 3 50
Jacobus (Dom). — Le livre de la nationalité belge. 1 vol. in-18 . . . . . 2 »
— L'Europe et la nationalité belge. 1 vol. In-18. . . . . 2 50
Lalande (Jérôme de). — Tables de Logarithmes, étendues à 7 décimales par F.-C. Marie, précédées de plusieurs tables contenant les bases des calculs les plus usuels, par Ch.-E. Guillery. 1 vol. in-18. . . . . 3 »
Lamartine (Alphonse de). — La France parlementaire pendant vingt ans (1834-1851). 6 vol. in-8. Les quatre premiers sont en vente, le vol. 6 fr. . . . . » »
Larroque (Patrice).—De la guerre et des armées permanentes. 1 vol. in-8. 5 »
— 2e édition in-18. 3 50
Laveleye (Emile de). — Questions contemporaines. 1 vol. gr. in-18. . 3 50
— Essai sur l'économie rurale de la Belgique. 2e éd. 1 vol. in-18. . . 3 50
— Economie rurale de la Hollande. 1 vol. format Charpentier . . . 3 50
— L'enseignement obligatoire. In-12 . . . . » 75
Le Hardy de Beaulieu (Ch.). — Traité élémentaire d'économie politique. 1 vol. Charpentier de 384 pages. . . . . 4 »
— Considérations sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne dans le présent et dans l'avenir. 1 vol. in-8 de 108 pages. 1 50
— Du salaire. Exposé des lois économiques qui régissent la rémunération du travail et des causes qui modifient l'action de ces lois. 1 vol. in-12. 2 50
— Le Catéchisme de la mère. 1 vol. in-12 avec de nombreuses fig. 2 50
— Causeries agricoles. Applications de l'économie politique, de la géologie et de la chimie à l'agriculture. 1 vol. in-12 . . . . . . 3 50
Le Hon. — Périodicité des grands déluges, résultant du mouvement graduel de la ligne des apsides de la terre, théorie prouvée par les faits géologiques. 1 vol. in-8. 2e édition, revue, augmentée et enrichie de deux cartes . . . . 3 »
Lestgarens (J.). — La situation économique et industrielle de l'Espagne en 1860. 1 vol. in-8. 1 25
Lindley (John). — Esquisses des premiers principes d'horticulture. Ouvrage traduit de l'anglais et augmenté par Ch. Morren. 1 vol. in-18. . 2 »
Ludwigh (Jean).—La Hongrie politique et religieuse. 1 vol. Charpentier. 3 50
— Nouvelle page de l'histoire des Habsbourg. In-18. . . . . » 75
— La Hongrie et la germanisation autrichienne. In-18. . . . . 1 »
— La liberté religieuse et le protestantisme en Hongrie. In-18. . . . 1 25
— La Hongrie devant l'Europe : les institutions nationales et constitutionnelles de la Hongrie et leur violation. In-18. . . . . 2 »
— La Hongrie et les Slaves. 1 25
— François-Joseph, empereur d'Autriche, peut-il être couronné roi de Hongrie ? In-18. 1 »
— Qui payera les dettes de l'Autriche ? In-18. . . . . 1 50
— La diète de Hongrie et l'empire d'Autriche, contenant l'adresse de M. Deak. In-18 . . . . 2 »
— L'Autriche despotique et la Hongrie constitutionnelle, avec l'ultimatum de la diète de Hongrie. . . . . 2 »
Macnish (Robert). — Introduction à l'étude de la phrénologie, par demandes et par réponses. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Malaise (L.). — Clinique homœopathique. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Maynz (Ch.). — Éléments de droit romain. 2 vol. in-8. . . . . 16 »
— Traité des obligations en droit romain. 1 vol. in-8. . . . . 9 »
Mitscherlich. — Éléments de chimie; traduit de l'allemand par Valérius. 3 vol. in-8. . . . . 9 »
Molinari (G. de). — Questions d'économie politique et de droit public. 2 beaux vol. in-8. . . . . 10 »

Molinari (G. de) — Lettres sur la Russie. 1 vol. format Charpentier de 418 pages . . . . 4 »
— Cours d'économie politique, professé au Musée royal de l'industrie belge. 2 forts vol. in-8 (2ᵉ édition). . . . . 15 »
Monckhoven. — Traité général de photographie, contenant tous les procédés connus jusqu'à ce jour, suivi de la théorie de la photographie et de son application aux sciences d'observation. 4ᵉ édition, entièrement refondue avec 253 figures intercalées dans le texte. 1 vol. in-8. . . . 10 »
Omalius d'Halloy (J.-J. d'). — Abrégé de géologie. Nouvelle édition. In-8 avec nombreuses figures dans le texte. . . . . 10 »
Pessard (H.) **et Duvernoy** (C.). — L'année parlementaire. Première année, 1864. 1 fort vol. in-18 de 400 pages, contenant un résumé historique des actes du Sénat et du Corps législatif français. 3 50
Philips (Ch.). — Amputation dans la contiguïté des membres. 1 vol. in-8, avec 16 planches. 3 »
— Du strabisme. 1 vol. in-18. . . . . » 50
Rau (Ch.-H.). — Traité d'économie nationale; traduit de l'allemand par Fréd. de Kemmeter. 1 vol. in-8. . . . . 8 »
Reyntiens (N.). — L'enseignement primaire et professionnel en Angleterre et en Irlande. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
— Débats de l'assemblée de Francfort sur les questions de l'Église et de l'Instruction publique. 1 vol. gr. in-8. . . . . 4 »
Rodenbach (Alex.). — Coup d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Say (Jean-Baptiste). — Catéchisme d'économie politique. 1 vol. in-18. . 2 »
— Cours complet d'économie politique, augmenté des Mélanges et correspondance d'Économie politique, de la Bibliographie raisonnée de l'Économie politique, par A. Blanqui, précédé d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Say, par Charles Comte. 1 gros vol. grand in-8, à 2 colonnes. . . . . . . 12 »
Sève (Ed.). — Le nord industriel et commercial. 3 vol. in-8. . . . . . . 15 »
Thielens (A.). — Flore médicale belge. 1 vol. in-12. . . . . 5 »
Université libre de Bruxelles (L'). — Statuts, discours, rapports, documents divers, programme des études, liste des professeurs, biographie, bibliographie. 1 fort vol. de 500 pages in-12. . . . . 5 »
Van Bruyssel (Ernest). — Histoire du commerce et de la marine en Belgique. 3 vol. in-8. . . . . 18 »
— Histoire politique de l'Escaut. 1 vol. Charpentier. 3 50
Van den Broeck. — Hygiène des mineurs et des ouvriers d'usines métallurgiques, suivie de l'exposé des moyens propres à les secourir en cas d'accident. 1 vol. in-8. 5 »
Villiaumé (N.). — Nouveau traité d'économie politique. 2ᵉ édition fort augmentée. 2 vol. in-8. 15 »
— L'Esprit de la guerre. Principes nouveaux du droit des gens, de la science militaire et des guerres civiles. 2ᵉ édition. 1 beau volume in-8. . . . . 7 50
Waelbroeck (C.-F.), professeur à l'Université, avocat à la cour d'appel de Gand. Cours de droit industriel. 3 vol. in-8. . . . . 18 »

LITTÉRATURE & BEAUX-ARTS

Ainsworth (Harrison). — Guy Fawkes, ou la Conspiration des poudres. 2 vol. . . . . 1 »
Andrieux. — Poésies. 1 vol. 1 50
— Épître au pape. 1 vol. . . . . » 30
Aubertin (G.-H.). — Grammaire moderne des écrivains français. 1 vol. in-8 compacte. . . . . 6 »

Aubertin (G.-H.). — Petite Grammaire moderne ou les huit espèces de mots. 1 vol. in-12. . . . . 1 »
Aventures de Tiel Uylenspiegel, illustrées par Lauters. 1 beau vol. in-18. Bruxelles, 1840. . . . . 5 »
Bancel (D.). — Harangues et Commentaires littéraires et philosophiques sur la littérature française. 3 vol. in-8. . . . . . 15 »
Baron (A.). — Caius Julius Cæsar, ad optimas editiones recensitus, cum commentario integro Jer. Jac. Oberlini, et selectis Oudendorpii, Achainterli variorumque notis. 2 vol. in-8. . . . . . 3 »
Baron (A.). — La Mosaïque belge. 1 vol. in-18. . . . . . 1 »
— Poésies militaires de l'antiquité, ou Callinus et Tyrtée ; ouvrage trad. en vers français, avec notices, commentaires et traductions en vers latins, anglais, italiens, allemands et hollandais. 1 vol. in-8. 2 »
— Résumé de l'histoire de la littérature française. 1 vol. in-18. . . . 1 »
Bécart (A.-J.). — Précis d'un cours complet de rhétorique française. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Berend (Michel). — La Quarantaine. 1 vol. 3 50
Biagio Miraglia. — Cinq nouvelles Calabraises. 1 vol. Charpentier. . . . 2 50
Blanc (Louis). — Lettres sur l'Angleterre. 2 vol. in-8. . . . . . 12 »
— Les Salons du XVIIIe siècle. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Bonau (Filip). — Les Vengeurs, roman-drame en vers, précédé d'une lettre de M. A. de Lamartine. 1 vol. in-8. . . . . . 6 »
Carlen (Mme Émilie). — Une femme capricieuse ; traduit du suédois. 4 volumes in-18. . . . . 5 »
Castelnau (A.). Zanzara, ou la Renaissance en Italie, roman historique. 2 vol. Charpentier. . . . . 7 »
Catalan (E.). — Rime et Raison, ou proverbes, apophthegmes, épigrammes et moralités proverbiales. Choisis et mis en vers. 1 vol. élégant in-32. . . . . 2 »
Cazelli (H.). — Chants populaires de l'Italie. Texte et traduction. 1 vol. Charpentier 3 50
Chassin (C.-L.). — Le poëte de la Révolution hongroise, Alexandre Petœfi. 1 fort vol. Charpentier. 3 50
Chateaubriand (De). — Atala, — René. 1 vol. in-18. . . . . . 1 »
— Essai sur la littérature anglaise. 2 vol. in-18. . . . . . . 2 »
— Moïse, Tragédie. 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Le Paradis perdu de Milton. 2 vol. in-18. . . . . . . 2 »
— Atala. — René. 1 vol. in-32. . . . . » 50
Chateaubriand (De). — Mélanges et poésies. 1 vol. in-32 . . . . . » 50
— Mélanges littéraires. 1 vol. in-32 . . . . » 5/
— Les Natchez. 2 vol. in-32 . . . . 1 »
Chavée. — Essai d'étymologie, ou Recherches sur l'origine et les variations des mots qui expriment les actes intellectuels et moraux. 1 vol. in-8. 2 »
Chénier (Marie-Joseph). — Poésies. 1 vol. . . . . 2 »
Chez Victor Hugo, par un passant. 1 vol. in-8 orné de 12 eaux-fortes, grav. par Maxime Lalanne. Ouvrage artistique et littéraire. . . . . 6 »
Contes de la sœur Marie. — Traduits de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de vign. 1 »
Conversations d'un père avec ses enfants. — Traduit de l'anglais. 2 vol. in-18, ornés de gravures . . . . 2 »
Constant (Benjamin). — Adolphe. 1 vol. . . . . 1 »
— Mélanges de littérature et de politique. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Curtis (G.-W.). — Rêveries d'un Homme marié. 2 vol. in-32 . . . . 2 50
Dash (Comtesse). — Mémoires des autres. 8 vol. Charpentier. Le vol. . 3 50
Derisoud (Ch.-J.). — Les petits crimes. 1 vol. in-18 . . . . . . 3 »
Désaugiers. — Chansons et Poésies. 1 vol. . . . . 3 »
Dictionnaire (Nouveau) **en quatre langues, français-anglais-allemand-hollandais, et vice versâ**, de 3,300 pages, en 2 vol. gr. in-8 . . . . . 12 »
Døring (H.). — Mozart, sa biographie et ses œuvres. 1 vol. in-18. . . . 1 25





